LISEZ PLUS RAPIDEMENT...
... PRÉSENTATION GRATUITE

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous invite à une présentation gratuite de sa méthode de renommée mondiale au 205 ouest, rue Sherbrooke.

lundi 8 jan. à 19h.	lundi 15 jan. à 19h.
mardi 9 jan. à 19h.	mardi 16 jan. à 19h.
mer. 10 jan. à 19h.	mer. 17 jan. à 19h.
jeudi 11 jan. à 19h.	jeudi 18 jan. à 19h.
vend. 12 jan. à 19 et 21h.	vend. 19 jan. à 19 et 21h.
sam. 13 jan. à 10h.	sam. 20 jan. à 10h.

institut de lecture dynamique
evelyn wood inc.
205 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL, QUE., TEL: 844-1941

Lundi 22 janvier 1968
Vol. XL No 4

ROYAL COMMISSION ON
BILINGUALISM & BICULTURALISM
LIBRARY - BIBLIOTHEQUE
COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR
LE BILINGUISME & LE BICULTURALISME
JAN 24 1968

893-66/1-68/31/5 933
COMM. ROYALE BILINGUISME
BICULTURALISME,
C.P. 1508,
OTTAWA, Ont.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12 25 cents

Selon le président de la Chambre de Commerce du Québec

L'expansion de l'économie aura plus d'ampleur en 68

Selon le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, les douze mois de 1968 ne s'annoncent pas généralement comme devant briser les records, mais l'optimisme est de rigueur pour diverses raisons.

M. Roland Dugré est d'avis que la décision des administrateurs de Montréal de continuer Expo 67 par "Terre des Hommes" constituera une attraction qui contribuera à maintenir le tourisme, d'autant plus que la récente déclaration du président des Etats-Unis annonçant un programme d'austérité pour les touristes allant en Europe va inciter les Américains à visiter davantage leur pays et le Canada.

D'autre part, le programme de construction scolaire dans les diverses régions vont servir de stimulant à une foule d'industries, surtout à celle de la construction.

Pour ce qui est des investissements privés, il y aura certainement un ralentissement, mais le Québec ne s'en portera pas plus mal que les autres parties du Canada.

De bonnes raisons

M. Dugré estime par ailleurs que le climat pouvant favoriser les investissements privés au Québec s'est amélioré par suite des positions prises par le premier ministre du Québec et le chef de l'Opposition concernant la place du Québec dans la Confédération et le ton plus serein des discussions, "après l'année du grand défoulement".

nir politique du Québec. Ce faisant, ils ajoutent au débat une note très opportune de réalisme et contribuent à un meilleur éclairage des problèmes que soulèvent les options extrémistes.

La fiscalité

Enfin, M. Dugré est heureux de noter la récente entente des ministres des Finances du gouvernement fédéral et des provinces, en vertu de laquelle ils confieront à un organisme indépendant le soin d'étudier à l'avance les répercussions sur l'ensemble de l'économie nationale des initiatives fiscales qu'ils s'apprêtent à appliquer.

Selon Winters, les exportations toucheront $12.3 milliards en 68

Le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters reste toujours d'avis que les exportations canadiennes atteindront $12.3 milliards en 1968, année qui verra pour la première fois les résultats du Kennedy Round.

M. Winters fonde ses espoirs sur le fait que le Canada pourra exporter de plus en plus de produits ouvrés et sur la meilleure organisation qui existe en vue de promouvoir les exportations.

A ce sujet, M. Winters a fait état des diverses initiatives de son ministère:

Tout d'abord, les changements à l'intérieur du ministère alors que tous les services tant au Canada qu'à l'étranger, chargés de l'expansion commerciale, relèvent maintenant d'un seul sous-ministre de sorte que la coordination et l'efficacité sont plus grandes.

La formation entreprise de conseils d'exportation par les associations professionnelles et industrielles.

D'autre part, la Société d'assurance des crédits à l'exportation va dorénavant accepter les assurances pour les exportations vers les Etats-Unis.

L'établissement de la section "Esthétique-Exportation" qui va améliorer l'esthétique industrielle et aider les exportations canadiennes.

La création de nouveaux postes de délégués commerciaux et l'ouverture de nouveaux bureaux du Canada à l'étranger.

M. Winters a souligné que sur notre principal marché, les Etats-Unis, nos exportations courantes, qui représentent plus de deux milliards de dollars, bénéficieront de réductions importantes sur presque tous les produits qu'il fournit en grandes quantités aux Etats-Unis, soit des réductions de 50% de la plupart des droits de douane et l'abolition complète des droits dans des secteurs comme les pêcheries et les bois où les droits étaient déjà faibles.

M. Dugré est aussi d'avis que la venue dans le Cabinet provincial d'hommes nouveaux jouissant d'une grande confiance dans les milieux d'affaires est également un facteur d'assainissement du climat.

D'autre part, dit-il, les hommes d'affaires commencent enfin à se prononcer publiquement sur l'ave-

Un volume d'actions sans précédent transigé à N. Y.

Une vague de spéculation se fait sentir à New York alors que 10,160,000 actions furent transigées sur l'American Exchange au cours de la séance de jeudi.

Depuis le 12 janvier, un record de transactions fut enregistré tous les jours sur l'American Exchange et le point culminant fut atteint jeudi, le 18 janvier, quand pour la première fois de son histoire de 118 ans, plus de dix millions d'actions furent transigées.

Sur le New York Stock Rechange, 13,840,000 actions furent échangées, ce qui ne constitue pas un record. Toutefois, ce chiffre ne fut dépassé que cinq fois dans toute l'histoire de cette place.

Le volume des transactions est si élevé que les deux Bourses de New York, d'accord avec l'Association nationale des courtiers, ont décidé que les heures des transactions se termineraient à 2 heures p.m. au lieu de 3h. 30 afin de donner le temps, au personnel de faire les compilations nécessaires.

Par ailleurs, l'American Exchange a demandé aux membres de cette Bourse de faire une revision de toutes les transactions faites depuis le 2 janvier afin de déterminer les raisons de la poussée de certaines valeurs à bon marché dont le mouvement des cours n'apparait pas refléter un changement significatif des affaires des entreprises concernées.

Au Canada

Le volume des transactions n'a pas augmenté sensiblement au Canada et il ne semble pas que les cours fermeront plus tôt

Par ailleurs, le Toronto Stock Exchange a annoncé qu'à partir du 1 février, 80 valeurs seront ajoutées aux 122 valeurs qui servent actuellement à la compilation des quatre principaux indices.

Le but de ce changement est d'augmenter la sûreté statistique des indices. Deux sous-indices seront ajoutés à l'indice des valeurs industrielles.

A l'heure actuelle, 86 valeurs servent à la composition de l'indice des industrielles, 12 servent à celui des aurifères, 15 aux métaux usuels et 9 pour les valeurs pétrolières de l'Ouest.

La base servant à établir les nouveaux indices a été calculée à partir de 1956.

Dominion Marine Ass. ne joint pas la C.C.S.

La Dominion Marine Association qui représente 24 compagnies canadiennes de navigation fluviale n'a pas présentement l'intention de se joindre à la Canadian Chamber of Shipping, nouvellement formée. Cette nouvelle vient d'être annoncée au siège social de la DMA, à Ottawa.

L'annonce de cette décision a été faite afin de faire la lumière sur une situation ou le public serait porté à croire faussement que les compagnies canadiennes de transport fluvial, qui transportent annuellement des marchandises en vrac d'une valeur de plusieurs millions de dollars, ne sont pas intéressés de faire connaître leur point de vue aux gouvernements et auprès des autorités internationales de transport maritime.

En commun avec la Shipping Federation of Canada, qui représente principalement des compagnies de transport océanique se servant de ports canadiens, la nouvelle Chambre of Shipping a parmi ses membres fondateurs, à ce moment, la Canadian Shipowners Association et trois groupes de la Colombie-Britannique. La Canadian Shipowners Association a récemment réduit ses activités au point qu'elle n'est plus substantiellement représentative des intéressés.

Le président de la DMA, John W. McGiffin, a dit que son association est complètement en faveur d'une chambre maritime, à cause de son utilité à faire valoir le point de vue de l'industrie du transport maritime.

"Bien que notre association prenne une part active à faire connaître nos besoins aux représentants de l'industrie et aux gouvernements, il est tout naturel que nous sommes beaucoup plus intéressés à ce qui a trait au transport sur les Grands-Lacs. Nous considérons qu'il est préférable d'adopter une attitude prudente pour le moment avant de se joindre à la Chambre," a déclaré M. McGiffin.

VIAU appartient toujours à des actionnaires québécois

M. Jacques Brillant s'est porté acquéreur des actions de contrôle de Viau Limitée. C'est M. Abel Fafard, secrétaire de la compagnie qui vient d'annoncer cette transaction du financier québécois dans cette entreprise montréalaise de biscuits et de bonbons.

100,000 actions ont été achetées par M. Brillant de Roger Viau. Celui-ci devient président honoraire de la compagnie. Le prix d'achat n'a pas été mentionné. D'autre part la valeur de l'action s'établissait à $13.13 à la bourse de Montréal à la fermeture jeudi soir dernier. Viau Limitée est la deuxième entreprise canadienne-française à s'être inscrite en bourse en 1936.

La première entreprise canadienne-française à être inscrite à la bourse a été la Banque Canadienne Nationale en 1874. Sur un capital autorisé de 400,000 actions, Viau Limitée a 233,108 actions sur le marché. La compagnie a distribué des dividendes régulièrement depuis 1946. Le dividende est de $0.80 par action depuis quelques années. Par ailleurs, on apprend que la compagnie n'a pratiquement pas de dettes. Actuellement, nous ne connaissons pas le montant des ventes pour l'année écoulée. L'année financière de la compagnie s'est terminée le 31 janvier 1967 avec un profit de $327,544 ou $1.35 par action ordinaire. M. Fafard a précisé que M. Jacques Brillant devient le nouveau président de la compagnie. Les directeurs Raymond Lanctôt et Claude Melançon ont été remplacés par MM. Gilles Nadeau et André Désaulniers, celui-ci de J.T. Gendron Inc. Il semble bien que la compagnie s'oriente vers une expansion intéressante avant quelques années.

Une faillite personnelle de $69 millions à Toronto

Ce qui pourrait être la plus importante faillite personnelle au Canada a été annoncée jeudi à Toronto par un ancien comptable, Harry Wagman.

Le total des engagements et dettes de Wagman s'élève à plus de $69 millions. Les avoirs enregistrés ont une valeur de $196,736,930, y compris des actions évaluées à environ $160,000.

Wagman a été condamné mardi à deux années de prison pour avoir conspiré en vue de frauder Valley Farm and Enterprises Ltd. de $140,000.

La compagnie est une filiale de la défunte Atlantic Acceptance Corp.

Wagman, 51 ans, Wiliam Walton, son partenaire et C. Powell Morgan, ancien président de Atlantic Acceptance furent accusés de conspiration pour frauder Valley Farm de $140,000.

Walton a été condamné à deux années d'emprisonnement après avoir plaidé coupable tandis que Morgan est décédé avant de subir son proces. Quant à Wagman, il a plaidé coupable mardi.

Ces pertes d'environ $60 millions sont une conséquence de la faillite d'Atlantic Acceptance en juin 1965.

Nouveau délégué commercial de la Grande-Bretagne à Montréal

James Richard (Jasper) Cross a été nommé délégué commercial principal britannique dans la Province de Québec et chef de poste au Bureau du gouvernement de Grande-Bretagne à Montréal. Il entrera en fonctions le mois prochain.

M. Cross, qui a 46 ans, obtint un diplôme en sciences économiques et politiques du Trinity College de Dublin, se classant en première liste. Pendant la guerre, il servit dans le génie militaire (Royal Engineers).

En 1946, il entra au Ministère britannique du Commerce et y servit dans plusieurs départements. Il partit à New Delhi en 1953 et à Halifax en 1957.

M. Cross alla s'établir à Winnipeg en 1960 et à Kuala-Lumpur vers le milieu de 1962. Il revint au Ministère du Commerce au milieu de 1966 et servit depuis au département général de celui-ci, dirigeant la section qui s'occupe de politique britannique en matière de participation et d'appui officiels aux semaines britanniques, foires commerciales et autres campagnes d'exportation à l'étranger. Il fut nommé ce mois-ci sous-secrétaire au Ministère du Commerce. M. Cross est marié et a une fille de 21 ans.

Nouvelles bourses d'études offertes par la Maison Seagram

La Distillers Corporation-Seagrams Limited a annoncé pendant la fin de semaine la création de nouvelles bourses d'étude à la mémoire de M. John Q. Duffy. Il s'agit de cinq bourses, de $500.00 chacune, qui seront décernées chaque année aux enfants des employés en fonction, à la retraite ou décédés des filiales canadiennes de la Corporation.

La création des nouvelles bourses a été annoncée par M. Charles Bronfman, président de La Maison Seagram Limitée, au cours du dîner offert à l'hôtel Mont-Royal aux employés qui cumulent 20 années de service et plus à la compagnie; cette année, 114 nouveaux membres se sont joints au groupe de Montréal. Des dîners similaires en l'honneur des employés de longue date ont eu lieu le même jour à Beaupré dans le Québec, à Amhertsburg et Waterloo en Ontario et à Vancouver, villes dans lesquelles la Corporation exploite des usines. Le club des employés comptant 20 années de service a accueilli durant la fin de semaine 192 nouveaux membres et son effectif total est maintenant de 908.

Parlant des bourses offertes à la mémoire de M. John Q. Duffy, M. Bronfman a fait remarquer que c'est la première fois que des bourses offertes par la Corporation commémorent le nom d'une personne. M. Duffy, qui était vice-président exécutif de la compagnie, est décédé au début de 1967 à l'âge de 49 ans. M. Bronfman a également mentionné qu'au cours de 1967, la Corporation a consacré plus d'un quart de million de dollars à des dons en faveur de l'éducation.

Les premières bourses Duffy seront octroyées l'automne prochain à des étudiants qui poursuivent des études à plein temps dans une université ou un collège canadien.

Le comité chargé d'attribuer les bourses tiendra compte non seulement des résultats obtenus par l'étudiant dans ses études, mais aussi de ses activités sociales et para-scolaires, comme le sport, le théâtre, etc.

Statistique des canaux

Le poids des marchandises transportées sur les canaux canadiens en août dernier a diminué de 32% (9,742,863) tonnes contre 14,336,-394 en août 1966).

Les cinq marchandises dont les volumes ont été les plus forts sur les canaux du Saint-Laurent durant le mois sont les suivantes: minerai de fer, 1,754,714 tonnes (2,258,-435 en août 1966); blé, 403,118 (1,595,890) tonnes; maïs, 228,183 (358,412) tonnes; mazout, 227,-998 (259,603) tonnes; et plaques, feuilles et bandes d'acier, 198,240 (184,678) tonnes.

Le nombre de navires ayant passé sur les canaux canadiens durant le mois s'est élevé à 2,986 et leur tonnage de registre, à 7,739,081 tonnes, au regard de 3,556 navires et de 10,321,570 tonnes en août 1966.

NOMINATIONS À LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

G. J. Touchie

A. H. Crockett

C. E. Ritchie

La Banque de Nouvelle-Ecosse annonce les nominations suivantes dans ses cadres de haute direction.

M. A.H. Crockett, anciennement gérant général pour le Québec deviendra gérant général en chef. M. Crockett est nommé directeur-administrateur principal de la Banque avec comme responsabilité particulière les opérations de la Banque à l'intérieur du pays.

M. C.E. Ritchie, anciennement gérant général adjoint deviendra gérant général en chef, international. M. Ritchie assumera les responsabilités générales des activités de la Banque en dehors du Canada.

Ces deux directeurs prendront leurs fonctions au bureau administratif de la compagnie à Toronto.

M. G.J. Touchie, qui était gérant général en chef, prend sa retraite avec pension pour raisons de santé après avoir été au service de la Banque pendant quarante-deux ans.

Nomination chez Domtar

M. Ralph E. Richardson vient d'être nommé directeur général des ventes de la compagnie Domtar Fine Papers Ltd.

Cette nomination, annoncée par M. J.H. Robertson, vice-président et directeur général de la compagnie, devient effective à partir du 1er janvier 1968.

Entré dans la compagnie Domtar il y a 32 ans, M. Richardson est bien connu dans les milieux de l'industrie des papiers fins. Il a, durant toutes ces années, occupé diverses fonctions dans les ventes à Winnipeg, Toronto et Montréal.

Anciennement connue sous la raison sociale de Division Howard Smith de la Domtar Pulp & Paper Limited, la Domtar Fine Papers Ltd. possède cinq usines de fabrication de papiers fins dans l'est de notre pays.

Nominations à l'exécutif de la compagnie de Ciment Canada

La Compagnie de Ciment Canada, Limitée, annonce les nominations suivantes: V.C. Hamilton, président sortant de charge, est nommé président du conseil d'administration. J.M. Breen, président du conseil d'administration depuis 1962, reste membre du conseil. Taylor Kennedy, qui était vice-président et directeur général, est nommé président et directeur général. Ces nominations ont pris effet le 10 janvier 1968.

Conférence pour former une association du personnel de développement industriel

Une conférence au cours de laquelle on étudiera la possibilité de former une association du personnel de développement industriel au Canada aura lieu du 4 au 6 mars prochain. Elle a éte convoquée par un Comité directeur composé de représentants du monde des affaires et des gouvernements.

Des représentants expérimentés des organismes de développement industriel, du monde des affaires ainsi que des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont été invités à y assister.

L'association de développement projetée servirait de lien entre les représentants des gouvernements et des organismes privés dans le but d'échanger des renseignements et des idées sur le développement industriel. Des réunions annuelles donneraient l'occasion de discuter des activités en cours et d'élaborer des projets d'avenir, ce qui faciliterait la collaboration et l'aide mutuelle chez les membres. L'association pourrait commencer par mettre en oeuvre un programme de formation. C'est d'ailleurs ce que l'on se propose de discuter à cette conférence.

Un Comité directeur a été nommé pour déterminer l'ordre du jour et pour voir aux préparatifs et autres questions administratives pour la conférence. M. Ken Ford, coordonnateur du développement industriel, de Calgary (Alb.) a été nommé président de la conférence. M. R.H. Dorrett, directeur régional à l'Agence de développement régional du ministère fédéral de l'Industrie, en a été nommé le coordonnateur.

Les membres du Comité directeur sont les suivants: MM. T.J. Flood, administrateur général, Industrial Enterprises Incorporated, Ile-du-Prince-Edouard; Réal Gariépy, commissaire industriel, Ville de Laval (Qué.); A.L. Paterson, commissaire industriel, Welland (Ont.); R.L. Small, administrateur général, Département du développement industriel et agricole, chemin de fer Canadien Pacifique; C.R. Webster, directeur, Direction du développement industriel de la Saskatchewan et L.D. McGee, S.C. Severson et Jean Bouchard, tous de l'Agence de développement régional du ministère fédéral de l'Industrie.

Cartes d'affaires

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE
635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

AGENCE DE VOYAGES GILBERT
Réservation et billets
Avion - Train - Bateaux
1958 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25, Qué. (514) — 937-8948

LES ENTREPRISES ORION INC.
CONSTRUCTION GÉNÉRALE
Rénovation — Décoration
Commercial — Résidentiel
Bureaux et Magasins
4669, boul. Lévesque 661-1317-8

ÉQUIPEMENT R. LAGUË LIMITÉE
1800, BOUL. TASCHEREAU, VILLE LEMOYNE, P.Q. TEL. 861-8673 — 672-1756

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3 861-4761

interdesign
488-6316 • 843-7205
architecture
d'intérieur
design
maquette

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
360, rue SAINT-JACQUES, Montréal 842-4691

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce

"Je suis convaincu que l'avenir du béton est dans la pré-fabrication"

Devant les membres de l'Association du Béton de Québec, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a annoncé officiellement que le Service de normalisation du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec vient de s'entendre avec cette association pour normaliser certains de ses produits du béton, afin d'assurer au consommateur une meilleure qualité.

De plus, a ajouté M. Beaudry, en principe, ces normes seront suivies par le gouvernement dans la construction de routes et d'édifices publics. On peut se procurer dès aujourd'hui cette première brochure sur le béton préparé au ministère ou à l'association. On rapporte qu'en février il y aura d'autres brochures sur les blocs de béton, les chaînes de trottoir, la pierre artificielle et sur les différents tuyaux de béton.

M. Beaudry a aussi suggéré: "Peut-être un jour, verrons-nous votre association entamer des pourparlers avec celles des autres provinces du Canada afin d'établir des normes à l'échelle nationale". M. Beaudry a aussi élaborer les activités futures de cette association vers l'établissement d'un code national de construction. Et il a même affirmé devant les quelque quatre cent personnes présentes qu'il est "convaincu que l'avenir du béton est dans la préfabrication".

Le ministre a continué en soulignant le rôle que joue son ministère dans le domaine de la normalisation et il a aussi souligné le rôle très important des visites intercontinentales. "Notre ministère verrait avec plaisir une délégation de votre association qui irait en Europe visiter les centres de recherches sur les produits de béton; il apporterait toute sa collaboration de cette initiative".

Semblablement, "le ministère a commandité la participation de neuf manufacturiers de matériaux de construction du Québec à l'International Building Exhibition de Londres en novembre dernier, a-t-il précisé".

Parmi les avantages d'établir un système de normalisation, il faut reconnaître pour le producteur que la normalisation favorise une concurrence loyale. Pour le consommateur, la normalisation apporte la garantie précise de qualité, de régularité et d'interchangeabilité. Quant au gouvernement, l'ensemble du secteur public négocie des achats et des contrats pour environ un milliard de dollars par année. "Les normes industrielles établies pourront d'abord satisfaire cet important marché qu'est celui de l'Etat, et ces normes seront également appliquées au marché local et à celui de l'exportation".

De plus, on peut affirmer que la normalisation industrielle favorisera "la création de nouveaux produits qui seront propres au Québec et qui lui créeront une renommée enviable à l'étranger".

Finalement, M. Beaudry a terminé sur le fait que "la situation économique du Québec se compare favorablement à la moyenne canadienne et même à la moyenne mondiale. Dans ce contexte et celui de la situation de l'industrie de la construction présentement au Canada, M. Beaudry a suggéré également aux manufacturiers présents: "Un domaine où votre association pourrait jouer un rôle encore plus important est celui de la promotion des ventes. Pourquoi ne pas organiser une publicité collective pour populariser l'usage des produits du béton".

Enfin, l'année 1968 verra son cours régularisé par "un retour à une évolution plus normale, et dans quelques jours, le ministère publiera des chiffres sur les possibilités de développement économique du Québec?

De gauche à droite: Jacques Lussier — Président du Congrès de l'Association du Béton du Québec; Réginald Scott, ing. — Président — Section Tuyaux; Marcel Lalonde — Président — Béton Préparé; Gérard Hamel — Trésorier; André Arseneault — Président — Section Blocs; Adrien Hébert — Président de l'Association du Béton du Québec; Jean-Jacques Leblanc — Secrétaire.

BÉTON ILLIMITÉE

Lors du congrès annuel de l'Association du Béton du Québec, le président de cet organisme M. Adrien Hébert a insisté sur l'approbation officielle du ministère de l'Industrie et du Commerce au sujet de la normalisation de certains produits du béton, par M. Jean-Paul Beaudry.

Ce congrès qui se tenait à l'hôtel Bonaventure, c'est-à-dire dans l'édifice qui contient le plus de produits de béton dans tout le commonwealth britannique, a été marqué par une atmosphère craintive de la part des délégués. D'abord parce qu'on ne sait pas comment se terminera l'année qui commence. Ensuite, **Les Affaires** croient que les producteurs de bétons, en général, se fient beaucoup trop sur les possibilités d'action des gouvernements. Nous avons remarqué ce fait non seulement durant ce congrès mais également chez plusieurs entrepreneurs généraux et spécialisés.

D'après le président de l'Association, le chiffre annuel des affaires faites par les fabricants de béton qui sont membres de l'Association dépasse généralement les 500 millions de dollars. "Dans l'économie québécoise, ces chiffres sont d'autant plus éloquents que la production de béton est le plus grand stimulant de l'industrie secondaire de transformation régionale puisque les éléments de sa fabrication proviennent entièrement de notre sol".

M. Hébert a continué en affirmant qu'à part leur valeur intrinsèque, "les produits de béton contribuent dans une large mesure à l'établissement progressif d'un sain équilibre dans notre économie". Dans un autre secteur d'idées, M. Hébert a précisé que: "Le devoir des autorités en place, à tous les paliers gouvernementaux est de trouver des solutions dans le but de provoquer la relance que tous s'attendent de voir surgir. Nous voulons faire entendre non seulement notre voix dans le concert des revendications qui ne cessent de se multiplier mais aussi contribuer dans une très large mesure au rétablissement des affaires".

Des officiers de l'association nous ont affirmé que l'Association s'est maintenant structurée de façon à travailler avec les mêmes outils. Maintenant qu'ils ont les mêmes produits à vendre avec les mêmes standards, l'association du béton du Québec part en campagne pour voir à la commercialisation de ses produits sur tous les marchés et dans tous les secteurs. Comme le disait M. Hébert, "les expressions commercialisation et d'autres apparentées à celle-là ne sont pas quant à nous de vains mots".

Les fabricants de béton qui sont membres de l'association ne représentent que la moitié des fabricants existant au Québec, par contre les membres représentent globalement 94% du chiffre d'affaires. En ce qui a rapport aux gisements de calcaire au Québec, les producteurs se sont montrés confiants dans les ressources inépuisables de la province dans ce secteur. A Montréal-Est, il y en a encore pour plus de cinquante ans, tandis qu'à ville St-Michel, M. Langevin de la compagnie Miron nous a précisé que sa compagnie en a pour quelque trente-cinq ans.

Pour conclure, M. Jean-Jacques Leblanc: secrétaire de l'Association a dit que: "Quelles qu'en soient les raisons profondes, il ne fait pas de doute que notre industrie a connu une expansion considérable depuis quelques années, à peu près partout dans la province. Les statistiques des producteurs sont à cet égard significatives. En effet, personne n'ignore que l'utilisation du béton, sous toutes ses formes, augmente sans cesse chaque jour. C'est dans ce sens que visent les principaux objectifs de l'ABQ. Elle s'efforce plus que jamais de promouvoir l'exploitation de notre industrie de nature à concilier les impératifs de mise en marché, de productivité et de qualité.

Il n'y a pas de mal à ce qu'une entreprise publique comme le CN réalise un profit

"Il n'y a aucun conflit entre le désir d'une entreprise publique comme le Canadien National de vouloir réaliser un profit raisonnable et son obligation primordiale de se consacrer au bien-être général du Canada." Voilà ce que déclarait M. R.A. Bandeen, directeur de la planification générale au CN, dans une causerie qu'il prononçait hier devant la Société des comptables en administration et en prix de revient du Nouveau-Brunswick, réunie à Moncton. M. Bandeen a précisé que la politique de base de la compagnie depuis quelques années est de voir dans "le CN une entreprise efficace qui fonctionne dans un domaine concurrentiel et suffisamment rentable pour maintenir sa place au regard de la concurrence et assurer son expansion à long terme".

Pas de contradiction

Certains, de dire M. Bandeen, voient une contradiction dans les buts et les obligations du CN en tant qu'entreprise publique. Mais, ajoute-t-il, ces deux facteurs ne s'excluent pas l'un et l'autre, "à cause du climat social et économique du Canada aujourd'hui et au regard du réseau national de transport que nous tendons à établir".

M. Bandeen explique que les Canadiens semblent désirer et s'orienter vers un système de transport équilibré qui puisse faire face à la concurrence commerciale. Ce mouvement, dit-il, a été encouragé en 1962 par le rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports -- la Commission Mac-Pherson -- et se voit stimulé par les politiques nationales de transport prévues dans la Loi nationale sur les transports, adoptée l'an dernier.

Réseau adopté

Et, d'ajouter M. Bandeen: "Il nous semble, au CN, que le réseau est celui qui répond le mieux à l'économie diversifiée du Canada aujourd'hui. Cette espèce de mariage d'une société de la Couronne et de l'entreprise privée a pris forme au Canada au cours des années et deviendra, je crois, un fait saillant de notre structure économique de l'avenir prévisible. Au sein d'une telle économie diversifiée, la concurrence est un important stimulant à l'efficacité des entreprises des secteurs public et privé et contribue du même coup au bon fonctionnement de tout le système de transport. Le stimulant qu'est la concurrence est cependant plus apparent lorsqu'on utilise une mesure commune pour en déterminer l'efficacité et l'expansion. Notre économie a comme mesure commune le chapitre des profits et des pertes; c'est là le meilleur, sinon le seul barème. Il est donc normal que le CN veuille être jugé suivant ce barème".

Planification nécessaire

M. Bandeen a déclaré que la planification générale est un outil essentiel à la direction en cette ère moderne. La planification est nécessaire à l'intégration et à la coordination de toute l'activité; c'est aussi un moyen de communications et une façon de faire connaître les buts de l'entreprise à tous ceux que touche son exploitation et qui peuvent influencer ses politiques.

"Il existe au Canada, déclare M. Bandeen, un besoin de planification aux échelons supérieurs, en vue d'une exploitation rationnelle de nos ressources productives de toutes sortes, y compris nos ressources en capital."

Versafood Services acquiert toutes les actions de Jiffy Foods

Versafood Services Limited en est venu à un accord de principe en vue de l'achat de toutes les actions disponibles de Jiffy Foods Limited et de sa filiale Robert-Stewart Foods Limited, selon M. Allan D. Baker, président de Versafood Services Ltd.

Le prix d'achat proposé comporte une somme d'un million sept cents mille dollars comptant et cinquante mille actions ordinaires classe A de Versafood. Le 1er janvier 1968 était la date prise en considération lors des négociations en vue de l'acquisition de ces compagnies et de leurs profits par Versafood. Les prix consentis au moment de la transaction reflètent la date d'entrée en vigueur de l'achat et la valeur des actions ordinaires classe A à approximativement $12.00 l'unité à ce moment.

Jiffy Foods est la plus grande organisation privée et indépendante de son genre en Amérique du Nord. Elle procure un service mobile d'approvisionnement aux industries, bureaux et chantiers de construction dans le Toronto Métropolitain et ses environs. Les ventes de la compagnie établie depuis 1953, se chiffrèrent à environ six millions de dollars en 1967. La filiale Robert-Stewart Foods Ltd., propriété de Jiffy Foods, fut établie en 1967 pour fournir les produits de la boulangerie à Jiffy. Elle a aussi développé un volume considérable auprès des plus importants détaillants.

M. Baker dit que sa compagnie n'entrevoyait pas de changements majeurs dans l'administration et l'opération des compagnies nouvellement acquises. M. Robert Esplen, 37 ans, continuerait à remplir les fonctions de président de Jiffy et Robert-Stewart.

Versafood Services fut fondée en 1961 à la suite de la fusion de huit compagnies canadiennes reliées à l'administration des différentes sphères du service de l'alimentation et des machines distributrices. La compagnie emploie aujourd'hui plus de 5,000 employés et compte quelque 2,500 actionnaires.

Les titres de Versafood qui sont cotés au Toronto Stock Exchange, de 11 7/8 qu'ils étaient à la fermeture du 2 janvier, étaient rendus à 15 1/4, à la fermeture, lundi, le 15 janvier.

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."
Président: Julien LEVASSEUR
Directeurs: Claude Coupal et Claude Moquin
Rédacteur en chef: Claude Moquin
Rédacteur: Fernand Bourret; **Assistants rédacteurs**: Denis Giroux et Chantal Lacroix.
Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, LL.L., Conseiller en droit international; René Callès, Courtier d'assurance agréé; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.
Directeur de la publicité: Claude Coupal.
Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524
à Montréal Claude Martin.
Directeur du tirage: Georges Larivière.
On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de $9.00; deux ans (104 numéros) pour $15.00; trois ans (156 unméros) pour $20.00; et cinq ans (260 numéros) pour $30.00.
(le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).
Typographie: Typofilm Inc. **Impression**: Delpro Corporation.

Contenir l'inflation, c'est prendre nos responsabilités

La semaine dernière, la Bourse de Montréal mettait en branle un groupe imposant de courtiers en valeurs mobilières qui vont aller prononcer des causeries par tout le Québec pour bien renseigner les Canadiens français sur le domaine du placement. Une telle initiative vaut la peine d'être mentionnée.

Une telle campagne aux Etats-Unis a fait quintupler le nombre des placeurs dans très peu d'années et aujourd'hui, on dénombre plus de vingt-quatre millions d'Américains qui contribuent d'une façon dynamique à l'essor économique de leur pays. On a laissé tomber les paroles pour passer aux gestes concrets et le résultat n'a pas tardé à se faire sentir.

Pour n'avoir pas subi ce choc d'information à ce moment-là, nous en subissons les conséquences aujourd'hui. Alors que les bourses canadiennes connaissent une activité assez bonne, les bourses américaines ne fournissent plus à régler leurs transactions dans un temps donné. C'est pour cela qu'on voit la Bourse de New York fermer ses portes dès deux heures de l'après-midi pour un temps illimité. L'activité est tellement forte qu'il prend plus de temps pour régler une commande que pour la demander.

Devant une telle activité, il ne faut pas se surprendre de voir les compagnies canadiennes de fonds mutuels et la majorité des courtiers faire de plus en plus affaires avec les bourses américaines parce que c'est là qu'est l'action.

Par contre, plusieurs conseillers en placements, tant canadiens qu'américains, réagissent brusquement devant la trop grande activité des bourses. Ils redoutent un 1929 et un 1956. La semaine dernière, nous assistions à une réunion de la Society of Montreal Financial Analysts. Un conseiller en placements américain du Vermont, M. James L. Fraser, a mis en garde les courtiers et les spécialistes en placement devant la trop grande spéculation actuelle. Comme il le précisait: "Nous avons connu une expansion sans inflation, il est probable que nous connaîtrons une inflation continue pendant un certain nombre d'années."

Cette activité tant dans la demande que dans l'offre des valeurs et des produits conduira nécessairement à la recrudescence du resserrement du crédit sur le marché des capitaux. Il faut s'attendre également que le coût de financement des produits de consommation augmentera au cours de 68. De son côté, le vice-président de Traders Group, M. G.D. Wallace, ne croit pas que l'action des gouvernements et des financiers permettre de ralentir la course vers de plus hauts taux d'intérêts. Les placeurs sont à la barre pour y rester, pour le moment.

D'après M. Wallace, les restrictions monétaires sur le crédit persisteront durant les deux prochaines années. Le ralentissement dans l'arrivée de nouveaux capitaux amène une hausse des prix dans laquelle on reconnaît l'augmentation des salaires et une baisse dans la marge des profits de l'entreprise. La demande finale se résume par un accroissement du besoin de financement ce qui amène tout naturellement une augmentation du coût de l'argent.

De cette façon, on peut contrôler cette inflation et elle sera bonne en autant qu'on pourra fournir la demande de capitaux. Une façon de remplir cette demande est d'éduquer le consommateur à prêter son argent sur le marché des capitaux plutôt que de le placer à la banque. Dans cette optique, une plus grande offre de capitaux verra un premier semestre intéressant pour les placeurs, mais ce genre d'action ne suffira pas à maintenir le pas pour le deuxième. A ce moment-là, les placeurs institutionnels et les gouvernements devront faciliter la demande de capitaux pour régulariser le marché.

Actuellement, on constate que le consommateur épargne beaucoup. On s'attend à ce qu'il dépense un peu plus ou qu'il paie plus rapidement ses dettes. S'il n'agit pas dans ce sens, le gouvernement devra agir par de nouvelles taxes ou de nouveaux impôts, ce qui est à prévoir. Pour ainsi dire, tout le monde est dans l'expectative d'un premier pas par son voisin. Et il faudra nécessairement que quelqu'un le fasse. Les responsabilités sont là.

Un encouragement à toute la population à placer une partie de ses épargnes ne peut qu'aider à contrôler l'inflation persistante que l'on connaît. Un financier montréalais déclarait récemment que même si la guerre du Viet Nam se terminait le mois prochain, nous n'en aurions des répercussions heureuses qu'à la fin de 1969. Ce même financier s'attend à ce que le dollar canadien soit dévalué dans moins de deux ans et LES AFFAIRES croit qu'il en sera ainsi avant 15 mois.

Quoi qu'il advienne, nous devons nous préparer dynamiquement à affronter les sursauts de l'économie américaine. A ce moment-là, il n'y aura plus de problèmes.

Claude MOQUIN

La dévaluation de la livre anglaise

par François GAUTHIER, économiste
professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

Le 18 novembre 1967, la livre anglaise était dévaluée de 14.3%. Par rapport au dollar américain, elle passait de $2.80 à $2.40. Cette mesure a été la conséquence de l'incapacité du Royaume-Uni à corriger le déséquilibre chronique de sa balance des comptes extérieurs. Il s'agissait de la deuxième dévaluation de la livre depuis la Deuxième Grande Guerre, la première s'étant produite en septembre 1949 alors qu'elle avait atteint 30.5%. Les conditions économiques et la situation financière sur le plan international étaient en 1949 bien différentes de ce qu'elles sont maintenant. En 1949 et durant l'après-guerre, les conditions générales (reconstruction, inconvertibilité de la plupart des monnaies, besoin d'importations dépassant les possibilités d'exportation en Europe, financement des exportations américaines par le Plan Marshall, récession américaine en 1949) étaient à plusieurs points de vue moins favorables qu'aujourd'hui. En effet, l'année 1967 a été caractérisée par un rythme assez satisfaisant de croissance (bien qu'inférieur à celui des 5 dernières années) aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Malgré la présence de l'inflation et de certains malaises dans le domaine des liquidités internationales (aggravés par la livre anglaise), il est certain que le degré d'incertitude qui prévaut au début de 1968 est bien inférieur à ce qu'il était il y a 20 ans. Au cours des dernières années, l'Angleterre n'a pas participé autant que les autres grandes nations industrielles à l'accroissement considérable dans le volume des échanges internationaux.

Manque d'opportunisme

La liquidation massive d'une partie de ses actifs internationaux à la suite des deux guerres ruineuses que l'Allemagne lui a fait subir en moins de 30 ans, le refus dès les premières négociations préliminaires, de s'associer à un marché commun, puis diverses tentatives de sabotage de ce qui devait devenir le Marché Commun (par le Traité de Rome en 1957), un attachement irrationnel et malheureux au système de la Préférence Impériale, qui aujourd'hui a une importance secondaire dans les échanges entre les pays de Commonwealth, l'incapacité à profiter du développement rapide (par l'exportation) de pays tels que le Japon et l'Allemagne témoignent du peu d'opportunisme des politiques extérieures britanniques au cours de l'après-guerre. Plus récemment, les échauffourées à Hong Kong, la guerre au Proche-Orient, la fermeture du canal de Suez, les nombreuses grèves en Angleterre (marins, débardeurs etc.) provoquaient un déclin marqué dans les réserves internationales de ce pays. Ces évènements récents devaient précipiter le moment de vérité: dévaluation.

Résultats aléatoires

La dévaluation de 1949 selon beaucoup d'économistes a été un échec en partie en raison de la hausse dans les prix des matières premières (Guerre de Corée) et la faible capacité d'expansion de la production des marchandises exportables. Il n'est pas facile de dire si la dévaluation de novembre 1967 aura de meilleurs résultats. Une telle mesure, bien entendu, modifie les prix relatifs entre les pays qui n'ont pas modifié la valeur de leur monnaie. En supposant que la baisse potentielle dans le volume des importations britanniques fera plus que compenser l'augmentation dans les prix des biens importés, alors la valeur des importations diminuera. De même, si l'accroissement dans le volume des exportations britanniques fait plus que compenser la baisse dans les prix des biens exportés, alors la valeur des exportations augmentera. Mais les effets des changements dans les prix relatifs ne seront pas les seuls à affecter la balance des comptes extérieurs et il est probable que les prix n'auront pas une influence prépondérante. L'évolution de la demande mondiale de produits manufacturés (voir tableau I), l'évolution des forces expansionnistes dans les principales régions acheteuses de produits britanniques (voir tableau II) la nature et l'efficacité des politiques économiques intérieures qui seront adoptées par l'Angleterre pour appuyer la dévaluation et, les mesures de redressement de la balance des paiements des Etats-Unis constituent quelques autres facteurs qui feront le succès ou l'insuccès de la dernière dévaluation de la livre. Si les politiques économiques britanniques peuvent réussir à augmenter la quantité et la qualité des biens exportables (et même à réduire les délais de livraison en diminuant la demande intérieure), elles ne peuvent stimuler l'expansion de l'économie mondiale ou encore changer rapidement la capacité d'exportation des firmes anglaises. La dévaluation est donc une première mesure.

Effort nécessaire

Elle doit témoigner d'une volonté de fournir un effort soutenu dans des domaines où les changements s'opéreront beaucoup plus lentement, beaucoup plus douloureusement (par exemple le contrôle des prix des salaires et des profits).

Toutes ces adaptations devront s'effectuer à un moment où l'économie mondiale arrive au sommet d'une longue expansion qui dure depuis 20 ans et qui est menacée par les tendances de récession qu'accentueront les mesures de redressement de la balance des comptes extérieurs des Etats-Unis (protectionisme, hausse dans les taux d'intérêt etc.) Il est difficile d'être optimiste au sujet de cette dernière dévaluation. On doit espérer toutefois qu'elle sera une réussite car autrement, la livre (et d'autres monnaies aussi) deviendrait de nouveau l'objet de la spéculation internationale.

Répartition en % des Exportations de l'Angleterre par Groupes de Produits

Groupes de produits	1948	1949	1950	1951	1965	1966	1967 1er trimestre	1967 2e trimestre
Alimentation, boissons et tabac	5.9%	5.4%	6.1%	6.2%	6.3%	6.5%	6.1%	6.3%
Matières premières	2.8	2.8	4.1	4.2	3.2	3.0	3.0	3.0
Biens Manufacturés	85.2	85.3	84.0	85.0	84.6	84.8	85.3	85.6
Divers	6.1	6.5	5.8	4.6	5.9	5.7	5.6	5.1
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Répartition en % des Exportations de l'Angleterre par Régions

Régions	1948	1949	1950	1951	1965	1966	1967 1er trimestre	1967 2è trimestre
Zone	49.8%	52.1%	47.8%	50.8%	27.0%	25.0%	25.6%	24.9%
Etats-Unis	4.0	3.2	5.2	5.3	8.2	9.8	9.0	9.1
Canada	4.6	4.5	5.8	5.3	3.3	3.4	2.9	3.7
Marché Commun	9.0	8.4	9.8	9.1	14.9	15.1	14.9	14.9
Zone de Libre Echange Européenne	7.5	7.9	9.1	8.5	11.0	11.6	12.4	12.0
Amérique Latine	7.6	7.4	7.0	6.2	2.6	2.5	2.6	2.5
Autres Pays	17.5	16.5	15.3	14.8	33.0	32.6	32.6	32.9
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Même si l'éducation est la toute première priorité

CARDINAL : il est possible d'économiser des millions de dollars

S'il faut maintenir l'éducation comme la toute première priorité au Québec, il est temps d'instaurer dans ce domaine un régime d'austérité, a déclaré mardi le ministre de l'Education, M. Jean-Paul Cardinal, devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal.

Le ministre, dont c'était la première conférence publique en dehors des milieux de l'éducation, a déclaré que l'austérité est nécessaire au maintien de cette priorité et que nous ne pourrons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés que si chaque dollar investi dans l'éducation produit un rendement maximum et que si pour chaque dollar investi il y a utilité pour un dollar.

Equilibre des priorités

Après avoir fait remarquer que les moyens financiers dont nous disposons sont limités et que les besoins essentiels et prioritaires à satisfaire sont nombreux et variés, M. Cardinal a dit qu'il fallait établir un équilibre entre les priorités et éviter de considérer l'une d'elles en exclusivité.

Toutes nos ressources ne peuvent pas être consacrées à l'éducation sans tenir compte d'autres exigences, comme par exemple, la santé et le développement économique, à moins que nous acceptions d'être un peuple de savants anémiques ou de chômeurs instruits.

Des économies à réaliser

Le ministre a souligné qu'il est possible de réaliser des économies de millions de dollars rien qu'en mettant fin au gaspillage des locaux, du matériel scolaire et du personnel.

Au chapitre des immobilisations, a dit M. Cardinal, l'on m'a signalé des cas d'abandons prématurés d'écoles encore fort convenables ou d'agrandissements non justifiés par les besoins non immédiats.

Il n'est que raisonnable d'utiliser les locaux existants des institutions publiques comme privées et à tous les niveaux de l'enseignement, avant de songer à de nouvelles constructions même si certains de ces locaux ne répondent pas toujours parfaitement aux prétendues exigences d'une pédagogie soi disant moderne, d'ailleurs en constante évolution.

Construire pour l'immédiat

M. Cardinal a rejeté la théorie de ceux qui prétendent que l'on devrait construire en prévision des besoins hypothétiques de l'an 2000.

Les écoles doivent être conçues pour répondre aux besoins actuels et pour l'avenir immédiat car si nous n'y prenons garde, les fluctuations démographiques et les déplacements de population pourraient bien nous léguer quelques polyvalentes à moitié remplies.

Quand aux constructions, dit-il, je veux bien qu'elles soient belles solides, fonctionnelles et aussi vastes que nécessaires, mais je les voudrais dépourvues d'un luxe qui n'a rien à voir avec la beauté architecturale ou la qualité de l'enseignement.

Par une politique de saine économie sans mesquinerie, a-t-il ajouté, nous pourrions réduire les espaces inutiles ou inutilisables et c'est par dizaines de millions que nous pourrions réduire les budgets des investissements des prochaines années.

Le ministre de l'Education a ajouté qu'il en était de même au chapitre du transport des élèves et que ce dernier devrait être limité au strict nécessaire.

Enfin, il a ajouté avoir été surpris d'apprendre qu'une énorme quantité d'instruments de laboratoires ou d'ateliers et d'appareils audio-visuels sont inutilisés et que des quantités de manuels scolaires sont détruits prématurément.

Chaque détail d'un dollar par élève se traduit par un gaspillage de $1 1/2 million, soit le budget annuel d'un CEGEP.

Les traitements

M. Cardinal n'a pas énoncé à proprement parler la politique salariale de son ministère, mais il a dit que nous devons payer les meilleurs salaires possible pour avoir les meilleurs professeurs et que ceux-ci devraient fournir un rendement maximum.

Il a ajouté que c'est du côté productivité et rendement qu'il est possible de payer les meilleurs salaires qui soient. En éducation comme dans les autres domaines, un bon travailleur est rarement payé trop cher tandis qu'un travailleur médiocre l'est toujours.

Chacun à sa place

C'et effort maximum suppose que chacun est à sa place et qu'il accomplit une tâche proportionnée à sa compétence et à son experience.

C'est tout simplement du gaspillage de confier à des directeurs adjoints des tâches que de bonnes secrétaires pourraient accomplir.

Or, il semble qu'en certaines institutions, les postes de directeurs soient en train de devenir aussi nombreux ou presque que ceux des enseignants. Il ne faut pas s'étonner qu'avec cette prolifération des postes et la surenchère des budgets, on en arrive à l'escalade des budgets.

M. Cardinal a ajouté qu'il n'y a pas de quantités négligeables lorsqu'elles sont multipliées par 1,500,000 élèves et qu'il n'y a pas de pourcentage insignifiant lorsque la base du calcul est environ un milliard de dollars.

La restructuration de l'Ile de Montréal

M. Beaudry a dit que le Conseil de restructuration scolaire de l'Ile de Montréal créé en vue de promouvoir la régionalisation et la démocratisation de l'administration scolaire dans l'Ile de Montréal est à l'œuvre et qu'il doit remettre son rapport final avant le 30 septembre 1968 et qu'il doit faire rapport de tous ses travaux à tous les trois mois.

La deuxième université

Quant à la deuxième université de langue française dont tout le monde reconnait la nécessité et l'urgence de la mise en place à Montréal, M. Cardinal a dit que la prudence impose de prendre toutes les précautions nécessaires pour que cette nouvelle université puisse s'intégrer au plan d'ensemble du développement de l'enseignement universitaire et à celui du développement économique de la province.

Ce n'est pas n'importe quel type d'université, n'importe quelle faculté qui peuvent répondre à cette double exigence. Dès lors, un comité du ministère de l'Education est à étudier cet aspect du problème à la lumière de la situation qui existe dans les universités à Montréal, des besoins immédiats, des données démographiques actuelles, en même temps que de l'évolution probable de toutes ces années dans un avenir prévisible.

M. Cardinal a dit que le rapport sur ce sujet doit lui être remis bientôt et que dès qu'il en aura pris connaissance, il sera en mesure de faire des recommandations au Conseil des ministres, ce qui se réalisera bientôt.

Cinq façons d'être perdant sur l'entretien des conditionneurs d'air.

1. Se fier au plus bas soumissionnaire. 2. Faire un mélange d'appareils bon marché. 3. Attendre qu'une panne se produise. 4. Appeler le premier homme d'entretien venu. 5. Faire un emprunt pour couvrir les réparations.

Et pourtant, un programme d'entretien préventif bien conçu est tellement plus économique! Nous en offrons plusieurs qui ne sauraient être égalés par quiconque.

Valeur inégalée: voilà la raison pour laquelle plus de gens se fient à Carrier plutôt qu'à toute autre marque.

•Carrier Air Conditioning (Canada) Ltd.
1310 Greene Avenue, Montreal 6, Quebec

Carrier®

Selon M. Mitchell Sharp, ministre des Finances

Les avantages de la Confédération ne s'expriment pas qu'en dollars et cents

Le ministre fédéral des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait une confession de foi, à Toronto, en l'avenir du Canada, en l'union des Canadiens de toutes les langues et en nos institutions qui sont assez stables pour faire face aux changements qui sont nécessaires.

M. Sharp qui s'adressait aux membres du Canadian Club, de Toronto, est d'avis que trop souvent, on a tendance à n'exprimer qu'en termes économiques, en dollars et en cents les avantages de la Fédération et les frais entraînés par la séparation.

Pas d'unité économique

Le Canada, dit-il, n'a pas été créé pour constituer une unité économique. Il a existé et il continue d'être parce que les Canadiens, quelles que soient leurs langues et leurs origines, partagent les mêmes idéaux, different suffisamment des autres peuples pour justifier d'exister comme nation.

Il va de soi, a dit M. Sharp, que toutes les parties du Canada tirent des avantages économiques de l'association, mais que toutes en souffriraient si une des principales provinces allait s'en séparer.

Mais si en tant que peuple, nous ne cherchons qu'à hausser nos revenus nous ferions bien de tenter de nous joindre aux Etats-Unis.

Association viable

Il a dit que la tâche pressante pour les Canadiens consiste à donner au principe d'une association viable entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise une forme plus tangible, non seulement en ce qui concerne notre constitution, mais aussi dans les secteurs de la politique, du commerce, de la vie collective et des affaires culturelles.

La Commission B-B

Le meilleur moyen de progresser, a-t-il dit aux Anglophones de la Ville Reine est d'accepter et de mettre rapidement à exécution les principales recommandations du premier rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La question des langues n'est pas évidemment le seul problème à résoudre. Toutefois, si les Canadiens anglophones consentent à mettre ces recommandations en oeuvre de façon rapide et efficace afin d'assurer à la langue française un pied d'égalité complète, ce serait sûrement un progrès énorme. On verrait là un signe de bonne volonté en cette époque où les Canadiens français nous demandent si nous sommes prêts à ériger une nouvelle confédération où ils seront des partenaires à part entière et à droits égaux.

Pas d'isolement

Au sujet des problèmes économiques, M. Sharp a dit que le Canada ne pouvait pas s'isoler. Lors des négociations tarifaires du Round Kennedy nous avons pris en considération la portée la plus étendue de nos intérêts nationaux au lieu de nous en tenir à un nationalisme étroit. Nous avons opté en faveur d'une protection tarifaire moindre, cherchant une interdépendance plus marquée avec le reste du monde, afin de renforcer notre économie.

Il en est ainsi de nos relations avec les Etats-Unis. Mais nous partageons certains intérêts avec les Etats-Unis et si nous travaillons de concert avec eux, nous pouvons faire beaucoup pour notre population et celles des autres pays du monde.

L'assistance technique fournie par les industries privées

Le Secrétariat de l'OCDE, sur la demande du Comité d'Aide au Développement, a effectué une enquête sur les activités d'assistance technique de 48 grandes entreprises industrielles situées dans 10 pays Membres de l'Organisation. Les résultats de cette enquête viennent d'être publiés dans un document de l'OCDE sous le titre "Enquête Pilote sur les Activités d'Assistance Technique menées par l'Entreprise Privée".

Les investisseurs privés n'apportent pas seulement des capitaux aux pays en voie de développement, mais aussi, ce qui est également important, leur savoir-faire, qu'il s'agisse de techniques ou d'organisation. Peu de renseignements, cependant, étaient disponibles avant cette enquête sur l'assistance technique fournie par le secteur privé à l'appui de ses opérations commerciales et industrielles outre-mer. Une meilleure appréciation de la nature et de l'ampleur de la participation de l'entreprise privée aux activités d'assistance technique est maintenant possible et devrait faciliter une plus grande coopération, tant entre les gouvernements des pays qui fournissent une aide et les entreprises privées qu'entre les entreprises privées et les pays dans lesquels elles exercent leurs activités.

Par ailleurs, L'OCDE a préparé, en liaison avec le Conseil International des Agences Bénévoles (CIAB), un annuaire des organismes sans but lucratif (missions, fondations, etc.) fournissant une assistance technique. Une autre étude de l'OCDE sur les activités gouvernementales d'assistance technique sera publiée prochainement sous le titre "Besoins et Offre d'Assistance technique".

Nouvelle raison sociale chez Domtar

Depuis le 1er janvier 1968, la Division Howard Smith, productrice des papiers fins de la Compagnie Domtar Pulp & Paper Limited, a adopté la nouvelle raison sociale "Domtar Fine Papers Ltd".

M. J.H. Robertson, vice-président et directeur général de Domtar Fine Papers Ltd., a déclaré que le nom "Howard Smith" continuera toutefois d'être employé pour désigner auprès de la clientèle la qualité de certains des papiers fins produits par la Compagnie.

A l'instar d'autres grandes entreprises canadiennes, la Compagnie Domtar a entrepris récemment de rajeunir l'aspect visuel de son groupe de Sociétés. Cette opération "nouveau visage" effectuée d'un bout à l'autre du pays et à tous les niveaux de l'entreprise, a également entraîné des changements de raisons sociales pour certaines d'entre elles.

Devenue "Domtar Fine Papers", notre Compagnie s'identifie ainsi davantage au groupe Domtar et, tout en renforçant sa position au sein de l'industrie des papiers fins, décrit plus précisément son genre d'activité commerciale auprès de la clientèle" a expliqué M. Robertson.

Les usines Howard Smith, dont la fondation remonte à plus d'un demi-siècle, furent acquises par Domtar en 1961. Etablies à Cornwall, Toronto, St. Catharines et Georgetown en Ontario, ainsi qu'à Beauharnois, Qué., ces usines produisent plus de 500 variétés de papiers fins destinés aux industries des arts graphiques et de transformation.

Réunion conjointe canado-américaine des compagnies de navigation fluviale

Les compagnies de navigation fluviale, tant canadiennes qu'américaines, auront l'occasion de discuter de leurs problèmes avec les représentants gouvernementaux lors de leur réunion conjointe annuelle à Sea Islands, Georgie, du 22 au 24 janvier. A cette occasion deux groupes, un, la Dominion Marine Association, représentera les compagnies maritimes canadiennes et l'autre, le Lake Carriers Association, représentera les compagnies américaines.

Le programme de la réunion a déjà été annoncé et on remarque que le docteur Pierre Camu, président de la Voie maritime du St-Laurent et M. Joseph H. McCann, administrateur du St. Laurent Seaway Development Corporation, seront les conférenciers invités. En plus, M. Gordon W. Stead, ministre adjoint au ministère du Transport, parlera des améliorations déjà en vigueur et futures aux voies fluviales sur lesquelles les vaisseaux de la DMA et LCA naviguent. Plus de 100 représentants venant des deux associations maritimes et autres participeront à cette réunion et au banquet annuel. Les sujets de discussion seront les suivants: possibilités industrielles, l'industrie des minerais, la pollution de l'eau et de l'air, les frais de transport et le développement général de la Voie maritime du St-Laurent. Ces réunions permettent d'évaluer les taux d'opération des navires et, en plus, d'augmenter la sécurité maritime. Ce contact personnel est non évaluable d'après l'opinion des représentants des compagnies maritimes.

Utilisation de plus en plus grande du gaz naturel pour le chauffage sans pollution de l'air

Depuis 1959, l'industrie du gaz naturel a augmenté ses ventes de plus de 10 pour cent chaque année. On s'attend à ce que cette expansion continue et qu'elle atteigne approximativement 12 pour cent au cours de 1968.

Ces prévisions ont été faites par M. Edmund C. Bovey, président de Northern & Central Gas Limited qui a ajouté que plus de gaz naturel sera disponible pour l'Est du Canada pour la saison de chauffage 1968-69 par suite du projet de construction du pipeline des Grands Lacs qui permettra de pénétrer davantage sur le marché. Il a ajouté que les prévisions des ventes pour les quatre prochaines années vont exiger la construction d'autres pipelines de transmission si l'entreprise veut être capable de satisfaire la demande.

Les services d'utilité publique du Canada ont vendu du gaz naturel à plus de 58,000 nouveaux clients au cours de l'année pour atteindre un total de 1,685,000 consommateurs alors que le gaz naturel a fourni 20.5% de la demande totale d'énergie.

Au cours de l'année courante et dans les prochaines années, l'industrie du gaz naturel va apporter de plus en plus son attention à l'expansion des systèmes de gaz naturel qui sont capables de chauffer, rafraîcher et électrifier les habitations et les entreprises commerciales.

On va également utiliser l'entreposage du gaz sous une forme liquide et une installation importante est en construction dans le nord de l'Ontario.

Le gaz liquifié servira également de carburant pour les avions supersoniques, pour les camions et les autobus et pour les régions isolées et éloignées.

L'utilisation accrue du gaz naturel se fera également en vue de remplacer l'huile à chauffage afin de réduire la pollution de l'air qui devient une menace dans les grandes villes de l'Amérique du Nord. A cause de sa propreté et de l'absence de soufre, le gaz naturel est appelé à remplacer avantageusement l'huile à chauffage.

Précisions sur les containers

La semaine dernière, en page 9, nous parlions de transport par "container". Des renseignements additionnels viennent de nous parvenir d'un représentant d'une société française de transit, soit la société A.G. Valcke, de Paris. Cette compagnie fait affaire au Canada à l'aide d'un agent qui est la compagnie Denning Freight Forwarders.

M. Hugon, de A.G. Valcke, nous a précisé que sa compagnie travaille dans les CONTAINERS depuis déjà cinq ans. Les dernières livraisons reçues à Montréal sur le Cypress et le Cabot contenaient de la verrerie française, du matériel de camping, des produits chimiques et pharmaceutiques pour des clients canadiens.

Pour plus de précision, des 93 containers sur le Cypress, 71 appartenaient à la firme Denning Freight Forwarders et sur les 102 du Cabot, plus de 60 leur appartenaient. Il faut ajouter qu'il existe une standardisation dans la forme des containers maintenant. Il s'agit de ce qu'on appelle des 30 mètres cubes ou des vingt plein. Un container a vingt pieds de longueur par huit pieds de largeur et huit pieds de profondeur.

Pour certains chargements, les Américains emploient des supercontainers qui ont 40 pieds de longueur par huit pieds de largeur et huit pieds de profondeur. Ces gros containers ne sont pas tellement utilisés parce qu'ils sont difficilement manoeuvrables.

LES AFFAIRES maintient ses liens avec les compagnies de transport maritime et avec les compagnies qui les desservent pour obtenir des renseignements plus adéquats et plus précis sur cette activité économique qui assure un lien très important avec les autres continents.

Ingénieur de TCF au comité de la spécialité plastique

M. Rochette, qui siègera à ce Comité à titre de représentant de l'Association canadienne de l'Emballage, occupe depuis 1954 les fonctions d'ingénieur en techniques d'emballage à TCF of Canada Limited, fabricants de pellicules transparentes. En même temps que les autres membres du Comité, il veillera à l'élaboration et à l'organisation du contenu académique des cours projetés.

Ancien élève des Instituts de Technologie de Québec et Montréal, M. Rochette fut également professeur dans cette dernière institution de 1946 à 1949.

M. Robert D. Rochette, spécialiste bien connu au Canada dans l'application industrielle des techniques d'emballage, vient d'être nommé membre et secrétaire du Comité consultatif de la Spécialité plastique.

Fondé en août dernier sous l'égide du Ministère provincial de l'Education, ce comité étudiera les structures nécessaires à l'établissement d'un cours théorique et pratique sur les plastiques, cours qui sera donné à travers la province de Québec pour répondre à la demande de spécialistes dont a besoin l'industrie en ce domaine.

L'aménagement

Stimuler l'activité économique et élever le niveau de vie de toute la population.

Il s'agit de faire un plan, avec la population, pour développer toutes les ressources d'une façon intelligente pour que tous puissent jouir d'une prospérité durable.

Il faut donc envisager **une solution d'ensemble,** qui soit valable non seulement pour donner à la population son pain d'aujourd'hui mais aussi pour donner à l'économie son air d'aller vers une prospérité plus durable. Il nous faut développer les ressources selon un plan. Cette solution c'est l'aménagement.

L'AMC: "achetons, fabriquons et vendons des produits canadiens"

Maintenant que nous abordons une année où tout indique une croissance moins rapide de l'économie de même qu'une augmentation moindre des emplois, n'y aurait-il pas lieu de relancer avec une plus grande vigueur que par le passé le slogan "achetons, fabriquons et vendons des produits canadiens", a déclaré mardi le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. R.A. Engholm, devant les membres de l'Association des acheteurs du district de Montréal.

Motifs passés

M. Engholm a rappelé qu'il y a une dizaines d'années, l'AMC avait relancé avec succès ce slogan alors que la motivation se trouvait dans le fait que le Canada connaissait un début de récession et une forte augmentation du chômage.

Le président de l'AMC explique que le fait de préconiser l'achat de produits canadiens n'a rien d'incompatible avec l'ambition d'accroître nos exportations. Nous avions alors comme nous avons d'ailleurs aujourd'hui, une énorme balance commerciale défavorable avec les Etats-Unis.

Par ailleurs, si une forte proportion de nos importations sont nécessaires et essentielles, il y a des importations qui ne sont pas essentielles.

Motifs actuels

Aujourd'hui, les mêmes motifs existent. Il faudrait, a dit le conférencier, que le surplus de nos exportations soit beaucoup plus considérable que notre record même pour compenser la somme de plus en plus colossale que nous versons sous forme de dividendes aux investisseurs ou de dépenses dites "invisibles" au chapitre du tourisme.

Le temps semble donc propice à la relance du slogan "achetons, fabriquons et vendons des produits canadiens" a dit le conférencier et il a demandé aux acheteurs de reviser périodiquement leurs pratiques d'achat et de bien voir à ne pas négliger les sources canadiennes d'approvisionnement.

Chaque année, dit-il, la liste des produits que nous fabriquons est plus longue et plus variée; ce qui était introuvable chez les fournisseurs canadiens il y a un an ou deux, peut fort bien être disponible aujourd'hui à des prix concurrentiels.

La concurrence

M. Engholm a dit qu'en achetant davantage chez nous, nous travaillons; à augmenter notre pouvoir concurrentiel parce qu'en réalisant une demande plus forte sur notre marché, nos industriels deviennent mieux armés pour produire à des coûts moindres.

La dévaluation

Il a souligné que la dévaluation de la livre sterling aura des effets sur nos propres marchés et sur nos marchés d'exportations.

Nos exportations vers le Royaume-Uni se chiffrent à environ un milliard de dollars, soit presque 11 pour cent de ce que nous exportons. Outre nos exportations traditionnelles, blé, saumon, fromage, pommes, tabac et matériel industriel brut destiné aux diverses étapes de la fabrication: nickel, cuivre, papier journal, aluminium, bois de construction, nos ventes à la Grande-Bretagne comportent une plus grande proportion de produits fabriqués.

Une dévaluation de 14 pour cent de la livre signifie que les produits que fabrique la Grande-Bretagne se vendront sensiblement moins cher que les produits qu'elle importe. Si l'on compte nos exportations vers les autres pays de la zone sterling, ceci laisse donc entrevoir que près de deux milliards de dollars d'exportations canadiennes peuvent être touchées.

La dévaluation de la livre met donc en lumière le fait que nous devrons soutenir une concurrence plus serrés de la part de la Grande-Bretagne.

Consommer nos produits

Pour assurer des marchés à nos propres produits, nous devons viser à la consommation maximum de nos propres produits par les Canadiens.

Si nous échouons à cet égard, soit parce que nos industriels n'ont pas la compétence voulue, soit parce que notre main-d'oeuvre exige des salaires extravagants, soit parce que nos gouvernements nous imposent un fardeau fiscal trop lourd, nous ne serons pas en mesure de soutenir la concurrence chez nous ni à l'étranger.

PARIZEAU, WABANT & ASSOCIES INC.

MICHEL PARIZEAU
L.S.C., LL.L.

ANDRE WABANT
H.E.C.n.

Nous apprenons la création à Montréal de la compagnie Parizeau, Wabant & Associés Inc., spécialisée dans la souscription des risques-vie médicalement aggravés, en exclusivité avec la Concordia: l'une des plus puissantes compagnies d'assurances-vie du marché commun européen, et en association avec la compagnie de réassurance de Cologne: la plus ancienne entreprise de réassurance au monde.

Seagrams'agrandit au Québec

La Maison Seagram Limitée agrandit ses installations dans le Québec où elle a entrepris la construction de trois nouveaux chais.

Deux de ces entrepôts de maturation des whiskys sont actuellement en construction au complexe de Seagram de LaSalle, dans la banlieue de Montréal, et le troisième viendra s'ajouter aux installations que Seagram possède à Beaupré, près de Québec.

M. Charles Bronfman, président de La Maison Seagram, a précisé que ces trois entrepôts de vieillissement représentent un investissement de $600,000.

Les travaux de construction sont déjà bien avancés; deux des entrepôts devraient être terminés à la fin de l'année, et le troisième au début de février. Chaque chai pourra recevoir 25,000 fûts, ce qui permettra à la compagnie d'augmenter la capacité de ses entrepôts de vieillissement d'environ 10 pour cent à LaSalle et de 20 à 25 pour cent à Beaupré.

M. Bronfman a déclaré que cette extension est une nouvelle preuve de l'attachement de La Maison Seagram à la Province de Québec.

Depuis sa construction à la fin des années 20, l'usine de LaSalle a été plusieurs fois agrandie et il y a environ trois ans la compagnie y a entrepris de très importants travaux de modernisation qui ont coûté $4 millions. L'usine de Beaupré a également été modernisée et, au cours des deux ou trois dernières années, les travaux d'agrandissement s'y sont succédés presque sans interruption avec l'installation de nouvelles cuves de fermentation et l'accroissement de la capacité des entrepôts de maturation.

A la différence des anciens entrepôts de maturation qui ont plusieurs étages, les nouveaux chais, qui couvrent chacun une superficie de 28,000 pieds carrés, sont des bâtiments d'un étage.

Contrairement aussi aux anciens bâtiments qui sont en brique rouge, les nouveaux entrepôts sont faits de panneaux préfabriqués de pierre blanche naturelle ininflammable.

Les nouveaux chais seront munis de l'équipement standard pour l'entreposage des fûts. Pour les whiskys, la période de maturation est en moyenne de six ans et le vieillissement s'opère dans des conditions climatiques rigoureusement contrôlées.

Le CN commande 42 locomotives diesel de 3,000 CV chez Montreal Locomotive

Les Chemins de fer nationaux viennent de donner une importante commande de 42 locomotives diesel de 3,000 HP chacune et qui seront spécialement équipées pour fournir une adhésion sur les rails accrue de 15%.

Déjà les Chemins de fer nationaux possèdent deux locomotives de ce genre sur les lignes ferroviaires de l'Est du Canada et selon les dirigeants du CN, trois de ces locomotives seraient capables de tirer des convois requérant présentement quatre ou cinq locomotives.

Montréal Locomotive Works a conçu ces nouvelles locomotives en collaboration avec Dofasco afin d'apporter une solution aux problèmes des chemins de fer, notamment de pouvoir utiliser au maximum la puissance motrice des nouvelles locomotives pour tirer des convois plus lourds. Chacune des locomotives possèdera six moteurs qui actionneront six paires de roues individuellement.

Lors des départs et du transport à faible allure, la puissance de traction de ces locomotives sera de 15% supérieure à celle des locomotives conventionnelles.

Des unités de ce genre sont en service entre Montréal et les régions des pâtes et papiers et des mines du nord du Québec. Les nouvelles locomotives seront mises en service entre Québec et les Maritimes et la région industrielle du Cap Breton.

Les membres du nouveau comité de relations publiques du Québec de la Fédération des Assureurs au Canada, qui représente quelque 200 compagnies d'assurance-automobile, incendies et accidents au Canada, et les membres du comité exécutif de l'Association des Courtiers d'Assurance de la Province de Québec ont tenu pour la première fois une réunion conjointe cette semaine. Sur cette photo, prise juste avant la réunion, on voit de g. à dr.: M. W. N. Wright, de Toronto, directeur général adjoint pour le Canada du Royal Insurance Group et président du comité national de relations publiques de la Fédération; M. Wilfrid Major, de Montréal, président de la Compagnie d'Assurances Les Provinces-Unies et président du comité de relations publiques du Québec de la Fédération; et M. André Lévesque, de McCann, Lévesque, Marquis Inc., de Québec, et président de l'Association des Courtiers d'Assurance de la Province de Québec. Les deux groupes ont décidé de se rencontrer de nouveau prochainement afin de maintenir des liens plus étroits et d'étudier ensemble les questions d'intérêt commun dans le but de mieux servir le public.

JPC Gauthier au Min. du Commerce

La nomination de J.-P.-C. Gauthier comme Directeur général -- Produits et industries a été annoncée par le ministère du Commerce. M. Gauthier occupait auparavant le poste de Secrétaire exécutif et Directeur des études du Conseil consultatif à l'exportation au même Ministère.

En 1951, M. Gauthier est passé au ministère de la Production de défense comme Directeur des priorités et des matières premières pour revenir au ministère du Commerce en 1954 à titre de Directeur adjoint (Expansion du commerce extérieur). En 1955, il quittait la fonction publique pour devenir Directeur général de la Canadian Fabrics Foundation Inc. à Montréal. L'année suivante, il était nommé Vice-président exécutif de la firme Lido Biscuit Co. Ltée.

M. Gauthier a pris une part active dans les mouvements sociaux et philantropiques à Montréal ainsi que dans les cercles d'affaires et les associations industrielles.

Votre entreprise a-t-elle accès à tous les marchés qui lui sont disponibles?

Afin d'accroître l'envergure de votre entreprise, vous avez peut-être besoin d'assistance financière — c'est le cas de plusieurs. Voici comment la BEI peut vous être utile: un prêt de la BEI peut faciliter l'expansion ou la modernisation de votre entreprise. Nous serions heureux d'en discuter avec vous.
Demandez une copie de notre brochure d'information.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

MONTRÉAL, P.Q.—110 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE —TÉL.: 382-2891
—901, CARRÉ VICTORIA —TÉL.: 866-2701
OTTAWA, ONT.—350, AVENUE KING EDWARD —TÉL.: 232-5789
QUÉBEC, P.Q.—925, CHEMIN ST-LOUIS —TÉL.: 681-6341
RIMOUSKI, P.Q.—133, RUE ST-GERMAIN —TÉL.: 724-4461
SHERBROOKE, P.Q.—31 OUEST, RUE KING —TÉL.: 562-2261
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.—550, RUE BONAVENTURE—TÉL.: 375-1621

D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

M.Henri Dion expose la nature et le rôle de la Société d'Habitation du Québec

Dans une conférence qu'il a prononcée mardi dernier devant les membres des Constructeurs d'Habitations du District de Montréal, au restaurant Dagwood's, le président de la Société d'Habitation du Québec a exposé la nature et le rôle que jouera la Société d'Habitation du Québec dans les projets de rénovation urbaine, la construction de logements à loyer modique et l'habitation familiale.

Il s'agissait du premier soupercauserie organisé par l'Association pour l'année 1968. A la suite du président de la Société d'Habitation du Québec, M. Henri Dion, le second conférencier a été M. Emile St-Pierre, gérant du Salon de la Maison Moderne qui aura lieu à Montréal en avril sous la commandite de l'Association des Constructeurs d'Habitations de Montréal.

Agent du gouvernement

M. Dion a tenu à rappeler que la Société d'Habitation du Québec est un agent du gouvernement provincial et elle a le statut d'une corporation.

Cette Société agit en son nom propre; les transactions sont faites en son nom; elle peut exécuter des contrats, faire toute chose nécessaire à son activité et même prendre des actions devant nos tribunaux, tout comme n'importe laquelle compagnie. Elle est évidemment sujette à obtenir l'autorisation du cabinet pour un grand nombre de sujets reliés à son activité.

Sur le plan général, le mandat de la Société consiste dans la coordination de toutes les activités du gouvernement provincial dans les secteurs de la rénovation urbaine et de l'habitation. A ce sujet, disons que plusieurs ministères assument déjà des responsabilités dans le domaine de l'habitation; le ministère de la famille et du bien-être social s'occupe du logement pour les personnes âgées; le ministère de l'éducation s'occupe de logement pour les étudiants, le ministère des richesses naturelles est concerné avec les problèmes de logement pour esquimaux et indiens. Cette coordination sur le plan général s'étend également aux responsabilités confiées aux municipalités ou à tout autre organisme public dans ces domaines.

Le mandat

Sur le plan des responsabilités particulières conférées par la loi, la Société d'habitation du Québec a un triple mandat, soit:

a) Coordonner, surveiller la préparation et la mise en application de programme, de rénovation urbaine entreprises par les municipalités et y contribuer financièrement;
b) Coordonner, surveiller la préparation et la mise en application de programmes de logement à loyer modique entreprises par les municipalités, les offices municipaux d'habitation, les organismes sans but lucratif et contribuer financièrement à ces programmes;
c) Administrer la loi de l'habitation familiale, autrefois sous la juridiction de l'office du crédit agricole.

Rénovation urbaine

La rénovation urbaine, en vertu de la loi, est une activité municipale ou, à tout le moins, qui doit se faire sous l'autorité immédiate de la municipalité. Cette activité consiste à planifier un territoire déjà construit selon de nouvelles données, à acquérir et démolir les bâtiments vétustes, à construire de nouveaux services publics, à céder les terrains acquis en conformité d'une politique d'utilisation du sol établie par le plan de développement. La loi n'exclut pas la participation directe de l'entreprise privée dans cette opération; toutefois, elle exige que le tout soit sous le contrôle direct de la municipalité.

La loi détermine un cadre précis dans lequel doit se dérouler l'opération "rénovation urbaine". Il y a tout d'abord la phase première, celle de la préparation du programme de rénovation, qui consiste dans l'élaboration du plan de développement, l'identification des propriétés à acquérir et à démolir, la détermination des besoins en matière de services publics, la détermination des coûts, l'établissement d'un programme de relogement pour œux qui ne peuvent se loger. La deuxième phase, une fois le programme de rénovation élaboré et approuvé, consiste dans sa mise en application. Dans cette deuxième phase, la municipalité procède aux acquisitions, démolitions, installation des services publics, au relogement des personnes délogées, à l'administration et à la vente des terrains acquis.

Rôle des municipalités

Pour l'accomplissement de ces différentes opérations, la loi comporte des dispositions spéciales autorisant les municipalités à préparer des programmes de rénovation ou à accorder des contrats pour ces fins, à exproprier, à déblayer les immeubles acquis, à administrer et à vendre tout immeuble acquis.

Le cadre dans lequel doit se dérouler l'opération "rénovation" prévoit également des modes obligatoires pour informer le public et les citoyens. C'est ainsi que lorsqu'une municipalité entreprend la préparation d'un programme de rénovation ou lorsqu'elle le soumet à la Société, pour approbation, elle doit en informer le public, soit par des avis privés ou publics dans les journaux ou la gazette officielle. De plus, toute personne peut s'objecter à l'approbation d'un programme de rénovation en faisant valoir ses objections par écrit à la Société, qui est tenue, à ce moment, de tenir des audiences publiques.

Aide de la Société

Sur le plan de l'assistance financière, les règlements prévoient que la Société d'habitation du Québec peut accorder des contributions aux municipalités dans les proportions suivantes:

a) 75% du coût de la préparation des programmes de rénovation;
b) 75% du coût de la mise en application, moins les recouvrements par suite de la vente des terrains, et portant sur les sujets suivants:
   1 Acquisition et déblaiement des immeubles;
   11 Installations des services publics;
   111 Emploi de toute personne affectée à l'exécution des travaux.

Les municipalités devront évidemment absorber 25% du coût de la préparation des programmes ainsi que de leur mise en application. Les règlements prévoient toutefois que les municipalités pourront emprunter de la Société les sommes requises pour acquitter leur part du coût de la mise en application de ces programmes.

Depuis l'adoption de la loi, et même antérieurement, un grand nombre de municipalités ont indiqué un intérêt marqué pour entreprendre des programmes de rénovation. Nous prévoyons que d'ici la fin de 1968, il y aura dans la province de Québec, au moins 50 programmes de rénovation en préparation impliquant des travaux de recherches, d'études et d'enquête pour au moins une valeur de $1,500,000. D'autre part, sur ces 50 programmes, nous prévoyons qu'au moins 25 auront atteint la phase de mise en application au cours de l'année.

Logement à loyer modique

Le rôle de la Société, dans le domaine de l'habitation proprement dite, se limite au logement à loyer modique, c'est-à-dire, au logement destiné aux personnes et familles à faible revenu ou à revenu modique, aux personnes âgées, aux étudiants ou à toute autre catégorie de personnes envers laquelle le gouvernement assume des responsabilités particulières sur le plan social ou de l'assistance.

Le rôle de la Société d'habitation à l'égard de l'habitation à loyer modique consiste principalement à approuver des programmes d'habitation et à financer ceux-ci. Les seules institutions que la loi et les règlements rendent éligibles à une assistance financière de la Société sont les municipalités, les offices municipaux d'habitation ainsi que les corporations sans but lucratif. Dans le cas des organismes sans but lucratif, il doit être établi qu'aucune partie du revenu ou du trop perçu de ces organismes n'est payable à quelque propriétaire, membre ou actionnaire de ceux-ci.

Les règlements déterminent les modalités d'assistance financière pour la réalisation de programmes d'habitation à loyer modique. S'il s'agit d'un programme municipal, le montant du prêt peut s'élever jusqu'à 95% du coût de construction; s'il s'agit d'un programme présenté par un organisme sans but lucratif, le montant du prêt peut être de l'ordre de 100% du coût de construction. Les autres modalités du prêt sont les mêmes pour les deux genres de programme, c'est-à-dire, que la période de remboursement peut être de l'ordre de 50 ans; le taux d'intérêt est déterminé par le lieutenant-gouverneur en conseil, mais nous prévoyons qu'il sera inférieur au taux du marché.

L'assistance financière de la Société portera également, dans le cas de programmes d'habitation municipaux, sur l'exploitation de ces projets. En effet, les municipalités pourront demander à la Société de contribuer, par voie de subventions, aux frais d'exploitation de ces projets. Les projets municipaux d'habitation pourront être loués à des taux de loyer qui tiendront compte du revenu familial des locataires et de la composition de la famille. En conséquence, l'on suppose que les revenus provenant de la location des logements seront insuffisants pour acquitter les frais d'exploitation, d'où la nécessité de couvrir les déficits d'exploitation. Le montant de la subvention de la Société d'habitation pour ces fins pourra être de l'ordre de 75%.

Habitation familiale

La Société d'habitation du Québec est responsable de l'administration de la loi de l'habitation familiale, soit effectivement depuis le 27 septembre dernier. L'on sait que l'objet de cette loi est d'accorder, à titre de subvention, une bonification d'intérêt de 3%, à tout emprunteur propriétaire d'une habitation nouvelle qui contracte d'un prêteur autorisé, un emprunt hypothécaire. Le revenu de l'emprunteur ne doit pas excéder $6,000.00 plus $300.00 par enfant. Il s'agit d'une loi qui a pour objet d'encourager la propriété privée par les personnes à revenu modique.

Depuis la mise en vigueur de cette loi, en 1949, au 31 décembre 1967, 89,261 emprunteurs ont bénéficié des avantages de cette loi, soit une moyenne de tout près de 5,000 emprunteurs par an. Le montant total qui fut engagé est de l'ordre de $208,350,000. dont une somme de $89,905,000. a été entièrement payée à date.

Il s'agit là d'un effort financier qu'aucune autre province n'a tenté dans ce domaine dans le but d'encourager la construction d'habitations nouvelles, l'accession à la propriété privée par les personnes à revenu modique, et j'assume que les constructeurs d'habitations ont largement bénéficié de cette législation.

NOMINATION CHEZ PINKERTON DU CANADA LIMITEE

M. WILLIAM M. AIRD

La nomination de M. William M. Aird au poste de directeur du bureau de Montréal de Pinkerton du Canada Limitée a été annoncée par M. A.G. Kearns, directeur administratif. Au service de cette entreprise depuis 1958, M. Aird en connaît tous les rouages. Ses nouvelles fonctions reflètent la politique d'expansion de Pinkerton et les progrès accomplis par l'une des plus grandes sociétés de surveillance et de protection au Canada.

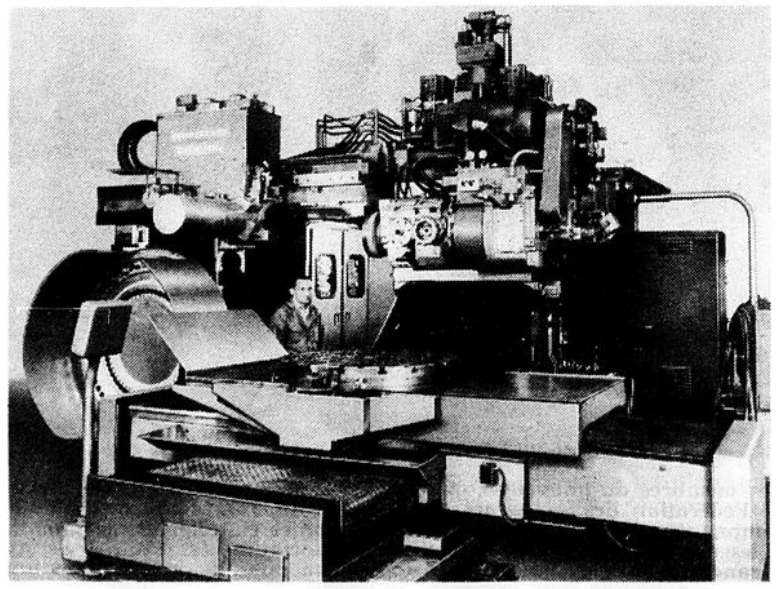

Canadian Ingersoll-Rand, de Sherbrooke, procède présentement à l'installation du premier ordinateur Sundstrand OM-3 Omnimil pour le contrôle de l'usinage général qui sera en opération au Canada. Cet appareil qui représente un investissement de plus de $500,000 reflète un concept tout à fait nouveau dans l'usinage des métaux, améliorant la productivité ainsi que la qualité produits. Le manufacturier est actuellement à entraîner à Sherbrooke le personnel nécessaire aux opérations: un surintendant de la production, les opérateurs de l'ordinateur, les programmateurs, le personnel de l'outillage et les spécialistes de l'entretien.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DISPONIBLES

Prêts en 2e hypothèque

Financement temporaire

$25,000 et plus

Fonds disponibles pour l'achat de valeurs en portefeuille

Faites parvenir tous les détails, par écrit à:

WALTER E. HELLER CANADA LTD.

259 avenue du Portage Winnipeg, Manitoba

Disponibilité de fonds dépassant 3 billion de dollars; établissements financiers dans le monde entier.

Succursales à Montréal, Toronto, Winnipeg et dans toutes les villes importantes des Etats-Unis, ainsi qu'à Mainz, Allemagne de l'ouest; Londres, Angleterre; Barcelone, Espagne; Bruxelles, Belgique; Paris, France; Utrecht, Hollande; Mexico, Mexique; Kingston, Jamaique; Santurce, Porto Rico; Copenhague, Danemark; Stockholm, Suede; Bergen, Norvege.

3717RF

Tout comme elle le fait maintenant

La femme régnera dans le monde économique de demain

"Une étude poussée des dépenses inscrites au budget familial moyen au Québec révèle que l'influence de la femme agit dans une proportion minimum de 80% dans le choix ou la décision de l'achat". Chiffres à l'appui, c'est ce qu'a déclaré M. Roger Néron, conférencier invité au dîner mensuel du Centre des Dirigeants d'entreprise tenu hier soir à l'hôtel Windsor de Montréal.

L'autre femme dans la vie du dirigeant d'entreprise

Il ne faut donc pas s'étonner que l'entreprise au Québec oriente si nettement production, publicité, techniques de mise en marché, etc., presque exclusivement vers la femme. En fait, Roger Néron, vice-président de Robin Hood Flour Mills Limited et l'un des experts canadiens français en marketing, avoue en toute sincérité, et encore devant un public en grande partie féminin puisque hier était la soirée des dames: "Même si je suis marié... il y a une autre femme dans ma vie! C'est vous, madame, vous, la consommatrice. Nous, du marketing, pensons sans cesse à vous. Nous devons apprendre à vous connaître intimement parce qu'il est de première importance pour nous de savoir, non seulement ce que vous achetez, mais pourquoi vous achetez".

Le chef d'entreprise, aujourd'hui, se doit d'être très versé en psychologie afin de répondre aux besoins de la consommatrice qui vit maintenant dans une société d'affluence. "Vous n'achetez pas du pain et du steak haché pour les mêmes raisons que vous achetez du filet mignon ou du homard.

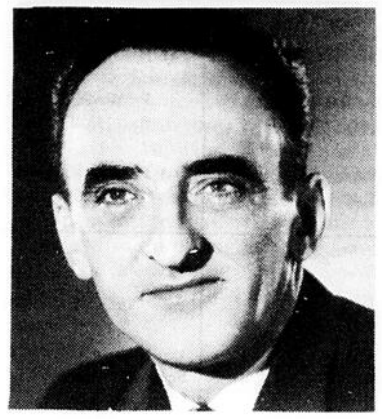

ROGER NERON

Vous n'allez plus au restaurant uniquement parce que vous avez faim. Vous n'achetez pas une automobile parce qu'il vous faut, de toute nécessité, un moyen de transport," dit Roger Néron. Et il continue en démontrant qu'avec l'élévation constante du niveau de vie, seulement 60% des achats sont consacrés aux besoins purement physiologiques, alors que 40% du budget est dépensé pour satisfaire aux besoins psychologiques. "Même dans le cas des aliments, la motivation psychologique domine" dit-il. "Ainsi, dans un super-marché moderne, où vous pouvez trouver jusqu'à huit mille articles différents, plus de 90% de ces articles sont vendus pour satisfaire un besoin psychologique. En fait, l'être humain n'a besoin que d'un minimum de viande ou poisson, un légume frais, du pain, du sel et un peu d'huile pour se maintenir en bonne santé. Il est donc évident que ce n'est plus uniquement dans ce but que nous achetons de la nourriture". Et ceci, n'est qu'un exemple; que dire du vêtement, du logement, du mobilier etc?

Selon le conférencier, non seulement faut-il bien connaître la femme en général, mais aussi la Québecoise en particulier. Qui est-elle, qu'est-ce qu'elle fait, qu'est-ce qu'elle préfère? "La plus grande erreur que nous pourrions commettre serait de la considérer comme une statistique. Car la consommatrice québecoise est, en réalité, notre femme, notre soeur, notre fille, notre petite fille, notre brue, et même, oui, et même notre ... belle-mère!"

Après avoir exposé la fonction du marketing et rappelé les techniques perfectionnées d'enquêtes dont disposaient les entreprises, M. Néron a dévoilé quelques-uns des résultats d'études de personnalité entre la Canadienne anglaise et la Canadienne française. Il est intéressant de noter que, tandis que la femme anglo-saxonne se fait belle pour épater les autres femmes, la Québecoise, elle, se fait belle pour l'homme de sa vie! La Canadienne française achète un produit parce qu'elle croit sincèrement que c'est le meilleur, alors que la Canadienne anglaise choisit certains produits à cause de leur valeur symbolique de niveau social.

Par le truchement de diapositives utilisées dans un sondage d'opinions effectué par M. Jean-Paul Ladouceur, directeur artistique au Canal 10, CFTM-TV, le conférencier a présenté la Québecoise à la Québecoise et lui a montré quelques-unes des nombreuses facettes de sa personnalité. Par exemple, quelle couleur préfère-t-elle? Les 22 ans et moins préferent le vert alors que les 45 ans et plus optent carrément pour le bleu; entre 22 et 45, elles sont moins conformistes et les goûts sont partagés. Quel endroit aimerait-elle visiter? Parmi les endroits cités par les enquêteurs, les moins de 22 ans n'hésitent pas à choisir Hawaii, les plus de 45 préferent Rome et Paris, tandis que les 22-45 partagent leur choix entre Hawaii et Rome. Fait singulier, personne n'a choisi New York. A tout âge, la Québecoise préfère le maquillage discret et la coiffure de bon goût.

Bientôt, on fera ses courses par le truchement de la télévision

Si le dirigeant d'entreprise se doit de bien connaître la femme, parce que, somme toute, c'est elle qui maintient l'économie de la province, il se doit également de prévoir quels seront les procédés d'achat dont elle disposera d'ici quelques années. M. Néron explique que, déjà, certains occupants d'appartements de grand luxe font leurs emplettes d'aliments par un système de télévision à circuit fermé qui relie l'appartement au magasin. Avant longtemps, nous pourrons faire notre petit marché par radio, bien assis dans notre voiture, ou par téléphone-télévision confortablement installés dans un fauteuil du salon. Les caissières disparaîtront des magasins d'alimentation, car bientôt un oeil électronique lira automatiquement le prix de chaque article acheté.

"Enfin," conclut M. Néron, "la femme régnera dans le monde économique de demain, tout comme elle le fait maintenant. Il appartient au dirigeant d'entreprise de rechercher et de prévoir ce qui lui plaira. Au Québec, une des lois fondamentales sera de viser le coeur de la Québecoise, son imagination, et non sa raison. Il faut lui vendre du charme, la séduire, et non l'assommer de raisons, de logique. Bien sûr, cela demande plus d'efforts mais, reconnaissons-le, la Québecoise en vaut bien la peine!"

La simplicité de la polycopieuse Dennison bat tous les records

La Dennison est vraiment une polycopieuse ultra-rapide et à grand rendement. La polycopieuse ultra-rapide Dennison offre plusieurs avantages. D'abord, la plaque d'exposition se referme (ou s'ouvre) comme un couvercle, automatiquement. Vous n'avez pas à y toucher tandis que vous placez les originaux sur la machine.

Ensuite, un unique bouton commande les opérations de la machine—ce qui ne fait qu'un geste au lieu de quatre sur les autres machines. Ce bouton met la photocopieuse en marche, commande le format choisi (lettre ou ministre), imprime la copie et stoppe la machine. Tout cela automatiquement.

Enfin, si vous le désirez, vous obtenez 1800 copies à l'heure—soit une production 2½ fois plus élevée que celle des premiers modèles du même type, et presque égale par sa simplicité de fonctionnement aux duplicateurs qui fournissent 2400 exemplaires à l'heure.

Demandez, dès maintenant, des renseignements plus détaillés sur la nouvelle photocopieuse ultra-rapide Dennison, dont la simplicité est synonyme d'économie*. Expédiez ce coupon à:

Dennison COPIER

Dennison Manufacturing Company of Canada Limited, 64 Industry Street, Toronto 15, Ont.

☐ Veuillez m'envoyer votre brochure détaillée, en couleurs, sur la photocopieuse ultra-rapide Dennison. Notre débit moyen est de _____ copies par mois. Nous employons _____ (nombre) machines. Notre modèle actuel est _____

Nom _____

Fonction _____

Compagnie _____

Adresse _____

Ville _____ Téléphone _____

Province _____

*Epargne moyenne: 22.3% pour 50 mille copies par mois et par machine.

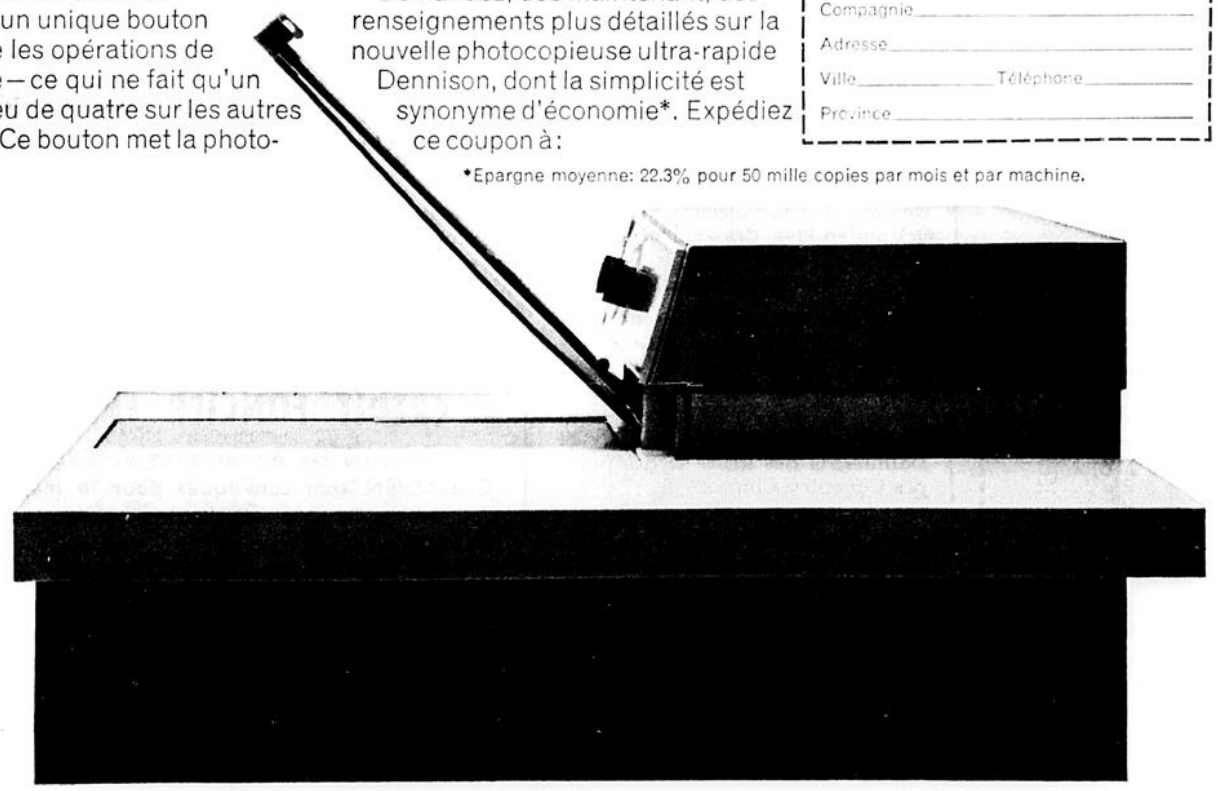

VB1561F

COUP ↘ D'OEIL À ↗ LA → BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	↗	↗	→	↗	↘
MONTREAL	TITRES BANCAIRES A LA BAISSE Banque de Commerce 13 1/2 – 1/2 Bell Telephone 43 3/4 – 3/8	GAINS FRACTIONNAIRES Ogilvie Flour Mill 19 + 1 7/8 Asbestos Corp. 20 1/4 + 1/4	MARCHE IRREGULIER Ogilvie 19 3/4 + 3/4 Alcan 28 5/8 – 3/8	REPRISE Fraser 20 1/2 + 2 3/4 Bell Tél. 43 1/4 – 3/8	LEGERE BAISSE Alliance 20 + 1 Fraser 22 7/8 + 2 3/8
INDUST	169.44 + 0.95	169.66 + 0.22	169.64 – 0.02	171.25 + 1.61	171.12 - 0.13
COMBINES	157.92 + 0.40	158.29 + 0.37	158.40 + 0.11	159.59 + 1.19	159.35 - 0.24
	→	→	↘	↗	↘
TORONTO	MARCHE IRREGULIER Falconbridge 100 + 1 Denison Mine 80 1/2 – 1 1/2	ESSOR DES AURIFERES Dome Mine 64 1/2 + 2 1/2 Inco 122 + 1	RECUL GENERAL Dome Mine 61 1/2 – 3 Denison 79 3/4 – 1 1/4	LEGERE AVANCE Inco 123 3/4 + 1 Scurry-Rainbow 50 1/2 + 1 1/2	ET CA CONTINUE Ogilvie 19 3/8 Alberta Naturel Gas 31 3/4 - 3/8
METAUX	107.31 – 0.69	107.50 + 0.19	106.61 – 0.89	106.68 + 0.07	106.86 + 0.18
HUILES	226.02 + 2.07	224.51 – 1.51	222.62 – 1.89	223.72 + 1.10	224.51 + 0.79
	↘	↘	↘	↘	↘
NEW YORK	BAISSE GENERALE	AUTRE RECUL	PERTES FRACTIONNAIRES	MARCHE HESITANT	AUTRES PERTES
DOW JONES	892.74 – 6.24	887.14 – 5.60	883.78 – 3.36	882.80 – 0.98	880.32 - 2.48

En collaboration avec la Bourse de Toronto

La Bourse de Montréal prend des mesures pour améliorer sensiblement la liquidité du marché au bénéfice de tous

Depuis un bon nombre d'années, les règlements de la Bourse de Montréal sur les transactions et les commissions permettent, dans certains cas précis, l'exécution de commandes en dehors du parquet. A l'origine, ces transactions furent appelées "transactions isolées en gros" et, plus tard, "transactions d'importance exceptionnelle". Ces règlements faisaient partie d'un mécanisme destiné à aider les membres à négocier d'une façon efficace de gros blocs d'actions, ordinairement d'une valeur de plus de $100,000, quand on estimait que le marché ordinaire à lots réguliers ne pourrait les absorber. Un membre pouvait agir comme mandataire ou comme principal dans ce genre de transactions.

On reconnaissait aussi que les transactions d'importance exceptionnelle justifiaient un rabais sur la commission ordinaire, étant donné que, pour mener à bonne fin une transaction de ce genre, il ne fallait qu'une opération au lieu de toute une série de lots réguliers comme c'est le cas lorsqu'on utilise les services ordinaires du parquet.

Au cours des années, on a apporté différents changements aux règlements concernant ces transactions, mais, récemment, la Bourse de Montréal les a entièrement revisés, en tenant compte particulièrement de l'augmentation du chiffre des transactions traitées au parquet et du fait que le marché ordinaire des lots réguliers pouvait facilement absorber des transactions plus importantes.

Par décision de son comité des gouverneurs, la Bourse mettra très prochainement en vigueur une série de nouveaux règlements qui spécifieront que toute transaction sur une valeur donnée, considérée auparavant comme une transaction d'importance exceptionnelle, devra maintenant s'effectuer sur le parquet de la Bourse selon les règles du marché à lots réguliers en vigueur à ce moment-là.

La mise en vigueur de ce nouveau règlement permettra à l'investisseur indépendant de participer dans les transactions des institutions financières, ce qui n'était pas toujours possible au préalable lorsque ces transactions étaient négociées en dehors du parquet entre les institutions financières en cause.

Il est probable que ce règlement améliorera sensiblement la liquidité du marché pour le plus grand bénéfice autant des investisseurs indépendants que les institutions financières.

Un ordre d'achat ou de vente d'un montant de $100,000 ou plus donnera droit à un rabais de 30% sur la commission ordinaire et pourra en outre s'exécuter sur une période de cinq jours.

On ne prévoit qu'une seule exception à la règle voulant que les transactions s'opèrent sur le parquet: le cas où un membre désire agir comme principal au lieu de mandataire dans une transaction de $500,000 ou plus. Il peut alors effectuer la transaction en dehors du parquet et compter l'équivalent de la commission minimale à ce prix. Les transactions de ce genre doivent toutefois faire l'objet d'un rapport et être approuvées.

Le comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal estime que ces mesures contribueront largement à stimuler les transactions en lots réguliers sur le parquet de la Bourse et que le rabais sur la commission pour transactions importantes incitera les entrepreneurs et institutions financières à s'intéresser plus activement aux valeurs canadiennes.

La procédure sur les lots réguliers se rapportant aux contrordres ou aux achats-ventes a également été modifiée de façon à faciliter les transactions d'importance exceptionnelle lorsqu'un membre agit pour les deux parties à la transaction.

Les nouveaux règlements seront appliqués en collaboration avec la Bourse de Toronto et la date d'entrée en vigueur sera annoncée conjointement.

24 millions d'Américains sont détenteurs d'actions

On estime que 24 millions de citoyens américains détiennent des actions dans des entreprises ou sociétés diverses, selon une étude faite par le New-York Stock Exchange.

Il s'agit d'une augmentation de quatre millions sur le chiffre compilé par le NYSE en 1965 et le nombre des actionnaires a quadruplé depuis 1952 alors que 6.5 millions d'Américains étaient détenteurs d'actions diverses.

Le taux de croissance des particuliers détenant des actions dans les entreprises publiques augmente six fois plus rapidement que celui de la population et numériquement, il y a eu un gain de 1.3 million d'actionnaires depuis 1965.

Le NYSE estime que la proportion des femmes détenant des actions comparativement aux hommes est de 51 contre 49, un chiffre pratiquement inchangé depuis que des études de ce genre sont faites.

Le New-York Stock Exchange entreprendra en 1970 une étude des plus détaillée sur l'actionnariat aux Etats-Unis. Cette étude comprendra des études régionales aussi bien que des analyses du revenu des actionnaires, leur éducation, leur formation, leur occupation et autres facteurs personnels.

SPEC

"SPEC"

LE FOND D'AVANT-GARDE PAR EXCELLENCE

Valeur de l'unité au 6 juin 1967 ..... $10.00

Valeur de l'unité au 30 septembre 1967 ..... $12.24

RENDEMENT 22.4%

ACTIF au 6 juin 1967 ..... $ 200,000

ACTIF au 30 septembre 1967 3,000,000

Pour informations, postez ce coupon à:

PC

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
333 est, rue Craig, suite 216,
Montréal 18, Qué.
Tél.: 861-1495

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

BMC of Canada s'intègre dans British Motor Holdings Ltd.

Depuis le 1er janvier 1968, la compagnie qui portait le nom de British Motor Corporation of Canada Limited s'appelle British Motor Holdings Canada Limited.

La compagnie devient partie intégrante du gigantesque complexe connu sous le nom de British Motor Holdings Limited. BMH se classe au 12e rang d'importance des compagnies du monde à l'extérieur des Etats-Unis.

BMH comprend BMC, responsable de la création et de la réalisation des voitures Austin, Austin Healey, Morris Wolseley, Riley, MG et Vanden Plas, des véhicules commerciaux Austin et Morris ainsi que des tracteurs Nuffield.

Cette compagnie comprend également Jaguar Cars Limited, responsable de la création et de la fabrication des voitures Jaguar et Daimler, des véhicules commerciaux et des autobus Guy et Daimler, et des grues et des pompes Coventry Climax.

De plus, BMH comprend Pressed Steel Fisher Limited, responsable de la fabrication et de la finition des carrosseries et autres pièces embouties pour BMC, Jaguar et autres manufacturiers de voitures britanniques.

Les immobilisations de BMH se chiffrent à $630,000,000. Ses 32 usines peuvent produire 1,100,000 véhicules par année. Le capital humain se compose de 120,000 personnes, partout au Royaume-Uni, au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe, au moyen Orient, en extrême Orient et dans les îles du Pacifique.

Pour qui a le goût des statistiques, il sera intéressant de noter que ces chiffres ne comprennent pas les innombrables agents et concessionnaires à travers le monde, ni leurs employés.

Au Canada, le plus récent projet de BMH est la construction d'un complexe de $3,000,000 à Burlington, Ontario. Ce nouvel établissement abritera tous les services de la compagnie: l'école de vente, l'entrepôt, le bureau chef, etc.

Maintenant, les concessionnaires de MG et Austin d'un océan à l'autre vendent aussi des voitures Jaguar.

NOMINATION A L'UNIQUE

JACQUES CHABOT

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurance-Vie L'Unique est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jacques Chabot au poste de Directeur Administratif de la Division de Montréal de la Compagnie.

M. Jacques Chabot est en outre Vice-Président de Hallé, Couture & Associés Ltée, Secrétaire-Trésorier de Les Entreprises Chabot & Associés Ltée et de Douville Lave-auto Inc., et Directeur de Les Entreprises Castel Inc.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Messieurs les Actionnaires du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN sont convoqués pour le mardi 12 Mars 1968 en Assemblée Générale Ordinaire, aux termes des articles 51 et 53 des Statuts.

Toute action donne droit à une voix.

Le dépôt des actions au porteur devra s'effectuer au plus tard le 9 Février 1968, soit à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3 rue d'Antin, soit à Montréal, au Siège Social de la Société, 612 rue St-Jacques.

Le Secrétaire Général,
B. LECLERC

Sous réserve de l'approbation du Parlement de Québec

La Fédération des Caisses Desjardins de Montréal acquiert une part importante des actions de la Société Nationale de Fiducie

Dans le but de constituer des entreprises plus fortes et plus prospères la Fédération des Caisses Desjardins de Montréal et la Société nationale de Fiducie ont l'intention de joindre leurs forces et leur influence dans le milieu québécois et elles ont conclu une entente préliminaire portant sur l'achat par la Fédération des Caisses Desjardins d'une partie importante des actions de la Société Nationale de Fiducie soit un quart de million de dollars au départ.

Entente préliminaire

Me F.-Eugène Therrien, président et directeur général de la Société Nationale de Fiducie et M. André Lamarche, directeur général de la Fédération des Caisses Desjardins de Montréal, ont fait part de la nouvelle, mardi, au cours d'une conférence de presse.

L'entente est préliminaire parce que, dans l'état actuel de la législation, la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins peut fort bien déposer des fonds dans une société de fiducie mais elle ne peut souscrire des actions ordinaires de son capital-actions. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, principal actionnaire de la Société, est partie à cette entente préliminaire ayant accepté de réduire la proportion qu'elle détiendra à l'avenir dans le capital-actions pour ouvrir plus large la porte d'entrée à la participation dans l'équité de la compagnie que la Fédération pourra acquérir à la condition évidemment d'obtenir au préalable l'assentiment du Parlement de Québec aux amendements nécessaires à la loi, et les parties se sont entendues pour soumettre le plus tôt possible un projet de loi à l'autorité compétente à cette fin.

En vertu de l'entente la Fédération se voit assurer une représentation adéquate dans le conseil d'administration de la Société.

Les sociétés

La Fédération compte dans ses rangs 32 caisses et 135,000 sociétaires. Le capital global de ces caisses est de 135 millions de dollars au début de 1968 et les dépôts dans celles-ci atteignaient, le 31 octobre 1967, quelque 117 millions de dollars.

Société Nationale de Fiducie, fondée en 1918, fête son 50ième anniversaire au cours de 1968. Son capital, sa réserve générale et ses profits non répartis sont de $1,633,-300.00. Le 31 décembre 1967, le capital souscrit et payé était de $257,600.00 La valeur établie des actions A et B est respectivement de $6.00 et de $30.00. Cette valeur devrait s'apprécier encore lorsqu'elle sera de nouveau fixée en 1968.

Société Nationale de Fiducie a payé des dividendes sur ses actions A et B ordinaires sans interruption depuis 1921; elle payait le 31 décembre 1967 son 170ième dividende.

Le gain par action ordinaire de Société Nationale de Fiducie depuis de nombreuses années dépasse largement le minimum exigé maintenant par la loi pour que ses actions soient acceptées comme placement d'une compagnie d'assurance.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du Financial Times of Canada

COTE A MIDI
le 19 janvier 1968

Moyennes de la semaine

	MONTREAL Indus.	Serv. pub	Banques	Papier	Mixte	Volume	TORONTO Indus.	Or	Métaux	Huiles	Mixte	Volume
Lundi	162.06	207.33	107.31	226.02	3,492,000		169.44	132.24	124.99	84.51	157.92	920,700
Mardi	162.91	214.83	107.50	224.51	4,405,200		169.66	132.44	126.86	84.59	158.29	1,405,900
Mercredi	163.42	207.89	106.61	222.62	3,669,000		169.64	132.38	126.27	84.09	158.40	1,468,100
Jeudi	164.44	212.32	106.68	223.77	3,858,000		171.25	132.49	128.54	86.14	159.59	1,243,700
Vendredi	164.34	213.28	106.86	224.51	3,831,000		171.12	131.78	128.40	85.98	159.35	1,342,700
Samedi	+2.21	+7.92	—1.14	+0.56	.....		+2.63	—1.01	+1.69	+1.92	+1.82	.....
1966 Haut	172.40	214.83	111.20	226.02			173.93	150.18	136.26	124.04	164.31	.....
1966 Bas	147.65	142.30	85.88	180.35			148.88	128.13	109.72	82.99	141.38	.....

	NEW YORK Comp.	Indus	Transp.	Utils.	Finance	Indus	DOW JONES Rails	Utils.	Comp.	Volume (F. Tms.)	LONDON
Lundi	54.07	56.27	48.70	45.72	57.33	892.74	235.64	134.65	315.10	12,750,000	386.0
Mardi	53.75	55.95	48.28	45.38	57.01	887.14	233.37	134.33	312.97	12,340,000	405.3
Mercredi	53.70	55.93	48.20	45.16	57.19	883.78	233.24	134.04	312.18	12,910,000	394.4
Jeudi	53.68	55.93	48.42	45.05	56.99	882.80	233.84	133.82	312.17	13,840,000	402.0
Vendredi	53.50	55.75	48.05	44.95	56.65	880.32	233.09	133.53	311.29	11,950,000	404.3
Samedi	—0.67	—0.61	—0.87	—0.89	—0.48	—18.86	—3.97	—1.31	—5.66	.....	+14.3
1966 Haut	54.17	56.73	58.66	48.74	57.33	943.08	274.49	140.43	337.32	.....	420.7
1966 Bas	43.74	43.20	47.35	41.78	44.93	786.01	205.16	120.97	282.69	.....	308.6

INDUSTRIELS

Rende-ment %	Rapport Prix/Béne. taux	1968 haut	bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	1968	6 mois ou dernières interim.	RENDEMENT 6 mois ou dernières année fisc.	--SEMAINE EN COURS-- haut	bas	ferme-ture	varia-tions	ventes 100s
6.9	8.6	12½	7¾	Abitibi P	.56	.56	Dec .92	Sept9m .57	8¼	7⅞	8	.....	473
0.9	20.5	17¼	4.70	Acklands	.16	.16	Nov .83	Sept9m1.92	17	16⅛	16¾	— ¼	63
6.5	...	24	22	" pfd	1.50	1.50	Nov 11.61	.....	23¼	22½	22½	.....	1x
...	10.4	36⅛	26	Admiral	.25	..	Dec 1.98	June .64	20½		21½	.....	
...	6.9	17½	17	Agnew S			67May 2.03		14	14	14	.....	1x
4.1	17.9	38¾	30⅞	Alta Gas	1.23	1.32	Dec 1.80	June .96	32	31¼	31¾	— ⅛	68
...	...	9.25	5.20	" wts					5.50	5.20	5.50	+.10	37
5.9	...	94	80½	" 4¾ pfd	4.75	4.75	Dec 23.05	June12.13	83	80½	83	+ 2½	3
5.0	16.9	22	17	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec 1.25	June .67	20	19½	20	.....	15
3.5	11.9	36⅞	25	AlcanAlum	1.00	1.00	Dec 2.41	Sept9m1.56	29¼	29⅛	28⅞	+ ¼	936
4.7	...	43	34	" 4¼ pfd	1.70	1.70	Dec 51.78	Sept9m34.80	37¾	36¼	37½	+ ½	38
5.5	...	22	17	Alcan 1st	1.00	1.00	Dec 189.60	Mar3m48.05	18¼		19½	.....	
5.9	...	45½	37⅜	" 2nd	2.25	2.25	Dec 63.25	Mar3m16.03	39¼	38¾	39	+ ½	11
4.0	10.3	9¼	6⅞	Algoma C	.32	.32	Dec .78	June .25	8½	8	8	— ⅛	19
...	...	5.50	2.05	" wts					3.50	3.00	3.25	+ .25	5
5.5	8.5	27⅞	17⅜	Algoma St	1.00	1.00	Dec 2.14	June .40	18¼	17⅜	18⅛	— ⅛	438
...	...	1.45	.31	Algonquin			Dec 2.24d	June .21	.45	.45	.45	+ .10	3
...	...	6.00	1.50	" pfd			Dec 9.92d		2.00		4.00	.....	
...	...	...	...	" wts					.01		.49	.....	
...	1.55	.05	Alliance Cr			67Feb 2.34d			.40	.09	.20	+ .11	741
...	37.1	3.30	1.00	Am Metro			Dec .07		3.10	2.55	2.90	+ .30	234
10.7	6.8	11¾	5½	Ang C Plp	.72	.72	Dec 1.00	June .32	6⅞	6½	6¾	.....	4
7.5	...	25	14	" pfd	1.12½	1.12½	Dec 13.03		15½	15½	15½	+ 1	3
6.8	...	40	32½	Ang T 4½	2.25	2.25	Dec 8.95		32½	32½	32½	— 1½	1
6.5	...	48	37	" 2.65	2.65	2.65	Dec 8.95		38		42¼	.....	
7.2	...	52	40½	" 2.90	2.90	2.90	Dec 8.95		42	42	42	+ 1½	3
6.5	...	55¼	48	" 3.15	3.15	3.15			49¾	49	49	+ ½	2
4.0	22.0	11⅞	11	Ang-Scan	.40	.40	67Apr .46	Oct9m .27	9¾		10	.....	
6.0	...	20	16	" pfd	1.37½	1.37½	67Apr 6.35		16¾	16	16	.....	5
2.5	13.4	33¼	20¾	Anthes A	.65	.68	Dec 2.05	June .88	28½	27⅝	28¼	+ 1	106
2.0	13.4	32½	22	" B	.55	.58	Dec 2.05	June .88	27¼	...	33	.....	
5.8	...	101	95¼	" B pfd	5.50	5.50	Dec 64.50		92¾		100	.....	
5.7	...	95	88	" C pfd	5.25	5.25	Dec 64.50		88¾		94	.....	
4.9	16.7	17	10⅞	Argus C	.56	.56	67Nov .69		11½	11¼	11½	.....	4
6.1	...	13	8	" C pfd	.56	.56	67Nov .69		9⅛	8¾	9	— ¼	54
6.8	...	46½	37	" 2.50	2.50	2.50			37½	37	37	.....	2
6.8	...	47¾	38½	" 2.60	2.60	2.60			38½	38¼	38¼	+ ¾	4
7.1	...	49¼	36	" B	2.70	2.70			38	38	38	.....	1
5.1	10.0	25¾	18¾	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.93	June .56	20¼	19½	19½	— ¼	68
6.0	...	10	7¾	Ashdown A	.60	.60	Dec 22.77d		8½		12	.....	
...	...	10½	4.50	" B			Dec .50d		7½	7½	7½	.....	1x
...	10.7	31½	17⅛	Ash Temp	1.17½		Dec 2.44	June 1.29	24			.....	
6.3	...	96¼	95	" A	6.00	6.00	Dec 115.85		95	95	95	.....	1x
6.5	...	10½	10	" B	.65	.65	Dec 10.93		10	10	10	.....	1x
4.4	10.9	12¾	8¾	Atl Sugar	.90	.90	Dec 1.04	June .50	11⅞	10⅞	11¾	+ ½	272
6.7		23	17½	" A	1.20	1.20	Dec 20.00		18¾	18½	18¾	+ ¾	4
6.5		93	74¾	" pfd	5.00	5.00	Dec 205.03		77	77	77	.....	1x
3.2	22.0	10½	4.80	Auto Elec	.27½	.30	Dec .42	Sept9m .31	9¾	9	9½	+ ¼	69
				Auto Radio			Sept .16		24½		26½	.....	
1.9	27.0	67	24	Avco	1.05	1.20	Nov 2.30	June 1.10	60			.....	
...	...	...	...	" pfd								.....	

B

...	13.7	20	5¾	BACM Ind	..	..	67Feb 1.24	Sept9m 1.22	18	17	17¾	+ ¾	42
		.84	.50	Bahama			6;Sept .40d		.75	.65	.70	+ .08	48
4.6	17.5	13⅞	10½	Bank Mtl	.48	.56	67Oct .68		12	11¼	11¾	— ⅛	1113
3.7	13.0	16⅛	12¾	Bank NS	.56	.62½	67Oct .86		16⅛	15⅜	16	+ ⅛	435
5.3	13.5	12.85	9⅞	B Cdn Nat	.53	.53	67Oct .77		11	10½	10¾	+ ⅜	107
5.2	10.5	15½	9¼	B D'Eparg	.52	.52	67Oct .95		10½	10	10⅛	+ ⅛	23
4.9	16.5	10	7.55	Banq Prov	.37	.43	67Oct .53		9	8½	9	+ ⅜	38
5.6	8.0	105	80x	Barber Ell	6.00	7.00	Dec 13.57	June 8.95	110			.....	
...	...	53¼	42½	Barber Oil		Stk	Dec 1.49		52		53	.....	
...	...	1.75	1.50	Barcelona					1.40	1.40	1.40	.....	1x
...	13.8	8	1.75	Bartaco			Dec .56	June .63	8	7½	8	+ ¼	42
7.9		20¼	13	Bathurst pf	1.05	1.05	Dec 10.12	Mar3m1.31	13	13	13	— ¼	1
...	12.7	51½	31½	Bay Mills			67July .32		3.75		4.50	.....	
2.0	...	9¾	6	" pfd	.16	.16			9½	9½	8½	.....	1
...	13.1	8⅞	7	Beatty			Dec .67	June .48d	8		9¼	.....	
4.0	20.8	5.00	2.90	Beauty C	.20	.20	Dec .24		4.10	4.25	4.75	— .25	1
5.0	11.9	45	28½	Beav Lum	1.60	2.00	Dec 3.38		45	39⅞	43	+ 3	81
6.1	...	18	15¾	" A	1.00	1.00	Dec 34.73		17	17	17	— ⅛	1
5.6	...	25½	25½	" pfd	1.40	1.40	Dec 90.99		25⅛		26	.....	
1.2	25.7	103⅜	7¾	Becker Mk	.35	.10	67Apr .35		10¾	10	10⅛	+ 1⅛	111
	6.0	12	7	Belding	.52½		Dec 1.33	June1.17d	7¼		9	.....	
6.4		11	11	" pfd	.70	.70	Dec 4.32		10		12	.....	
		2.50	1.00	" wts					.60		1.00	.....	
3.8	6.2			Belg Stand	.50	.55	Dec 2.09		13			.....	
6.5		16	15¾	" pfd	1.00	1.00	Dec 8.27		15		16	.....	
		2.00	1.20	Bell Knit			Dec .06d		1.40		1.55	.....	
5.7	14.8	53	42⅜	Bell Tel	2.50	2.50	Dec 2.98	Sept9m 2.33	44⅜	43⅛	43⅛	— 1	595
4.7	10.3	11½	7	Biltmore	.40	.40	67Oct .79		7		7	— 1½	1
7.4	17.1	14⅞	12	" pfd	1.00	1.00	67Oct .77		12	12	12	— 1	2
5.8	13.8	3.45	2.40	Blue Bon	.16	.16	67Feb .20	Aug5m .14	2.80	2.70	2.80	+ .05	53
0.8	25.5	16⅝	.43⅛	Bow Valley	.09	.10	67May .52	Nov .26	16⅝	12½	15⅞	+ 2⅛	641
6.9	...	18⅜	14	" pfd	1.10	1.10	67May 12.43		14¼		15⅞	.....	
...	...	12½	2.25	" wts					12½	8.90	11¼	+ 1½	997
5.6		51	49	BowM pfd	2.75	2.75	Dec 16.85		50	50	50	.....	1
3.0	11.5	8¾	6¼	Bowater	.19	.19	Dec .54	June .26	6½	6½	6½	+ ¼	10
3.4	8.3	18¾	7¾	Bowes	.30†	.30†	Dec 1.08	June .37	8¾		9¼	.....	
	10.9	18¾	5¾	Bramalea			67Nov 1.60		18¾	17½	18¼	+ ¾	83
		10½	1.75	" wts					10½	9.00	9.85	+ .40	184
7.0	6.8	15	9½	Brazil L&P	1.00	1.00	Dec 2.10	June 1.34	14¼	13⅝	13⅝	— ⅛	125
6.7		98	90	" pfd	6.00	6.00	Dec9237.33		90			.....	
	11.7	5.00	2.80	Bridge Tk			Dec .24	June .07	2.50		2.85	.....	
7.6		56	34	" pfd	2.90	2.90	Dec 10.79		33	33	33	.....	1x
2.9	10.0	85	68	Bright	2.00	2.00	67Mar 6.97	Sept 2.01	68¾		72	.....	
5.0	15.9	75	57	BA Bank	2.90	2.90†	Dec 3.64		57	57	57	— 1	1
2.6	21.8	44¼	32	BA Oil	1.10	1.10	Dec 1.95	June .91	44¼	43¾	43⅝	+ 1⅜	544
6.3	5.7	24	15¼	BC Forest	1.00	1.00	Dec 2.83	Sept9m 1.83	14	15¼	15⅝	— ⅜	45
4.3		53¾	47¼	" pfd	3.00	3.00	Dec 42.51	Sept9m32.82	49	47½	49	+ 1	2
4.4	0.6	22½	17¾	BC Pack A	.75	.75	67Mar 29.13		17		20½	.....	
5.7	4.0	22	17¼	" B	1.00	1.00	67Mar 2.92		17½		19½	.....	1x
6.3	10.7	44½	30½	BC Sugar	1.85†	2.70	67Sept 3.93		43	42	43½	.....	24
5.6		19¼	17	" pfd	1.00	1.00	67Sept 17.41		17¼	18¼	17¾	+ ⅛	4
4.5	13.1	59⅞	54	BC Tel	2.50	2.60	Dec 4.30	Sept9m 3.28	57	55	57	+ 1⅝	10
6.2		85	71	" 4½	4.50	4.50			71½	71	71½	— 2	2
6.1		84	68¼	" 4¼ pf	4.35	4.38			72	69½	71	— 1⅝	1
4.2		91	75	" 4¾ pf	4.75	4.75			75	75	75	.....	1
6.0		95	79	" 4¾ 55	4.75	4.75					83	.....	
5.3		24	18	" 6.84 pf	1.21	1.21			18	18	18	— 3	2
4.4		84	70	" 5.15 pf	5.15	5.15			80	80	80	— 1	1
6.1		103½	93½	" 5¾ pf	5.75	5.75			94	94	94	.....	1
5.3		134½	93½	" 6 pfd	6.00	6.00			97	97	97	.....	1x
		55	29	B Cont Oil					33		.60	.....	
	25.0	4.45	2.90	Bringo			Dec .13		3.25	3.15	3.20	— .05	124
5.1		20	19⅛	Brooke B	1.04	1.04	67June 21.89		19⅛		22	.....	
6.3	7.6	20¼	15	Bruck A	1.20	1.20	g67Oct 2.49		18	18	18	— 2	9
	5.3	11	5½	" B			g67Oct 1.89		9½	9½	9½	— ½	3
8.2	15.2	7	5	Bulloch A	.50	.50	Dec .40	June .06	4.10		7.00	.....	
0.5	11.5	4.00	4.00	" B	.40	.40	Dec .40		4.00			.....	
5.5	8.5	11¾	10	Buntin Reid	.60	.60	Dec 1.29	June .70	11	10¼	10½	— ½	19
	75.0	21½	12¼	Burns			Dec .27	June .23	20¾	20	20⅝	+ ⅜	34
6.5	8.5	7	6½	Burr Dry A	.45	.45	qDec .81	June .38	6⅝		7	.....	

C

2.9	8.8	13⅜	8	CAE	.32½	.32½†	67Mar 1.27	Sept .54	12⅜	11⅛	12⅛	+ 1	294
3.6	14.5	26	21	Calg Pow	.70	.80	Dec 1.53	Sept9m1.17	22⅞	22	22⅞	+ ¾	107
5.8		10¼	85	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec 32.71		85½	85½	85½	+ ½	1
5.2		110	102½	" 5.50 pf	5.40	5.60	Dec 32.71		105	103	103	— ½	2
		1.20	.70	Cal Dale			67June .32d		1.10	1.05	1.10	.....	21
				CANADA									
5.1	6.7	13	9⅝	Can Bread	.45	.50	67July 1.46		13¼	10	10¼	+ ¼	5
6.1		48	45	" pfd	2.75	2.75	67July 20.51		43		47½	.....	
6.6	7.1	45	25¼	Can Cem	2.00	2.00	Nov 4.28	Oct 1.42	32½	32⅜	30½	.....	110
5.9		26½	19½	" pfd	1.30	1.30	Nov 15.93		22½	22¼	22½	+ ½	13
4.8	6.4	31½	23	C Cr Stone	1.20	1.20	Dec 3.92	June .55	24½		26	.....	
6.1	9.9	26	20	C&D Sugar	1.40	1.40	67Sept 2.32		23¾	23¼	23¾	+ ¾	5
		4.00	2.00	C Forging			gDec 1.70		2.00		3.00	.....	
		4.00	2.00	" A			gDec 2.82		2.00			.....	
6.2	7.6	22¾	16	Can Iron	1.00	1.00	Dec 2.13	June .87	17⅜	16¼	17⅜	+ 1⅜	123
4.9		87	75	" pfd	4.25	4.25	Dec 206.47		86	86	86	.....	1
	9.3			C Machine			67Jan 1.07	July 1.72	10			.....	
4.4	12.1	26½	17¾	C Malting	1.00	1.00	Dec 1.84	June 1.01	22¾	22½	22½	.....	15
4.3	15.0	45	43	C Nor West		2.00	Dec 3.10	June 1.26	43		50	.....	

Rapport gains	Prix/Béne. taux	1968 haut	bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	1968	6 mois ou dernière année fisc.	RENDEMENT 6 mois ou dernières interim.	--SEMAINE EN COURS-- haut	bas	ferme-ture	varia-tions	ventes 100s
3.0	24.3	91	66½	C Pack A	2.50	2.50	ge/Mar 3.38	Oct.28W3.28	85½	84	85½	+ 3½	1
3.0	24.9	93½	67¾	" B	2.50	2.50	g67Mar 3.38		85	84	84¼	.....	7
5.1	14.9	12½	10	C Perm M	.55†	.56	Dec .74		11	10⅝	10¾	— ¼	74
5.0		92½	88	C Safeway	4.40	4.40	Dec 178.97		90	9[illegible]	90	+ 1	1
5.4	7.9	35	23¼	C Steam	1.30	1.30	Dec 3.02	June .90	27	23¼	26⅜	+ 2⅜	23
6.0	...	6¼	5	" pfd	.31¼	.31¼	Dec 4.55		5⅜	5¼	5¼	.....	6
				CANADIAN									
1.4	11.3	450	285	C Arena	4.00	4.00	Dec 25.76		295		295	.....	
5.1	17.9	8¾	6¾	Cdn Brew	.40	.40	67Apr .44	Oct .34	8⅛	7¾	8⅛	+ ⅛	848
6.3	...	42	31⅜	" pfd	2.20	2.20	67Apr 12.36		34⅞	34½	34½	— ¼	10
6.2		49	41	" B pfd	2.65	2.65	67Apr 12.36		43	42¼	42½	— ½	7
2.5	17.8	19	13⅞	C Br Alum	.40	.40	67July .90		16½	16¼	16¼	.....	35
6.1	...	85	82	C Bronze pf	5.00	5.00			82¼			.....	
6.5	7.7	13¼	11	C Canners A	.75	.75	67Feb 1.50		12¼	12	12	+ ½	5
...		6.75	2.00	C Chem wts					2.50	2.35	2.50	+ .05	55
...		1.50	.65	C Conleur'm					.81	.81	.81	— .08	10
...	16.5	7	4.25	C Conv A			Dec .35				5½	.....	
				" B							24½	.....	
2.4	10.9	80	55¾	C Cp Mgt	1.50	1.50	Dec 5.61	June 1.80			60	.....	
...	113.3	3.60	.50	C Curt W			Dec .03	June .02d	3.60	3.15	3.50	+ .10	798
...	61.4	6⅞	2.70	C Equity			Oct .11		7	6½	6¾	.....	165
	14.4	7.50	4.00	Cdn Food			67Sept .45				7½	.....	
6.1		49	42¼	" 1st	3.00	3.00	Oct 16.43		49	49	49	.....	1
5.9		49	42¼	" 2nd	3.00	3.00	Oct 19.09		49		53	.....	
3.0	16.5	8¼	6	C Found	.20	.20	67Oct .41		6¼		6⅞	.....	1
8.9		17¾	12¾	" pfd	1.20	1.20	67Oct 2.89		13½	13½	13½	.....	2
2.9	14.2	45	33	C Gen El	1.00	1.00	Dec 2.33	June .49	31	31	31		1x
3.9		46	31	" pfd	1.25	1.25	Dec 29.66		31½	31	31	— 1¼	4
4.4	21.1	63¾	51½	C Gen Inv	2.40†	2.40	Dec 2.56	June 1.34	53½	53¾	53½	— ½	2
7.7	7.4	9⅞	6¾	C G Sec A	.67½	.60	Dec 1.05	June .46	7⅞	7⅞	7⅞	+ ½	1
3.9	14.7	17	15	" B	.67½	.60	Dec 1.05	June .46	15		16⅛	.....	
	93.3	14½	3.75	C Goldale			Dec .13		14½	13⅝	14	+ 1⅜	98
4.8	5.5	13¾	8⅛	C Hy Carb	.55	.60	Dec 2.25	Sept9m1.15	12¼	12	12	— ⅛	20
6.9		19½	15⅞	" pfd	1.10	1.10	Dec 11.34		15¾		16	.....	
4.0	18.3	14¾	11⅜	Clmp B Cm	.52	.55	70ct .76		14¼	13⅜	14⅛	+ ⅛	687
	12.0	13½	10¼	C Ind G&O			Dec 1.00	June .57	12½	12	12¼	+ ¼	45
4.9		12	9¾	" A pfd	.55	.55	Dec 13.88	June 7.95	11¼	11	11¼	.....	13
3.5	13.4	23⅜	13	C Indus	.57½†	.50	Dec 1.06	June .53	15¼	14	14	— ¼	102
5.4		74	69	" pfd	3.75	3.75	Dec 227.42		69	69	69	.....	1x
5.8	16.9	29	25	C I Inv T	1.50†	1.50†	Dec 1.54	June 1.07	26			.....	
6.6		80x	70x	" pfd	5.00	5.00	Dec 24.89		69¾		82	.....	
5.1	6.6	37⅞	29½	C Int Pow	1.55	1.60	Dec 4.74	Sept12m4.89	32	31½	32	+ ⅛	27
6.8		17½	15	" pfd	1.04	1.04	Dec 32.80		15½	15	15	.....	5
3.8	24.2	3.80	2.50	C Interurbn	.11	.12	Dec .13		3.15		3.30	.....	
1.6	21.3	7½	4.40	C Marconi	.10	.10	Dec .30	June .15d	6½	6¼	6¼	— ⅛	175
4.0		24½	23	C P Inv pfd		.95			24½	23¾	23¾	— ½	265
4.9	9.7	73¾	55	CP Rlwy	2.90	2.90	Dec 6.06	Sept9m3.38	57⅞	55	56¼	— 1¼	274
5.9		10½	9⅞	" 3.00 pfd		.60			10¼	9⅞	10	— ⅛	306
5.5		10¾	8	" pfd	4%	4%			8⅝	8¼	8¼	— ⅜	310
4.1	15.4	16	10¾	C Petrofina	.60	.60	Dec .94	Sept9m .69	15

Corp. d'Escompte Continental

Lors de la remise du deuxième rapport annuel à ses actionnaires, la compagnie Corporation d'Escompte Continental du nord-ouest québecois a souligné le fait que l'industrie du financement des ventes à tempérament se ressent encore des événements et des problèmes qui ont surgi en 1965, lesquels ont engendré une très grande rareté de fonds et un coût plus élevé pour leur obtention. A ces conditions, il faut ajouter la concurrence très vive faite par les banques à charte depuis la revision de la loi des banques, lesquelles sont devenues très actives dans des opérations financières qui étaient antérieurement exercées en exclusivité par ce genre d'industrie. Le président de l'entreprise, M. Bernard David, constate que la compagnie n'a pu effectuer de nouveau financement au cours de l'année en revue, au contraire, elle a dû rembourser $347,500 de débentures et racheter $176,750 d'actions privilégiées.

De son côté, le président du conseil d'administration, M. Fernand Doyon a souligné à cette occasion que la compagnie montre quand même une légère augmentation dans ses revenus bruts, passant de $1,345,000 à $1,374,000. Les profits nets après impôt sont de l'ordre de $126,956.

Comme la compagnie le soulignait, l'industrie du financement des ventes à tempéramment est aujourd'hui partie intégrante de notre vie moderne. La population canadienne jouit de l'un des plus haut standard de vie au monde, grâce à la production massive des biens de consommation.

Les prix aux consommateurs se maintiennent à un niveau abordable et l'augmentation de l'indice du coût de la vie demeure inférieure à celle de la production nationale. L'industrie de la finance agit en quelque sorte, telle un catalyseur entre la production massive et la demande insatiable des consommateurs canadiens. Comme le mentionnait M. David: "Peut-on imaginer ce qu'il adviendrait des grands manufacturiers et des ouvriers si les biens de consommation comme les automobiles, les appareils électriques et ménagers, l'équipement industriel et commercial, etc. . . ne pouvaient être achetés autrement qu'au comptant? Ce serait un retour rapide au niveau de vie du 19e siècle."

Le rapport annuel souligne de plus que: "Les opérations de la compagnie sont confinées au Québec et la direction continue d'entretenir beaucoup de confiance dans son avenir économique. Les ressources naturelles et humaines de la province sont énormes et les nouvelles politiques énoncées ne feront qu'accroître le niveau des investissements et de la technologie.

Résultats

Dome Mines Ltd.

La production, le tonnage et la teneur de Dome Mines Ltd. en 1967 furent à peu près les mêmes qu'en 1966. La production d'une valeur de $6,845,726 en 1967 se compare à celle de $6,805,509 en 1966; le tonnage concassé fut de 708,000 tonnes comparativement à 712,500 pour rapporter $9.66 la tonne contre $9.55 en 1966.

Taurus Fund Ltd.

La valeur nette par action de Taurus Fund Ltd. était de $7.44 le 31 décembre 1967 comparativement à $4.81 le 31 janvier 1967. L'augmentation au cours du dernier trimestre fut de 13% et la valeur passa de $6.55 à $7.44. Au cours du dernier trimestre, les avoirs ont augmenté de 114% pour augmenter à $1,434,602 et les actions en circulation ont augmenté de 90% pour passer à 192,918.

FONDS MUTUELS

Cours de fermeture du 18 JANVIER 1968 fournis par Grenier, Ruel & Cie Inc.

La valeur au comptant ou valeur de rachat représente la valeur totale des actifs par action.

Le prix d'achat ou prix de l'offre représente la valeur au comptant plus des frais d'acquisition.

Les frais d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum. Ils varient selon l'échelle établie pour chaque fonds et décroissent proportionnellement au montant acheté allant d'environ 8 1/2% à 1%.

Sauf de très rares exceptions, il n'y a pas de frais de liquidation.

	Valeur au comptant	Prix d'achat
Adanac	2.63	2.87
All-Canadian Compound	8.12	8.88
All-Canadian Dividend	9.96	10.86
All-Canadian Venture	8.63	9.43
American Growth Fund	7.21	7.88
Andrea Equity	3.65	3.99
Canada Growth Fund	7.36	8.09
Canada Security	4.68	5.14
Canadian Gas & Energy	13.46	14.75
Canadian Investment Fund	4.03	4.43
Canadian Security Growth	7.56	8.28
Can. Trusteed Income Fund	4.51	4.93
Canafund	54.36	57.08
Champion of Canada	7.11	7.73
Collective Mutual	6.77	7.36
Commonwealth International	10.65	11.67
Com. Intern. Leverage	12.67	13.88
Corporate Investors	5.89	6.43
Diversified Income "A"	1.43	1.58
Diversified Income "B"	4.77	5.25
Dominion Compound	4.41	4.79
Dominion Equity Fund	6.22	6.48
European Growth Fund	7.67	8.38
Executive Fund Canada	7.68	8.06
Executive Fund International	8.32	8.74
Fonds Collectif "A"	6.86	7.45
Fonds Collectif "B"	4.90	5.06
Fonds Collectif "C"	8.87	9.64
Fonds Spec	13.05	14.34
Fonds Desjardins "A"	4.75	4.75
Fonds Desjardins "B"	4.41	4.41
G.I.S. Compound	9.42	10.30
G.I.S. Income	4.21	4.61
Growth Equity	7.18	7.85
Guardian Growth	8.15	8.91
Investors Growth	10.54	11.45
Investors International	7.77	8.44
Investors Mutual	5.29	5.75
Keystone of Canada	8.34	9.16
Le Fonds P.E.P.	4.16	4.53
Molson M. Fund	4.66	4.89
Mutual Bond Income Fund	5.45	5.96
Mutual Bond Income Fund	4.94	5.16
Mutual Bond Fund	8.19	8.56
Mutual Income Fund	6.08	6.65
Mutual Growth Fund	6.51	7.12
Natural Resources	7.74	8.46
Prêt et Revenu	7.36	8.04
Radisson R.I.	3.98	3.98
Regent Fund	10.48	11.45
Roy Fund	5.26	5.42
United Accumulative	11.66	12.74
York Fund	4.07	4.42

FONDS AMERICAINS
(Dollars americains)

Affiliated Fund Inc. Com	8.76	9.48
Boston Fund	9.18	10.03
Bullock Fund Ltd	15.38	16.87
Dividend Shares	3.74	4.13
Dreyfus Fund	14.58	15.91
Fidelity Trend	30.32	32.96
Keystone K2	7.20	7.87
Keystone S1	21.92	23.92
Keystone S4	7.84	8.56
Lexington Research	17.90	19.56
Manhattan Fund	11.44	12.50
Putnam Fund (Growth)	13.11	14.33
Television Electronics	10.00	10.90
Wellington Fund	—	—

Rapport gains taux	Prix/Bene.	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés 1967	Dividendes payés ind. 1968	RENDEMENT 6 mois ou dernière année	RENDEMENT fisc.	RENDEMENT 6 mois ou dernières interim.	SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS fermeture	SEMAINE EN COURS variations	SEMAINE EN COURS ventes 100s
D														
1.6	21.6	54	29	Crain	.84	.84	Dec	2.47	June 1.12	53	52	53	.....	8
4.4	15.9	62¾	45	Credit-Fon	2.10	2.10	Dec	3.11		52	52	52	.....	1
		5.25	1.75	Credit M-G	.60	..	67Feb	7.54d		1.80	1.80	1.80	.....	2
4.0		6⅛	3.00	Cr St Laur	.60	.72						4.50	.....	
2.4	5.2	7½	5¼	Crestbrook	.15	.15	Dec	1.23	June .60	6⅜	6⅛	6⅛	— ¼	14
2.6	10.6	120	105	Cr Cork	3.00	3.00	Dec	10.92	June 5.03	114	114	114	.....	1
4.7	11.5	55¼	40¼	Cr Trust	2.00	2.00	Dec	3.73		41		42½	.....	
2.8	38.6	27¾	12¾	Crows Nest	.75	.75	Dec	.70	June .41	26½	24	26	— 1	9
4.4	14.7	55¾	50¾	Cr Zellier	2.20	2.20	Dec	3.44	Sept9m 2.23	48¼		48½	.....	
6.9	90.6	25	15	Cr Z CanA	1.20	1.20	Dec	1.65	Sept9m .93	16	15	16	— 1½	4
3.1	12.1	14½	9¾	Crush Int	.40	.40	67Nov	1.06		12⅞	12⅛	12½	— ⅜	74
2.3	18.7	5.00	3.00	Cygnus A	.10	.10	Dec	.23		4.40	4.20	4.20	—.05	32
		14½	6¾	" B			Dec	.04		7½	7	7¼	— ⅛	14
5.3		23	19	" 5½ pfd	1.10	1.10	Dec	2.74		20¾	20½	20¾	+ ⅛	3
6.5	6.4	13	9	Dale Ross	.60	.60	Dec	1.45	Sept9m .88	9¼	9¼	9¼	.....	1
6.3		9¼	8⅝	" A	.60	.60	Dec	2.05		8⅝		9	.....	
7.8		88	88	Dalex pfd	7.00	7.00	Dec	20.62		85		100	.....	
6.6		101½	94¾	Debhold pfd	6.25	6.25			June 4.01	96	95¼	95¼	.....	2
				De Havill						250		300	.....	
3.1	7.8	4.25	1.60	Delta Elec	.10	.10	67Apr	.41		3.15	2.95	2.95	—.25	49
				Deltec Pan									.....	
				" pfd									.....	
	17.0	22¼	10⅜	Deltona			Dec	1.35	June .84	24½		26½	.....	
1.9	21.0	11	6⅝	Denault	.18	.20	67May	.50	Nov. 33½	10½	9¼	10⅜	— ⅛	17
		13	12½	" wts									.....	
2.3	16.0	45	33¼	Dist Seag	1.00	1.00	67July	2.69	Oct3m .99	45	43¼	45	+ 2	408
	37.0	66½	33⅜	Dome Pete			Dec	1.66	Sept9m1.76	61½	58	58	— 3½	22
				DOMINION									.....	
1.9	34.0	16	15¼	D Ang Inv	.30	.30	67Apr	.47		16		20	.....	
5.8		85x	81x	" pfd	5.00	5.00	67Apr	29.41		82⅛		89	.....	
6.2	8.4	22	14⅜	D Bridge	1.00	1.00†	67Oct	1.94		15¾	15¼	15¼	— 1	43
1.7		75	69½	DCGen Ins	1.25	1.25	Dec	8.27		71		78	.....	
		17½	8¼	D Coal pfd			67Mar	5.19		17½	14	14½	— ½	94
7.5	7.3	11	8	D Corset	.60	.60	Dec	1.09		7¾		8¼	.....	
6.6	11.6	18	16	D Dairies	1.20†	1.20	Dec	1.58		17		20	.....	
5.8		31	29⅜	" pfd	1.75	1.75	Dec	26.30		29⅜		31	.....	
3.8	13.3	4.50	3.05	Dom Fab	.16	.16	gDec	.32	June .22	4.00		4.50	.....	
7.1	14.1	5.00	4.00	" A pfd	.32	.22	gDec	.32		4.00		5.00	.....	
3.3	11.8	26⅝	17⅛	D Foundry	.60	.60	Dec	1.52	Sept9m1.25	18	17⅛	17⅞	— ⅛	479
5.7		96	83½	" pfd	4.75	4.75	Dec	98.22		84¾	83¾	84¾	+ 1⅛	2
3.8	31.8	14	8	D Glass	.52	.40	67Sept	.33		11⅜	10½	11⅜	+ ⅞	71
5.6		15	12	" pfd	.70	.70	Sept	6.40		12¾		14	.....	
	4.5	2.95	2.25	Dom Lime			Dec	.56	Sept9m .43	2.35		2.60	.....	
		1.00	.38	" wts						.40		.70	.....	
4.5	15.7	7½	5	D Magnes	.25	.25	Dec	.35	June .30	5	5	5	— ½	1
	16.0	13¾	9½	Demco	.55		Oct	.61		10¼	10	10¼	+ ½	14
2.7	24.7	15	10	D Scottish	.40	.40	67Dec	.46		15	14⅝	14⅝	— ⅛	28
6.9		45	36	" pfd	2.50	2.50	Dec	8.08	Sept9m 5.81	38	36	36		1x
		103¼	69⅜	D Steel & C			Dec	.65d	June 1.21d	9½	8⅜	9½	+ 1½	37
4.5	13.9	21¾	15⅛	D Stores	.72	.72	67Mar	1.16	Sept26w .63	17¼	16	17	+ 1	273
5.8	6.4	13¾	9¼	Domtar	1.00	.60	Dec	1.62	Sept9m .67	10¼	9¾	10	— ¼	620
6.5		20½	14½	" pf pfd	1.00	1.00	Dec	80.56		15¼	15¼	15¼	.....	1x
5.7		33	15	D Text	1.00	1.00	67Mar	1.80d	Sept .03	17⅜	17	17⅜	— ⅛	57
6.9		120	108	" pfd	7.00	7.00	67Mar	329.45d					.....	
6.2	6.9	8¾	6¼	Donahue	.40	.40	Dec	.94	Sept9m .64	6¼	6¼	6¼	— ¼	6
4.6	8.6	19	16½	Dover Ind	.80	.80	Dec	2.04	June .94	16		17	.....	
6.4		9½	8½	" pfd	.60	.60	Dec	3.44		8		10½	.....	
10.0	17.1	8	5⅞	Drum W	.60	.60	Dec	.35				6	.....	
4.0	14.5	41	22⅜	Dupont	1.00	1.00	Dec	1.73	Sept9m .99	25½	25	25	— ¼	68
5.3		76	70	" pfd	3.75	3.75	Dec	296.73		70			.....	
7.9	10.4	7¾	5¾	Dupuis A	.55	.55	67Jan	.67		7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛	9
		25	13	Dylex			67July	1.61		24½	24½	24½	+ ½	2
E - F														
	32.1	11x	8x	Eagle S			Dec	.35		10½		11½	.....	
4.2	8.9	26	21	East Bk	1.00	1.00	gOct	2.71				23	.....	
				" pfd	5.50	5.50	Oct	5.50					.....	
4.3	22.7	12	9¾	Econ Inv	.44	.50	67Dec	.52		12	11½	12	+ ¼	8
6.0		45⅞	43¼	" A	2.50	2.50	Dec	7.37	Sept9m 6.09	98		43	.....	
7.7	7.2	37½	26	Eddy M	2.00	2.00	Dec	3.63	June .85	27¼	27	27	+ ⅜	1
3.0	21.4			Electra Inv	.04½	.04½	67Mar	.07		1.50			.....	
1.9	13.6	17	9½	Electrohome	.30	.20	Dec	.79	June .55d	12	11½	12	+ 1¼	7
6.6		100	86	" pfd	5.75	5.75	Dec	24.76		85½	85½	85½	.....	1x
4.9	8.0	37	23½	Electrolux	.80	.80	Dec	2.02		27¼		28¼	.....	
7.7	11.9	20	12⅞	Emco	.48¾	.50	Dec	1.56	Sept9m .76	18	18	18	— ¾	4
0.7		16⅜	9	Emp Life	.06	.06				11¼	9¼	11¼	+ 2¼	32
10.9	7.4	6¼	4.00	En&Hat A	.50	.50	Dec	.62		5¾	5	5¾	+ 1⅛	4
	25.0	4.25	2.50	" B			Dec	.12		2.00		2.80	.....	
9.2	3.8	7	5⅞	Erle A	.60	.60	June	1.68		6		7¼	.....	
		3.00	3.00	" B	.10		67June	.86		2.30		3.00	.....	
	9.7	8¼	4.25	Exquisite	Stk		67Feb	.59	Aug .21	5½	5	5½	— ¼	7
11.7		9	5⅛	" pfd	.60	.60	67Feb	11.27		6⅛		8½	.....	
		1.50	.60	" A wts						1.50	1.25	1.50	+ .15	32
	5.6	7¾	6	Fairbnks-M			Dec	1.41		7⅛		8¾	.....	
3.5	17.4	100¾	81	Falconbge	3.50†	3.50	Dec	5.66	June 2.19	101¾	93½	100⅜	+ 1⅜	141
2.8	26.2	47¼	31¾	Fam Play	1.22½	1.30	Dec	1.77	Sept9m1.50	47¼	43¾	45⅜	+ ¼	136
4.1	15.4	44¾	23	FyFarmer	1.60	1.60	67July	2.57		41		43	.....	
		2.70	1.80	Fd Farms			67Mar	.01		1.95	1.95	1.95	.....	2
		.38	.18	" wts								.18	.....	
5.7	8.1	7¾	5¾	Fed Grain	.30	.40	67July	.89		7⅛	7	7	— ⅛	185
		5.50	2.25	Fibre			June	.86d		2.62		3.50	.....	
		3.15	3.25	" pfd			June	11.62d		2.75		5.50	.....	
3.0	23.3	14½	4.90	Fin Collect	.32	.40	67June	.53		9	12⅛	10½	.....	19
5.9	10.3	10½	6½	Fiscal In	.10	.10	Apr	.48		.17		.18	.....	
		.18	.15	" pfd	.01	.01	Apr	.03		22		22	.....	
2.2	7.0	17¾	14	Fittings	.40	.40	Dec	2.63	June 1.75	15¼			.....	
	4.9	2.30	.61	Fleet Mfg			67June	.38		1.85	1.75	1.75	— .05	272
3.0	14.1	29	18½	Fleetwood	.65	.65	Dec	1.52		21	21	21	.....	5
4.3	9.9	59½	49	Ford MS	2.40	2.40	Dec	5.63	June 1.34	53	53	53	— 1	1
2.9	17.3	115	117	Ford Can	5.00	5.00	Dec	10.12	June14.84	115	170	185	+15	8
	48.4	14¼	11	For Pow			Oct	.31					.....	
1.9	13.0	35¼	17	FPE Pionr	.56	.56	67June	2.20	Setp3m .38	29	27½	29	— 1	25
2.4		140	67	" pfd	2.75	2.75	67June	32.70		113½	110	113½	— 3½	2
	11.8	28	16	Fraser C	1.10		Dec	1.51	Setp9m .05	23¼	17½	23	+ 5⅜	367
2.1	12.3	9¾	4.40	Freiman	.20†	.20	67Jan	.77	July .28	9¾	9	9	— ⅜	56
	4.3	3.40	2.50	Frontier			67Mar	.62	Sept .28	2.50		2.75	.....	
7.4		22	19¾	" A	1.62½	1.62½	67Mar	9.29		22		24½	.....	
5.0	8.8	18	11½	Fruehauf	.75	.75	Dec	1.85	Sept9m 1.24	16	15	16	+ 1	14
		5.00	3.10	Fulcrum						3.35	3.10	3.10	—.15	6
		11	7½	" pfd	.25					8	7½	7½	— ¼	28
7.8		4.10	2.35	Furlong	.20	.20	Dec	.39		2.65	2.55	2.55	—.20	6
8.7		6	4.50	" pfd	.48	.48	Dec	3.04		5	5	5		3
		.60	.25	" wts						.25		.50	.....	
G														
4.2	10.7	67⅛	5	Gen Baker	.25	.25	67Apr	.56	Oct .19	5½	5¼	5¼	— ¾	2
	35.0	19	7	Gen Dev			Dec	.54	June .41	17½	17½	17½	— 1½	4
1.5	17.3	77¾	60	Gen Dyn	1.00	1.00	Dec	5.59	June 2.86	64	64	64	.....	1x
4.2	14.3	95¼	74	GenMotors	3.80	3.80†	Dec	6.24	Sept9m 4.31	88¼	87½	87½	— ½	5
1.5	13.2	25½	8¾	Gen Pr A	.31	.31	Dec	1.59	June .91	20½	20¼	20¼	— ¾	7
1.6	12.6	25⅛	9¼	" B	.31	.31	Dec	1.59		18¼		25	.....	
	21.7	9½	7½	GS Wares			Dec	.38	June .65d	8	8	8	.....	1
6.2		88¾	80	" pfd	5.00	5.00	Dec	12.69		75½		83¾	.....	
		2.95	1.45	Glengair					June .03	2.75	2.60	2.60	—.10	166
	9.6	5.50	3.25	Gilchrist	.25		67June	.47		4.55	4.50	4.50	—.10	4
4.7	9.4	9¾	7¼	Gilbe A	.35	.35	67Mar	.91	Sept .37	7¾	7⅛	7⅜	— ⅜	7
3.2	11.5	219	143	Goodyear	6.00	6.00†	Dec	16.63	June 5.97	190	188	190	.....	1
5.2		47¾	36	" pfd	2.00	2.00	Dec	35.52		39½	38	39½	+ 1¼	119
8.0	10.2	7½	6	G McKay	.50	.50	67Jan	.61		6	6	6	— ¼	2
6.5	11.1	10	7	" B	.50	.50	67Jan	.71		8	7¾	7¾	— ¼	3
8.0		17	14¾	Grafton-Fr	1.20	1.20	67Jan	.93		15½			.....	
				GREAT										
3.2	25.9	14½	11	Gt B Can In	.45†	.45†	67Dec	.51		12½		15	.....	
6.8		43	36	" pfd	2.50	2.50	Dec	6.51		34		36½	.....	
6.0	10.9	31	16	Gt L Pap	1.00	1.00	Dec	1.52	Sept9m .87	17	16¼	17	+ ½	80
6.8	9.6	24	17½	Gt L Pow	1.20	1.20	Dec	1.85	Sept9m1.35	18¾	17½	18¾	+ 1	93
	3.5	2.70	1.35	Gt N Cap			Dec	.60	Sept9m .36	2.20		3.25	.....	
7.7		24½	19½	GNGasA pf	1.50	1.50	Dec	8.09	June 5.67	19½	19½	19½	.....	1x
1.9		66½	45	GtWest Life	.97	1.00				61	54	59¾	+ 6⅛	33
		1.20	.10	Gt W Sadd			67Jan	.23d	July .11	1.20	.70	.85	+ .06	461
	15.8	28	22	Gt W Gas			Dec	1.82	June 1.82	22½		28	.....	
5.5	8.0	10⅞	7¾	Greb Ind	.48	.48	Dec	1.10	May7m .42	9	8¾	9	+ ¼	13
2.9	11.2	9	3.60	Greenberg	.16½		67Jan	.67					.....	
4.3	16.4	15	9¾	Greyhound	.48½	.50	Dec	.71	Sept9m .66	13⅜	11⅜	13⅛	+ 1⅜	119
0.6	17.4	5⅞	2.15	Grissol	.02½	.02½	67Apr	.25	July3m.08½	5⅞	3.95	5.00	+.65	581
2.7	8.1	25	22	GuarCo NA	.60	.60	Dec	2.79	June 1.83	20		25		
4.9	11.6	11½	8½	Guar Trust	.43¾	.45	67Dec	.80		9¼	8¾	9	— ¼	109
H														
5.8		17¼	16	Hahn pfd	.90	.90	67Jan	10.06		14½		16	.....	
4.5		30	20	Ham Cott	1.20	1.20	67Mar	9.12		25		28	.....	
5.7		96	96	" pfd	5.00	5.00				80		95	.....	
5.0	6.1	5.50	3.75	Hand Chem		.20	67Sept	.65		4.00	4.00	4.00	+.25	5
6.9	5.0	9¼	8	" A	.60	.60	67Sept	1.73		8⅞	8½	8½	— ½	2
	7.3	9¼	7	HandyAndy			Dec	.98		7¼		8½	.....	
		1.00	1.00	" wts								1.00	.....	
		.75	.27	Hardee F						.44	.40	.40	— .02	57
		42	25	" pfd			67May	6.81		16		37	.....	
7.4	15.0	19½	12¾	Harding C	.48	.48	67Oct	.90		13	12⅜	12¾	— 1¼	6
4.4	11.4	15¾	10⅛	" A	.48	.48	67Oct	.90		10½	10¼	10⅜	+ ⅛	30
	41.4	19½	14⅜	Harvey Fds			67Mar	.43		17⅞	16¾	15⅞	— ⅞	60
	6.7	6.25	2.75	HarveyW A	.40		Dec	.45	June .04d	3.05	3.00	3.00		2
I - K														
2.4	11.9	7⅝	3.75	Imbrex	.09	.12			Dec .42	Sept9m .29		5⅛	5	5⅛		8
3.3		185	115	Imp Life	4.20	4.40						143	134	143	+ 6	2
3.0	24.1	70½	55¾	Imp Oil	2.10	2.10†			Dec 2.90	Sept9m 2.15		70	68½	69⅛	— ⅜	208
6.2	10.2	15¼	11⅞	Imp Tob	.80	.80			Dec 1.28	June .60		13½	13	13¼	+ ⅛	113
5.2		6	5⅜	" pfd	.29	.29			Dec 9.53			5⅜	5⅜	5⅜	.....	15
				INDUSTRIAL										
6.6	9.6	25¾	19¼	Ind Acc	1.22½	1.38			Dec 2.09	Sept9m1.57		20½	19¾	20¼	+ ¼	274
6.4		86	69	" 4.50	4.50	4.50			Dec 188.36			70		82½	.....	
6.5		26½	21	" 5¾	1.43¾	1.43¾			Dec 21.69			22¼	22¼	22¼	.....	1x
4.8	12.0	9	5	Ind Adh	.31	.31	67Oct	.53				6½	6¼	6½	.....	5
4.4	17.2	16⅜	9	Ind Min	.60	.60†			Dec .80	Sept9m .68		14⅛	14	14	+ ⅛	20
	5.7	7¾	3.25	Ind Wire			67Mar		.70	Sept .12		4.15	3.85	4.00		35
3.9	7.6	38½	10½	Inge stl A	1.00	1.00			Dec 3.41	June 3.46		29⅞	22½	27½	+ 1½	33
	8.3	13¾	8½	Ingls					Dec 1.38			12¼	11½	12	+ ¼	65
	10.5	9¼	6	Inld Chem					Dec .75	June .38		7¾	7¼	7¼	— ⅜	23
4.1	11.1	12	9½	Inld N Gas	.40	.40	67June	.89	Sept12m 91	10	9¾	9⅞	— ⅛	89
6.2		18¾	15⅞	" pfd	1.00	1.00	67June	6.22				16		16⅞	.....	
	3.6	1.95	.90	Inspiration			Dec	.39				1.35	1.25	1.30	—.05	74
8.6		24	16½	" pfd	1.42½	1.50						18	17¼	17½		8
3.1	14.4	19	17⅜	Int Bldg G	.40	.40	Dec	.90				12½	12½	12¼	— ⅜	2
6.7		20	17½	" pfd	1.05	1.25	Dec	2.15				19	19	19	+ ¼	6
		4.50	2.50	" wts								2.50	2.50	2.50	.....	6
				INTERNATIONAL										
		.35	.15	Int Dev								.20	.20	.20	+.02	5
		30	21	In Bruyere					gDec .22	gJune 2.66		26	26	26	— 4	1
5.9		24	20½	" pfd	1.50	1.50			Dec 1.72			25½	25½	25½	+ ¼	1
0.6	68.7	700	391	I.B.M.	4.40	4.40			Dec 9.66	Mar3m2.52		675	675	675	+15	1
3.4	20.9	51	27	Int Min'ls	1.00	1.00			67June 1.42	Sept .31d		30	29	29	— ⅜	16
2.4	30.8	129	89⅞	Int Nick	3.00†	3.00			Dec 3.98	Sept9m3.33		124¾	120¾	124	+ 3¼	164
6.6	4.3			Int Paint		1.00

Ogilvie accepte l'offre de John Labatt

Les directeurs d'Ogilvie Flour Mills, de Montréal, recommandent aux actionnaires de cette entreprise d'accepter l'offre d'achat des actions faite par John Labatt Ltd.

Les directeurs d'Ogilvie se sont réunis mardi en vue de considérer diverses offres d'achat faites par d'autres entreprises intéressées à acquérir des intérêts dans Ogilvie.

L'offre faite par Labatt est une action privilégiée de $18 cumulatif et convertible plus $2.10 comptant par action pour chacune des actions ordinaires d'Ogilvie.

On croit que l'offre définitive sera adressée à tous les actionnaires d'Ogilvie, à l'exception de ceux qui résidaient aux Etats-Unis avant la fin du mois.

L'offre sera valable pour trente jours et ne liera pas John Labatt à moins que les actionnaires détenant au moins 60% des actions d'Ogilvie n'acceptent l'offre.

Les actions privilégiées d'une valeur au pair de $18 seront convertibles pendant 12 ans pour des actions ordinaires de John Labatt sur la base d'une action contre une. Le dividende annuel sera de $1.00 par action. Ces actions privilégiées seront listées sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

L'offre de Labatt est arrivée comme une surprise dans les milieux financiers déjà au courant de certaines offres faites par la Brasserie Molson et Imperial Tobacco.

Lundi, sur le parquet de la Bourse de Toronto, les actions de Ogilvie se transigeaient à $17.12 et 28,085 actions changèrent de mains.

Basée sur le prix courant des actions ordinaires de Labatt à $15 l'action ordinaire, plus $2.10 comptant par action, l'offre équivaut à une transaction de $51.6 millions si tous les actionnaires d'Ogilvie acceptent l'offre.

Il y a 3,023,556 actions ordinaires émises sur un total autorisé de 4 millions.

Bulletin de l'Industrie Pétrolière

Le 9 janvier dernier, le BIP publiait son millième numéro: après quatre années de parution. Le Bulletin de l'Industrie Pétrolière a monté une formule qui s'est finalement imposée. Comme le bulletin le souligne: "Le pétrole est ainsi apparu comme un sujet beaucoup plus vaste que l'on ne pouvait le penser de prime abord, et la matière ne manque pas pour qui veut rendre compte d'une actualité où les domaines politique, économique, technique sont de plus en plus imbriqués."

Nous tenons à souligner les services très précis que nous apporte le BIP sur tout ce qui a rapport à l'industrie pétrolière dans tous les pays du monde. Pour celui qui veut se mettre au courant de l'activité quotidienne - cinq fois la semaine - de cette industrie, il n'y a qu'à consulter le BIP.

A cette occasion, le BIP nous annonce que: "Le prochain stade verra la publication, dès le 1er avril de cette année, d'un service d'information sur l'énergie (pétrole atome, charbon) destiné principalement aux journaux. Ceci résulte en quelque sorte du succès des bulletins actuellement édités, et principalement du BIP, du plus en plus régulièrement cités par la presse. Le nouveau service, qui prendra le nom d'Enerpresse, institutionalisera cet état de fait. Il sera édité quotidiennement, et par accord, actuellement en cours de discussion avec certaines agences, il pourra être diffusé par telex. Ce type de transmission est d'ailleurs déjà utilisé par le BIP à l'attention de certains de ses abonnés privés et publics, en France et dans le Marché Commun."

gains taux	Rapport Prix/Bén.	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés 1967	Dividendes payés ind. 1968	RENDEMENT 6 mois ou dernière année fisc.	RENDEMENT 6 mois ou dernières intérim.	SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS fermeture	SEMAINE EN COURS variations	SEMAINE EN COURS ventes 100s
	27.7	35	17½	Metro S			67Jan 1.22	July .32½	35	33½	33½	— ¾	8
6.5	2.4	21⅝	20	" pfd	1.30	1.30	67Jan 8.27	.....	20	20	20	.....	1
		19½	19	" 67 pfd			.....	.....	19	19	19	.....	6
	4.1	10¾	10½	Mex Light	Stk	Stk	Dec 2.67	.....	8	...	11¾	.....	
8.2		12¼	12	" pfd	1.00	1.00	Dec 11.05	.....	9		12	.....	
		3.95	2.25	MGF Mgmt			67Mar .014	Sept 11	3.10	3.00	3.00	+ .10	12
4.3	19.7	5.25	4.25	MPG Inv	.22	.22	67July .26	Oct3m .05	5⅛	5⅛	5⅛	.....	6
6.8		23	19¼	" pfd	1.35	1.30	67July 3.03	.....	18	...	20	.....	
		2.00	1.40	" wts			.....	.....	2.00		2.60	.....	
5.0	13.1	5⅜	3.50	Milt Brick	.25¼	.26	Dec .40	Sept9m .50	5.25	4.70	5.25	.....	26
		6¾	3.00	Miron pfd			67Mar .50	.....	3.20	3.20	3.20	— .05	6
9.9	6.5	19¼	10	Mitch R A	1.00	1.00	Dec 1.55	June .57	10⅛	10	10⅛	.....	3
		21½	10⅛	" B			Dec .28	.....			6	.....	
4.3	13.2	50	50	Mobil Oil	1.85	2.00	Dec 3.51	June 1.81	51		52	.....	
4.0	13.2	24¾	16⅞	Molson A	.70	.72	67Mar 1.36	Sept .89	18⅜	17⅞	18⅜	— ⅜	92
3.8	13.8	25	18	" B	.70	.72	67Mar 1.36	.....	19	18	18⅜	— ¼	42
2.4	13.6	10⅞	6⅞	M Foods	.25	.25	67June .77	Sept3m .18	10⅞	10¼	10¼	— ⅜	45
3.3	15.3	77	70	M Invest	2.50	2.50	Dec 4.94	June 2.12	75½				
		3.50	1.80	Montex			Dec .21d	June .22d	2.30	2.25	2.30		8
6.1		10½	5	" pfd	.44	.44	Dec 1.97d	.....	7	6½	6½	— ¾	6
		1.90	.80	" wts			.....	.....	1.10	1.05	1.05	— 5	7
5.0	10.8	16⅜	11¾	Mtl Loco	.60	.60	Dec 1.11	Sept .96	13	13	13	+ 1	3
3.0	8.2	17½	17½	Mtl Ref	.60	.60	Dec 2.43	.....	20				
5.0	14.0	17⅜	10½	Mtl Trust	.68	.70	Dec 1.00	.....	14	13¼	13¾	— ¼	17
1.6	30.4	33⅞	21⅝	Moore Cp	.35½	.45	Dec .95	Sept9m .74	29½	28¾	29½	+ ¾	607
0.1				" A	7.00	7.00	.....	.....	5184				
5.1	8.3	99	18¾	Morse A	.97½	1.00	Dec 2.35	Sept9m1.52	20	19½	19½	+ 1/8	35
5.0	7.9	28	17½	" B	.87½	.93	Dec 2.25	.....	19½	18	19¼	+ 1¼	10
5.4		63	50	" pfd	2.75	2.75	Dec 27.00	.....	52	51¼	51¼	+ 1/8	2
5.4		57½	50	" B pfd	1.72½	2.75	.....	.....	51	51	51		2
7.3		14	6¼	Mt R Rice	.55	.55	Feb10m.65	Nov9m .46	7		9		
7.0		22	19	" pfd	1.45	1.45	Feb 5.12	.....	19½	19¼	19½		3
	19.8	11¾	6	Murphy			Dec .53	Sept9m .36	10¼	9¾	9⅞	— ½	52
4.7		32½	25	" pfd	1.43¾	1.43¾	Dec 9.75	.....	31½	30	31½	+ 1	29
8.0	4.9	8	5	Mussens	.45	.50	67Mar 1.22	.....	6⅛	6	6	— ¼	5
				N - O									
7.4	8.3	5.38	4.00	NaborsDrill	.35	.35	67Apr .57	.....	4.75	4.75	4.75	.....	2
	8.0	2.50	1.30	Nat Aut V			Dec .20	June .09	1.55		1.65	.....	
	7.8	10	5	Nat Cont	Stk		Dec .80	July7m .46	6½	6¼	6⅜	+ 1/8	18
		5.90	1.45	" wts			.....	.....				.....	
	17.5	14⅛	8	Nat Drug			Dec .58	June .20	10¼	10	10⅛		16
5.0		15¼	11½	" pfd	.60	.60	Dec 3.47	.....	12½	11½	12½	+ ½	3
2.0	7.0	28	25	Nat Groc	.60	.60	67Apr 4.26	Sept 2.50	27		35	.....	
5.8		27	25½	" pfd	1.50	1.50	67Apr 11.81	.....	25½		26¾	.....	
	10.2	5.65	.70	Nat Hees			67June .49	.....	5	5	5	.....	7
		9⅞	1½	" pfd			.....	.....	9⅞	9⅞	9⅞	.....	1x
4.8	13.8	66½	66½	Nat Lead	3.25	3.25	Dec 5.02	Mar3m1.02	72½		73½	.....	
3.0	110.4	10	6¼	Nat'l Sea	.25	.20	67Aug .06	.....	6⅛		6⅜	.....	
4.1	15.3	25	15	Nat Trust	.65†	.70	67Oct 1.10	.....	16¾	16⅛	16¾	— ¼	4
5.7	13.9	16½	13⅜	NB Tel	.80	.80	Oct 1.01	.....	14¾	14	14⅛	+ ⅛	31
5.4	12.8	11	8⅜	Nfld Light	.45	.50	Dec .72	.....	9¼	8¾	8¾	— ½	12
3.0	21.1	16½	5⅞	Neon Prod	.40	.40	67Apr .60	Oct .31	16½	13⅛	15¼	+ 2	278
8.1		28	23¼	Nlag Steel	1.95	1.95	.....	.....	23		24	.....	
5.3		21	16½	Nlag W C	1.00	1.00	67Mar 2.13	.....	16½	16½	16½	.....	1
6.7	7.0	21	15	" B	1.00	1.00	67Mar 2.13	Sept .49	15	15	15	.....	2
4.0	13.9	60½	49⅛	Noranda	1.85†	2.00	Dec 3.64	Sept9m2.84	50¾	49⅝	49⅞	— ⅛	266
4.6	12.5	44	33¾	NA Rockw	1.81¼	2.03	Dec 3.51	.....	40½		43	.....	
3.3	13.6	14⅜	10½	Nor C Gas	.39	.40	Dec .90	June .70	12¾	12⅛	12⅜	+ ⅜	526
4.5		26⅜	20½	" pfd	1.06	1.06	Dec 9.71	.....	23¼	22½	22½	— 1	7
6.2		49¼	41¼	" 1st pfd	2.60	2.60	Dec 9.71	.....	42	41¾	42	+ ¾	17
5.2		29¾	27½	" 2 pfd	.26½	1.50	.....	.....	29¾	28⅝	29½	+ ⅝	51
		5.15	3.75	" wts			.....	.....	5.15	4.85	5.15	+ .20	116
3.1	19.1	11⅜	7	Nor Phone	.24	.24	Dec .40	Sept9m .20	8	8	8	+ ½	1
6.7	9.1	8	5	Nor Tar	.40	.40	Dec .66	June .14	6	5½	5½	— ½	3
7.4		22⅝	21	" pfd	1.70	1.70	Dec 9.40	.....			23	.....	
5.7		76	69	NW Util p	4.00	4.00	Dec 34.18	.....	69	69	69	.....	1x
4.4	16.4	11½	8½	NS Light	.40	.40	Dec .55	Sept9m .47	8¾	8¾	8¾	— ¼	22
9.9	58.8	10¼x	10¼x	Oak Wood			Dec .02d	.....	12			.....	
5.3	8.9	120½	57⅛	Occid P	.85	1.00	Dec 2.05	.....	109		110	.....	
4.4	14.7	21¾	17	Ocean Cem	.95	1.00	Dec 2.10	June .91	19½	19	19	+ ¼	13
6.0		33¼	28	Ogilvie	.75	.75	67Aug 1.15	.....	19⅞	16¾	19⅜	+ 2½	7367
0.9	15.8			" pfd	1.75	1.75	67Aug 45.51	.....	25		29¾	.....	
5.0	8.3	29	25	Ont Loan	.40	.40	Dec 2.79	.....	40		48	.....	
2.9	10.6	6¼	2.40	Ont Steel	1.30†	1.30†	Dec 3.10	Sept9m2.13	25¾	25¾	25¾	— ¼	1
0.4	54.2	35	12⅜	Ont Stores	.14½	.16	Dec .52	June .37	5½	5¼	5¼	— ¼	2
3.5	5.8	12⅜	7⅜	Oshawa	.13	.13	67Jan .61	Nov40w .49	35	33	33¾	+ ⅝	413
5.2		12½	9½	Overland	.37½	.40	67Oct 2.00	.....	11½	11	11	— ½	2
				" pfd	.60	.60	Oct .49	.....	11½	11½	11½	.....	6
				P - R									
5.0	20.5	4.25	3.70	PAC Inv	.20	.20	Nov .19½	May .10	3.80		4.00	.....	
3.0	61.0	20⅞	10¾	Pac Pete	.15	.60	Dec .33	Sept9m .39	20¼	19⅜	20	— ⅛	163
		6.20	3.00	" wts			.....	.....	4.50	4.05	4.05	.....	56
6.1	5.7	17¾	15	P Ser Sts	1.00	1.00	67Aug 2.80	.....	15	15	15	.....	1
	23.8	19½	9	Peel Elder			Dec .59	.....	19½	14⅞	18¾	+ 4¾	49
	26.7	23½	9	Pembina			Nov .82	May .49	22⅛	21	21⅛	— ⅞	69
5.4		49¾	46	" pfd	2.50	2.50	Nov 52.88	.....	45½	45½	46½	.....	1x
6.5	18.9	33	26⅛	Pembr El	2.00†	2.00	65Dec 1.64	.....			31	.....	
6.0		100	100	Penmns pf	6.00	6.00	Dec 44.82	.....				.....	1
3.3	10.0	13½	12	People Cr	.40	.40	67Jan 1.21	July .24	11½			.....	
4.0	8.3	13	9	" A	.40	.40	67Jan 1.21	.....	9½		10⅞	.....	
		101¼	99	" pfd	6.00	6.00	67Jan 88.95	.....	99			.....	
3.1	9.1	14¾	8	Phillips C	.24	.28	Dec .99	Sept9m .69	9	8⅞	9	.....	20
5.5	9.4	15¼	13	Photo Eng	.80	.80	Dec 1.55	June .68	14½		15	.....	
5.6	14.6	12½	7⅛	Pow Corp	.44	.44	gJune .54	June .25	8	7¾	7¾	— ⅛	152
7.0		45	33½	" 4¾ pfd	2.37½	2.37½	June 8.57		34½	34½	34½	+ ½	2
5.7		12½	7¾	" 2nd pfd	.44	.44	gJune .51	gDec .25	8	8	8	+ ¼	1
3.9	18.0	1.95	1.30	Prem Iron	.07	.07	Dec .10		1.90	1.60	1.60	— .20	65
3.3	12.0	250	180	Prem Tr	8.00	8.00	Dec 19.94		201		295	.....	
7.5	8.0	14⅛	9⅜	Price Co	.75	.75	Dec 1.25	Sept9m .88	10¼	9¾	10¼	+ ¼	196
5.7		76	70½	" pfd	4.00	4.00	Dec 320.69	Sept 226.67			70	.....	
	88.5	13¼	7¾	Q N Gas			67June .12	.....	13¾	13	10½	— ¼	228
7.7		91	65	" 5.40 pf	5.40	5.40	67June 7.84	.....	73	67⅝	69	— 1	2
7.9		90	65½	" 5½ pf	5.50	5.50	67June 7.84	.....	71	71	71	.....	1
		4.95	2.05	" 63 wts			.....	.....	3.50	3.30	3.40	.....	15
		3.50	1.75	" 66 wts			.....	.....	3.20	2.95	2.95	— .05	11
5.0	12.4	19⅞	14	Que Tel	.70	.70	Dec 1.13	Sept9m .88	14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛	12
6.0		20¼	17⅜	" 50 pfd	1.00	1.00	Dec 4.14	.....	16¾			.....	
6.0		20¼	17	" 51 pfd	1.00	1.00	Dec 4.14	June 2.21	16¾			.....	
6.1		18½	15	" 55 pfd	1.00	1.00	Dec 4.14	.....	15	15	15	.....	2
5.6		17¾	16½	" 56 pfd	1.00	1.00	Dec 4.14	.....			18	.....	
6.3		17⅜	12¼	" 4¾ pfd	.95	.95	Dec 4.14	Mar3m1.01	12¼	12¼	12¼	.....	3
		3.90x	3.15x	Quinte			Dec 9.72d	.....			4.95	.....	
		3.00	2.50	" A			Dec 1.27d	.....	2.10		3.00	.....	
6.7	13.8	18⅛	18⅛	R&M Bear	1.20†	1.20	65June 1.30	.....				.....	
2.6	25.5	7⅜	4.15	Rank O A	.13¾	.16¾	June .24	Jan .12	6⅜	6	6¼	+ ⅛	385
	5.0	5.50	3.00	Rapid Grip			gDec .82	bJune .16	5¼	5¼	5¼	.....	1x
7.5		9	7⅝	" A	.60	.60	gDec .82	bJune .5†	8	8	9	.....	2
	9.8	7	6	Reed		7½%	65Mar .50	.....	6.50		6.50	.....	
1.9	13.0	34	24	Reichhold	.60	.60	Dec 2.40	Sept9m2.23	31		31½	— 1	6
4.9		66	45½	Reid pfd	3.12½	3.12½	Dec 17.10	.....	64	64	64	+ ¾	1
4.4	12.5	12⅝	8½	Reitman	.50	.50	67Jan .92	July .52	10	10	10	+ ½	121
6.1	10.9	11	7½	" A	.50	.50	67Jan .92	July .52	10	9⅞	9⅞	— ¼	10
5.9	13.2	16x	16x	Renold Ch	1.10	1.10	65Dec 1.30	.....	16			.....	
5.5	6.7	9⅜	7	Revelstoke	.40	.40	Dec 1.08	June .005d	7¼	7		+ 1/8	5
6.4		19½	17¼	" pfd	1.20	1.20	Dec 6.95	.....	17¼		13	.....	
2.9	18.3	21	6¼	Rey Prop	.50	.60	Dec 1.13	.....	20⅞	19⅛	20⅜	.....	343
4.6		44	22	" pfd	2.00	2.00	Dec 17.35	.....	47½	42½	42½	— 1½	1
		16⅜	3.00	" wts			.....	.....	16⅜	15½	14¼	.....	19
6.0		81⅝	79	RyAlum pf	4.75	4.75	Dec 56.83	.....			81	.....	
		4.50	2.00	Riverside			Dec 5.51d	.....	2.75	2.75	2.75	— .20	2
		12	6	" A			Dec 2.78d	.....	12		13½	.....	
	75.0	3.80	1.40	R Nodwell			Sept .03	.....	2.20	1.90	1.90	—.35	61
2.7	8.7	34	22	Robt Mfg	.80	.80	gDec 3.47	June 1.44	26	25½	26	— 4	2
6.8		19⅞	18	" pfd	1.20	1.20	gDec 14.27	.....	16¼	16¼	16¼	.....	1x
7.0		20¼	16	" 3rd pf	1.28	1.28	bDec 4.75	.....	16	16	16	— 1	2
10.0	25.0	10	8¾	Robinson L	.80	.80	Dec .31	.....	7¾		12¼	.....	
7.9		14½	12	" pfd	1.00	1.00	Dec .31	.....	10		14¾	.....	
3.6	15.1	11¾	6	Rockpower	.30	.40	Dec .73	Sept9m .46	11½	11	11½	+ ⅜	32
4.7	9.3	12½	6⅞	Rolland A	.40	.40	Dec .92	Sept9m .77	8½	8¼	8¼	— ¼	48
3.5		16⅜	10	" B	.35	.35	Dec .87	.....	10		11¼	.....	
5.2		85	80	" pfd	4.25	4.25	Dec 116.86	.....			82⅜	.....	
		.77	.05	Romfield			Dec 1.39d	.....				.....	
3.2	13.4	18	9¾	Ronalds F	.50	.50	67Jan 1.19	July .46	16½	16	16	.....	26
	9.0	33	22⅛	Rothman			67June 2.89	.....	28½	26½	28	+ 1¼	64
4.3	17.3	17¼	13¾	Royal Bank	.60	.60	67Oct .91	.....	15⅞	15⅜	15⅝	+ ⅛	335
7.6	4.4	9	7⅜	Ryl Oak A	.60	.60	Dec 1.82	June .64	7⅜		9¼	.....	
4.1	15.1	24	16¼	Royal Trust	.63	.75	Dec 1.21	.....	19¼	18	18½	+ ¼	86
5.7	14.8	19	16	RyTMg pf	1.00	1.00	gDec 1.18	.....	16¾	16⅜	16¾	.....	1
	17.5	19½	10⅞	Royalite			Dec 1.03	.....	17¼	17¼	17¼	.....	1x
5.3	8.8	16¼	12½	Russel H A	.80	.80	Dec 1.71	June .97	14⅝	14½	14½	.....	9
				S									
	4.8	31	14	St Law Cm	.75		Dec 3.05	.....	17	16	16½	+ 1½	6
		8.00	1.50	" wts			.....	.....	2.00	2.00	2.00	+.50	3
4.6	12.4	21⅜	19½	St Law Cp	1.00	1.00	Dec 1.75	.....	21¾	21⅜	21⅜	.....	1
6.3		95	75	" pfd	5.00	5.00	Dec 66.01	.....	80	78	78	.....	1x
		.75	.55	St Law Div			65Dec .01	.....	.60		.70	.....	
		.52	.30	St M Gas			.....	.....	.51	.46	.48	—.02	104
3.9	11.9	11¾	9½	Sal Foods	.40	.40	67Sept .86	.....	10¾	10⅛	10⅜	+ ¼	50
	9.4	14⅜	12	Sangamo			Dec 1.09	.....	9½		11	.....	
	12.8	3.95	2.50	Sayvette			Dec .25	.....	3.00	3.00	3.00	—.15	14
1.3	21.3	46	13¾	Scott LaSal	.55	.60	67Jan 2.16	Oct9m 2.28	46	44½	45	— 1	14
1.0		17	10	ScottMis n	1.10	1.10	67Mar 2.03	.....	11	.....	12½	.....	
1.5	27.0	14	3⅜	Scott Yk	.10	.20	Dec .50	June .28	12⅜	11¼	11¾	— 1⅛	71
6.6	7.3	19	17½	Scythes Co	1.00	1.00	Nov 2.08	.....	15½	...	...	.....	
	11.7	8¼	4.50	Seaway Hot			Dec .64	June .25	8¼	7	8	+ ⅛	344
	6.7	4.00	1.65	Secur Cap	.18		Apr .29	Oct .15	2.00	1.85	1.90	+ .05	17
5.3	4.0	2.55	2.00	Select Fin	.12	.12	65Dec .56		2.10	2.10	2.10	+.10	1
1.8	18.0	1.80	1.25	Select L	.03	.03	Dec .10	June .06	1.70		1.80	.....	
1.5	33.7	19⅞	7½	Selkirk A	.30	.30	Dec .59	Sept9m .46	19¾	19½	19¾	— ½	15
7.5	3.3	9⅜	7½	Shaw A	.44	.60	Dec 2.27	.....	7½		8¾	.....	
1.4	26.3	36½	22	Shell A	.90	.50	Dec 1.31	Sept9m .98	35½	34¼	34¼	.....	176
3.2	...	36⅜	26¼	Shell In pf	1.10	1.10	Dec 7.60	.....	35½	34¾	34⅞	+ ⅛	129
		18	7	" wts			.....	.....	17¼	16⅜	17	+ ½	248
5.7	8.5	23	17½	Sher Will	1.15	1.00	67Aug 2.07	.....	17		18	.....	
7.2		118	96	" pfd	7.50	7.00	67Aug 20.44	.....	96	96	96	.....	1
3.5	14.0	15½	11¼	Shop&Save	.40	.40	67Mar .82	Oct .41	12	11¾	11¾	+ ⅛	28
2.0	12.2	5.25	2.65	Shop City	.10	.10	67Nov .49	.....	5¼	5	5¼	.....	36
3.4	9.7	3.35	1.80	Shully's	.20	.10	67Jan .29	July .11	2.70	2.70	2.70	—.05	5
6.3		20	18	Sicard pfd	1.20	1.20	Dec 11.91	.....	18½	18½	18½	— ½	2
5.5	6.5	10¾	9¼	Silknit	.55	.55†	Dec 1.53	June .55	9½		10¼	.....	
5.2		38x	37⅜	" pfd	2.00	2.00	Dec 54.30	.....	38½			.....	
5.5	11.4	16½	14	Silverwood	.80	.80	67Mar 1.29	Sept .81	14¾	14½	14¾	+ ¼	6
5.2	11.9	16	13½	" B	.80	.80	67Mar 1.29	Sept .81	15¾	15¾	15¾	+ ¼	2
1.3	36.5	28½	14¾	Simp-Sears	.33	.36	67Jan .74	July26w .28	27	26⅜	27	.....	27
1.7	27.4	36	25⅜	Simpson's	.60	.60	67Jan 1.27	July .41	35⅜	34¾	35⅛	+ ⅜	404
5.3	18.3	5.50	4.50	Sintra	.25	.25	Dec .26	.....	4.00		4.75	.....	
3.3	6.1	8½	5⅜	SKD Mfg	.25	.25	67Sept 1.24	.....	8½	7½	8⅛	+ ⅛	29
5.7	8.5	11⅞	9	Slater S	.60	.60	67Oct 1.23	.....	11⅜	10¼	11	+ ⅛	149
7.1		18	14	" 1st pfd	1.10	1.10	Oct 5.73	.....	14½	14½	14½	.....	2
7.6		17¾	14	" 2nd pfd	1.10	1.10	Oct 5.73	.....	14¼	14¼	14¼	+ ¼	1
7.5		18¼	15	" 6 pfd	1.20	1.20	.....	.....	16¼	16¼	16¼	+ ¼	3
		5.25	3.10	" A wts			.....	.....	4.30	4.00	4.00	.....	17
4.0	8.2	9	7½	Sobey's	.32	.32	67Apr .97	Nov .38	8⅛	8	8⅛	+ ⅛	4
		.50	.30	Soca			.....	.....	.45			.....	
3.1	13.0	8¼	4¼	SocGenQue	.20	.20	Oct .49		6½	6½	6½	.....	3
4.8	12.2	16⅞	10⅛	Sogemines	.65	.65	Dec 1.11	Sept9m .92	13⅞	13½	13¾	.....	20
5.0	9.3	12	8½	Sogena	.50	.50	67Feb 1.07		11	11	11	.....	1
6.0		49½	44¼	Som Ind pf	2.80	2.80	Dec 49.49	June 21.21	46¼		50	.....	
2.5	26.5	51	32	Southam	1.20	1.20	Dec 1.85	Sept9m1.57	50½	48¾	50¼	+ 1¼	27
	8.2	1.65	.56	Spartan			Oct .17		1.45	1.25	1.35	—.05	226
6.7	13.7	4.00	2.70	Staff Foods	.20	.20	Dec .22	June .16	3.30	3.30	3.30	+.30	4
3.7	17.2	40⅞	40⅝	St Brands	1.37½	1.40	Dec 2.04		40		40½	.....	
4.4	4.4	14½	8½	St Str Stl	.40	.40	Dec 2.03		8¾	8¾	8¾	.....	11
	50.0	9½	6¼	Stand Pav	.42½		67Mar .14		7⅛	7	7⅛	+ ⅛	11
0.9	31.3	47¼	22½	St Radio	.39	.40	67Mar 1.36	Sept .83	47¼	43½	46¾	+ 4¼	33
5.8	8.6	9¾	8	Stan Brock	.50	.50	Dec 1.00

En cinq ans, hausse de profits de 500% pour Playboy

Playboy a donné rapport la semaine dernière de son exercice financier pour 1967, démontrant que les 600 dollars empruntés pour fonder la compagnie il y a 14 ans se sont transformés en un revenu annuel de $75,000,000.

Le président de Playboy, Hugh M. Hefner, a révélé dans son rapport annuel que ses principales corporations, HMH Publishing Co. Inc. et Playboy Clubs International Inc., allaient franchir une nouvelle étape importante: le magazine Playboy atteindra un tirage de 5,000,000 d'exemplaires et un nouveau club-hôtel Playboy d'une superficie de 900 âcres sera construit à 75 milles de Chicago, au coût de $9,000,000.

Dans un message d'introduction adressé aux actionnaires, Hefner a écrit: "Nous sommes heureux de faire partager à nos amis... un aperçu de nos progrès financiers, malgré notre statut de corporation appartenant à un particulier, selon lequel ces divulgations sont laissées à notre discrétion".

Hefner a révélé que:

-- le revenu brut de ses corporations pour l'année se terminant le 31 août 1967 a été de $77,972,000, soit près de 20% de plus qu'en 1966, alors que les revenus se chiffrèrent à $65,076,000;

-- le revenu net (taxes enlevées) s'est élevé au montant record de $6,400,000, soit un profit de 22% plus haut que celui de l'année précédente: $5,297,000;

-- en septembre, le tirage du magazine Playboy a atteint 4,728,000, après avoir conservé une moyenne de 4,253,000 exemplaires par mois pour les six premiers mois de 1967;

-- les revenus dus à la publicité ont fait un bond de 32% en 1967; ils ont atteint $15,359,000. (Les revenus enregistrés pour la période se terminant en décembre 1967 sont sans précédent: $20,495,000).

-- au cours de l'année fiscale, la vente du magazine a rapporté près de $25,000,000, soit environ $4,000,000 de plus qu'en 1966, ce qui représente une augmentation du tirage "absolument inégalée par tout magazine se vendant 75 cents l'exemplaire ($1.25 pour le numéro de décembre et janvier)."

-- Playboy détient le record de la vente des exemplaires un par un aux kiosques à journaux.

Au cours des derniers 5 ans (1963 à 1967 inclusivement), la compagnie a réalisé une hausse de profits de 500%, sur l'augmentation des ventes qui s'est élevée à 200%. On peut comparer le montant des ventes en 1963: $26,000,000 avec celui de l'année fiscale 1967: $77,972,000, tandis que le revenu (taxes enlevées) de 1963 s'est élevé à $1,263,000 et celui de 1967, à $6,480,000.

Résultats...

43e dividende consécutif

Un dividende de $0.06 vient d'être déclaré par le bureau de direction de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée.

Ce 43e dividende trimestriel consécutif sera payé le 15 février prochain aux actionnaires enregistrés dans les livres de la Compagnie le 31 janvier 1968.

Nous vous prions de noter **que les placements au Fonds Mutuel reçus au bureau-chef après le 31 janvier 1968 ne participeront pas à ce dividende.**

Résultats

Shopper City Limited

Le conseil d'administration de M. Loeb Limited a autorisé qu'une offre soit faite concernant l'achat de toutes les actions de la compagnie à un prix allant jusqu'à $5.00 l'action. L'offre sera expédiée par la poste aux actionnaires au cours des jours suivants.

Cette offre est conditionnelle à son acceptation par au moins 67% des actions en cours et, cela, d'ici le 5 février 1968 ou à telle date ultérieure qui puisse être déterminée. L'offre demeurera ouverte jusqu'au 15 mai 1968 et M. Loeb Limited entend invoquer les stipulations de la section 128 de la Loi des compagnies du Canada, si l'on se conforme aux conditions de cette section.

SNPA

D'après le Bulletin quotidien de l'Industrie Pétrolière (BIP), la production de pétrole brut, en décembre dernier, s'est élevée à 154,000 tonnes dont 7,100 tonnes extraites du gisement de Lacq et 147,400 tonnes extraites du gisement saharien d'El Gassi — El Agreb, dans lequel la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine possèdent 50% du capital-actions.

La part d'Aquitaine Company of Canada dans la production de pétrole du gisement de Rainbow Lake de novembre a été de 39,250 tonnes.

En ce qui concerne l'année 1967, les productions de pétrole brut ont été les suivantes: Lacq 86,800 tonnes (par rapport à 103,850 en 1966), El Gassi-El Agreb 2,003,400 tonnes (contre 1,566,000) et Rainbow (pour onze mois) 480,300 tonnes (contre 159,400 tonnes pour l'année précédente).

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1967 sur les ventes des produits d'exploitation des gisements de Lacq et d'El Gassi — El Agreb est de l'ordre de 1,017 millions de francs, soit $224 millions.

CHANGE

Service de la BCN

Afrique du Sud	Rand	1.53
Allemagne	Deutsche Mark	.2712
Angleterre	Livre	2.6160
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2203
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0219
Brésil	Cruzeiro Novo	.2292
Chili	Escudo	.1599
Danemark	Couronne	.1453
Espagne	Peseta	.0157
France	Franc	.2204
Hollande	Florin	.3013
Italie	Lire	.001739
Japon	Yen	.002998
Mexique	Peso	.0868
Etats-Unis	Dollar	1.08 19/32
Norvège	Couronne	.1517
Nouvelle Zélande	Dollar	1.2236
Pérou	Sol	.0282
Suède	Couronne	.2098
Suisse	Franc	.2500
Tchécoslovaquie	Couronne	.1509
Vénézuela	Bolivar	.2416

MINES ET PETROLES

	Ventes (00)	1968 Haut	1968 Bas	Fermeture	Variations	1968 Haut	1968 Bas
Acadia	3865	12	8	11	+3½	13	3½
Accra	308	12	11½	11½		15	8
Acme	631	21	17	21	+3½	32	16½
Advocate	24	290	280	285	+10	390	220
Aetna	11	44	44	44		85	33
Agena	202	13	12	13		22	11
Agnico	54	150	145	146	—4	169	105
Agassiz	561	45	40	41	—1	66	18
Ajax	276	18	16½	17		19½	10
Akaitcho	119	48	43	47	+7	68	36½
Alt Pitch	62	12	11	12		17	5
Alscope	14	410	400	400		410	125
Alsof	50	5	5	5		8	4
Amalg B B	20	7½	7½	7½		12	3½
Amal Lard	286	37	32	33½	+1	37	20
Ameranium	180	5½	4	4	—1	6	3
A Am Mol	303	25	23	23	—2	47	12
Ang Rouyn	46	94	92	92		168	78
Ang Unto	187	76	71	72	—3	85	55
Anthonian	295	14	11	11	—2	21	7
Area	98	315	288	290	—30	445	280
Argosy	377	76	70	70		163	27
Armore	1173	23½	21½	22½	+½	24	16
Arno	105	4½	4½	4½		9	4
Ass Arcad	639	28½	23	25	+2	51	16½
Atlan Cst	26	70	66	65		113	60
Atlan Mines		20		25		53	20
Atlas Yk	170	7½	6	7	+½	10½	4
Aunor	181	305	275	299	+24	305	201

B

Baker	42	26	25	25	+1	41	8
Band-Ore	10	12	12	12	+½	24	7
Bankeno	97	105	95	101	+6	124	65
Bankfield	35	9½	9	9	+½	12½	7½
Barex	30	35	34	34	—1	46	33
Barnat	131	45	37	44	+6	45	28
Barvallee	25	7½	7	7½		7½	2½
Barrymin	20	26	25½	26	+1	26	19
Bateman	460	8	7	8	—2	10	4
Beattie Duq	95	15	13	15	+1	23	9
Beauce	62	10	8	8	—1	26	7
Belcher	59	38	35	35	—1	40	32
Bellechasse		8		10		12	6
Bellerive	80	23	20	22	+2½	32	18
Bethlehem	237	780	760	760	+10	795	590
Big Nama	87	33	27½	33	+3	35	24
Black Bay	145	9½	8½	9	—½	13	7
Bl Hawk	2428	48	33	42	+9	119	23
Black Riv	135	8	7	7	—½	14	6
Bounty	10	17	17	17	+1	19½	12
Bralorne	126	235	210	235	+15	235	19
Brouplan	481	45	41	41½	—½	67	21
Br Presto	30	9	8	8		14	4
Bruneau	5	15	15	15	—2	25	11
Brunswick	188	540	520	525	—10	960	480
Bunker	370	20	18	19	+½	28	15
Burnt Hill	191	60	57	58	—3	84	20

C-E

Calmor IB	76	128	120	120	—7	128	38
Cam	2806	61	46	59	+10½	118	5½
Camflo	637	415	400	410		415	290
Camp Chib	76	800	750	780	+5	945	590
Camp R L	41	28¾	27½	27½	—½	29½	16
Can Tung	374	269	258	269	+7	274	135
CANADIAN							
C Dyno	469	270	240	260	+23	289	132
C Jamieson	49	103	95	97	+4	123	65
C Keeley	2814	11	8½	10½	+½	13	5
C Lenort	260	15	14	14	—1	24	10½
C Magnes	87	40	31	40	+10	78	25
C Malartic	45	13	12	12½	—½	13	10
C Nisto	1084	59	50	56	—3	76	15
Candore	316	16	14½	14½		39	11
Can-Fer	195	110	100	110	+10	129	80
Cannon	115	32	28	29	—2	42	16
Cantri	105	15	14	14	+½	22	13
Captain	100	16	14½	15½	+½	26	10½
Cartier	85	11	10	10		11	5
Cassiar $	48	17¼	16¾	17		18	15½
Cent Pat	588	205	185	200	+10	205	143
Chemaly	292	450	405	419		630	99
Chestervil	337	29	27	27	—1½	48	19
Chib Kay	55	14	14	14		18	9
Chib Copp		5		5		17	4
Chibougam	355	87	70	72	—2	87	45
Chimo	715	175	155	160	+1	175	65
Chipman	183	11	10	11	+½	28	8
Chromium	1	130	130	130	—10	250	113
Coastal M	45	8½	7	7	+1	11½	5
Cochenour	76	136	125	135		218	75
Coin Lk	228	24	19	23	—1	28½	12
Combt Metl	50	19	18	19	+1	26	14½
Cominga	520	18	15	16		18	5
Coniagas	107	51	49	49	—1	75	40
Conigo	723	37	32	35	—2	119	11½
Con Key	84	9½	9	9		15½	7
Con-Shawk	269	27½	24	25½	—2	32	19
CONSOLIDATED							
C Bellekeo	2158	21	16	19	+2	26	6½
C Call Flin	97	11	10½	11		18	8
C Con Fary	224	365	330	335	+5	365	265
C Canaram	165	14½	13	14½	+1	18	12
C Gillies Lk	77	8	7	7	—½	8	4
C Goldfld Ar	31	19½	18	18	—2	29	15
C Halliwell	508	58	53	56	+1	82	42
C Manitoba	327	52	47	51	+1	190	18½
C Marbenor	38	520	490	500	—20	520	200
C Marrus	149	20	17	19	+4	35	14
C Mogador	325	18	14	17½	+3½	23	10
C Molybdx		4				4½	1
C Morrison	190	465	440	455	—5	590	245
C Negus	245	72	70	71		140	11½
C NewPac	130	54	45	50	+9	85	5
C Nicholson	122	14	12	13½	+1	21	10
C Pershcrt	55	23	19	1923	+3	23	6
C Q Smelt	202	269	260	267	+2	353	45½
C Q Yk		3		4½		5	2½
C Rambler	31½	92	84	85	+1	217	75
C Red Pop	826	29	25	27	—1½	55	16
C Virginia	259	70	60	67		107	27
Cont McKin		21½		25		25	22
Conwest	501	825	740	810	+85	825	525
Coppercorp	168	56	52	56	+4	75	45
Copperfild	166	130	124	127		155	116
Copper Mn	1834	39	33	37½	+1½	52	19
Corgemines	150	77	65	65	—5	80	45
Coulee	257	55	52	52	—3	73	30
Courvan	81	16	14	15	+1	16	10½
Cowichan						41	20
Craigmnt $	56	11¾	11½	11½	—¼	14¾	11
Credo	21	27	27	27	+1	40	22
Crestland	57	26	25½	26	+1	34	23
Crownbridge	20	16	15½	16	+½	24	8½
Crowpat	1481	14½	13	14		15	5½
Crusade		25		27		28	12½
Daering	180	10½	9½	9½		21	7
Dauphin	105	13	13	13	+1	15	8
D'Aragon	1342	26	22½	25½	+1½	31½	13
Deer Horn	143	30	26	28		42	17
D'Eldona	6214	114	86	104	+15	295	56
Delhi Pac	56	14	14	14		20	8
Denison $	162	82	77¾	80	—2	86⅞	21¾
Devil's El	457	43	36½	38	—3½	84	14
Dickenson	167	375	340	370	+20	410	295
Discovery	82	125	115	115	—5	144	105
Dolsen	182	10	9	10	+½	122	7
Dom Mns $	81	64½	59½	62½	+½	64½	40½
Domin Ex	20	17	17	17	—1½	21	14
Donalda	878	16	14	14½	+½	27½	12
Dumagami	40	35	35	35		49	3
Dumont	277	23	20	21	—1½	25	13
Dunraine	114	34½	33	33	—2	76	26

F-I

Fab	95	8½	7	8½	+1½	15	7
Fano	10	5	5	5	—½	9½	4½
Fanwest	762	15	12	14	+3	15	8
Fidelity		21		24		50	20
First Merit	26	170	150	155	—20	315	110
F. Nt. Urn.	61	86	81	83	—3	95	63
First Ore'da	22	22½	22	22	+1	40	15
Flint	20	18	15	16	+3	20	12
Fontana		4½		5		7	3
Ft Relince	295	45	35	45	+11	45	24
Fox Lk	60	8	7½	8	+1	13½	6
Frobex	175	425	400	405	—25	515	345
Futurity	55	35	35	35	+2	55	30
Garney						85	18
Ghislau	15	5½	5½	5½	—½	10	5
Gnt Masct	271	133	125	130	+3	159	95
Gnt Yk $	318	11¾	950	10¾	+1¾	10¼	745
Glen Lk	56	235	230	230	+10	272	130
Glenn	267	20	16½	16½	—3½	32½	9½
Goldray	1266	182	140	171	+30	182	70
Gold Rim	378	55	48½	54	+4	83	28
Gortdrum	521	365	325	335	—10	410	201
Granby $		65		66		80	37¾
Gradore	163	21	18½	20	—1	34	14
Grandroy	559	51	46½	49	—2	153	20
Granduc	26	680	660	670		715	360
Granisle—$	152	13¾	11¼	13¼	+1⅞	12¾	525
Gt Wt Mines	56	55	55	58		79	35
Green Pr	336	48	38	44	—4	69	23
Guardian	351	55	40	40	—13	78	12
Gul-Por		26		34		35	15
Gulch	742	33½	29	33	+3	42	11½
Gulf	174	9	8	8½	—½	15	5½
Gunnar	131	210	180	180	—25	249	89
Hallnor		310		370		375	244
Hastings	129	240	217	225	+8	245	130
Hdway Rl	145	19	16	19	—1	26½	14
Heath	250	9	8	8		14½	7
High Bell $	92	20½	18¼	18¼	—1¾	20½	750
Hollinger $	54	29	27¼	28	—⅝	29⅜	21⅝
Hud Bay $	43	57¾	56½	57½	+1	70¼	54½
Hugh Pam	50	19	17	17	—3	21	7½
Hydra	182	21	18	21	+1	24	17
INTERNATIONAL							
Int Bibis	167	69	63	64	—1	115	42
Int Ceramic	55	5	4	4		41	3
Int Norvalle	10	12	12	12	+½	24	8
Intp Dredg	5	5	5	5		9	3
Irish	135	15½	15	15	—½	21	11½
Ir Bay T	134	420	395	420	+25	420	290
ISO	278	180	166	172	—3	194	125

J-M

James Bay	834	71	66	70	—3	105	13
Jaye	165	17	15	15	—2	27	13
Jelex	252	28	27	28		46½	20
Jofet	90	35	34	34	—1	70	27
Jonsmith	385	26	24½	25	—1	34	15
Joutel	69	88	83	84	—2	118	67
Jowsey	64	71	69	71		90	47
Kam Kotia	197	340	300	320	+20	420	260
Kelly-Desm	31	18	17	18	—1	32	12
Keltic	170	20	17	17	—1	29	11
Kerr Ad $	561	19½	18½	19½	+1	19½	10½
Key Anacon	93	88	80	85	—1	155	62
Kidd Cop	977	87	69	75	+6	118	50
Kiena	158	99	81	85	+1	100	43
Killemile		920				12	775
Kirk Town	85	14	13	13	—1½	20	11
Kirkland	240	13	12	12½		16	7½
Kontiki	90	6½	6½	6½	—½	11	4½
Kopan	107	10	9½	9½	—½	14½	5
Labrador $	25	32¾	31¾	32	—½	33¾	27½
L Dufault $	274	11¾	10½	11¾	+1	16½	345
Lakehead	375	39	33	38	+3	39	22
Lakelyn	85	26	23	25	+2	29	14
Lk Osu	451	38	33	34	—1	42	12
Lk Shore	59	420	385	395	+55	460	175
La Luz $	19	14	13½	14	+½	19⅞	10⅜
Langis	17	40½	40	40½	+2½	45	32½
Leitch	232	13⅝	12½	12½	—¾	14	495
Lemieux	235	39	37	37		39	18
Liberian $	3	11	11	11	+¾	12½	935
Lingside	75	6	4½	6	+1½	13	3½
Lithium	10	10	10	10		21	6½
Litt Long L	358	230	255	280	+23	257	140
Lorado	1847	122	109	119	+10	122	75
Louanna	145	16	15	16	—½	31	14
Louvicourt	145	15	14	14		24	11
Manasca	365	160	141	155	+15	205	122
Macdonald	178	23	21	22	+2	34	19
Marc Mos	103	64	55	61	+3	78	42
Medsker Rl	103	165	155	165		197	99
Malartic	68	80	72	80	—6	80	46
Man Barvue	20	22	21	22	—1	46	15
Marchant	30	72	68	68	—2	178	65
Mart McN	1571	32	24½	31	+6	34	17
Massaval	61	9	9	9		10	3
Match Cs	1270	13½	10	11	+1	15½	7
Mattagami $	50	15¼	14¾	15⅛	+¼	17⅜	12½
Maybrun	135	11	10	11		15	7
McAdam	536	54	48½	49	—3	62	40
McIntyre $	24	87¼	84	87	+3	93⅜	73
McWatters	601	58	50	52	+2	65	39
Mentor	779	77	65	72	+9	77	49
Merc Chip						7	3
Merrill	217	220	210	220	+5	225	71
Mota						37	8
Mid-Chib	16	14	12	14	+2	19½	10
Midepsa	445	275	216	255	+39	475	185
Midrim	2205	139	119	132	+6	224	28
Min Ore	1245	12	11	11	+1	24	8
Miro	535	43	35	38	+2	63	1
Mistango	653	29½	24	28½	+2	24	11
Mogul Min	262	460	440	450	—10	490	290
Molybdenite	53	200	180	200	+25	220	95
Moly Hill	40	8	8	8	+1	11	4½
Monpre						6½	3
Mt Pleasnt	145	12	12	12	—1½	27	10
Mt Wright	56	22	20½	21	—2½	37	17
Multi Min	2839	290	218	270	+56	293	90
Musco Ex	80	17	15	10	—7	39	14

N-O

Nat Exp		9½		11		15½	8½
Native	110	10	8½	9½	—½	18½	6
Nealon	1533	11½	8	9½	—1	12	5
N Athona	55	21	19½	19½	—½	27	18
N Bidlaque	690	6	5½	5½		6	3½
N Calumet	131	31	30	30	—1	42	24½
Newconex	199	690	690	670	—5	690	495
N Formaq	511	5½	3½	5½	+2	5½	3
N Glacier	472	33	24	32	+8	46½	12
N Goldvue	447	8	7	8½	+½	8	4½
N Harrican	172	16	14½	14½	—2	28½	11½
N Hosco	174	179	168	175	+5	289	160
N Imperial	393	340	320	325	—20	460	250
N Kelore	3076	15	13	14	+½	15	5
N Mt. Costg	15	27	24	27	+2	33	16
Newlund	4669	32	23½	25	—4½	30	13
N Mylamq	395	19	18	18½		26	16
Newnorth	3290	19	15	16½	+½	19	7
N Que Rag	122	850	755	830	+50	880	295
Newrich	10	12	12	12	+1	16	8½
N Sen Rou	2939	41½	37	38½	+1½	57	18
N Taku	5	23	23	23	—3	39	21
Nick Rim	960	23½	20½	21½	—1	24	12
Nocana	55	5	4½	5		7	4
Nor Acme	50	19	17	18	—1½	21½	8
Norbaska	252	53	47	50	+3	97	40
Norbeau	113	34	31½	34	+2½	86	27

Norgold – Nthn Exp

	Ventes (00)	1968 Haut	1968 Bas	Fermeture	Variations	1968 Haut	1968 Bas
Norgold	363	9½	7½	9½	+1½	11	6
Norlex	6206	18	17	17	—½	29	11½
Normetal	21	405	395	395	+5	460	360
Norpax						151½	4½
NORTH							
N Am Asb		4½		7½		9	4½
N Am Rare	367	42	35	42	+2	52	19
Northcal	215	22	20	20		38½	18
N Coldstrm	94	147	137	138	—7	155	65
Northgate $	540	13	10¾	10¾	—⅜	13	440
N. Rankin	643	43½	38	41½	—1½	44	25½
N Rock	57	35	30	35	+5	48	24
Nthn Can	79	125	120	121		185	100
Nthn Exp	138	27	24	24	—2	38	19
Nw Canalsk	442	12½	10	11½	—1	12½	5
Nova Beau	17	50	48	50	+5	125	35
Nudulama	31	16	15½	15½	+½	30	12
Obaska	127	8	8	8	—½	14½	7
O'Brien	5	38	38	38	—1	53	29
Opemisca	1448	33	30	31	—1	45½	9½
Opemiska	132	945	925	925	—20	15½	925
Orchan	121	345	320	340	+5	360	210
Osisko	251	58	53	57	+4	75	43

P-R

Pamour	681	250	235	240		275	160
Paramaq	1542	14½	13	14	—½	15½	7
Patino $	379	18	16⅞	17⅞	+¼	18¼	815
Pato $	1	12	12	12	+1	12½	340
Patricia	245	29	27	28		39½	12½
Peudash		4		4½		7½	3
Pax	1729	13	10	13	+3	20	8
P C E	8836	540	226	255	+12	251	33½
Peace Riv	68	585	555	570	—5	950	535
Peerless	1924	10	7	9½	+2½	14½	6
Pennbec	185	10	9½	9½	—½	17½	8
Peso	194	195	190	195	+5	270	70
Phoenix	31	355	320	350	+30	460	225
Pickle Cr	146	32	28	30		38	19½
Pine Point $	49	47	46¼	46½	—½	54½	45½
Pine Ridge	193	18	15	15	—1	37	15
Pitt	55	6	5½	5½	—1	8	3
Placer $	51	32	31¼	31⅜	—⅜	37½	29
Parc Pay $	49	11	10	10	—1	13	7
Powell R	67	31	29	29	—2	69	26
Preston $	101	22¾	22¼	22½	+¼	24¾	12¾
Prime Potsh	25	7½	7½	7½		17½	3
Probe	179	11½	10	10½	+½	15	7½
Pyramid	1475	145	117	130	+15	600	70
QUEBEC							
QMI	1x	249	249	249		284	226
Q Asrot		4		4		5½	3
Q Chibougq	255	49½	45	45	—1	76	11
Q Cobalt	11	150	150	153		250	135
Q Exp	6573	25	23	25		24	21½
Q Industrial						10	3
Q Lithium	127	295	255	270	+15	290	140
Q Manitou	97	21	20	21	+1	29	17
Q Mattag	2300	128	105	114	+7	174	45
Q Sturgeon	66	27	21	23	+2½	40	18
Queens'ton	107	17	13	17	+2	17	9
Quemont	81	860	815	825	—35	870	695
Quonto	117	8	6½	7	+½	10	4
Radore	251	53	51	51	—1	73	44
Rancheria	45	15	13	13	—2	24	12
Rayrock	257	144	134	139	—1	144	115
Red Crest	45	3	3	3		4	2½
Reeves McD	14	225	185	200	+20	225	135
Renabie	7	100	100	100		180	100
R Algom $	165	35½	34⅞	35	—⅜	49¼	22¾
Do pfd $	2	94	93	94	—½	105	92

Sharp en donne l'assurance

Ottawa répliquera si Washington impose des droits d'entrée sur nos produits

Le gouvernement du Canada se propose de mettre en vigueur des législations parallèles à celles des Etats-Unis si ces derniers imposent des droits d'entrée sur les produits canadiens aux Etats-Unis et s'ils accordent des subsides à l'exportation de leurs produits.

C'est M. Mitchell Sharp qui a fourni cette assurance devant le comité des Finances de la Chambre des Communes qui tient une réunion spéciale à Ottawa sur les effets pour le Canada des négociations du Kennedy Round.

M. Sharp espère toutefois que les restrictions annoncées à Washington au début de janvier par le président Johnson ne s'appliqueront pas au Canada mais surtout aux pays enropéens.

Si les Etats-Unis décidaient d'ajouter une surtaxe sur les importations et d'accorder des subventions aux produits qu'ils exportent le gouvernement devrait considérer immédiatement de pouvoir imposer des restrictions semblables sur les produis américains et ces dernières s'appliqueraient le même jour que les restrictions américaines.

Le taux de notre surtaxe et du système d'allocations devrait tenir compte des effets des restrictions américaines sur nos exportations aux Etats-Unis et dans d'autres pays, de façon à ce que la position concurrentielle du Canada reste inchangée.

On sait que le Premier de l'An, le président Johnson, des Etats-Unis, a annoncé un programme destiné à réduire le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis et exprimé ses craintes concernant les effets des politiques européennes d'exportation et d'importation.

Il avait alors laissé entrevoir que l'Administration consulterait d'autres gouvernements à ce sujet et qu'elle pourrait prendre action.

La semaine dernière, on rapportait de Washington que les Etats-Unis introduiraient des mesures destinées à accorder des primes à l'exportation et des droits d'entrée sur les importations afin d'alléger le fardeau des taxes qui sont incorporées dans les coûts de production.

Le comité qui a obtenu l'autorisation de siéger avant la reprise de la session le 22 janvier, entendra des témoins experts de trois ou quatre ministères et d'organisations telles la Chambre de Commerce du Canada, l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association des consommateurs du Canada.

Le protectionnisme

M. Sharp a exprimé l'espoir que les Etats-Unis ne reviennent pas au régime protectionniste des années d'avant la dernière guerre. Les Etats-Unis, dit-il, ont fourni l'exemple d'un pays qui veut libéraliser les échanges et il croit que les partisans du protectionnisme aux Etats-Unis ne réussiront pas à emporter le morceau.

Elections à l'Association des mines d'amiante du Québec

M. W.W. Oughtred, président de l'Asbestos Corporation Limited, Thetford Mines, a été élu président de l'Association des mines d'amiante du Québec lors de l'assemblée annuelle de l'association qui avait lieu ici, mardi.

Le Dr D.V. Lindell, président du conseil d'administration de la Canadian Johns-Manville Co. Ltd., a été élu vice-président.

Les autres administrateurs élus au cours de l'assemblée annuelle sont: M. R.S. Coleman, National Asbestos Mines, Thetford Mines; M. J.A. Main, vice-président, Flintkote Mines Ltd., Thetford Mines; le Dr R.J. Merrill, Carey Canadian Mines Ltd., East Broughton; M. M.J. Messel, ci-devant président de l'association et président de Lake Asbestos of Quebec, Ltd., Black Lake; M. P.A. Meyer, président du conseil d'administration, Nicolet Asbestos Mines Ltd., Norbestos; et M. F.P. Smith, président, Bell Asbestos Mines Ltd., Thetford Mines. Parmi les officiers de l'association des mines d'amiante du Québec qui ont été réélus lors de la réunion on remarque: M. Yvan Sabourin, de Saint-Jean, Qué., conseiller général; M. George Robinson, Thetford Mines, trésorier et M. Paul Filteau, Québec, directeur général et secrétaire.

L'Association des mines d'amiante du Québec groupe les huit compagnies du Québec engagées dans l'exploitation des mines d'amiante. Le siège social de l'association est à Québec.

GOUDREAU, GAGE ET ASSOCIÉS

BREVETS
MARQUES DE COMMERCE

4970 PLACE DE LA SAVANE — TÉL.: 731-3389 — MONTRÉAL 9

Les restrictions des E.-U. empêchent Allen Electric d'acquérir Levy Industries

Les pourparlers engagés entre Allen Electric & Equipment, de Chicago en vue de l'acquisition des actions de Levy Industries, de Toronto, ont été rompus à la suite des récentes restrictions imposées par Washington sur les investissements américains à l'étranger.

On sait que Levy Industries, une entreprise de gestion dont la principale filiale Levy-Russell possède de nombreuses filiales engagées dans la production et la vente de pièces d'automobiles et d'avions, d'outillage industriel, de moteurs, d'équipement de salles de quilles ainsi que dans la fabrication et la vente d'articles de sport, dans des entrepôts de tous genres y compris un entrepôt frigorifique, possède des avoirs de quelque $60 millions dont les ventes en 1965 ont dépassé $56 millions et dont les bénéfices furent de plus de $4 millions.

Dans une lettre adressée aux actionnaires, le président de Levy Industries, M. Ren Levy, a dit que les procureurs de Levy l'avaient avisé par téléphone que toutes les négociations étaient terminées en raison des nouvelles restrictions américaines qui "auraient imposé des restrictions majeures à la transaction proposée".

On sait que le président Johnson a dit au début de l'année que les Américains devraient réduire leurs investissements à l'étranger afin de protéger la solidité du dollar.

M. Levy ajoute que la transaction proposée semble donc n'aboutir nulle part. Le Conseil d'administration, dit-il, n'est pas encore en mesure de publier les chiffres préliminaires des opérations de l'année dernière, mais ce fut une année excellente qui devrait atteindre les résultats que nous avions prévus.

Notre carnet de commandes est rempli et l'année 1968 devrait être encore meilleure, conclut-il.

Ventes records de Renault

En décembre, Renault a augmenté ses ventes de 56.7% par rapport au mois de décembre 1966. Pour l'année entière, les ventes de RENAULT CANADA ont atteint le chiffre record de 6119 véhicules, comparé à 4620 en 1966, marquant ainsi une augmentation de 32.45% alors que le marché des petites voitures n'a augmenté que de 9%. Ce sont les modèles fabriqués au Canada, R.8, R.10 et R.16 qui ont atteint la hausse la plus importante.

Selon monsieur Pierre LeGodec, vice-président et directeur général, cette augmentation est due à la qualité des voitures produites par l'usine SOMA à St-Bruno, près de Montréal et à l'amélioration des facilités de service offertes aux clients à travers tout le Canada. En effet, depuis deux ans, RENAULT CANADA a investi deux millions de dollars pour créer des bureaux régionaux avec des techniciens et des dépôts de pièces de rechange dans les principales villes du Canada

L'année 1968 se présente dans les meilleures conditions et RENAULT CANADA envisage une nouvelle augmentation de la production SOMA qui a déjà doublé par rapport à septembre dernier.

Aux Etats-Unis, Renault a réussi une année record de 20,218 ventes ce qui représente 59.2% d'augmentation sur 1966.

LES OBLIGATIONS — COURS DE VENDREDI

Semaine finissant le 19 janvier 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada

4½	Apr/68	99.72	99.77
2¾	June/67-68	98.76	98.79
5	Oct/68	99.35	99.40
4½	June/68	99.40	99.50
4¾	Dec/68	99.10	99.20
5½	Apr/69	99.45	99.55
5	July/69	98.70	98.80
5¾	Oct/69	99.40	99.50
5½	Oct/69	99.00	99.10
5½	Dec/69	98.90	99.00
5	July/70	97.40	97.50
6	Feb/70	99.40	99.50
3½	May/70	94.00	94.50
5¾	Dec/70	93.00	99.00
5	July/70	97.40	97.50
4¼	Sept/72	91.25	95.50
5	June/71	95.75	96.50
6	Dec/71	97.63	97.93
6	Apr/71	99.00	99.25
6¼	Dec/73	99.50	99.75
5½	Apr/76	92.00	92.50
3¼	June/74-76	78.50	79.00
5	Oct/73	91.75	92.25
5½	Dec/74	94.50	95.00
5½	Oct/75	92.25	97.75
3¾	Jan/75-78	79.50	80.00
3¾	Oct/79	74.50	75.00
5½	Aug/80	90.50	91.00
4½	Sept/93	79.50	79.75
5	June/88	83.00	83.50
5¾	Sept/92	91.50	91.75
5¼	May/90	85.50	86.00
3¾	Mar/96-93	64.00	67.00
0	Sept/Perps	48.75	50.75

C.N.R.

5	May/53	99.50	99.60
2⅞	Sept/69	91.75	95.00
2⅞	Jan/71	93.00	93.50
5½	Dec/71	95.75	96.25
3¾	Feb/74	85.00	85.50
5	May/77	87.00	87.50
4	Feb/81	76.00	76.75
5¼	Jan/85	91.00	91.00
5	Oct/87	81.00	82.00

World Bank

5¼	Mar/90	79.50	80.50
5¾	Mar/91	83.00	87.00
6¼	Jan/92	90.50	92.50

PROVINCIAL

Alta Tel	4¼/76-78	79½	
Do	5¼/79-81	84	....
Do	5¼/83-85	81¾	....
Do	6/91	89½	89½
Do	6/92	87½	....
AMFC	5¼/80	84½	....
Do	5¼/80-83	82½	....
Do	5½/80-83	85¼	....
Do	5¼/82-84	82¼	....
Do	5½/82-84	84¼	....
Do	5¼/82-85	81⅝	....
Do	5¼/84-87	80⅜	....
Do	5½/83-85	83½	....
Do	6¼/86-89	90⅜	....
Do	5¾/88-91	84½	....
Do	6/92	88	....
Alta Rescs	6½/72	89	....
Alta Uni Cm	7/92	99¼	99¾
Br Columbia	3/69	92¾	....
BC Elec 'D'	3¾/69	96⅞	....
Do 'E'	3½/75	81	....
Do 'H'	4¾/77	82¼	....
Do 'I'	4¾/79	81¼	....
Do 'J'	3¾/80	72	....
Do 'K'	4¼/81	75¼	....
Do 'L'	5/82	81	....
Do 'M'	5⅛/88	78	....
Do 'N'	5½/89	81½	....
Do 'O'	6½/90	91	95
Do 'P'	5¾/91	84½	....
BC Elec 'A'	4/86	68	....
Do Debs	5¾/77	89½	....
Do 'AB'	4¼/86	70½	....
Do 'AC'	4½/86	73	....
Do 'AD'	4¾/86	75¾	....
Do 'AE'	5/86	78	....
Do 'AF'	5½/86	82	....
BC Power	3¼/75	77	....
Do	5/82	79¾	....
Do	5/92	74¼	....
BC Toll Br	3¼/65-70	92¼	....
Pac Gt Rly	5/82	79½	....
Manitoba	5½/69	98⅛	....
Do	4¼/68-70	94½	....
Do	4/67-69	95¼	....
Manitoba	3¼/73-75	77½	....
Do	4¼/68-70	94½	....
Do	4¾/73-76	84½	....
Do	3½/76-78	74½	....
Do	5½/76-79	87½	88½
Do	6/76-79	91¼	....
Do	5¾/79-81	88⅜	....
Do	6/80	91	....
Man.Hydro	5½/68-69	97½	....
Do	3½/72-74	82¼	....
Do	7/72	100¼	....
Do	3¼/75	77¾	....
Do	3½/74-76	78	....
Do	5/75-77	85⅜	....
Do	5/76-78	84¼	....
Do	5½/78-79	87⅜	....
Do	5¼/81	84	....
Do	5½/80-82	85½	....
Do	6/80-82	90½	....
Do	5¾/83	87½	....
Do	6¼/86	91¼	....
Do	7/87	100	....
Do	5¼/85-88	80¼	....
Do	6¼/89	90¾	....
Do	6/92	87¼	....
Do	6½/92	93	....
Man Tel	5½/80	85¾	....
Do	5½/81-83	84⅞	....
Do	5¼/82-84	81⅞	....
Do	5½/84-86	83½	....
Do	6¼/91	90¼	....
New Bruns	4¼/66-69	96½	....
Do	4½/65-69	95½	....
Do	3¾/66-70	92⅛	....
Do	3⅜/70	92	....
Do	3½/70	91⅛	....
Do	4/61-71	90¼	....
Do	4½/68-71	90½	91½
Do	3½/67-72	84½	....
Do	5/70-75	86	....
Do	3½/70-75	76¼	....
Do	3½/71-76	75¼	....
Do	5/75-77	87¼	....
Do	6¼/76	91½	....
Do	5/77-79	80¾	....
Do	5¾/79-81	84¾	....
Do	5½/82-84	80¾	....
Do	5¾/82-84	83	....
Do	5¼/83-86	76⅜	....
Do	5½/88	78¼	79¾
Do	6¼/91	85¼	....
Do	6½/82	88	....
Do	6¾/92	93	94½
Newfoundld	6¼/70	97⅛	....
Do	4/69-74	81½	....
Do	3¾/71-76	76⅝	....
Do	5½/77	86	....
Do	5¼/Feb/79	82¾	....
Do	6½/79	91½	....
Do	5½/80	83	....
Do	6¼/80	89½	....
Do	6/81	87	....
Do	5½/83	81¼	....
Do	5½/81	82¼	....
Do	5¼/83-85	77½	....
Do	6/85	84½	85½
Do	5¾/87	81½	....
Do	7¼/87	96½	98
Do	5½/88	78¼	....
Do	6½/89	88½	....
Do	6½/90	88¼	....
Do	6¼/91	85¼	....
Do	6½/92	95⅝	....
N Scotia	4¼/67/69	96⅛	....
Do	3¼/68-70	93⅛	....
Do	3¼/68-70	90	....
Do	5/70	91⅝	....
Do	5/73	89⅜	....
Do	3¼/75	77½	....
Do	4/74-76	80	....
Do	5/75-76	85⅜	....
Do	4¾/75-77	83⅛	....
Do	4½/75-78	80½	....
Do	5½/80	86¼	....
Do	5¾/79-81	87¼	....
Do	5½/80-82	85	....
Do	5¼/81-83	82¼	....
Do	5½/84	84	....
Do	5¼/84	81	....
Do	5¼/85-88	79½	....
Do	6¼/91	89¼	....
Ontario	5½/69	98	98⅞
Do	6/69	99	99¾
Do	2¾/65-69	94	94½
Do	3/68-70	91¾	92½
Do	5½/70	97¼	98¼
Do	4/69-72	89¼	90¼
Ontario	5⅝/72	95½	96½
Do	5/73	92¼	93
Do	4¼/71-74	86⅞	87¾
Do	5/73-75	89¾	90¾
Do	4½/76-78	84¼	85¼
Do	3/75-77	74¾	75¾
Do	4¼/75-78	81	82
Do	5/77-79	85¾	86¾
Do	5½/77-79	89¼	90½
Do	6/77-79	95	96
Do	5½/78-80	88¾	89½
Do	5½/79-81	87¾	88½
Do	5¼/79-82	85¼	86¾
Do	5¼/81-83	84¼	85¼
Do	5½/80-83	87⅛	88⅛
Do	5¼/84	94¾	95¾
Do	5¼/81-85	84	85
Do	5½/81-85	86¼	87¼
Do	5¾/86	88¾	89¼
Do	5¾/83-87	88	89
Do	6⅞/97	102½	103
Ont Hydro	5¾/69	98⅝	99¼
Do	3.67-69	94¾	95½
Do	6/70	98¾	99½
Do	3/68-70	93¾	94¾
Do	4½/69-70	94¼	95
Do	5¼/70	96¼	97¼
Do	5/71	95¼	96¼
Do	4½/70	95	95¾
Do	5¼/71	95¾	96¼
Do	5/Feb/71	95¼	95¾
Do	2¾/61-71	89½	90
Do	4¾/Nov/71	93¼	94
Do	5¾/73	95½	96½
Do	6/72	96¾	98
Do	3/71-73	84	85½
Do	4/72-74	85	86
Do	4½/72.74	87½	88½
Do	4¾/72-75	87½	89½
Do	4/74-76	82½	83½
Do	5/74-75	87¾	88¾
Do	5/74-77	87	88
Do	6¼/77	95½	97¼
Do	3½/75-77	77¾	78¾
Do	4½/76-78	83	84
Do	5¾/79	91¼	92¼
Do	3½/74-79	74¼	75½
Do	6/78-80	93⅜	94⅜
Do	5½/78-80	88¾	89¾
Do	5/79-82	83	83¾
Do	5¼/81-83	85	85½
Do	5¼/81-84	84½	85½
Do	5¼/84	84	85⅝
Do	5¾/84-88	88	89
Do	6/86-89	90¾	91½
Do	6¼/85-87	93	95
Do	6/88	93¾	92
Do	6¼/85-89	93	95
Do	6/86-90	93⅜	92
Do	6½/89	97	98
P.E. Island	3¼/69	94⅛	
Do	5½/70	95½	
Do	5.72-74	87¾	
Do	7½/73	100¼	
Do	4¼/77	77	
Do	6¼/77-79	89⅝	
Do	5½/79-81	82¼	
Do	5¼/83	78½	
Do	6½/86	89	
Do	7½/88	98¾	99¾
Do	5¾/89	80¾	
Do	6¼/92	85	
Quebec	5/69	97½	
Do	3.67-69	93⅝	
Do	3.69-70	88⅞	
Do	5/72	90¾	
Do	3¼/72-73	80½	
Do	4¼/74-77	81	82
Do	5/80	87	
Do	6/78	87⅞	
Do	6/83	91⅝	
Do	6¼/88	90¾	
Do	6¾/92	97⅛	98
Bethlehem Cp	6/75	101	
Bowater Pap	3¾/93	73½	76½
BA Oil	3½/72	80	82
Do	5⅛/77	84½	87½
BC Forest	5½/89	79	81
Do	6½/92	89	91
BC Molyb	5¾/76	86	89½
BC Tel	5/82	79	81
Do	5¾/85	84	86
Do	6/84	88	90
Do	6¾/89	96	99
BP Refineries	5¾/86	82	
Do	5½/79	85	
Québec	6½/89-92	86¾	
Que Autort	5¾/89	79¼	80¼
Que Hydro	5½/69	97	
Do	6/69	97⅛	
Do	5½/70	94¾	
Do	4½/73	86½	
Do	5/73	88½	
Do	5½/73	90¾	
Do	6/73	92⅞	
Do	3¼/74	78¼	
Do	3½/72-75	77¼	
Do	5/73-75	84¼	
Do	4¼/73-76	78¼	
Do	6½/78	91¾	
Do	5/77-79	79⅛	
Do	6/77-79	86⅞	
Do	5/77-80	78¼	
Do	7/80	95	96½
Do	5½/80-82	81¼	
Do	5/80-82	76¼	
Do	5½/81-83	80	
Do	5¾/82-84	81¾	
Do	5½/83-86	78½	
Do	5½/88	77½	
Do	6/90	82	
Do	6½/90	87⅜	
Do	5/93-95	70¼	
Do	6/94	81	82
Do	7/94	92	93½
Que Pow	6¼/Sept/82	87	
Saskatchewn	4¼/67-69	95⅜	
Do	3¼/70-72	85⅞	
Do	3½/Jan/73-75	80⅜	
Do	3¼/May/73-75	78¼	
Do	3½/Oct/73-75	78⅞	
Do	4½/74-76	83⅛	
Do	4¾/75-77	84¼	
Do	5/75-77	85½	
Do	5¼/72-77	87	
Do	5¾/77-79	89¾	
Do	5/77-79	84	
Do	6/80	91	
Do	5½/80	86¾	
Do	5½/79-81	86⅜	
Do	5¼/79-81	83¾	
Do	5¼/July/80-82	83½	
Do	5½/Feb/80-82	85¾	
Do	5¼/May/80-82	83⅜	
Do	5½/82-84	84¾	
Do	5½/83-85	84	
Do	5½/Dec/82-85	84⅜	
Do	6¼/84	91¼	
Do	6/87	89	90
Do	7¼/87	97¼	98¼

INDUSTRIALS

Convertibles indicated with asterisk

Abitibi Paper	7¼/97	93½	102½
Acadia Pulp	6¾/84	88	90
Alta Gas Tr	5¼/81	84	85
Do	6½/81	92	95
Do	5¾/83	82½	84½
Algoma Steel	5¼/78	83½	85½
Alcan	4½/73	88	91
Anglo-Cdn P	6¼/78	90	92
Do	5½/85	89	92
An Cdn Tel	6/83	87	
Argus Corp	5½/75	85	
Avalon Tel	5½/77	86½	
Bk N Scotia	7/37	99¾	100¼
Bathurst P	6/84	82½	85½
Bell Tel	5/72	92	93
Do	6¼/74	94	97½
Do	3/77	74	76
Do	3¾/79	73	75
Do	5¼/80	83	85
Do	5¾/84	85	87
Do	6/85	87	89
Do	6⅛/87	89	91
Do	6⅜/90	91	93
Do	6¼/88	90	92
Do	6¾/92	97⅛	98
Bethlehem Cp	6/75	101	
Bowater Pap	3¾/93	73½	76½
BA Oil	3½/72	80	82
Do	5⅛/77	84½	87½
BC Forest	5½/89	79	81
Do	6½/92	89	91
BC Molyb	5¾/76	86	89½
BC Tel	5/82	79	81
Do	5¾/85	84	86
Do	6/84	88	90
Do	6¾/89	96	99
BP Refineries	5¾/86	82	
Do	5½/79	85	
BP Tanker	6¼/85	88	
Bruck Mills	6¼/85	84	
Can Cement	5¼/76	86½	89½
Do	3¾/75	81½	83½
Can Iron	6¾/87	90	93
Cdn Breweries	5/83	76½	79½
Do	5½/89	78	80
Cdn Br Alum	5¾/77	90	92
Do	6¾/77	90½	94
Do	5¾/80	89	91
CIL	3¾/74	82	83½
Do	5¾/77	86	89
Cdn Marconi	5¾/88	77½	
CPR	3¾/72	86½	87½
Do	5/83	80	82½
Do	4% perp.	64	
Cn Petrofina	4/72	85	
Cdn Salt	4½/70	93½	
Do	5/71	95	
Cdn Utils	4⅛/81	76	78
Do	5½/86	80	83
Do	6½/92	87	90
C W Nat Gas	3½/71	90½	
Do	5¾/82	84¼	86½
Do	5⅜/83	79½	82½
Chemcell	5¼/71	94	
Do	7/80	96	98
Chinook Shop	6½/89	89	
Consum Gas	3¾/74	80	82
Do	5½/82	82½	85½
Do	6/88	88	90
Do	5¾/84	84	86
Coronation Cr	6¼/83	80	
Credit Fcn	5½/72	91½	92½
Do	6/80	85¾	87¾
Do	5¾/85	81	83
Dosco	6/85	75	
DomStores	5/72	93	
Do	4¼/75	82	84
Do	5½/78	88	91
Domtar	5¼/78	84	86
Do	5¾/84	81½	93½
Do	6¾/87	93½	92½
Dryden Paper	4¾/74	84½	87½
Eaton Acc	4½/76	81	83
Do	6¾/80	93½	96½
Do	7½/87	101	102
Eaton Realty	5/78	83	85
Do	6¼/86	87	89
Enam & Heat	4¾/76	80	82
Gen Mot Acc	4¾/69	95	96
Do	6½/77	94½	97½
Do	6½/87	93½	93½
Gt L Paper	5/76	65	88
Gt Lakes Pwr	5¾/77	88	90
Gt Nor Gas	6/85	....	83
G Winnipeg G	5¾/78	86	
Do	6/79	85	
Do	5½/80	83	85
Do	6/81	86½	88½
*Home Oil	5½/84	126	129
Husky Oil	6/84	83	
Do	6¾/87	92½	93½
Imperial Oil	3/69	82	83½
Do	3⅜/75	82	83½
Do	6¾/87	97	98
Do	7⅜/88	101¼	101¾
Imp Tobacco	3/70	91½	
Ind Accept	5¼/74	86½	
Do	6/79	85½	87½
Do	6½/83	87	89
Do	6¾/94	93	
Do	7½/86	98	100
Do	7/85	100	101
*Inland N Gas	5½/77	85	88
Do	6¼/83	88	90
Int Pipe	6/86	87	89
Irving Oil	6½/81	88	90
Jockey Club	6/78	83	84½
Lk Ont Cem	5½/71	87	89
Lefarge Cem	6¾/98	80	83
Laurentide F	4¾/69	92½	....
Do	5¼/69	96	
Do	5½/79	88	
Do	6¼/75	75	90
Do '3'	6¼/79	75	....
Do '4'	6½/80	75	....
Lauren F '5'	6½/81	75	
Loblaw Groc	4/75	80	82
Do	5¾/81	84	86
Lob Leased	6¾/85	92	94
MacMillan	B4 5⅜/78	88	90
ML Mills	5¾/81	86	88
MEPC Cdn	6¾/82	89	92
Milhaven	7½/86	96	98
Miron	6¼/86	82	....
Nfld Light	5¾/82	81	....
Nor & CenGas	5¾/82	80	82
Do	6/85	80	82
Do	6½/88	85½	....
NW Utils	5⅛/83	80	82
Do	5¾/88	80	82
*Ocean Fish	6¼/81	83	87
Pembina P L	4¾/71	90½	....
Do	5/72	90	....
Do	6/74	91	....
Power Corp	5½/78	85	87
Price Co	5¾/82	85	....
Do	6¾/87	92	94
Que Nat Gas	5¾/85	76	89
Do	6/80	84	....
Do	6/88	78	81
Do	7/90	89	91
Que Tel	6/77	90	....
Do	5¾/83	84	....
Do	7/89	94	....
Reed Paper	6½/85	89½	91½
ReynoldsAlum	4½/75	83½	....
Do	5¾/78	86	....
Rio Algom	5¾/83	83	85
Rothmans	7½/88	101	102
Royal Trust M	6/75	89½	91½
Do	5/72	89½	91½
Roynat	6¼/76	90½	92½
Do	7¾/77	102½	....
Do	6¼/80	89	91
St Law-Corp	5/72	92	93½
Do	5/78	81½	83½
Salada Shirriff	6/77	87	88
Shawin WP	3½/70	92⅜	....
Do	3½/73	80⅜	....
Do	4¾/76	81⅛	....
Do	5½/72	91⅛	....
Do	5¾/81	83⅜	....
Shell Oil Can	4¼/76	82	84
Do	4¾/78	82	84
Do	5⅞/77	90	92
Sheraton	5/70	95	....
Do	6¾/80	94½	....
Silverwood	6⅜/86	89	91
Simpsons Ltd	4¾/73	88	90
*Do	5½/79	148	....
Simpson Accep	6/81	84	88
Do	6¾/86	92	94
Simpson Srs	5¾/81	84	86
Simp Sears Ac	7¼ 87	97	99
Smelter Pow	5¾/77	86½	....
Sogemines	6¾/80	93	....
Steinberg's	5¾/84	82	85
Do	6⅜/86	90	93
Steinberg Prp	4½ 88	77	79½
Steinberg Shops	7/85	95½	97½
Sup Propane	4/75	80	83
Do	5¾/78	85½	87½
Do	6¾/80	92	94
Tor-Dom Bk	6/87	88	91
Do	7/87	99	101
Traders Group	6½/70	93	95
Do	6¾/81	82	85
Do	6/84	74	....
Do	7¾/87	92	95
Tr Can Pipe	5.85/87	83½	86½
*Do	5/89	90	92
Triad Oil Co	4¾/71	89	....
Union Gas Cn	5½/77	86	88
Do	5¾/81	86½	89½
Un W'burne	7/87	78	82
Wcoast Tr 'A'	5½/88	78	80½
*Do 'C'	5½/88	97½	98½
*Do 'E'	5¾/84	96	98
West Decalta	6/85	73	78
Western Mines	6/73	86	90
West Pac Pro	6½/81	90	92
Weston Geo	4¾/71	90	92
Do	5½/83	81	83
Do	6¾/87	92½	95½
Woodward	5¾/85	83	85

Resultats

B-A. Oil Ltd.

British American Oil va procéder au cours de l'année à l'expansion de sa raffinerie à Port Moody, en Colombie-Britannique, au coût de $10 millions. L'expansion est rendue nécessaire par suite de la plus forte demande résultant de l'expansion économique et industrielle de la province.

Les Affa

Churchill Falls Corp. construit une ville entièrement électrifiée

St-Jean, Terre-Neuve – La construction d'une agglomération permanente entièrement électrifiée et spécialement conçue en fonction de la vie sous les climats nordiques, débutera ce printemps à Churchill Falls, au coeur du Labrador.

M. Donald McParland, président de Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, en a annoncé le projet, soulignant que la nouvelle agglomération sera un exemple saisissant des possibilités d'adaptation des Canadiens à des conditions d'existence rigoureuses.

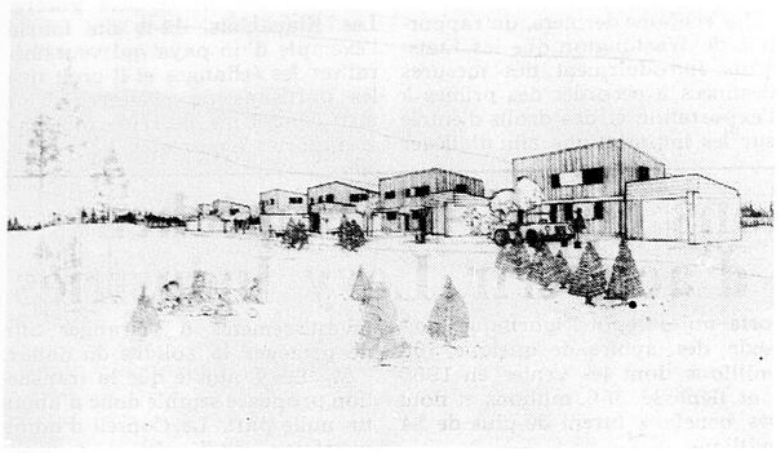

A Churchill Falls, au centre du Labrador, les maisons seront construites d'un seul côté de la rue, mettant ainsi leurs occupants à l'abri de vis-à-vis indiscrets. Cette disposition permettra également d'éviter les cours dos à dos et facilitera le déblaiement des allées en hiver.

L'agglomération prévue abritera le personnel permanent chargé de la bonne marche et des services d'entretien des gigantesques installations hydro-électriques de Churchill Falls dont la réalisation est en cours, à un mille de là.

La construction durera environ un an et demi et, après la fin des travaux d'aménagement hydro-électrique en 1976, la localité aura une population permanente de plus de 1,000 personnes.

Les plans de la future agglomération prévoient un centre ville où seront concentrés les divers services d'utilité publique, depuis l'école jusqu'au super-marché. Cette disposition, outre ses avantages pratiques, offrira aux habitants l'équivalent moderne de l'ancienne grand-place et leur servira de point de ralliement.

Les logements

D'autre part, on s'est attaché particulièrement à assurer l'intimité des foyers, si nécessaire pour les familles vivant dans les endroits reculés. C'est ainsi que les maisons n'occuperont qu'un seul côté des rues, empêchant ainsi les vis-à-vis de plonger leurs regards chez le voisin d'en face.

Les conseillers

Les plans ont été préparés par les firmes d'ingénieurs-conseils de Beauchemin-Beaton-Lapointe, de Montréal, agissant comme coordonnateurs avec Fiset et Deschamps, architectes et urbanistes, de Montréal et Québec, et Gorman-Butler Associates Limited, ingénieurs-conseils et architectes, de St-Jean.

Harry Beaton, l'un des associés de Beauchemin-Beaton-Lapointe, a fait remarquer que l'existence, sur place, d'une source d'énergie électrique abondante et sûre offrait des possibilités exceptionnelles pour la planification de la nouvelle agglomération.

L'électricité, en effet, servira à peu près à tout, aussi bien à empêcher les conduites d'eau de geler qu'à la climatisation du centre ville et au chauffage de toutes les habitations.

Le centre-ville

Edouard Fiset, qui a été l'architecte principal de l'Expo 67, a décrit sommairement l'emplacement de 100 acres choisi par la Churchill Falls (Labrador) Corporation, au bord d'un petit lac surplombant la vallée du Churchill, comme "très favorable, bien abrité sans toutefois être encaissé". Le terrain se trouve à 1,200 pieds environ au-dessus du niveau de la mer et est en partie boisé.

M. Fiset fait observer que la conception d'un centre ville sous un seul toit a été poussée plus loin dans les plans de Churchill Falls que partout ailleurs au Canada.

Cet important complexe comprendra un noyau central et trois ailes. On y trouvera des magasins, des bureaux, un hôtel de 21 chambres, un auditorium et salle de cinéma de 200 places, un gymnase, une salle de quilles, un ring de curling et, plus tard, une piscine couverte, des locaux affectés aux activités communales, ainsi que l'école et un centre de documentation comprenant la bibliothèque scolaire et une bibliothèque publique.

Les maisons familiales seront de cinq modèles, chacune avec sous-sol. Les garages seront aussi près de la chaussée que possible, pour éviter de longs déblaiements en hiver.

La zone bordée de trois côtés par le mur arrière des garages et par ceux de deux maisons voisines formera une cour de jeu privée ouverte seulement vers le sud, et que les mamans pourront facilement surveiller de leurs fenêtres de cuisine.

Les façades des maisons seront en béton, en panneaux d'amiante et en parements de bois, avec cadres de portes et de fenêtres rehaussés de tons clairs.

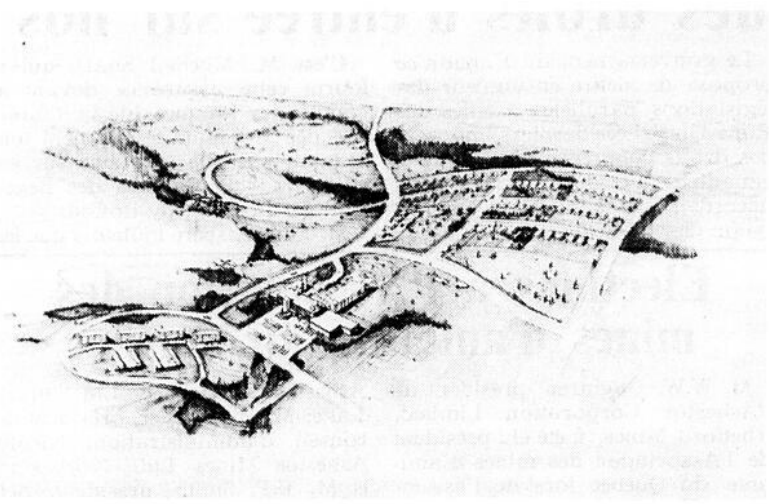

Ce dessin d'architecte représente, en vol d'oiseau vers le nord-ouest, la future agglomération de Churchill Falls. Cette nouvelle agglomération permanente logera le personnel chargé d'assurer la marche et l'entretien de la centrale de 7,000,000 de HP. Le grand bâtiment, au milieu du dessin, est le centre ville où seront groupés sous un même toit les divers services publics, depuis l'école jusqu'au super-marché. A gauche, à proximité d'un petit lac, seront construits des blocs d'appartements à niveaux variables, et en haut, à droite, sur un terrain en pente légère vers le centre ville, les maisons particulières.

Le nouveau code anti-dumping, le 1er juillet

Une nouvelle législation imposant des droits d'entrée sur les marchandises lancées sur le marché canadien à des prix mettant en danger certaines industries sera préparée et présentée au Parlement canadien avant le 1 juillet.

L'assistant sous-ministre des Finances, M. R.Y. Grey, a donné les grandes lignes du projet de loi devant le Comité des Finances et du Commerce cette semaine à Ottawa.

Il a dit que la nouvelle législation sera basée sur le nouveau code international anti-dumping négocié à Genève lors du Kennedy Round.

Le projet de loi sera discuté par le Cabinet puis avant d'être soumis à l'approbation du Sénat et de la Chambre des Communes.

L'industrie du papier se donne de nouveaux visages

Trois nouveaux noms chez Consolidated -Bathurst

Trois nouveaux noms apparaissent, cette semaine, dans l'industrie des pâtes et papiers: Papier Journal Consolidated-Bathurst Limitée, Emballages Consolidated-Bathurst Limitée et Papiers Consolidated-Bathurst Limitée.

Ces nouvelles compagnies ont été formées à la suite de la récente mise en commun des exploitations de Consolidated-Bathurst Limitée et de ses filiales.

Le papier journal

Papier Journal Consolidated-Bathurst Limitée, anciennement Consolidated Paper Sales, Limited, vendra du papier journal au Canada et sur les marchés mondiaux. John D. Andrew est président de cette compagnie.

Une filiale américaine, récemment créée, Consolidated Newsprint, Inc., s'occupe de la vente de papier journal aux Etats-Unis.

Les produits d'emballage

Emballages Consolidated-Bathurst Limitée, anciennement St. Regis-Consolidated Packaging Limited, englobe l'exploitation et la mise en marché de tout l'éventail du groupe des produits d'emballage. Cette compagnie fabriquera et vendra les produits qui étaient manufacturés et vendus par St. Regis-Consolidated et Bathurst Containers Limited.

Le président de cette compagnie est John R. Yarnell.

Nous retrouvons également, dans le groupe des produits d'emballage, Papiers Consolidated-Bathurst Limitée, anciennement Bathurst Paper Sales Limited, qui fait la mise en marché des produits d'emballage ainsi que des papiers kraft.

Twinpak Ltd., une filiale à part majoritaire, devient la division des plastiques du groupe des produits d'emballage et continuera de faire affaires sous la même raison sociale.

Les marques de commerce utilisées par Consolidated Newsprint, Bathurst Containers et Wayagamack Kraft Papers demeureront en vigueur.

UN JOURNAL UNIQUE

INFORMATION JUDICIAIRE

(COURT HOUSE DAILY REPORT)

Publié depuis 45 ans

LES PROCEDURES CIVILES
- Les ACTIONS
- Les JUGEMENTS
- Les SAISIES
- Les FAILLITES
- La LOI LACOMBE

LES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
- PERMIS DE CONSTRUCTION
- ENREGISTREMENTS
- ASSIGNATION (transferts de comptes recevables)
- PRIVILEGES
- NANTISSEMENTS

SEULEMENT $35.00 par ANNÉE

1130 est, Lagauchetière, Montréal 523-1182

Vol. XL No 4
Lundi le 22 janvier 1968

LES AFFAIRES

BIBLIOTHÈQUE DE
JAN 24 1968
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

BILAN DE 1967
PERSPECTIVES POUR 1968

PRÉSENTATION

LES AFFAIRES publie cette semaine son deuxième supplément annuel sur l'économie canadienne. Encore cette année, la direction du journal a fait appel à des spécialistes pour donner leur opinion sur différents secteurs de l'activité économique canadienne.

Il est entendu que ce numéro ne passe pas en revue tous les secteurs. Nous nous en tenons aux principaux phénomènes qui animent la conjoncture économique actuelle pour essayer d'en déterminer des solutions ou des possibilités de réponses.

Pour commencer ce numéro, nous présentons un article résumant les perspectives économiques pour l'année qui vient dans tous les secteurs. Ensuite suit une petite étude financière sur le mini-budget de M. Sharp par la maison de courtage Greenshield. A la page 22, on retrouve un sujet captivant pour l'an qui commence, il s'agit des prêts hypothécaires. La Corporation Hypothécaire Marcil, par son trésorier, M. de Bellefeuille, nous précise que: "1967 a été un point tournant dans le placement sur les prêts hypothécaires. Il mentionne un intéressant point de vue sur une nouvelle orientation des compagnies d'assurance et aborde le problème du financement de la construction uni-familiale.

D'après une étude faite par la grande maison de courtiers en valeurs mobilières Greenshields, l'industrie sidérurgique croîtra davantage en 1968. Pour affirmer cet avancé, cette compagnie dit que l'industrie sidérurgique offre les meilleures perspectives de bénéfices parmi les industries cycliques.

Notre ex-ministre du Commerce, à Ottawa, M. Robert Winters, fait l'inventaire des activités commerciales du Canada et il s'ensuit qu'il peut affirmer de son côté que le dilemme actuel de l'inflation provient du ralentissement de la productivité et il croit que cet écart s'aggrave.

Un conseiller en assurances bien connu, M. René Callès de la maison des Services d'Assurances Fugère nous fait faire un tour d'horizon sur les grands problèmes qui ont affecté l'industrie de l'assurance autre que la vie. Entre autres, plusieurs études ont été publiées au cours de l'année qui vient de se terminer sur l'assurance automobile, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. 1967 a vu apparaître une augmentation presque générale de 35% dans les primes d'assurance de responsabilité civile.

D'après le président de Dominion Textiles, M. R. Daniels, il faut être craintif pour l'avenir des textiles au Canada, à cause de tous les problèmes actuels comme la dévaluation de la livre sterling, les applications des négociations du Kennedy Round, les nouveaux impôts la hausse des coûts, l'inflation qui va se poursuivre, la nouvelle législation anti-dumping, le blocage des Américains, etc...

Un bulletin de la Canadian Industries Limited analyse pour nous la préparation par le gouvernement fédéral d'une nouvelle législation anti-dumping. Des problèmes urgents se passent dans l'industrie chimique au sujet du dumping de certains produits étrangers au Canada.

Dans une autre étude, les projets d'expansion de la sidérurgie canadienne ont été tronqués en 1968 parce qu'on a été déçu, en partie à cause d'un ralentissement de l'activité industrielle et de la construction, et en partie par suite de grèves, nous écrit l'économiste de la Steel Company of Canada. En plus, on y trouve l'activité globale de chacune des sidérurgies du Canada.

Dans l'industrie des pâtes et papiers, les exportations vers les Etats-Unis seront portées à diminuer au cours de cette année et on verra tout probablement les ventes domestiques et sur le continent européen augmenter. On note également un climat défavorable à la croissance de l'industrie chimique canadienne.

De son côté, le président de la Bourse de Montréal, M. Charles B. Neapole précise que la structure des taux d'intérêts a été surtout affectée par les fortes dépenses gouvernementales qui ont nécessité des emprunts considérables.

La Prudentielle d'Amérique offre une autre excellente analyse sur l'économie canadienne de la part d'une compagnie d'assurance étrangère.

On ne peut pas passer outre les recommandations du Conseil Economique du Canada quand il affirme que les investissements industriels au Canada seront en baisse d'ici 1972. Comme le CEE l'affirme: "Si une telle tendance allait se traduire dans la réalité, le développement économique du Canada en serait ralenti parce que les investissements projetés n'ajouteraient pas suffisamment à la capacité productive du Canada pour faire face à l'augmentation de la demande et la pleine utilisation de nos ressources".

Dans un autre article, M. Robert Winters nous revient pour nous prévenir qu'on ne doit pas poser d'obstacle dans la marche vers un commerce mondial plus libre. Ceci est très important parce que: "Le Canada a devant lui une chance unique de s'implanter sur de nouveaux marchés et d'étendre la base de ses exportations. Si nous réussissons à résoudre ce problème, l'industrie en retirera de grands avantages, de nouveaux emplois seront créés, l'économie sera plus productive et notre position en matière de paiements à l'étranger sera beaucoup plus ferme".

Les tendances de l'assurance sur la vie sont analysées par le président de la compagnie d'Assurance du Canada sur la vie, de Toronto, soit M. A.H. Lemmon. Celuici conclut qu'en 1968, "la principale difficulté consiste, dans tous les secteurs de l'économie canadienne, à travailler en étroite collaboration pour établir la production sur des bases solides qui permettent une vigoureuse expansion". Les compagnies d'assurance-vie espèrent continuer à contribuer de façon importante à atteindre ce but.

Le Canada, faisant partie de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, cet organisme n'a pas manqué d'inclure dans ses perspectives ce qu'il prévoyait pour nous. On prévoit que les investissements seront en baisse au Canada alors que la balance des paiements sera plus défavorable. L'OCDE écrit que l'expansion de l'activité économique qui était demeurée relativement modérée au cours du premier semestre, en partie parce que les entreprises continuaient à rajuster leurs stocks semblait s'être quelque peu accélérée au cours du deuxième semestre.

Nous nous sommes servis d'une étude réalisée par la Banque de Commerce Canadienne Impériale pour présenter les problèmes de l'agriculture. Ce secteur aura à faire face à de sérieux problèmes parce qu'il aura à rencontrer les exigences des négociations du Kennedy Round.

En général, l'année 68 commence sur une grande indécision que nous vivons actuellement. Il est fort probable que les tensions actuelles s'atténueront vers la fin du premier semestre. En somme, les entreprises dynamiques connaîtront une année intéressante.

1968: une année de réorganisation

Par Claude MOQUIN, B. Sc. Comm.

Ce texte est tiré d'une causerie de l'auteur devant une soixantaine de membres du club Kiwanis-St-Laurent de Montréal, dernièrement. Il est cependant plus élaboré que la version originale qui a été prononcée devant cet auditoire sélect. La direction du journal LES AFFAIRES en profite pour remercier les dirigeants de cet événement pour leur excellente collaboration à bien faire connaître le seul hebdomadaire économique et financier de langue française en Amérique du Nord.

Alors que la majorité des hommes d'affaires et des hommes publics ont transmis leurs prévisions pour l'année qui commence, on s'aperçoit qu'il y en a plusieurs qui se contredisent. Le but recherché de cette causerie est de procéder à une ventilation de ces prévisions à court terme. De plus, j'ajoute que le ton sera celui d'un Canadien français qui commence à s'intéresser au domaine des affaires dans son pays et pour son pays.

1968 est déjà en marche dans un climat d'incertitude assez inquiétant. Mais il ne faut pas s'en faire outre mesure, puisqu'il est admis que notre dépendance économique envers les Etats-Unis est une réalité bien concrète. A ce moment-là, qu'on se rassure puisque l'économie américaine a repris de plus belle depuis quelque deux mois. Malgré la conférence de presse du président Johnson du 1er janvier, on est en droit de s'attendre à ce que notre commerce avec les Etats-Unis, c'est-à-dire plus de 70% de nos exportations et un peu moins dans nos importations, augmentera sensiblement au cours de l'année qui s'écoule.

S'il faut en croire nos délégués commerciaux à l'étranger, l'Expo 67 a fait découvrir les possibilités commerciales du Canada à plusieurs centaines de nouveaux clients sérieux pour les produits canadiens. Il faut s'attendre, dès cette année, à la conclusion de plusieurs ententes commerciales. De ce fait, nous devrions connaître une augmentation de nos exportations vers de nouveaux pays et de nouveaux clients.

Une première conclusion nous vient immédiatement à l'esprit. Ces nouvelles transactions devraient amoindrir les pertes que nous allons subir sur le marché international tant à cause des effets de la dévaluation de la livre sterling que par l'application au 1er juillet prochain des accords des négociations du Kennedy Round. Toujours dans le domaine des relations commerciales internationales, la France devrait augmenter sensiblement ses importations canadiennes et plus précisément du Québec. Il est temps que les accords entre nos deux pays dépassent le domaine culturel. La même espérance s'applique à tous les pays, de quelque nationalité qu'ils soient. En résumé, l'investissement considérable d'Expo 67 commence déjà à porter des fruits et on peut affirmer que nous ne sommes pas tellement organisés pour remplir notre carnet de commandes. Par contre, des progrès énormes ont été faits depuis les derniers douze mois et il est permis de préciser que nous disposons de talents formidables pour connaître à fond et rapidement les solutions aux problèmes qui nous préoccupent.

Comme on le sait, le Canada, y compris le Québec, a une vocation internationale. Les gouvernements, les entrepreneurs, les commerçants, les syndicats, enfin tous ceux qui affectent l'essor économique de notre pays doivent prendre conscience de ce fait indéniable et travailler ensemble à bâtir un pays économiquement fort.

Un tel appel n'est pas du nationalisme exagéré. C'est tout simplement un égoïsme normal. Je crois qu'il est temps que nous pensions en fonction de nos besoins. A un moment donné, il faut quand même commencer à travailler pour soi-même et arrêter de tout donner ce qu'on possède. Nos gouvernements n'ont sûrement pas aidé à créer chez les Canadiens une conscience nationale et encore moins chez les Québecois. Nous ne faisons que commencer à nous réveiller aux problèmes que nous devons affronter. Il est temps de se mettre au travail et de voir à les régler nous-mêmes.

C'est précisément ce qui nous attend en 1968. Depuis quelques années, les différents média d'information diffusent à peu près tout ce qui peut être dit ou écrit de toutes les manières imaginables. Nous ne sommes pas sans savoir qu'il existe des problèmes dans le monde entier. On s'aperçoit que nous ne pourrons régler nos problèmes envers et contre tous. Il faut s'en tenir à certaines règles du jeu. Sans cela, l'équilibre peut se rompre et nous entraîner dans une dégringolade pas tellement intéressante.

Cette année, nous devons procéder au règlement des deux pro-

(Suite à la page 18)

(Suite de la page 17)

blèmes domestiques qui nous affligent le plus et qui par le fait même marquent profondément toute l'activité économique. Il s'agit de l'instabilité politique et des demandes salariales. Je crois que ces deux problèmes résument assez bien ce dont nous avons à faire face actuellement et d'avance je suis convaincu que nous ne les règlerons pas dans les deux prochains mois ou dans les deux prochaines années.

Mais je crois qu'il est nécessaire d'entrevoir des possibilités de solutions dans les plus brefs délais. Sinon, il ne nous sera plus possible de suivre, tout au moins, l'ascension des pays dynamiques et encore une autre fois nous suivrons possiblement l'Angleterre vers "on ne sait trop où".

L'instabilité politique

Depuis qu'on s'intéresse aux affaires de notre pays, les actions de nos gouvernements nous paraissent floues et on ne voit pas trop comment ils pourraient s'en sortir en maintenant une politique de "statu quo". Un revirement est à effectuer. Mais comment? Voilà le problème. Les gouvernements à tous les paliers ont besoin de connaître l'avis de leurs citoyens pour agir en fonction des intérêts du pays, de la province ou de la municipalité intéressés. De plus en plus, on organise des colloques d'échanges d'informations sur tel genre de politique économique comme dans d'autres secteurs comme le social et le culturel.

Le ministre des Finances du Canada a demandé l'opinion des hommes d'affaires sur les recommandations du rapport Carter pour le mois d'octobre dernier. Il en a reçu plusieurs. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'on ne peut appliquer dans leur entité les recommandations précitées. De plus en plus, on demande la participation active de toutes les classes de la société de façon à connaître l'opinion du citoyen sur les problèmes existants. De cette façon, on peut en arriver à formuler non seulement des voeux, mais des lois qui seront respectées par ceux-là mêmes qui les auront voulues.

Plus près de nous, les coupures promises du budget fédéral auront pour effet d'accentuer le ralentissement dans la construction non-domiciliaire. Il est aisé, à ce moment-ci, de dire que le taux de chômage augmentera sensiblement plus qu'en 1967 puisque les gouvernements provinciaux devraient normalement suivre la même politique que le gouvernement fédéral. Ceux-là seraient suivis par les municipalités lesquelles se verront octroyer moins d'argent pour réaliser leurs projets.

Dans l'ensemble, il est à prévoir également de nouvelles hausses de taxes, sinon d'impôts tant pour les particuliers que pour les corporations. Parce que les différents gouvernements ne suffiront pas à boucler leur budget même avec les coupures annoncées, ou à annoncer.

Ce qui précède ne servira qu'à la condition que le tout soit intégré dans une politique d'ensemble, ou autrement dit dans un PLAN. Jusqu'ici, nos gouvernements n'ont semblé agir que sur l'impulsion du moment et c'est ce qu'il faudra éviter nécessairement à l'avenir. Il ne fait aucun doute que l'entreprise sera toujours prête à collaborer avec le gouvernement à la condition exprès que celui-ci agisse en concordance avec ce qu'il dit. Ce serait tout normal d'espérer un tel genre d'action.

Depuis quelques années, on considère que les gouvernements font un travail qui va à l'encontre des intérêts des nationaux, aussi incroyable que cela puisse paraître.

Les problèmes causés par l'instabilité politique continueront d'affluer en 1968. On verra augmenter les taux d'intérêt, ce qui aura pour effet de restreindre encore plus le crédit. Cependant, il est à prévoir que la demande pour la construction de logements sera encore plus forte et on verra cette industrie augmenter légèrement par rapport à 1967. En fait, la dernière hausse du taux d'intérêt sur les hypothèques par la Société centrale d'habitations et de logements n'a pas apporté l'effet attendu qui était de stimuler la demande d'argent.

En envisageant la possibilité que le gouvernement fédéral diminue ses dépenses et qu'il reçoive un plus fort montant en taxes, il est possible qu'il puisse prêter plus à l'entreprise à des taux d'intérêt possiblement plus bas. Cependant, il est permis de douter d'une action aussi salutaire du gouvernement, si on s'en rapporte à l'expérience des dix dernières années.

Un maximum et un minimum pourraient être atteints en mars et avril. Il s'agit d'un point maximum pour le chômage et d'un point minimum pour l'industrie de la construction. Si les gouvernements réalisent leurs promesses de réduire raisonnablement les dépenses, il faut s'attendre à une reprise de l'ensemble de l'économie durant le second semestre de 68.

Sur le plan financier, la rareté du crédit continuera à se faire sentir. L'accroissement du taux d'intérêt à 6% de la Banque du Canada aura pour effet de restreindre les investissements industriels et commerciaux. Durant le premier semestre, les épargnes des Canadiens serviront à remplir la demande existante, mais après il faudra trouver d'autres sources de capitaux disponibles. La restriction aura pour effet de constater une diminution dans les nouveaux investissements des entreprises, tout au moins durant le 1er semestre.

Cette diminution n'est pas seulement dûe à la restriction du crédit mais au fait que plusieurs entreprises ont terminé au Canada, ou sont en voie de parachèvement, d'un programme d'investissements qui a duré entre deux et sept ans. Devant une telle situation, les gouvernements devront, pour une fois, se montrer assez habiles pour inviter les industries étrangères à venir s'installer dans notre pays. Mais, à la fois, il faut leur offrir d'exploiter toutes les ressources qu'on met à leur disposition, et aussi, voir à ce qu'elles les exploitent en fonction des intérêts du pays.

Il faut croire qu'il y aura durant le second semestre de 68 un accroissement dans les investissements industriels. Les stocks qui ont été accumulés de 1964 à 1966 devraient être régularisés d'ici la fin de l'année. Durant cette fin d'année, il faut s'attendre à une nette reprise de la production. On peut prévoir que les entreprises se remettront à fabriquer pour non seulement à fournir le marché local, mais elles verront de plus à agrandir leur marché.

Cependant au sujet de cet agrandissement, la compétition des marchés étrangers exigera que les entreprises canadiennes se modernisent pour faire face à la productivité de leurs compétiteurs.

Il est à noter que l'industrie en général ne produit pas actuellement à une capacité excessive. Les profits des corporations américaines ont commencé à s'accentuer au cours du quatrième trimestre de 67, après une descente graduelle de neuf mois. Il semble évident que les entreprises canadiennes bénéficieront aussi d'une telle activité durant le deuxième trimestre de 68.

La diminution des profits des entreprises canadiennes a été apparente en 1967. Un tel état de faits se fera sentir dans les politiques de placements de tous les intéressés en 1968 puisqu'on sait que l'année qui commence sera aussi, sinon plus dure que la précédente. Les industries de croissance ou en voie de croissance seront peut-être plus favorisées par une autre classe d'investisseurs.

Dans le domaine du placement, il est à se demander si ce n'est pas le fait que les Canadiens n'ont pas tellement confiance dans leurs gouvernements qui les a menés vers un certain conservatisme qui, à la fin de 1967, leur avait fait acheter pour plus de onze milliards de dollars d'assurance sur la vie. De fait, les compagnies d'assurance sur la vie ont connu une augmentation de quelque 11% par rapport à 1966 et elles entrevoient une autre année aussi prospère. Ce qui fait que les Canadiens sont les gens les plus assurés au monde per capita. C'est une forme d'épargne avec laquelle le gouvernement ne joue pas tellement.

Les demandes salariales

Cette année, les Canadiens jouiront de salaires très élevés par rapport à la productivité du pays. En même temps, le taux de chômage haussera légèrement à un peu plus de 4% d'ici juin prochain, et on connaîtra un accroissement de l'embauchage, mais moins rapidement que l'accroissement des effectifs de la main-d'oeuvre. Il faut s'attendre à ce qu'il y ait encore des demandes exagérées de la part des représentants des travailleurs.

Il faut nécessairement reconnaître avant qu'il ne soit trop tard que les demandes de parités de salaires avec les Américains sont néfastes à l'économie canadienne et que nous aurons à nous en repentir probablement avant la fin de 68. Plusieurs diront qu'ils veulent en profiter tant que ce sera possible. Mais je crois qu'il faudrait plutôt se contenter d'un salaire moindre pour le moment pour mieux vivre demain. Il est malheureux que les syndicats ne travaillent pas à bâtir un pays économiquement fort.

Comme nous l'avons déjà écrit dans LES AFFAIRES, ce n'est pas en haussant davantage le niveau d'une catégorie de travailleurs ou même de tous les syndiqués que l'on réussira à relever le taux d'accroissement de l'économie du Québec ou du Canada. Au contraire, des hausses démesurées dans un secteur ont pour effet de creuser davantage le fossé qui sépare les bien-nantis et les non-privilégiés qui constituent la masse et qui, finalement, doivent tout payer.

Si l'on considère que de telles hausses ont également pour effet de décourager les investissements, surtout quand le climat social est tendu, le gouvernement aurait raison de faire une étude sur les conséquences des demandes salariales de certaines catégories de travailleurs, tout en tenant compte des tracas, des soucis, des embêtements, des pertes de temps, des faillites d'entreprises que cette grève a pu entraîner, par suite de la perte de l'achalandage.

On s'aperçoit que les coûts de production continuent à augmenter et que la productivité de chaque ouvrier, non seulement ne suit pas l'augmentation des coûts mais tend à prendre de l'arrière. L'indice de productivité qui est passé de 3% à 2.5% en 1965 et à 1.8% en 1966 prouve que notre productivité, au lieu de nous permettre de nous hausser au niveau de vie plus élevé des Américains, tend à nous rapprocher du standard de vie plus modeste des Européens.

Il en ressort que les produits fabriqués se vendent de plus en plus cher tandis qu'ailleurs les prix augmentent relativement moins vite. Les étrangers pourront venir nous vendre les leurs et nous ne pourrons pas les compétionner parce que notre marché n'est pas assez protégé. D'autre part, nous verrons nos exportations diminuer parce que nous ne serons plus compétitifs et cette tendance s'accroît actuellement dans plusieurs industries (surtout dans le genre d'industries où il y a une main-d'oeuvre abondante en autant que celle-ci influence le prix du produit).

Dans la fonction publique, les gouvernements d'Ottawa et du Québec devront affronter leurs employés et ils devront faire face à leurs responsabilités. Nous espérons que les employés civils pourront comprendre le bon sens et accepter les offres de la partie gouvernementale.

La conjoncture économique dans l'industrie

A l'heure actuelle on est porté à croire qu'il n'y a que les industries minières et pétrolières et les entreprises d'utilités publiques qui ont et maintiendront leur programme d'investissement en 1968.

L'agriculture canadienne devrait, en général, être favorisée par le Kennedy Round, mais elle devrait effectuer certains changements structurels. Il faudra probablement qu'elle "s'adapte aux horizons et aux défis nouveaux inhérents à la libération des échanges".

Tant dans l'industrie forestière que dans les pâtes et papiers, la situation actuelle peut s'expliquer par le fait que plusieurs industries ont augmenté considérablement leur capacité de production et en même temps la demande mondiale de papier journal s'est affaissée. De même, l'augmentation des salaires a grevé les profits considérablement. 1968 sera une autre année de ré-organisation et de stagnation dans ce secteur.

La majorité des industries secondaires connaîtront des hausses modestes au cours de cette année. L'industrie automobile connaîtra une hausse de 5% dans la vente de nouvelles voitures. L'industrie de l'appareillage électrique qui dépend beaucoup sur les investissements industriels connaîtra une année tranquille à part quelques exceptions très rares. Les accords Kennedy devraient l'affecter.

Durant le dernier trimestre de 67, le secteur tertiaire de l'économie canadienne a été le plus actif. Les entreprises de services qui sont les moins productives ont animé l'économie canadienne et c'est ce qui fait que la productivité diminue malgré une activité fébrile. Les demandes salariales sont les plus fortes dans ce secteur. Si les entreprises ou les gouvernements fléchissaient, toute l'économie s'en ressentirait et la productivité par travailleur en serait fortement affectée.

Résumé

En résumé, l'homme d'affaires est plus optimiste qu'il ne l'était il y a quelques mois devant 1968. Si nos structures économiques peuvent s'adapter rapidement et facilement à la situation internationale, les influences de la dévaluation de la livre sterling et les accords du Kennedy Round pourraient nous être profitables. Il n'en demeure pas moins que sur le marché domestique, les produits canadiens auront plus de difficultés à compétionner les produits étrangers.

La cherté de l'argent continuera à se faire sentir à moins que la guerre du Viet Nam ne prenne fin. Il y aurait un soubresaut pour quelques mois, mais après l'offre de capitaux serait plus libérale.

Enfin, on peut avancer que l'augmentation des prix sera plus forte que celle de la productivité, pour un total de 8.5%. 1968 sera encore une année débalancée ce qui ne manquera pas de nous causer de sérieux problèmes sur le marché international si nous ne réagissons pas assez tôt.

En somme, nous prenons conscience de plus en plus que nous existons. Pour se bâtir une identité propre, on ne peut s'attendre à ce que les autres viennent régler nos problèmes, du moins pas à notre avantage. Relevons nos manches et adaptons nous à notre situation de citoyen à part entière.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de FINANCEMENT DU QUÉBEC

Société de gestion et de crédit à capitaux publics et privés

215 ouest, rue Saint-Jacques,
Suite 804, Montréal 1, Qué.
Tél.: 842-9512

LESSARD et ASSOCIÉS Inc.

COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

- OBLIGATIONS
- FONDS MUTUELS
- ACTIONS LISTÉES EN BOURSE

266 ouest, rue NOTRE-DAME, chambre 36

Montréal 1, Qué. — Tél. 288-2136

D'après une étude de Greenshield Inc.

Les banques ont connu des résultats excellents en 1967

Cette année, les analystes ont pour la première fois accès au large éventail de données financières dont la publication est exigée par la nouvelle Loi des Banques. L'on peut dorénavant déterminer la rentabilité de chaque banque. Cependant, comme on ne dispose pas de données comparatives de plusieurs années et comme il est encore impossible de démarquer des tendances, toute conclusion doit rester préliminaire. Le tableau suivant indique que les banques eurent des résultats excellents en 1967 et que, dans l'ensemble, leurs bénéfices contrastent fortement avec la plupart des autres sociétés canadiennes.

C'est en l'année du Centenaire de la Confédération que fut adoptée la Loi des Banques, attendue depuis 1964. Celle-ci donna aux banques d'importants avantages concurrentiels -- notamment l'abolition du plafond du taux d'intérêt de 6% -- ainsi que de plus larges possibilités d'investissement, tel que le droit d'investir dans les hypothèques au taux d'intérêt courant. Les banques peuvent maintenant subdiviser leurs actions, ce qui ne manque pas d'élargir encore le marché des valeurs bancaires. Deux banques ont augmenté leur capital par des émissions de débentures, mais aucune banque n'a encore émis de droits. Il est indubitable qu'une baisse des taux d'intérêt inciterait d'autres banques à émettre des débentures.

Hausse des actifs

Face à la politique monétaire expansionniste, les actifs des banques augmentèrent de plus de 11% et leur revenu total de 14.7%. Les sources de revenu des banques prises individuellement furent très variées: les revenus de prêts s'échelonnèrent de 61% à 77% du revenu total alors que les revenus de placements varièrent de 12% à 23% de ce même montant. La progression des bénéfices en pourcentage, avant dotation aux réserves et provision pour impôts, fut la plus sensible dans le cas des banques de taille moyenne.

Le rendement moyen brut des prêts varia entre 6.06% et 7.28% soit 122/100 de point et celui des valeurs de placement entre 4.71% et 5.41%, soit un écart de 70/100 de point. L'intérêt versé sur la moyenne des dépôts s'éleva jusqu'à 3.36%. Le rendement net -- après déduction des frais de dépôt -- des actifs dits "de revenus" (prêts et placements) fut le même pour la plupart des banques, soit de 3.5%.

Aussi longtemps que les banques à charte maintiennent ou augmentent (comme ce fut le cas en 1967) leur part des ressources liquides du public, on peut s'attendre à un nouvel accroissement de l'ordre de 10% des actifs bancaires en 1968. Les banques augmentèrent récemment leurs taux de prêts consentis aux meilleurs crédits de 6% à 6 1/2%, et les taux de prêts personnels varient actuellement entre 7% - 7 1/4% et environ 11%, selon la catégorie de prêt. Les banques seront plus actives dans le secteur hypothécaire. En ce qui touche les charges, les coûts moyens des dépôts augmenteront certainement.

Par exemple, les comptes d'épargne spéciaux à 4 1/2%, ne comportant pas le privilège de tirer des chèques, seront pour la première fois en place pendant une année complète.

Une récente intervention de la Banque du Canada a apaisé, pour le moment, la lutte serrée entre les banques pour d'importants dépôts à demande (à des taux s'élevant jusqu'à 7%) mais les grands clients peuvent encore obtenir 6 1/4%. Des taux d'intérêt plus élevés, perçus sur une base plus vaste doivent également permettre de compenser la hausse des salaires en 1968, partiellement imputable à l'allongement des heures d'ouverture des guichets depuis 1967. La constitution en syndicat de certains employés de banque est une éventualité.

Les frais publicitaires sont nettement en hausse à mesure que les banques s'engagent dans l'annonce par télévision ou par radio.

Bref, le système bancaire doit faire face à des coûts plus élevés, mais, faisant partie de l'industrie des services, il semble mieux outillé pour ajuster ses prix que l'industrie manufacturière par exemple. Cependant, les valeurs bancaires semblent être sur un pied d'égalité avec l'ensemble des valeurs boursières, mais leurs rendements sont plus généreux. Le rapport cours/bénéfice a baissé de 40% depuis le début de 1960. En considération du meilleur potentiel de bénéfices qui s'offre au système bancaire grâce à la nouvelle législation, il semble peu probable que le multiple -- actuellement de 6.5 fois le "bénéfice après déductions diverses" -- fléchisse encore.

A leurs cours actuels les valeurs bancaires sont intéressantes pour les comptes qui désirent allier à un haut degré de sécurité du principal une protection, par le truchement de dividendes plus élevés, contre la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie.

Exercices terminés le 31 octobre	1967	1966 $ millions	% d'accroissement
Revenu total	1,701.0	1,483.4	14.7%
Revenu après déductions diverses*	276.2	244.3	13.1%
Provisions pour pertes	55.0	40.6	35.5%
Impôt sur le revenu	111.4	102.7	8.5%
Bénéfice net	109.8	101.0	8.7%

* Bénéfice avant provisions pour pertes et impôts sur le revenu. Ces provisions sont constituées en sus de celles comprises dans les coûts d'exploitation dans toute banque et qui sont établies en fonction de la moyenne des pertes nettes sur prêts au cours des cinq dernières années.

LES RENDEMENTS DES BANQUES

Le tableau ci-dessous affiche une série de données tirées des récents états financiers annuels parus le 31 octobre 1967.

	$ millions	Revenus après déductions diverses*	Bénéfice Net	Dividende indiqué	Rendement ajusté du capital**
			par action		
Banque Royale du Canada	$7,780	$2.07	$0.91	$0.60	16.34%
Banque Canad. Impér. de Com.	7,482	2.05	0.76	0.55	17.00
Banque de Montréal	6,133	1.71	0.68	0.52	15.90
Banque de Nouvelle-Ecosse	4,139	2.33	0.86	0.58	17.36
Banque Toronto-Dominion	3,458	2.01	0.82	0.56	16.95
Banque Canadienne Nationale	1,235	2.04	0.77	0.55	13.87
Banque Provinciale	643	1.41	0.53	0.39	16.75

* Bénéfice avant provision pour pertes et impôts sur le revenu.
** Bénéfice avant impôt, ajusté en y incluant l'augmentation des réserves internes avant virement au compte de réserve (s'il en est), en pourcentage du capital moyen, y compris les provisions pour pertes accumulées et les débentures. Ceci n'est pas, évidemment, l'unique moyen de mesurer la performance relative.

pour un journal qui de l'ordinaire voyez typofilm 845 4082

SORT

6% **5¾%** **5½%** certificats d'épargne

Maintenant disponibles à

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

affiliée à

FIRST NATIONAL CITY BANK

série complète et variée de certificats d'épargne selon vos besoins spécifiques

TERMES D'ECHÉANCE: de 30 jours à 1 an
(renouvellement automatique)

MONTANTS: à partir d'aussi peu que $1,000.

Téléphonez-nous à 875-0330 ou retournez ce coupon à:

OFFICIER D'ÉPARGNE
LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA
491, SQUARE VICTORIA, MONTRÉAL, QUE.

S.V.P. m'envoyer de plus amples informations sur vos certificats d'épargnes.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....Prov .....

LA-2

GÉRARD PARIZEAU LTÉE
Courtiers d'assurances agréés

GÉRARD PARIZEAU — MICHEL PARIZEAU
MARCEL MASSON — GÉRALD LABERGE
ANDRÉ TOWNER — JULES DEROME

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

Le mini-budget, la dévaluation et des coûts élevés peuvent freiner l'expansion

Un budget à caractère restrictif, ayant de sensibles implications économiques et financières, fut présenté le 30 novembre par le Ministre des Finances. Les principales mesures comprennent:

-- une surtaxe de 5%, à partir du 1er janvier 1968, à l'impôt (supérieur à $100) sur le revenu personnel de base;

-- une hausse immédiate de 10% des taxes prélevées sur les boissons alcooliques et le tabac,

-- une réduction à 4 1/2% des augmentations prévisionnelles des dépenses du prochain exercice budgétaire.

En appliquant de telles mesures, le Gouvernement fédéral entend limiter le déficit au budget de 1967/68 à $785 millions et réduire l'excédent des dépenses sur les recettes (à l'exclusion de toute provision pour l'assurance médicale et pour les amortissements des frais de l'Expo) à $80 millions pour l'exercice 1968/69, selon le "Commentaire d'Actualité" mensuel de Greenshield Inc.

Les besoins de caisse du Gouvernement, qui se chiffreront à $1,550 millions pour l'exercice qui se termine le 31 mars 1968, devraient diminuer en-deçà de $750 millions en 1968-69. Ceci s'effectuera par une accélération de la perception des impôts sur les sociétés (augmentant les recettes d'environ $290 millions), par une amputation de diverses opérations de prêts fédéraux (e.g. la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement dont les prêts ont atteint un montant net de $608 millions cette année) et par le lancement d'emprunts individuels à long terme de certaines entreprises publiques (e.g. Air Canada). Le dilemme de l'assurance médicale reste en suspens, et la seule certitude est que, quel que soit le coût de ce programme l'an prochain, il sera couvert par une hausse d'impôt.

Frein à l'activité économique

Le budget a été conçu de façon à freiner modérément l'activité économique de l'année prochaine. Il semble qu'une croissance économique relativement lente et un taux de chômage plus élevé -- avec pour conséquence une influence restrictive sur les salaires et les prix -- constituent les hypothèses sous-jacentes aux prévisions du Ministre des Finances. Par conséquent, le principal objectif de ses mesures est de soulager le marché des capitaux des tensions que lui imposaient les emprunts gouvernementaux et de ralentir l'expansion du secteur gouvernemental, écartant ainsi l'un des principaux facteurs de la psychose inflationniste actuelle. En raison du fléchissement des dépenses d'équipement, les impôts sur les sociétés sont restés inchangés et on décida de rembourser sur une période de 24 mois à partir de juin 1968 le montant de $230 millions prélevé antérieurement, à titre temporaire, sur le "cash flow" des sociétés. Une autre mesure importante est celle d'une réforme progressive du régime fiscal, de préférence à une adoption en bloc des recommandations radicales de la Commission Carter. En particulier, il semble que la proposition de la Commission visant à l'abolition de certains privilèges fiscaux de l'industrie minière et pétrolière ait été reléguée.

Dans un autre domaine de la vie financière, on a enregistré, depuis la mi-novembre, un effritement de la vigoureuse situation des paiements internationaux du Canada. Ceci se traduisit par le retour du dollar canadien de la limite supérieure de sa marge officielle à sa valeur au pair et par un fléchissement des réserves de devises étrangères à la fin de novembre. Un tel changement d'orientation était à prévoir vu que la conjonction d'une forte tendance des exportations de marchandises (comprenant les automobiles et le blé), de rentrées touristiques substantielles et de lourds emprunts à l'extérieur commençait à épuiser ses effets.

	1966/67		1967/68	1968/69
	(effectuées)	(Budget originel)	(Budget complémentaire)	(Prévues)
			Millions de dollars	
Recettes.....	8,366	8,960	9,115	10,220
Dépenses...	8,794	9,700	9,900	10,300
Déficit.....	--428	--740	--785	--80

La dévaluation

Plus récemment, les tensions qui s'exercèrent sur le dollar américain, par suite de la dévaluation de la livre, ont amené certains observateurs à penser que les Etats-Unis pourraient bientôt se voir dans l'obligation de prendre des mesures plus fermes pour améliorer leur balance des paiements et que le Canada pourrait en subir les contrecoups. Bien qu'une telle décision, notamment sous la forme d'un renforcement des directives concernant les investissements à l'étranger, constitue une possibilité incontestable, ceci n'affecterait pas la situation globale des paiements du Canada tant que les nouvelles émissions de titres canadiens resteront exemptes de la taxe américaine d'égalisation des taux d'intérêt. Le libre-accès du Canada au marché des capitaux américains constitue, à son tour, une partie intégrante de l'Accord sur les Réserves de Devises, conclu entre Ottawa et Washington, qui bénéficie clairement aux deux pays.

Salaires et prix

Une autre source d'inquiétude fut la tendance des salaires, des prix et de la productivité au Canada, comparativement aux Etats-Unis, et l'érosion, que cela implique, de la capacité concurrentielle de nos industries. Quoiqu'une performance aussi insuffisante comporte des risques certains pour la valeur de change de notre monnaie à long terme, il convient de souligner qu'un certain rapprochement s'est fait jour récemment dans l'écart défavorable de nos coûts avec ceux des Etats-Unis et que la politique économique canadienne vise maintenant avec une plus grande netteté à enrayer toute nouvelle détérioration.

Si l'on se tourne vers 1968, il apparaît clairement que, démuni des éléments spéciaux de cette année, le déficit au compte courant du Canada augmentera sensiblement, bien que les entrées de capitaux doivent à nouveau être suffisantes pour "faire la soudure".

De plus, nos réserves d'or et de dollars américains, jointes aux obligations à long terme libellées en dollars américains détenues par le Gouvernement et aux facilités de crédit auprès du Fonds Monétaire International, constituent une impressionnante ligne défensive au cas où des problèmes se poseraient à court terme.

JM

CANADIAN JOHNS-MANVILLE COMPANY, LIMITED

"La plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du monde libre"
ASBESTOS, QUE.

Vue aérienne de la mine à ciel ouvert Jeffrey de Canadian Johns-Manville Company, Limited, située à Asbestos, Qué.

PRODUCTEUR DE FIBRE D'AMIANTE DE HAUTE QUALITÉ

Les vacillements qui caractérisent l'économie canadienne se reflètent dans l'industrie du tabac

Par: JOHN M. KEITH
Président de Imperial Tobacco du Canada Ltée

Tout en subissant différentes autres augmentations de taxes et d'impôts, les fumeurs sont de plus spécifiquement atteints par la décision du gouvernement fédéral de s'assurer des revenus plus considérables. En effet, le mini-budget dévoilé le 30 novembre augmente de quelque 10% la taxe fédérale sur tous les produits du tabac sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de tabac à cigarettes, à pipe, à cigares ou à priser.

Un précédent vient d'être établi en 1967, alors que les taxes fédérales dépassent à elles seules le demi-milliard de dollars, ce qui représente plus de deux fois la somme que retirent les fabricants de tabac pour rembourser leur coût global de production, salaires, achats de tabac en feuilles et de matériaux d'emballage, ainsi que les investissements en appareillage et équipement. Il semble donc pertinent de poser la question suivante: dans quelle mesure est équitable la charge des impôts qui atteignent un secteur de la population, un secteur de l'industrie.

En 1967, l'industrie du tabac a dû faire face, comme la plupart des autres, à une hausse continuelle des coûts de fabrication. On a donc dû majorer le prix des cigarettes, surtout celles de longueur "King Size" ou de 100 mm. Malgré l'augmentation de 4 à 5% de la valeur des ventes et d'environ 3% du volume global au regard de 1966, on n'a pas réussi à maintenir le niveau des recettes; toutefois, la forte demande qui a précédé Noël pourrait influencer les résultats de fin d'année.

Les ventes de cigares ont continué leur longue ascension avec une augmentation de 5 à 6%. Les perspectives d'augmentation soutenue des ventes semblent bonnes, à la lumière de la consommation de cigares beaucoup plus élevée par habitant aux Etats-Unis.

Les ventes de tabac à cigarettes ont continué de diminuer dans une proportion d'environ 5%, moins nombreux étant ceux qui roulent eux-mêmes leurs cigarettes. Les ventes de tabac à pipe se sont maintenues en 1966. L'usage des tabacs à chiquer et à priser a légèrement diminué, mais il demeure important aux yeux de plusieurs personnes employées dans les industries du pétrole, des mines, de la forêt et de la pêche.

On évalue à quelque 209 millions de livres, pour l'année 1967, la récolte de tabac jaune qui est surtout cultivé dans le sud de l'Ontario. Il s'agit ici d'une quantité légèrement inférieure à celle de l'année précédente. L'Office de Commercialisation des Producteurs de Tabac jaune de l'Ontario avait autorisé une augmentation réaliste des superficies à ensemencer, en vue d'obtenir la récolte requise de 238 millions de livres, mais les pluies qui ont marqué le début de la saison ont sensiblement diminué la production. Par conséquent, les acheteurs, tant du Canada que d'outre-mer, obtiendront moins que ne l'exigent leurs besoins.

Au moment où nous rédigeons ce texte, la période d'enchères annuelles est à mi-chemin. Les prix cotés de jour en jour se maintiennent aux niveaux de l'année antérieure, lesquels étaient les plus élevés à ce jour.

Il n'y a que quelques régions du Canada où le climat et le sol conviennent à la culture du tabac. Depuis nombre d'années, le Québec produit tout le tabac utilisé dans la fabrication des cigares au pays. Cette province produit également du tabac jaune pour la cigarette. Au cours des dernières années, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard ont entrepris la culture du tabac et les trois ont, cette année, augmenté la superficie des ensemencements.

L'industrie du tabac a continué de collaborer avec les représentants du Gouvernement et autres, en ce qui concerne l'usage du tabac et la santé. On se propose de continuer activement dans cette voie au cours de la prochaine année.

Le filtre Stickman pour cigarettes, que l'Université Columbia avait fait connaître au cours de l'été, a suscité l'intérêt dans le monde entier. On a constaté que ce filtre réduit considérablement la proportion de goudron et de nicotine tirés de la cigarette par le fumeur. Les fabricants canadiens de cigarettes

(Suite à la page 23)

La qualité paie toujours

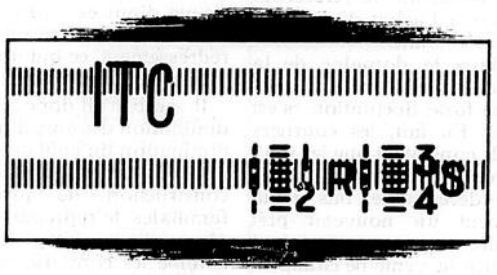

Le 29 décembre dernier

nous avons payé à nos

actionnaires, leur 275e

dividende consécutif

depuis 1912

LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

— les experts canadiens du tabac

1967: point tournant dans le placement sur prêts hypothécaires

Par: Pierre de Bellefeuille
Corporation Hypothécaire Marcil

L'année 1967 pourrait s'avérer le point tournant dans le domaine du placement sur prêts hypothécaires. En effet, si l'on considère le taux de rendement pour la période allant de 1963 à la fin de 1966, on constate qu'il n'y a eu là aucun changement majeur puisque le taux d'intérêt sur hypothèques du type conventionnel a varié entre 6 3/4% et 7 3/4% (fin de 1966) tandis que, pour les prêts assurés sous la Loi Nationale de l'Habitation, les fluctuations du taux se sont faites entre 6 1/4% et 7 1/4%. La progression de ces taux se compare fort bien d'ailleurs avec celle que l'on a connu au cours des dernières quarante années.

Suivant en cela les bouleversements importants survenus à travers toute l'économie, en 1967 le taux d'intérêt sur hypothèques du type conventionnel qui atteignait au printemps un bas de 7 3/4% était de 8 3/4% à 9% à la fin de l'année alors que le taux des prêts assurés sous la Loi Nationale de l'Habitation passait d'un bas de 7 1/4% au printemps à 8 1/4% à la fin de l'année.

Si l'on se réfère à la courbe du taux d'intérêt sur prêts du type conventionnel pour l'année 1967, on constate qu'à part une courte période au printemps la disponibilité de fonds pour ce genre de placements n'a apparemment pu suffire à la demande. Sans aucun doute, les administrateurs des compagnies d'assurance-vie, des compagnies de fiducie et des caisses de retraite ont eu au cours de l'année à prendre la décision difficile de choisir entre la continuation de la politique de placement des années antécédentes et le détournement par l'achat d'obligations dont le rendement était devenu fort favorable de fonds qui normalement auraient été investis dans des prêts hypothécaires.

Il est bien évident, également, que l'augmentation rapide du taux d'intérêt a eu comme conséquence immédiate d'éliminer virtuellement la possibilité de financement de la construction de petites maisons unifamiliales et que seule l'intervention directe de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement qui a continué sa politique de prêts directs aux acheteurs de maisons a pu permettre que ce genre de construction ne s'arrête complètement. En conséquence, les prêts du type conventionnel qui ont été effectués sur des propriétés uni-familiales ont été restreints au financement de maisons plus dispendieuses achetées ou construites par des individus à plus forts revenus.

Lorsque le plafond du taux d'intérêt des prêts assurés sous la L.N.H. a été porté à 8 1/4% au début d'octobre afin d'attirer les prêteurs dans ce genre de placements, le petit salarié a été l'un des premiers à s'en ressentir étant donné qu'il ne pouvait plus se permettre un emprunt aussi dispendieux afin de posséder sa propre maison.

Par exemple, à ce nouveau taux de 8 1/4%, le revenu minimum exigible pour un prêt de $18,000.00 (prêt maximum) était devenu d'environ $8,000.00 par année.

L'on constate donc que le domaine des prêts hypothécaires en 1968 a subit des changements assez importants par rapport aux années précédentes.

Le début de l'année 1968 a immédiatement connu une continuation de ces changements.

Au tout début de janvier, le plafond du taux d'intérêt pour les prêts assurés sous la L.N.H. était porté à 8 5/8%.

Evidemment, ceci ne veut pas dire que tous les prêts assurés porteront désormais ce taux maximum mais il semble bien que, au moins dans le cas des prêts sur conciergeries, un tel taux sera utilisé, quoique certains prêteurs ont apparemment décidé de demander entre 8 1/4% et 8 1/2% pour les prêts sur les maisons uni-familiales.

L'effet de la décision de la Société Centrale de ne pas renouveler son programme de prêts spéculatifs aux constructeurs cet automne, qui veut dire que ces derniers seront incapables d'accumuler un stock de maisons prêtes à vendre, se fera certainement sentir au cours de l'année 1968 et on constatera certainement une très forte baisse dans la construction de propriétés uni-familiales qui étaient ordinairement financées par ce genre de prêt parce que, premièrement, à cause du taux d'intérêt en vigueur, le revenu minimum exigible élimine un nombre d'acheteurs potentiels et que, deuxièmement, les individus qui achèteraient volontiers une maison déjà construite hésiteront ou refuseront de s'engager à l'achat d'une maison devant être bâtie.

Même dans le domaine de la maison uni-familiale plus dispendieuse, une forte fluctuation s'est faite sentir. En fait, les courtiers d'immeuble constatent que les maisons grevées par une hypothèque dont le solde est assez bas et qui requièreraient un nouveau prêt hypothécaire au taux courant élevé pour faciliter la vente ne changent pas de mains alors que les maisons qui sont grevées par une hypothèque récente (2 ou 3 ans), dont, par conséquent, le solde est élevé et le taux d'intérêt bas, se vendent assez bien.

Il semble donc que l'année 1968 verra les disponibilités de fonds hypothécaires investis surtout sur des propriétés à revenus comme les conciergeries, les édifices à bureaux, les centres d'achat, etc.

La construction de propriétés unifamiliales ayant ralenti considérablement, on peut s'attendre à ce que les gens se dirigent surtout vers les conciergeries plutôt que de s'engager dans l'achat de leur propre maison, dans l'espoir que les choses s'amélioreront.

Il est également intéressant de noter que l'année 1968 s'amorce d'une façon assez exceptionnelle en ce qui a trait à la politique de placement des prêteurs. En effet, dû en partie à des facteurs d'administration interne (des pressions extrêmement fortes s'exercent en vue de l'amélioration du rendement des investissements des prêteurs tels que les compagnies d'assurance-vie, caisses de retraite, etc., afin de combattre l'inflation que nous subissons et qui semble vouloir s'accentuer) de nouvelles modalités dans les prêts sur conciergeries, édifices à bureau, etc. ont été élaborées par certains prêteurs:

a) Le prêteur consent une hypothèque au taux courant mais, en même temps, l'emprunteur s'engage à remettre en prêteur à chaque année un certain pourcentage de l'augmentation du revenu net de la propriété.

b) Le prêteur achète le terrain, le loue à l'entrepreneur par bail emphytéotique et consent une hypothèque au taux courant sur la bâtisse seulement.

c) Le prêteur et l'entrepreneur forment une compagnie limitée qui devient propriétaire de l'immeuble et le prêteur consent une hypothèque au taux courant à cette compagnie sur le terrain et la bâtisse.

Les modalités précitées ont pour but de permettre au prêteur de participer avec l'entrepreneur à l'accroissement de la valeur de la propriété et, comme conséquence, d'apporter aux investissements du prêteur un facteur de compensation contre les poussées inflationnaires de l'économie.

Il suffit de lire les journaux financiers pour se rendre compte que les économistes et les analystes ne sont pas tous d'accord entre eux alors que certains prétendent que l'ascension des taux d'intérêt continuera à s'accentuer ou, du moins, qu'ils demeureront au niveau actuel et que d'autres affirment que nous devrions connaître une période de redressement, ce qui amènerait une baisse des taux d'intérêt.

Il semblerait donc que seule une diminution des taux d'intérêt ou une diminution du coût de construction pourra permettre à l'industrie de la construction de propriétés unifamiliales de reprendre son activité alors que les propriétés à revenu comme les conciergeries, édifices à bureau, etc. continueront à être construites, nonobstant les augmentations du taux d'intérêt tant que le revenu que l'entrepreneur peut en retirer pourra supporter les dits taux, i.e. aussi longtemps que les loyers pourront être augmentés en vue de donner à l'entrepreneur un profit raisonnable après l'augmentation du coût de financement et des autres dépenses d'administration.

RENDEMENTS — MARCHÉS DES CAPITAUX ET DES HYPOTHÈQUES

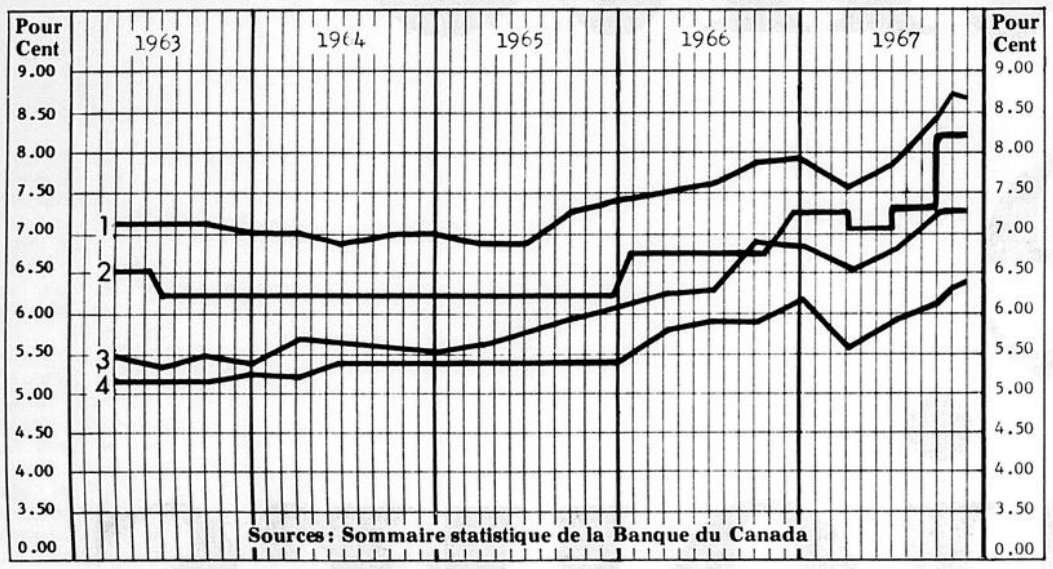

(1) Taux conventionnel sur les hypotheques
(2) Taux sur les hypothèques de la S.C.H.L.
(3) Rendement moyen sur les obligations corporatives à long terme
(4) Rendement sur les obligations à long terme du gouvernement canadien

LE GROUPE MINIER SULLIVAN

Pierre Beauchemin, président
Lucien C. Béliveau, directeur-général
André Beauchemin, adjoint-exécutif du président

507 Place d'Armes — Suite 1403 — Montréal, (Québec)

Fonds de pension, successions et individus

PLACEZ VOS FONDS SUR HYPOTHEQUES CONVENTIONNELLES OU ASSURÉES (L.N.H. - C.A.H.C.)

PAR L'ENTREMISE DE

CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL

QUÉBEC 925 ch. St.-Louis 681-4627
MONTRÉAL 360 St-Jacques O. 844-8807
HALIFAX 6009 Quinpool Rd. 422-1771

VALEURS DE PLACEMENT

Grenier, Ruel & Cie Inc.
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
PLACE VICTORIA TOUR DE LA BOURSE MONTRÉAL 3
TÉL.: 878-3307
SIÈGE SOCIAL: 2, AVENUE CHAUVEAU QUÉBEC 4

Selon Greenshield Inc.

L'Industrie sidérurgique croîtra davantage en 1968

En dépit d'une expansion modérée de l'économie canadienne en 1968, l'on s'attend à ce que l'industrie sidérurgique reprenne sa croissance à long terme. La production devrait atteindre 10 millions de tonnes de lingots, soit une augmentation de plus de 4% par rapport à 1967. La production de lingots au cours des 10 premiers mois de cette année se chiffra à 8 millions de tonnes au regard de 8.4 millions de tonnes durant la période correspondante de 1966, soit un fléchissement de 4.5%. L'accroissement anticipé des deux derniers mois provient du fait qu'Algoma Steel était en grève pendant une partie du mois de décembre 1966 et que la production fut anormalement basse au cours des deux dernières semaines.

Au cours des sept premiers mois de 1967 le volume des exportations et des importations d'acier s'équilibra pratiquement. On estime que la dévaluation de la livre n'aura pas d'influence sensible sur les importations canadiennes en 1968 du fait que la demande d'aciers de construction (principale exportation de la Grande-Bretagne vers le Canada) sera faible.

L'élaboration d'une vigoureuse législation anti-dumping par le Gouvernement Fédéral est considérée comme une condition primordiale au maintien d'une industrie sidérurgique saine au Canada.

Dans le cadre d'une croissance d'environ 7% du P.N.B. en 1968, on s'attend à ce que les dépenses en construction non-résidentielles soient un peu inférieures à celles de cette année, reflétant à la fois l'achèvement d'un grand nombre de projets importants et la hausse soutenue du coût de l'argent. Cependant, les ventes d'automobiles et d'appareillages devraient croître d'environ 6%. Les mises en chantier de logements pourraient atteindre 175,000 unités contre 155,000 en 1967 et 134,000 en 1966, les maisons d'habitations multiples représentant une portion croissante dans l'ensemble du groupe. La construction de pipelines sera de nouveau active, un tronçon supplémentaire de 700 milles de pipelines à grand diamètre devant être posé. Les stocks d'acier des clients sont considérés comme très bas et, de ce fait, toute amélioration de la demande se ferait ressentir rapidement.

En 1967, les bénéfices des deux producteurs installés à Hamilton seront plus élevés qu'en 1966, en raison d'une réduction du taux d'imposition par suite de l'ouverture de nouvelles usines. On s'attend à ce que Dofasco réalise un bénéfice entre $1.60 et $1.65 et Stelco, aux alentours de $1.85 -- $1.90 par action. Algoma, qui non seulement endura la grève dans ses propres usines, mais également celle de son principal client, Mannesmann Tube, qui fut paralysé durant trois mois, réalisera sans doute un bénéfice de l'ordre de $1.30 -- $1.40 par action.

Les dépenses d'investissements fixes des trois producteurs ontariens seront, en 1967, inférieures aux prévisions initiales en raison des grèves dans la construction et de la réduction du programme d'expansion d'Algoma. Dans l'hypothèse d'une reprise de l'expansion d'Algoma, les dépenses d'équipement en 1968 seront probablement équivalentes à celles de la présente année.

Les entreprises sidérurgiques offrent, pour 1968, les meilleures perspectives de bénéfices parmi les industries cycliques. Les sociétés sidérurgiques de l'Ontario sont bien administrées, bénéficient d'une solide assise financière et sont dotées d'équipements modernes. Elles ne sont pas préoccupées par une substantielle surcapacité et sont à l'abri des influences extérieures. A son cours actuel de $20 1/4 l'action ordinaire de Steel Company of Canada jouit d'une position de faveur. Le plus récent programme d'expansion d'usine de la compagnie touche à sa fin et, grâce au support d'importants contrats de tubes, les bénéfices de 1968 pourraient progresser de 10% -- 15%. Sur la base d'une telle amélioration des bénéfices et d'une contraction de ses dépenses d'investissement, une augmentation du dividende apparaît possible.

Année	Production de lingots au Canada	Production en % de la capacité	Importations (équivalents lingots)	Exportations (équivalents lingots)	Importations nettes
			Millions de tonnes		
1967	9.6	82.1%	N.A.	N.A.	N.A.
1966	9.8	83.8%	1.7	1.2	0.5
1965	9.9	87.7%	2.9	1.1	1.7
1964	9.0	86.7%	2.0	1.5	0.5
1960	5.7	80.7%	1.3	1.1	0.2

L'économie...

(Suite de la page 20)

sont intéressés et suivent de près l'évolution du projet.

Les vacillements qui caractérisent l'économie canadienne se reflètent dans l'industrie du tabac. On prévoit généralement un niveau d'emploi élevé chez les producteurs de tabac, les manufacturiers et les distributeurs. La valeur des ventes peut augmenter d'environ 5%, mais la pression exercée par la tendance à la hausse des coûts peut maintenir les bénéfices au niveau des deux dernières années, quoique une amélioration soit possible.

La BCN au carrefour du progrès

- La BCN offre un éventail complet de tous les services bancaires que le public est en droit d'attendre d'une grande banque moderne.
- Les heures d'affaires ont été prolongées à la BCN pour mieux servir sa clientèle.
- La BCN possède 344 succursales, dont l'une est à quelques minutes de chez vous.
- Pour mettre à votre service un personnel d'une grande compétence, la BCN poursuit sans relâche son programme et ses cours de formation et de perfectionnement.
- Par toute une série d'innovations, dont le compte d'épargne AVE, qui lui est exclusif, la BCN assure au public les plus grands avantages possibles.
- La BCN rayonne à l'étranger. Elle possède une filiale à Paris et des correspondants partout au monde.
- Quel que soit votre problème d'ordre pécuniaire, consultez votre ami-conseiller, le gérant de "votre" succursale BCN.

Banque Canadienne Nationale

Siège social :
Place d'Armes, Montréal.

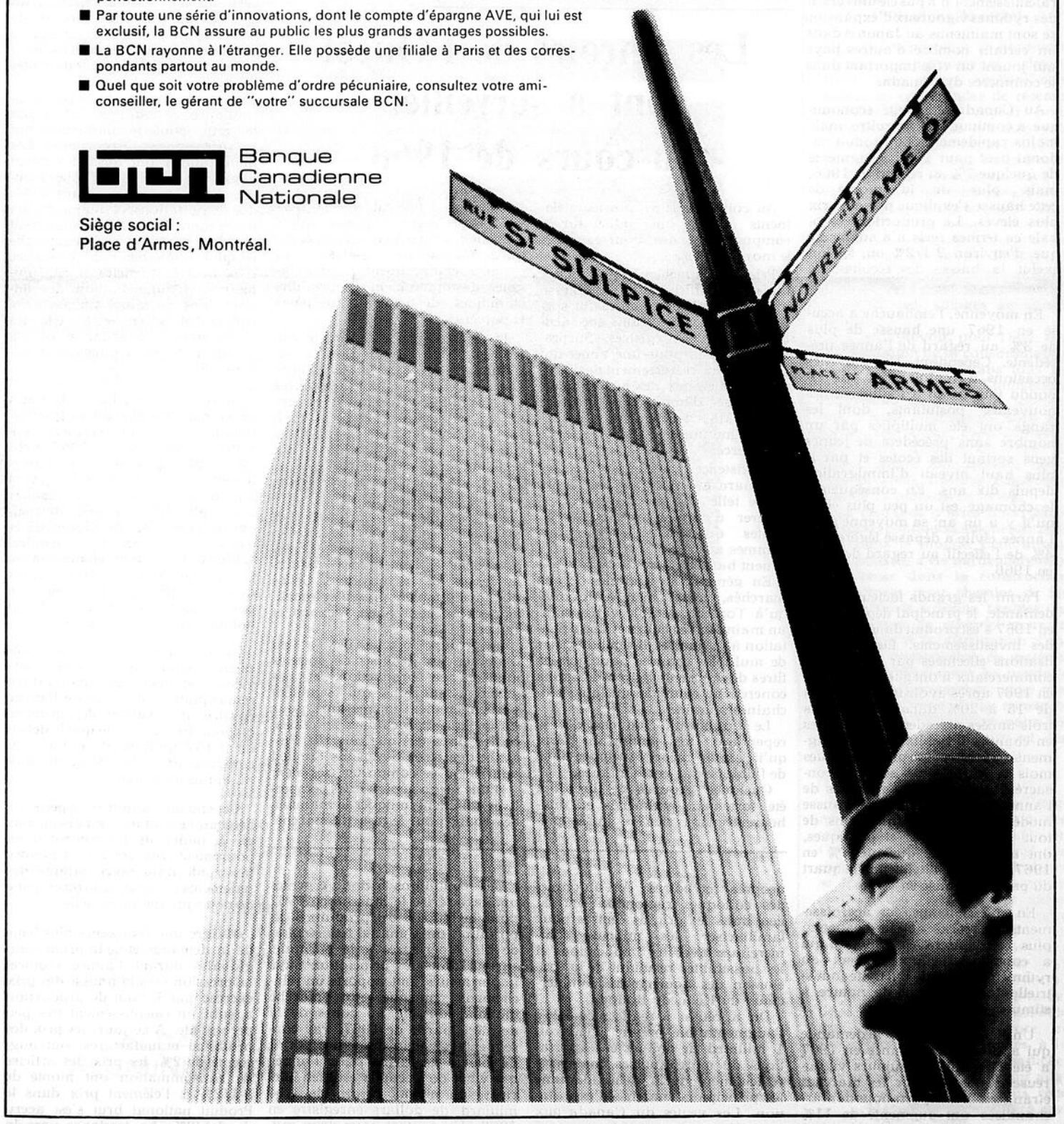

1967 a marqué une augmentation de $1 milliard dans nos exportations

Par: Robert H. Winters
Ministre du Commerce

Les exportations canadiennes ont continué de s'accroître rapidement en 1967. Malgré le ralentissement général du taux d'expansion du commerce et de la production dans le monde, le Canada peut s'attendre à réaliser l'objectif de 11.25 milliards de dollars fixé pour 1967 par le ministère du Commerce. L'emploi et la production ont également progressé, mais à moins vive allure. La hausse des frais continue d'exercer une pression ascensionnelle sur les prix canadiens et les profits des sociétés ont diminué.

Cette année, l'expansion de la production et du commerce mondiaux a ralenti après plusieurs années de progrès considérable. Un redressement des stocks intervenu aux Etats-Unis au début de l'année, des conditions de recul en Allemagne et les tendances généralement languissantes de l'activité économique dans les autres pays de l'Europe occidentale et en Grande-Bretagne sont autant de facteurs importants qui ont contribué au ralentissement de l'expansion mondiale. Cependant, ce ralentissement n'a pas été universel; des rythmes vigoureux d'expansion se sont maintenus au Japon et dans un certain nombre d'autres pays qui jouent un rôle important dans le commerce du Canada.

Au Canada, l'activité économique a continué de s'accroître, mais moins rapidement. Le produit national brut pour 1967 a augmenté de quelque 7% au regard de 1966, mais plus de la moitié de cette hausse s'explique par des prix plus élevés. La production nationale en termes réels n'a augmenté que d'environ 2 1/2% ou, si l'on exclut la baisse des récoltes, de 3%.

En moyenne, l'embauche a accusé en 1967 une hausse de plus de 3% au regard de l'année précédente. Cependant, les nouvelles occasions d'emploi n'ont pas répondu tout à fait à l'affluence des nouveaux postulants, dont les rangs ont été multipliés par un nombre sans précédent de jeunes gens sortant des écoles et par le plus haut niveau d'immigration depuis dix ans. En conséquence, le chômage est un peu plus élevé qu'il y a un an; sa moyenne pour l'année civile a dépassé légèrement 4% de l'effectif au regard de 3.6% en 1966.

Parmi les grands facteurs de la demande, le principal déplacement en 1967 s'est produit dans le secteur des investissements. Les immobilisations effectuées par les milieux commerciaux n'ont guère augmenté en 1967 après avoir fait des bonds de 15 à 20% dans chacune des trois années précédentes. Les mises en chantier d'habitations ont augmenté vivement depuis quelques mois et le total des sommes consacrées au logement au cours de l'année civile accuse une hausse modérée. Les immobilisations de tout genre, privées et publiques, ont augmenté de quelque 4% en 1967, ce qui n'atteint pas le quart du progrès réalisé en 1966.

En même temps, les accroissements de stocks ont été beaucoup plus restreints qu'en 1966, ce qui a contribué temporairement au rythme plus lent de l'activité industrielle tout en étant de nature à stimuler la demande future.

Un élément positif de la demande qui a eu son importance en 1967 a été l'expansion toujours vigoureuse des ventes sur les marchés étrangers. Les exportations de marchandises ont augmenté de 11% au cours des dix premiers mois de l'année au regard de l'an dernier; pour les 12 mois complets, elles atteindraient l'objectif de 11 milliards et quart de dollars fixé pour le Centenaire.

Cet objectif a été annoncé à l'automne de 1966 pour appuyer sur le besoin d'une expansion soutenue des exportations et pour mettre plus en vedette les programmes de stimulation du commerce. On a exhorté individuellement chaque exportateur actuel ou éventuel du Canada à réévaluer son activité d'exportation en vue de contribuer le plus possible à la réalisation de cet objectif.

Au printemps, des délégués commerciaux de toutes les parties du monde ont tenu des entretiens d'un bout à l'autre du Canada pour renseigner les hommes d'affaires sur l'actualité des marchés extérieurs et les possibilités dans leurs propres territoires. A l'automne, des colloques régionaux ont eu lieu dans les grands centres pour familiariser les milieux commerciaux avec les implications et les possibilités résultant de la conclusion des pourparlers commerciaux du Kennedy Round.

On a réussi à réaliser en 1967 l'augmentation prévue d'environ 1 milliard de dollars en exportations de marchandises, malgré le relâchement de la demande dans les principaux marchés d'exportation. Les ventes du Canada aux Etats-Unis, par exemple, ont augmenté de 7% alors que les importations totales des Etats-Unis en provenance de tous les pays ne se sont accrues que de 5%. La participation du Canada dans le marché d'importation des Etats-Unis a augmenté rapidement de sorte que notre pays fournit maintenant plus de 26% de toutes les importations des Etats-Unis, comparativement à 22 1/2% il y a à peine deux ans. Mais les exportations vers la Grande-Bretagne montrent peu de changements pour la troisième année consécutive et les ventes vers la plupart des pays de l'Europe occidentale donnent également une indication d'un marché plus malléable dans cette partie du monde. Les plus forts pourcentages d'accroissement ont été enregistré l'année passée dans les pays qui connaissent une forte expansion nationale comme par exemple le Japon, l'Australie et l'Italie.

Des conditions fort divergentes ont caractérisé le marché en 1967 pour la plupart des produits d'exportation du Canada. Des récoltes de blé supérieures à la normale, surtout dans les principaux pays importateurs, ont apporté un relâchement marqué du marché mondial du blé au cours de la dernière partie de 1967. Par conséquent, la valeur des exportations de blé et de farine pour l'année qui vient de s'écouler est bien inférieure au niveau record de 1.14 milliard de dollars enregistré en 1966. Un contrat pour deux millions de tonnes qui vient d'être signé avec la Chine continentale devrait contribuer à raffermir le marché non seulement canadien mais mondial du blé.

L'augmentation individuelle de loin la plus importante dans les exportations a été enregistrée dans le domaine des produits de l'automobile. Une rationalisation constante des industries canadiennes et américaines découlant de l'Accord sur l'automobile a été accompagnée d'une augmentation sensible dans le commerce bilatéral. Les exportations de produits pour automobiles en 1967 ont de nouveau connu une expansion de plus de 50% par rapport au chiffre de 1 milliard de dollars enregistré en 1966.

Des progrès encourageants ont également été notés dans les exportations d'autres produits manufacturés. Les ventes de machines, d'équipement de production et de produits de consommation finis, exclusion faite d'automobiles, se sont accrues de 25% en 1967. Parmi les exportations importantes fondées sur nos ressources, celles du pétrole, du gaz, des métaux de base, de la potasse et du soufre ont augmenté considérablement.

Des contrats importants de ventes d'uranium à terme au Royaume-Uni et au Japon ont rehaussé la confiance et redoublé les efforts de cette industrie importante qui est orientée vers l'exportation. Les importations ont aussi fortement augmenté au cours de l'année écoulée, reflétant, comme dans le cas des exportations, l'augmentation des échanges frontaliers portant sur les produits de l'automobile en plus d'une demande intérieure plus forte des articles de consommation. L'augmentation des importations de marchandises a été légèrement inférieure à celle des exportations, laissant ainsi un excédent plus élevé dans la balance commerciale.

Entre-temps, le déficit du Canada au compte des opérations internationales non commerciales est sensiblement inférieur en 1967. Cela est dû principalement à une amélioration importante de l'excédent au compte du tourisme, résultat d'une plus forte activité touristique à l'occasion de l'Expo 67 et des autres activités du Centenaire. L'année 1967 sera clôturée avec un surplus de 350 à 400 millions de dollars provenant du tourisme par comparaison au déficit de 60 millions de dollars en 1966.

La situation de toutes les transactions courantes, en biens et services, s'est améliorée d'une manière remarquable au cours de l'année écoulée. A l'examen des éléments disponibles, il semble que le déficit de 1,137 millions de dollars du compte courant de 1966 a été réduit au moins du quart.

Cependant, d'autres aspects de l'économie sont moins satisfaisants et, à moins de les contrôler, ils pourraient renverser la tendance favorable dans notre balance des paiements et menacer la base même de notre prospérité actuelle.

Malgré une croissance plus lente de la demande et de la production globales durant l'année écoulée, la pression vers la hausse des prix exercée par le coût de production a subi un ralentissement très peu perceptible. A ce jour, les prix des produits manufacturés ont augmenté de 2%, les prix des articles de consommation ont monté de 3 1/2% et l'élément prix dans le Produit national brut s'est accru de 4 1/2%. La tendance vers la hausse du coût par unité se reflète non seulement dans des prix plus élevés, mais aussi dans les bénéfices plus faibles. Les bénéfices globaux des sociétés ont baissé de 6% jusqu'ici cette année par rapport à l'année passée et, en pourcentage du Produit national brut, ils sont à leur niveau le plus bas de toute la période d'après guerre.

Les bénéfices jouent un rôle important dans le processus de la croissance comme stimulant à l'expansion et comme source importante de financement d'investissement de nouveaux capitaux. Ainsi, la pression exercée sur les bénéfices est sans doute un facteur important dans la tendance actuelle plutôt hésitante manifestée dans les investissements des entreprises. Les renseignements que nous possédons sur les projets d'investissements des entreprises pour 1968 n'indiquent aucune tendance vers une hausse du niveau actuel des immobilisations. Bien que les dépenses en immobilisations soient assez élevées par rapport aux années précédentes et par rapport aux niveaux internationaux, les programmes de modernisation et d'expansion doivent avoir un libre accès si les fabricants canadiens doivent pouvoir être en mesure de faire la concurrence dans les occasions qui se présenteront sur les marchés intérieur et extérieur.

Le dilemme actuel de l'inflation provient du ralentissement de la productivité et la difficulté s'aggrave en l'occurence par le fait des demandes continuelles de revenus et des profits plus élevés dans le secteur privé et le secteur public, demandes qui dépassent le rythme de la productivité. Dans l'industrie manufacturière, par exemple, le taux des salaires moyens a augmenté d'environ 7% l'année dernière, alors que la production par heures-homme n'avait augmenté que de 2%. De plus, dans le secteur public, l'envergure des nouveaux programmes de dépenses budgétaires a pris des proportions plus rapides que le taux de la production nationale. Une partie des dépenses supplémentaires qui sont entièrement supportées ou financées par le gouvernement fédéral a été amortie par l'accroissement des revenus, mais l'autre portion a dû être compensée par de nouveaux emprunts. C'est la demande accrue de capitaux d'emprunt, ajoutée à notre marché des capitaux où l'on sent déjà la crainte de l'inflation qui cause la hausse exceptionnelle des taux d'intérêt et, à leur tour, ceux-ci viennent accentuer le mouvement des coûts à la hausse.

En ce moment, le gouvernement fédéral prend avec résolution des mesures visant à remédier à la situation. Le ministre des Finances nous a fait part de ses objectifs fiscaux qui, essentiellement, sont destinés à réduire sensiblement la prolifération des demandes imposées par le gouvernement à l'économie nationale et, en même temps, à soulager les pressions exercées sur le marché monétaire. Ces mesures constituent un premier pas, indispensable, pour améliorer l'équilibre économique. Il faut absolument que les Canadiens, à tous les niveaux, comprennent qu'il est indispensable de ralentir la course des revenus individuels si le pays veut maîtriser les forces qui menacent la prospérité nationale. Les perspectives du commerce et de l'économie nationale, et, forcément, notre niveau de vie individuel, sont inéluctablement liées au succès des mesures que nous prenons en ce moment pour redresser ces obstacles fondamentaux à notre progrès économique.

Perspective du marché,

selon Richardson Securities, de Winnipeg

Les pétroles de l'Ouest sont à surveiller au cours de 1968

Au cours de 1967, plusieurs éléments divers ont influé sur le comportement des bourses dans le monde entier.

Pris individuellement, plusieurs titres ont affiché de la faiblesse mais, d'autre part, et ce fut surprenant, plusieurs gains spectaculaires furent enregistrés. Surprenant, en effet, pour une année qui a connu un resserrement des marges bénéficiaires des compagnies, une crise d'importance majeure dans le Moyen-Orient et la dévaluation d'une importante monnaie de commerce.

L'existence de secteurs sains, sur les marchés d'actions, au cours d'une telle période, nous incite à différer d'opinion avec les pessimistes qui prétendent que nous sommes au coeur d'un marché fortement baissier.

En général, la tendance de nos marchés, aussi bien à Montréal qu'à Toronto, semble varier entre un maintien des cours et une orientation à la hausse. Il semble exister de multiples chances pour que les titres de choix enregistrent des gains concrets au cours des quelques prochaines semaines.

Le qualificatif "de choix" est, cependant, très important parce qu'il existe encore quelques îlots de faiblesse sur notre marché.

Quelques groupes de titres ont été fortement malmenés et, malheureusement, rien ne laisse prévoir, jusqu'à présent, que la pression qui s'exerce sur eux puisse s'adoucir. D'une façon générale ces titres doivent être délaissés. Ces groupes comprennent les compagnies de financement, de produits chimiques, de textiles et de pâtes et papiers.

Le groupe qui s'est le plus signalé est celui des pétroles de l'Ouest. Celui-ci semble offrir de bonnes chances de gains additionnels si les forages qui seront effectués au cours de l'hiver devaient donner quelques résultats concrets. Les titres qui semblent attrayants sont ceux de Ranger Oil, Pembina Pipeline, Union Oil et Canadian Superior, parmi plusieurs autres.

En plus des compagnies qui procèdent à l'extraction du pétrole, les compagnies de pétrole intégrées possèdent également des qualités au-dessus de la moyenne. Celles qui nous semblent présenter le meilleur choix sont Shell, Texaco et Imperial Oil.

Au groupe précité, il y a lieu d'ajouter les groupes de sociétés minières en production, et des grands magasins, qui semblent particulièrement intéressants, pour les quelques prochaines semaines, et des titres tels que ceux de Falconbridge et de Simpsons Limited pourraient se comporter très bien.

D'une façon générale, les perspectives semblent indiquer le maintien des cours pour le reste du marché.

Selon International Nickel

L'augmentation de nickel se concrétisera surtout en 1969 et 1970

Selon les statistiques les plus récentes compilées par The International Nickel Company of Canada, Limited, la consommation de nickel du monde libre en 1967 sera d'environ 825 millions de livres. Ce chiffre n'a été dépassé -- et de moins de 1 pour cent -- qu'au cours de l'année 1966.

Il s'agit d'une estimation préliminaire, basée sur les statistiques fournies par les gouvernements et les entreprises, et, dans une certaine mesure, sur des extrapolations. Il ressort de ces données que les Etats-Unis, qui viennent en tête de tous les pays pour la consommation du nickel, auront absorbé en 1967 environ 370 millions de livres de nickel, contre 412 millions en 1966. Pendant l'année, 40 millions de livres de nickel prélevées sur les stocks stratégiques du gouvernement des Etats-Unis ont été livrées aux utilisateurs américains, contre 207 millions de livres en 1966.

En Europe continentale et au Royaume Uni, on prévoit que la consommation restera exactement au même niveau qu'en 1966, soit à 305 millions de livres.

Au Canada, la consommation devrait aussi atteindre à peu près le même chiffre que l'an dernier, soit quelque 20 millions de livres. Au Japon, on prévoit une hausse de la consommation qui, de 80 millions de livres en 1966, passerait cette année à 110 millions de livres; il s'agit surtout de nickel raffiné au Japon à partir de minerais provenant de la Nouvelle-Calédonie. Dans l'ensemble des autres pays, on évalue que la consommation augmentera et passera de 16 millions à 20 millions de livres.

Si la ressource avait été plus abondante, il est probable que la consommation de nickel de 1967 aurait dépassé les 825 millions de livres. Cette insuffisance de la ressource est attribuable à la pénurie de main-d'oeuvre au Canada, à une activité industrielle très élevée partout dans le monde et aux besoins de la défense aux Etats-Unis.

Au cours de 1967, les producteurs de nickel ont continué à développer leurs installations de production et ont poursuivi leurs travaux d'aménagement de mines nouvelles.

Secteur d'utilisation	(Estimation) 1967		1966	
Aciers inoxydables	307,000,000	37%	296,000,000	35%
Nickelage	130,000,000	16%	132,000,000	16%
Alliages à haute teneur en nickel	118,000,000	14%	124,000,000	15%
Aciers alliés de construction	89,000,000	11%	97,000,000	12%
Moulages de fer et d'acier	77,000,000	9%	78,000,000	9%
Produits cuivreux et laitons	32,000,000	4%	33,000,000	4%
Autres	72,000,000	9%	72,000,000	9%
(Livres)	825,000,000	100%	832,000,000	100%

Expansion d'Inco au Canada

Au cours de l'année, International Nickel a commencé les travaux devant conduire à l'exploitation de minerais à faible teneur et à prix de revient élevé de la mine Pipe, située à une vingtaine de milles au sud de Thompson dans le nord du Manitoba. L'enlèvement du mort-terrain, qui permettra l'exploitation de la mine à ciel ouvert, a commencé cette année à la date prévue. Un chevalement a été érigé et, au début de l'année 1968, on entreprendra le forage d'un puits en prévision de l'exploitation par galeries souterraines.

Le programme d'aménagement qui est actuellement en cours en Ontario et au Manitoba permettra à International Nickel d'augmenter sa production de nickel au Canada de quelque 100 à 150 millions de livres d'ici 1970.

Au cours des cinq prochaines années, International Nickel investira au Canada environ $700 millions dans de nouvelles mines et installations de surface. La compagnie s'occupera d'autre part de mettre en exploitation à l'étranger plusieurs vastes complexes de production, dont chacun exigera des investissements de plus de $100 millions.

Utilisations du nickel

Le développement de l'industrie nucléaire, phénoménal depuis 1965, s'est encore accéléré cette année; les commandes de réseaux d'alimentation en vapeur pour centrales nucléaires ont augmenté d'environ 70% par rapport à 1966. Aux Etats-Unis, plus de la moitié de l'accroissement prévu dans la production d'électricité sera fournie par les centrales nucléaires actuellement en construction. Devant ce vigoureux essor de la production d'électricité d'origine nucléaire, il y a tout lieu d'être optimiste sur l'avenir de l'acier inoxydable au nickel et des alliages au nickel-chrome.

On peut prévoir, pour 1967, une augmentation de la consommation d'acier inoxydable dans tous les principaux secteurs d'utilisation. D'après les prévisions, la fabrication d'acier inoxydable aura absorbé cette année, dans le monde libre, 307 millions de livres de nickel, contre 296 millions de livres en 1966, soit une augmentation de 11 millions de livres.

La demande d'acier inoxydable au nickel continue à augmenter partout dans le monde. Cette année, cette poussée a été particulièrement vigoureuse dans la construction de voitures pour chemins de fer et transports urbains rapides; la construction de matériel pour la fabrication et la distribution d'engrais; la construction de matériel pour manutentionner les produits dans les supermarchés; ainsi que dans le domaine de la construction et particulièrement pour les toitures, les reverseaux et les fenêtres.

Perspectives

On peut s'attendre à ce que l'augmentation de la production des mines d'International Nickel en Ontario et au Manitoba ainsi que chez certains autres producteurs se traduise par un accroissement modeste des ressources en nickel au cours du deuxième semestre de l'année prochaine. Mais les besoins du monde continueront sans doute à augmenter en 1968. Par conséquent, malgré l'augmentation prévue de la production de nickel dans le monde libre, il est probable que, l'année prochaine encore, les ressources seront inférieures à la demande. Les producteurs de nickel travaillent avec vigueur pour augmenter la production, mais cette augmentation se concrétisera surtout en 1969 et 1970.

Horizon 2000

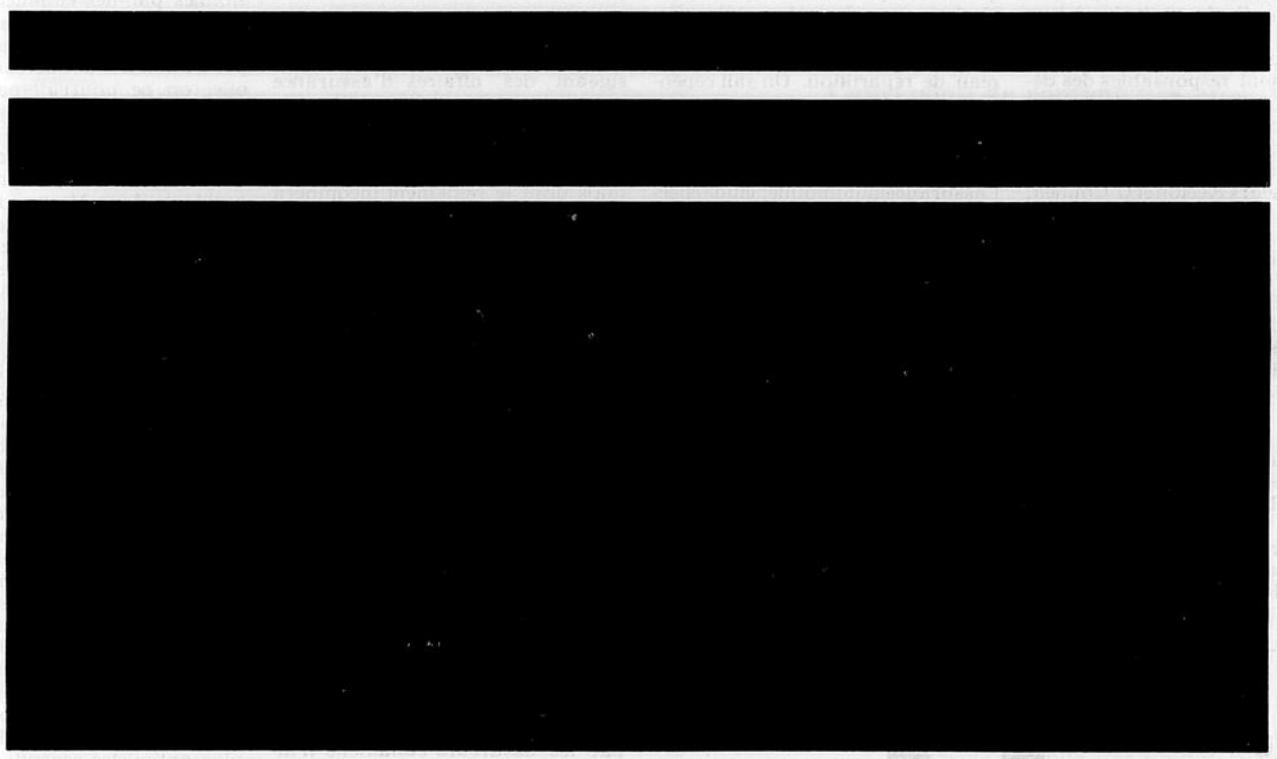

Scruter l'horizon pour préparer l'avenir.

Les mots d'ordre :

Prévisions dynamiques, souplesse, clairvoyance.

De jour en jour, d'année en année, de génération en génération — une compagnie d'envergure mondiale comme l'Alcan doit s'adapter aux changements qui façonnent les marchés étrangers et domestiques.

Pratiquant avec dynamisme la planification à long terme, l'Alcan est toujours prête à faire face aux obstacles qui peuvent poindre à l'horizon.

L'aluminium constitue l'une des exportations canadiennes qui nous rapportent le plus. Aussi, l'Alcan continue à augmenter et à diversifier sa production. Elle aide ainsi à bâtir l'avenir.

ALCAN ALUMINIUM LIMITÉE
ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE

ALCAN

L'Assurance apparaît maintenant beaucoup moins repliée sur elle-même

Par: RENE CALLÈS
Courtier d'assurance agréé

Il est encore trop tôt pour connaitre les résultats de l'assurance autre que vie au Canada en 1967. Cependant, l'on sait que ceux de 1966 avaient été, dans l'ensemble satisfaisants. Plus que les résultats, ce qui nous intéresse ici, ce sont les événements qui se sont produits en 1967 et qui, de près ou de loin, ont marqué ou marqueront le domaine de l'assurance générale. Ces événements, vus du Québec, furent nombreux et jamais auparavant, dans un si bref délai, il ne se produisit autant de faits pouvant être reliés au domaine de l'assurance. Certains se produisirent aux Etats-Unis mais ils nous toucheront à coup sûr, comme tout ce qui se fait ou se passe chez nos puissants voisins. D'autres, très significatifs d'ailleurs, se produisirent au Québec. Très significatifs, parce que chez nous, tant de choses restent à faire qu'il faut accomplir beaucoup à la fois pour pouvoir effacer un néfaste retard.

S'il faut encore déplorer un manque d'initiative de l'industrie de l'assurance, par contre, celle-ci apparait maintenant beaucoup moins repliée sur elle-même. Si elle continue à donner l'impression qu'elle prête le flanc à la critique sans riposter, c'est parce qu'elle sait que ceux qui, publiquement, formulent les critiques, ne s'y connaissent pas beaucoup en matière d'assurance.

Ce dont on parle beaucoup

Que ce soit aux Etats-Unis ou au Canada, l'assurance automobile a été particulièrement visée en 1967 par les journalistes et les politiciens. Aux Etats-Unis, au mois d'octobre dernier, une étude préparée par le "House Judiciary Committee" recommandait qu'une enquête approfondie soit entreprise par la "Federal Trade Commission" au sujet des tarifs de l'assurance-automobile. Par ailleurs, un sous-comité gouvernemental sur les pratiques antitrust déclarait qu'il fallait enquêter sur l'assurance automobile aux Etats-Unis, compte tenu du fait que les assureurs ne servent pas adéquatement les automobilistes. Par ailleurs, le magazine Life dans son édition du 17 novembre 1967 publiait un éditorial intitulé "Auto Insurance Has No Friends". L'auteur de cet article insistait surtout sur le fait que deux professeurs M. Robert Keeton de l'Université Harvard et M. Jeffrey O'Connell de l'Université de l'Illinois ont proposé que des indemnités soient accordées au conducteur et aux occupants d'un véhicule assuré, sans qu'il soit nécessaire de déterminer le responsable de l'accident. Ces personnes blessées pourraient toucher un remboursement pour leurs dépenses médicales et la perte de leur salaire au fur et à mesure, sans qu'il leur soit nécessaire d'attendre qu'un tribunal, par exemple, ait pu décider qui devra payer la note totale. Il semble que le livre de ces deux professeurs, intitulé "After Car Crash" et qui aborde ce sujet de l'assurance automobile, suscite beaucoup d'intérêt aux Etats-Unis, parmi les assureurs. D'ailleurs, bien avant que l'éditorial du magazine Life soit publié, M. Bradford Smith Jr., président du conseil d'administration de Insurance Company of North America, dans un bulletin adressé aux actionnaires de la compagnie, déclarait que les assureurs avaient toujours offert des polices d'assurance pouvant protéger les automobilistes contre leur responsabilité en vertu de lois actuelles et que par conséquent, il n'y avait rien à leur reprocher. Si quelque chose doit se faire, disait-il, c'est du côté des lois, car elles sont responsables des délais, des récriminations de la part des sinistrés et des sommes versées par les compagnies d'assurances. M. Smith semble être d'accord avec les professeurs Keeton et O'Connell, bien que dans son article, il ne fasse pas allusion à leurs travaux.

Au Canada, c'est la Commission Royale d'Enquête sur l'Assurance Automobile en Colombie Britannique qui terminait vers la mi-soixante-sept ses audiences. Il faudra certainement attendre vers la fin de 1968 pour que les trois commissaires aient eu le temps de préparer un rapport à l'aide de la documentation reçue et en tenant compte des représentations qui leur ont été faites. Le monde de l'assurance, en général, de tout le continent nord-américain attend avec impatience les résultats de cette enquête qui semblerait être la première qui soit allée aussi loin dans le domaine de l'assurance automobile privée.

En Ontario, le Nouveau Parti Démocratique avait suscité un vif débat au début de l'année, su sujet de l'assurance automobile. Cela avait sérieusement inquiété le gouvernement ontarien. Au mois de mai, M. Leslie Rowntree, ministre des finances déclarait que des changements devaient être apportés au système de l'assurance automobile et par la suite faisait des pressions sur les assureurs pour qu'ils modifient le "Bureau de répartition des risques automobiles aggravés" (Automobile Assigned Risk Plan). Le 30 juin, le président de la All-Canada Insurance Federation, M. James E. Burns déclarait à son tour que des changements allaient être apportés à cet organisme. On sait maintenant que les changements sont entrés en vigueur le 15 septembre dernier en Ontario et le 1er janvier 1968 dans le reste du Canada, y compris le Québec. Ce bureau de répartition est disparu et les assureurs se sont engagés à ne pas refuser, autant que possible, les risques automobiles aggravés. Ils se sont réservé le droit, cependant, de demander des surprimes. Il est encore beaucoup trop tôt pour savoir si la situation que l'on déplorait sur le plan de la récrimination des automobiles présentant des risques aggravés, sera corrigée avec la disparition du Bureau de répartition. On sait cependant que la plupart des assureurs canadiens n'étaient pas favorables à ce changement.

Au Manitoba, une autre étude sur l'assurance automobile; étude effectuée par le gouvernement se poursuit. Elle a été confiée à un comité qui s'attache surtout à l'aspect des tarifs.

Les changements apportés par les assureurs

Depuis plusieurs années maintenant, on constate que les primes d'assurance augmentent annuellement, surtout dans le cas des assurances automobiles, incendie et vol. Pour l'assurance de responsabilité civile, les assureurs, de façon générale, n'avaient pas touché aux tarifs depuis un grand nombre d'années. En 1966 et 1967, une augmentation presque générale d'environ 35% fut appliquée aux primes calculées selon les salaires versés au personnel d'une entreprise, alors que le salaire annuel maximum par employé dont l'on tenait compte était porté à $4,000.00 au lieu de $3,000.00 précédemment.

Dans le domaine de l'assurance automobile, on introduisit en 1967 de nouveaux groupes de tarifaction pour les conducteurs célibataires de sexe masculin âgés de moins de 25 ans. On forma quatre groupes comprenant pour le premier, les 16, 17 et 18 ans, pour le second les 19 et 20 ans, pour le troisième les 21 et 22 ans et enfin pour le dernier, les 23 et 24 ans. On a également étudié, au cours de l'année 1967, une nouvelle répartition des assurés qui entra en vigueur le 1er janvier dernier. Dans le cas de cette nouvelle répartition, il y a surtout à retenir le fait que les conducteurs célibataires entre 25 et 30 ans forment maintenant un groupe à part et que dans le cas des conducteurs occasionnels de sexe masculin âgés de moins de 25 ans, une prime distincte sera ajoutée à la prime de la police; de sorte que si ce conducteur a un accident il n'y aura une augmentation que sur sa prime.

En décembre 1966, les services gouvernementaux des assurances, tant fédéral que provincial, demandaient à tous les assureurs transigeant des affaires d'assurance automobile dans le Québec, de constituer sur le champ des réserves de $9,000,000.00 pour tenir compte des sinistres non-réglés mais dont le règlement incombera à la caisse de compensation pour les victimes d'accidents d'automobile (Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile). Après discussion, les assureurs ont obtenu le droit de déposer ces réserves au cours de deux exercices au lieu d'un.

Répartition des encaissements

D'année en année, le pourcentage des encaissements dans le domaine de l'assurance automobile augmente et atteint maintenant près de 50% des encaissements de toutes les primes de l'assurance générale au Canada.

Sur un autre plan, constatons avec M. W. W. Foot, président directeur général de Economical Mutual Insurance Company qu'en 1966, les encaissements effectués par les assureurs canadiens n'atteignaient pas 19% dans la branche incendie et 23% dans la branche automobile. M. Foot, dans le discours qu'il adressait en novembre dernier aux membres de l'Institut d'Assurance de la Province de Québec rappelait de plus qu'une quinzaine d'années auparavant il avait déjà déclaré que les assureurs canadiens ne progressaient pas suffisamment, que la faible proportion de leurs encaissements allait à l'encontre de l'intérêt du pays et que le nombre total d'assureurs, tant canadiens qu'étrangers, au Canada était beaucoup trop élevé. En novembre dernier, il déclarait que la situation n'avait pas changé. Au Québec, du côté des assureurs canadiens-français seulement, elle n'est pas meilleure car si dans la branche incendie les encaissements de ces sociétés en 1966 étaient pour le Québec, un peu plus de 20%, par contre dans la branche automobile ils sont inférieurs à 20%.

Prévention

C'est le jeune avocat américain Ralph Nader, diplômé de l'Université Harvard qui, avec son livre intitulé "Ces voitures qui tuent" (Unsafe at any speed) a mis la plupart des autorités gouvernementales de l'Amérique du Nord, et même d'Europe, sur les sentiers de la prévention. On sait, par exemple, que le gouvernement fédéral américain a déjà imposé des normes à la construction des automobiles et qu'il devrait en imposer de nouvelles en 1969 et 1970.

Au Canada, en 1967, les compagnies d'assurances, avec le concours de coureurs automobiles, firent tourner un film qui fut présenter au public et obtint le but que l'on s'était fixé. Ce film a été tourné afin de montrer les dangers de l'alcoolisme.

On sait, par ailleurs, que le gouvernement fédéral canadien s'apprête à voter une loi pour que les conducteurs ne puissent plus se soustraire au test de l'haleine. Toute personne dont le sang contiendra 0.08% d'alcool, aura son permis de conduire suspendu et sera condamné à une amende ou à la prison. Cet aspect de l'ivresse des conducteurs est vraiment sérieux puisque récemment, le Dr l'Institut de Médecine Légale et de Police Scientifique de la Province de Québec, déclarait qu'au Québec, 75% de tous les accidents de la circulation et 40% des accidents mortels d'automobile sont occasionnés par des conducteurs étant sous l'influence de l'alcool.

Enfin, dans le domaine de la prévention des accidents d'automobile, on ne pourrait passer sous silence l'excellent et très utile rapport statistique préparé par le service de la circulation de la ville de Montréal et portant sur les accidents dans Montréal, en 1966. Il s'agit d'une initiative dont la réalisation a été possible grâce à la collaboration du service de la police de Montréal. De plus, le service de la circulation a l'intention de tenir ces statistiques à jour et de présenter un tel rapport à tous les ans. On apprend qu'à Montréal, en 1966, un accident sur huit est survenu en janvier, qu'il y a eu presque deux fois plus d'accidents le vendredi que le dimanche, que le plus grand nombre d'accidents mortels est survenu entre 19 et 20 heures, que les accidents ont fait des dommages corporels et matériels de plus de cinquante millions de dollars, sans compter les pertes de salaires et autres, que les deux tiers des accidents ont eu lieu à une intersection et qu'il y eut cinq fois plus de passagers, piétons et cyclistes tués que de conducteurs. Sous ce voile noir, quelques notes plus optimistes cependant. Malgré une augmentation du nombre des véhicules immatriculés à Montréal de 3.2% par rapport à 1965, le nombre des accidents n'avait augmenté que de 2%, les accidents mortels à Montréal ne représentaient que 0.04% de tous les accidents alors que pour la province entière le rapport était de 1% et un tiers des conducteurs impliqués en 1966 dans un accident à Montréal, n'étaient pas résidents de Montréal.

Les compagnies d'assurances savent, cependant qu'elles ont tout intérêt à favoriser la prévention afin de réduire les dommages. Elles le font, par exemple, en encourageant la recherche pour déterminer les causes d'accidents, ayant déjà en main une quantité considérable de dossiers d'accidents qu'elles étudient. Elles encouragent également la prévention dans le domaine de l'assurance incendie, par exemple, en augmentant les tarifs lorsque les conditions de sécurité ne sont pas suffisamment élevées. Il semble qu'elles délaissent cependant l'aspect de la prévention dans le domaine de l'assurance automobile. On sait toutefois qu'aux Etats-Unis, c'est une compagnie d'assu-

→

entreprise publique d'exploration minière à caractère commercial et industriel

- achète des propriétés minières à différents stades de développement
- recherche des partenaires d'exploration
- offre sa participation pour la mise en valeur des découvertes

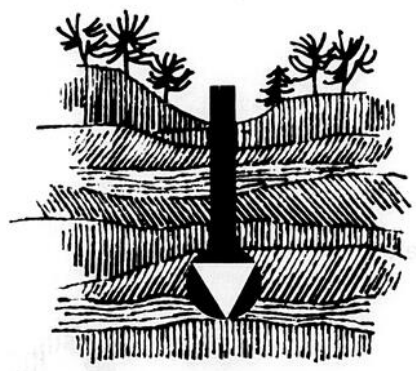

SOQUEM
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'EXPLORATION MINIÈRE
2383, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Qué., Canada/Tél.: (418) 683-4466

rances, la Liberty Mutual Insurance Company, qui a construit le premier prototype de voiture de sécurité. Cette voiture, dont la construction avait débuté en 1952, a reçu une très grande publicité et comporte environ une soixantaine de points pouvant augmenter la sécurité des passagers et rendre la conduite beaucoup plus facile, tant du point de vue de la maniabilité que de la visibilité ou du système de freinage.

Récemment, c'était au tour du New York Department of Motor Vehicules de dévoiler la maquette d'une automobile à très grande sécurité qui pourrait être utilisée par le public dès 1970. L'étude de cette voiture a duré deux ans et le gouvernement de l'Etat de New York a examiné plus d'un million d'accidents de la route, au cours de l'étude.

En août dernier, le commissaire des incendies du Québec, M. François-Xavier Perreault, adressait la parole au Congrès Annuel des Chefs de Pompiers du Canada. Depuis ce Congrès, sous l'impulsion de M. André Plante, la Fédération des Pompiers Professionnels du Québec, l'Association des Techniciens en protection-incendie du Québec, l'Association de Signalisation Municipale du Québec, l'Association Canadienne des Assureurs, ainsi que d'autres organismes, n'ont cessé de s'intéresser à la prévention incendie et ainsi obtenir du gouvernement, qu'il légifère en cette matière. On sait qu'au Québec, en plus des pertes de vie et blessures entraînées par les incendies, les dégâts matériels se sont élevés à environ 45 millions de dollars en 1966 et 51 millions de dollars en 1965. Du même coup, avec la nouvelle loi, on donnera au commissaire actuel des incendies du Québec, la possibilité d'exercer une action vigoureuse en matière de prévention, action qu'il réclame depuis les quelques années qu'il occupe ce poste.

Quant aux compagnies d'assurances, elles réclamaient également une prévention beaucoup plus efficace dans le domaine des incendies car les prières adressées à Sainte-Catherine de Sienne avaient trop duré.

En 1966, ceux qui se sont assurés contre le vol au Canada, sous quelque forme que ce soit, ont payé des primes de plus de 75 millions de dollars. De leur côté, les assureurs ont remis à ces assurés une somme dépassant les 40 millions de dollars. Bien que les encaissements de primes dans cette branche ne représentent qu'environ 15% des primes de l'assurance générale, il s'agit ici également de prendre les moyens nécessaires afin de réduire les sinistres pour que ce genre d'assurance soit accessible à un plus grand nombre d'ssurés. Actuellement, le coût de ces assurances est très élevé. Les assureurs ont donc suivi avec grand intérêt les communications présentées au 17e cours international de criminologie qui s'est tenu au cours de l'été 1967 à Montréal. De plus, ils surveillent avec autant d'intérêt le déroulement de l'Enquête Prévost qui étudie actuellement, selon son mandat, "les problèmes présents relatifs à l'application des lois criminelles et pénales dans le Québec." Cette enquête est d'une telle envergure, qu'elle est suivie non seulement au Québec mais aussi au Canada et à l'étranger.

Dans le domaine des accidents du travail, on a également insisté en 1967 sur l'aspect de la prévention. Le gouvernement du Québec a l'intention de reviser la loi sur les accidents du travail. En Ontario, les efforts déployés pour réduire les accidents du travail ont permis de réduire, dans bien des cas, les tarifs de la Régie des accidents du travail et l'on estime que les employeurs paieront en 1967 plus de $4 millions de primes de moins.

Assurance maladie

On a eu beaucoup de difficultés en 1967 avec la loi sur les soins médicaux (Bill C-227) sanctionnée le 21 décembre 1966 par le parlement canadien. En vertu de cette loi, à partir du 1er juillet 1968, le gouvernement fédéral contribuera, jusqu'à concurrence de 50%, au coût de tout système universel d'assurance maladie mis sur pieds par une province du Canada. Il est plus que probable, du moins pour le Québec, que ce régime d'assurance des soins médicaux ne puisse être mis en vigueur le 1er juillet prochain; surtout pour des raisons d'ordre financier.

L'année en cours

Les accidents de toutes sortes viendront encore en 1968 vider les portefeuilles des assureurs et les poches des assurés, aussi bien américains que canadiens et québécois. Aux Etats-Unis on peut d'ore et déjà prévoir que de nouvelles émeutes raciales du genre de celles de 1967 à Newark, Détroit et New-Haven coûteront plusieurs dizaines de millions de dollars.

Au Québec, toutes les mesures préventives que l'on veut adopter ne produiront que de faibles effets, de sorte que les accidents de la circulation et les incendies seront quand même plus nombreux qu'en 1966 et 1967.

Désirez-vous devenir Courtier en Bourse ?

Une carrière intéressante vous est offerte dans le commerce des valeurs mobilières.

La maison J.T. Gendron Inc., (fondée en 1947) membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, vous offre l'opportunité de vous associer à son expansion.

Un programme d'éducation professionnelle a été organisé et pourra être suivi le jour ou le soir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Gilles Bédard.

J.T. Gendron Inc.
800, Place Victoria
suite 622
Montréal, Qué.
Tél. 878-4266

Nos services...

Mobilisation de capitaux

Depuis 1905, notre société s'occupe de la souscription de nouvelles émissions de valeurs gouvernementales, municipales, commerciales et industrielles et de la distribution de ces titres dans le public. Notre expérience et nos services sont à la disposition de ceux qui ont besoin de financement.

Placements publics et privés

Nos nombreux bureaux au Canada ainsi que ceux de New York et de Londres nous permettent d'effectuer, sur une grande échelle, la distribution de nouvelles émissions d'obligations et d'actions ou de ne les répartir qu'entre un petit nombre de portefeuillistes.

Grosses tranches d'actions

Nous effectuons constamment l'achat et la vente de paquets d'actions et redistribuons ainsi, dans le public, d'importantes tranches d'actions détenues privément.

Conversion de compagnies privées en compagnies publiques

Mise en marché dans le grand public des titres de compagnies privées familiales ou détenues par un très petit nombre d'actionnaires.

Marché monétaire

Distribution de bons du trésor, de papiers commerciaux et de billets à court terme de sociétés de prêts.

Courtage

Exécution de commandes dans les principales bourses: Montréal, Toronto, Vancouver et Mid-West (E.-U.).

Service consultatif

Les particuliers, caisses de retraite et fiducies peuvent obtenir, pour leurs placements, les conseils de notre service de gestion de portefeuilles.

Service de recherche

Ce service publie des études générales sur différentes industries, des monographies sur des compagnies particulières et des relevés sur les tendances du marché.

Est-il besoin d'ajouter que tous ces services sont à la disposition de ceux qui nous en ferons la demande?

Wood Gundy Valeurs
Limitée

Montréal, Québec
et autres villes importantes du Canada
Londres, New York

L'industrie des textiles s'attend à une hausse des ventes variant entre 3 et 10%

D'après les prévisions de l'Institut canadien des Textiles, les ventes de l'industrie devraient accuser une hausse variant entre 3 et 10% au cours de 1968.

Ces chiffres proviennent d'estimés faits par divers membres de l'Institut, dans le monde des fibres naturelles et synthétiques.

Les profits

En dépit des pressions exercées sur les profits, on estime que les profits de l'industrie devraient également être en hausse de 3 à 10%.

Toutefois, la situation ne differe pas tellement de celle de l'année dernière alors que l'on prévoyait une hausse des profits et qu'il arriva que ces derniers furent à la baisse dans 70% des cas.

De son côté, M. R. Daniels, président de l'Institut et de Dominion Textiles ne semble pas trop optimiste.

Les exportations des textiles canadiens dans les pays ayant dévalué leur monnaie ainsi que la concurrence encore plus dure que fera la Grande-Bretagne par suite de la dévaluation du sterling.

Par ailleurs, M. Daniels souligne la hausse des coûts et il prévoit que cette inflation va se poursuivre en 1967.

Quant au marché domestique, M. Daniels prévoit que les nouveaux impôts imposés par Ottawa vont diminuer le pouvoir d'achat des consommateurs et pourraient avoir un effet sur les ventes domestiques.

Les incertitudes

Toutes sortes d'incertitudes planent sur l'industrie qui avait investi $162.4 millions en 1966 et seulement $134.3 millions en 1967. On prévoit que les investissements seront encore à la baisse cette année.

On se demande si la Grande-Bretagne va pouvoir s'emparer d'une plus large partie du marché domestique qu'actuellement par suite de la dévaluation.

On se demande également quel sera l'impact des baisses de tarifs que produira l'entrée en vigueur des résultats des négociations Kennedy.

Il y a également de l'incertitude au sujet de la nouvelle législation anti-dumping alors que les entreprises domestiques devront faire la preuve que le dumping d'un autre pays est nuisible à leurs propres entreprises canadiennes.

On se demande également ce qui se produira aux Etats-Unis alors que de fortes pressions sont exercées en vue de bloquer les importations et de recourir à certaines formes de protectionisme.

Voici les prévisions pour les principaux secteurs de l'industrie.

Le coton: le marché semble meilleur aux Etats-Unis et cette situation se reflètera au Canada. Mais il ne faut pas oublier que ce secteur est en voie de dépérir par suite de l'emploi de plus en plus grandissant des fibres synthétiques.

Les habits de laines: Ce secteur peut subir les effets adverses de la dévaluation anglaise puisque ce sont les producteurs britanniques qui sont les plus sérieux concurrents des producteurs canadiens.

Les fibres synthétiques: les restrictions volontaires des exportations vers le Canada promises par le Japon pourraient favoriser les producteurs domestiques qui auraient une plus grande part de notre marché.

L'industrie du tricot: cette industrie va bien présentement mais on estime que c'est celle qui sera la plus atteinte lorsque les pleins effets des négociations Kennedy se feront sentir alors que les tarifs seront réduits de 7 1/2% sur une période de cinq ans.

L'industrie des tapis: elle est en pleine croissance depuis 10 ans et la situation devrait s'améliorer en 1968, surtout si la construction domiciliaire prend un bon départ.

L'année 1967 a été bonne pour le transport aérien mondial

Pour autant que les statistiques dont on dispose d'ores et déjà permettent d'en juger, les compagnies aériennes du monde auront battu tous les records annuels de trafic d'ici la fin de l'année 1967. D'après les estimations publiées par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour ses 115 Etats membres, les compagnies auront transporté à la fin de l'année 236 millions de passagers, représentant un total de 275,000 millions de passagers kilomètres (171,000 millions de passagers-milles) sur les services réguliers, soit respectivement 18 et 20% de plus qu'en 1966. Ces augmentations, de 36 millions de passagers et de 46,000 millions de passagers-kilomètres, sont les plus élevées qu'ait jamais connues l'aviation civile.

Le fret et les excédents de bagages atteindront un total de 6,670 millions de tonnes-kilomètres (4,570 millions de tonnes-milles) et la poste 1,910 millions de tonnes-kilomètres (1,310 millions de tonnes-milles), c'est-à-dire 14 et 25% de plus que pendant l'année précédente.

Au sujet de cet accroissement du trafic de passagers, M. B.T. Twigt, Secrétaire général de l'OACI, précise que "les statistiques mondiales de transport aérien pour 1966 se sont beaucoup ressenties de la grève du personnel des compagnies aériennes qui a paralysé l'exploitation de cinq grandes entreprises de transport aérien des Etats-Unis pendant l'été 1966. Sans cette grève, souligne M. Twigt, les statistiques de 1966 auraient été plus élevées et l'augmentation de 1967 par rapport à 1966 aurait été de 16% et non de 20% pour les passagers-kilomètres. Cependant, que l'on tienne compte ou non des effets de la grève de 1966, le taux d'expansion du transport aérien mondial a été très satisfaisant en 1967."

Au nombre des résultats satisfaisants de 1967, M. Twigt a cité le fait que quelque 80% du transport aérien était assuré par des avions à turboréacteurs et que la vitesse moyenne des voyages aériens a atteint 500 km à l'heure (311 milles à l'heure).

Le fret et les excédents de bagages, qui avaient connu un taux d'accroissement considérable les années précédentes, ont accusé un ralentissement en 1967. De plus, et pour la première fois depuis 1963, le taux annuel d'accroissement du fret et des excédents de bagages (14% de plus qu'en 1966) a été inférieur à celui des passagers-kilomètres (-- 20%). Le développement de la poste aérienne, ces dernières années, a été nettement influencé par les événements du Viet-Nam (-- 21% de 1964 à 1965; -- 39% de 1965 à 1966; -- 25% de 1966 à 1967).

Pour les dix ans 1958 à 1967, les taux moyens d'accroissement ont été de:
12% pour le nombre de passagers transportés
14% pour le nombre de passagers-kilomètres ou passagers-milles
17% pour le fret (plus les excédents de bagage et les tonnes-kilomètres ou les tonnes-milles de poste).

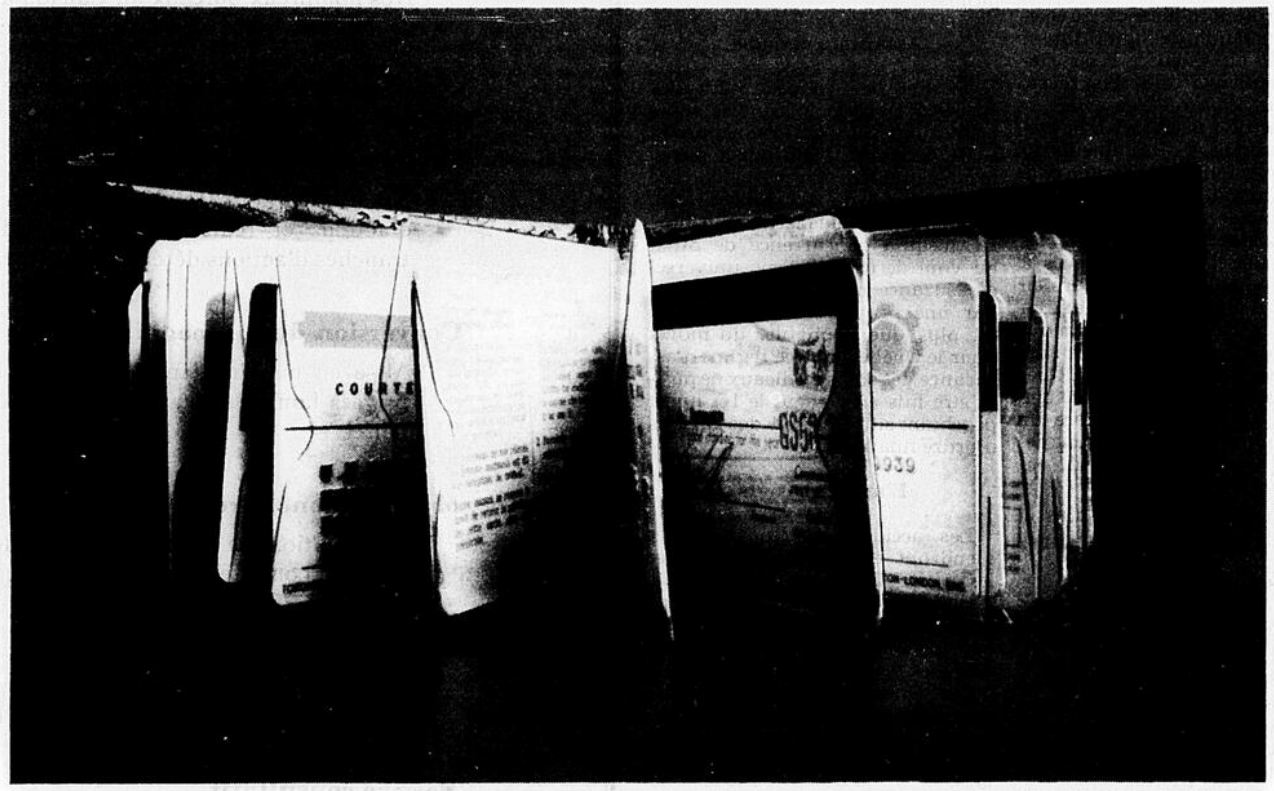

La nôtre n'est pas une carte de crédit...

Bancardchek® est une "carte de comptant"!

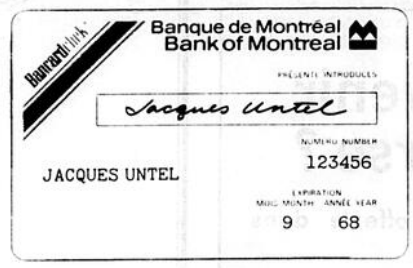

Un Bancardchek est exactement comme de l'argent comptant, mais sans risque en cas de perte ou de vol.

Le service Bancardchek — un nouveau service de la Banque de Montréal — vous procure des chèques aussi valables que de l'argent comptant, n'importe où et n'importe quand.

Chèques garantis par la banque.
Les Bancardcheks de la Banque de Montréal sont encaissables partout au Canada: il vous suffit de présenter votre carte d'identité Bancardchek et d'apposer sur le Bancardchek une signature conforme à celle de votre carte.

Rien à payer d'avance!
Contrairement aux chèques de voyageurs, vous ne payez rien d'avance. Si votre compte en banque est insuffisant, vous disposez automatiquement d'une somme déterminée à l'avance qui ne vous coûte rien tant que vous ne l'utilisez pas.

Pour plus de renseignements sur les Bancardcheks...
Dans toute succursale B de M, procurez-vous une formule de demande Bancardchek — ou écrivez à la Banque de Montréal, C.P. 6002, Montréal, P.Q.

Le service Bancardchek est un nouveau service international unique en son genre, offert en exclusivité au Canada par la Banque de Montréal.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Le gouvernement fédéral prépare une nouvelle législation anti-dumping

Une des conséquences des négociations du Kennedy Round, entérinées à Genève il y a quelques mois par la plupart des pays occidentaux, sera la mise en vigueur d'une loi canadienne "anti-dumping" à compter du 1er juillet 1968.

Tout en approuvant le but ultime visé par ces accords -- la Canadian Industries Ltd. et, de ce fait, toute l'industrie chimique canadienne, craignent que les concessions acceptées par le gouvernement canadien à Genève aient pour résultat une protection inadéquate des producteur canadiens contre le "dumping".

Ceci constituerait un obstacle à la mise sur pied de nouvelles entreprises et aux investissements, retarderait la production et, conséquemment aurait un effet néfaste sur toute l'industrie manufacturière.

Tout dépend de la formulation et de l'application de la nouvelle loi.

Le "dumping" se produit lorsque des biens sont importés, dans ce cas-ci au Canada, à des prix inférieurs à leur valeur normale dans le pays exportateur. Dans le but d'empêcher le "dumping" qui affecte les producteurs canadiens du même bien, le gouvernement impose des droits de douane.

Selon la législation actuelle, ces droits de douane sont imposés dès que les biens traversent la frontière canadienne, sans égard aux pertes subies ou non par le producteur canadien du même bien.

Selon la nouvelle législation, l'industrie devra prouver son "manque à gagner" avant que le gouvernement applique le tarif douanier aux biens importés. Il s'agit là du changement majeur de l'entente "anti-dumping".

Sous certains aspects, ce changement serait bien accueilli, notamment par l'industrie canadienne dont la production dépend de biens importés. Aucun producteur ne devra payer injustement un tarif douanier sur des biens importés.

Les industries à faible rentabilité, dont les coûts de production sont élevés et qui sont soumises au "dumping", peuvent être forcées de fermer boutique. Alors que les tarifs douaniers sont applicables, présentement, à chaque transaction individuelle, il sera nécessaire de prouver, selon la nouvelle loi, les pertes à l'échelle de toute l'industrie. Ce qui revient à dire que si un producteur perd des profits à cause de biens importés par "dumping" et si un autre producteur y trouve son compte, le tarif douanier ne sera pas appliqué. Le producteur affecté devra améliorer sa productivité ou se retirer de la course.

La grande question est de savoir s'il sera possible d'obtenir une décision quant aux biens importés par "dumping" assez rapidement pour sauver de la faillite un producteur canadien. C'est là la grande préoccupation de l'industrie chimique.

Les autorités devront tout d'abord décider si les biens importés tombent sous le coup du "dumping", et, deuxièmement, elles devront décider si le "dumping" de ces biens affecte les producteurs canadiens du même bien.

Pour savoir si ces biens font partie du "dumping", le prix normal de ces biens dans le pays exportateur doit être déterminé. D. S. Hart, le conseiller pour les importations et les affaires gouvernementales de la Canadian Industries Limited, avoue que ceci n'est pas aussi simple qu'à première vue à cause de la difficulté d'obtenir des informations précises dans les pays étrangers.

En plus de prouver le "dumping", les autorités doivent aussi juger de l'effet néfaste ou non sur l'industrie canadienne. M. Hart souligne que ceci demande un jugement de valeur et que "tout dépendra, puisqu'il n'y a pas eu de critères satisfaisants établis, du calibre, de l'attitude et du jugement des autorités auxquelles on aura confié cette responsabilité. Les décisions devront être basées sur des faits et non sur des préjugés, conjonctures ou allégations".

L'enquête nécessitera une certaine période de temps; pourtant, il est important pour l'industrie canadienne concernée que cette enquête soit effectuée avec célérité.

Toutes ces considérations ont été largement exprimées au gouvernement canadien dans un mémoire soumis par l'Association canadienne des Manufacturiers de Produits chimiques le 16 novembre.

UNE DES CHEVILLES OUVRIÈRES DU QUÉBEC

Siège social C-I-L — Montréal

Maison historique de la C-I-L dans le vieux Montréal — Coin Saint-Paul et Place Jacques-Cartier

Usine d'acide sulfurique — Beloeil

Usine de produits chimiques - Shawinigan

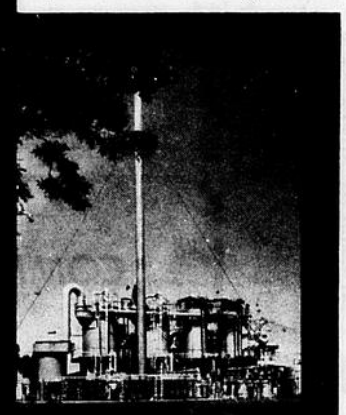

Laboratoires de recherche — Beloeil

Usine de munitions — Brownsburg

C-I-L

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

L'OVALE C-I-L et l'économie du Québec

(Communiqué) — La dernière livraison de **L'OVALE CIL**, revue trimestrielle de **la Canadian Industries Limited**, présente un article de M. Claude Moquin, sur l'économie du Québec. L'auteur, qui est co-directeur du journal **Les Affaires**, nous trace les grandes lignes de l'économie du Québec, après avoir décrit les différentes étapes de son histoire.

Brossant un bref portrait démographique du Québec, l'auteur s'arrête ensuite à la présence gouvernementale dans différents secteurs économiques que marquent la SGF et Soquem.

L'exploitation des sources d'énergie électrique retient l'attention de l'auteur qui pousse ses investigations vers l'industrie chimique et celle des mines. Il poursuit son étude dans le domaine des industries primaires, en abordant l'industrie forestière et l'agriculture.

Monsieur Moquin fait état du premier rang qu'occupe le Québec parmi les pays producteurs de papier. L'auteur fait également savoir que cette industrie représente la plus importante du Québec quant à sa valeur.

Couronnant cette étude sur les industries primaires, monsieur Moquin y décèle des traits communs: une évolution technologique rapide, une production croissante et une diminution de l'emploi.

S'arrêtant au transport, l'article nous fait nous pencher sur la nécessité de développer les industries manufacturières. A la suite d'une quadruple division de l'industrie secondaire, l'auteur insiste sur la place qu'occupe l'industrie chimique et sur la croissance vertigineuse que connaît cette industrie.

Bouclant son inventaire des différents domaines industriels avec les industries de pointe, monsieur Moquin attribue le développement économique et industriel du Québec à trois facteurs soit un potentiel hydroélectrique considérable et facilement utilisable, la découverte et la mise en valeur de richesses minières considérables et finalement l'importance des forêts.

Le climat du Québec que plusieurs considéraient comme un obstacle a permis de développer grandement l'industrie touristique, croit monsieur Moquin.

"En somme, conclut l'article, le Québec a su surmonter les conditions défavorables qui s'opposaient à son essor économique. Le Québec exploite rationnellement ses richesses naturelles. Son économie originale, spécialisée dans un petit nombre de produits, alimente le marché mondial."

Les projets d'expansion de la sidérurgie canadienne ont été radicalement tronqués en 68 et Sidbec sera retardé

Dr M. W. Farrell,
Economiste de la Stelco

L'économie canadienne fut en perte de vitesse en 1967 et durant le troisième trimestre il n'y eut aucun accroissement du P.N.B. Sa hausse au cours du quatrième fut très faible, sinon négligeable. Les espoirs de la sidérurgie canadienne furent déçus, en partie à cause d'un ralentissement de l'activité industrielle et de la construction, et en partie par suite de grèves. La production d'acier se montait l'année dernière à 9.6 millions de tonnes lingots, une baisse par rapport aux 9.8 millions de tonnes produites en 1966. Les importations se maintinrent à peu près au niveau de l'année précédente, soit 2.2 millions de tonnes d'acier brut, de même d'ailleurs que les exportations à 1.3 million de tonnes d'acier brut. Donc, la consommation d'acier au Canada déclina de 10.7 millions de tonnes en 1966 à 10.5 millions de tonnes en 1967.

L'inflation n'est pas terminée

L'inflation devint plus sensible et plus menaçante en 1967 qu'en 1966. L'augmentation de 7 pour cent du P.N.B. était attribuable pour plus de 4 pour cent à la hausse des prix. Vers la fin de l'année, le Canada se trouvait confronté avec une ascension rapide des prix de gros et de détail. Le mini-budget du 30 novembre, avec ses impôts sur le revenu plus élevés et l'augmentation des taxes sur certaines denrées, ne manifestera pas ses effets ralentisseurs sur l'inflation avant quelque temps. Nous avons connu une année de hausse des taux d'intérêts tant sur les échéances à court terme qu'à long terme.

La diminution des mises de fonds à mesure que l'année s'écoulait fut particulièrement significative pour la sidérurgie et laisse présager une légère diminution du volume des investissements en 1968.

Le problème des grèves

Les grèves eurent directement et indirectement des répercussions néfastes sur la sidérurgie.

Algoma Steel subit des grèves en janvier et en août; tous les projets d'expansion des aciéries furent pratiquement interrompus de mai à octobre par suite de la grève des ouvriers en charpente métallique. Des grèves persistantes dans le domaine de la construction lourde de la région métropolitaine de Toronto ont éprouvé la majeure partie de l'été et le début de l'automne. L'usine Ford Canada subit le contrecoup d'une grève à la société Ford des Etats-Unis, au point d'être paralysée, ce qui eut pour effet d'y interrompre les livraisons d'acier. Devant les incertitudes du marché du travail et le resserrement du crédit et des disponibilités liquides, les consommateurs d'acier réduisirent leurs stocks. Pendant ce temps, les aciéries augmentaient leurs réserves de produits en cours de fabrication et leurs stocks de produits finis dans l'espoir d'une reprise.

Durant les six dernières semaines de l'année, on assista à une certaine recrudescence de commandes, due en grande partie aux expéditions de tuyau à pipeline que la Stelco faisait parvenir dans le nord des Etats-Unis pour la construction du tronçon américain du pipeline qui reliera le Manitoba à Sarnia, en Ontario.

Il serait cependant exagéré d'en conclure que les achats d'acier avaient repris toute leur vigueur.

Expansion des entreprises

L'expansion de la sidérurgie canadienne se poursuivit en 1967, quoique entravée par les grèves précitées. En fait, peu d'installations nouvelles furent mises en service, parmi lesquelles une chaîne de coulée en continu des billettes à l'usine Hilton de la Stelco; de plus, celle-ci commençait à s'approvisionner en houille d'une nouvelle mine au Kentucky. Les mines de fer de la Stelco à Bruce Lake, de la Dofasco à Temagami et de l'Algoma à Atitokan ont progressé vers l'étape finale de l'exploitation commerciale. Les travaux de construction de nouvelles chaînes de galvanisation en continu des tôles, destinées à entrer en production en 1968, se poursuivaient à Hamilton chez Dofasco et Stelco. La Dofasco a mis de nouveaux fours de cokéfaction en service et la Stelco commencera à exploiter un nouveau haut fourneau et des fours de cokéfaction supplémentaires au début de 1968.

Les projets d'expansion de la sidérurgie canadienne ont été radicalement tronqués pour 1968. Algoma a annoncé officiellement qu'elle étirerait son programme d'expansion pour en reporter l'achèvement de la fin des années 68 et 69 vers le début des années 1970. Toutes les principales aciéries ont décidé de poursuivre les projets en cours durant 1968, mais attendent une reprise des affaires avant d'engager de nouvelles mises de fonds d'importance.

La concurrence et Sidbec

La concurrence de la part d'autres producteurs d'acier et la contraction des profits se firent plus aiguës en 1967. Comme nous l'avons noté plus haut, les importations n'ont pas décru en 1967 et les prix de l'acier importé furent encore plus bas que l'année précédente. La concurrence des importations fut particulièrement ressentie à Montréal où la fin des travaux d'Expo et des aménagements connexes avait abaissé le niveau de la construction.

La concurrence fut également très forte à l'égard du volume décroissant d'acier utilisé pour la construction navale dans les Provinces maritimes et au Québec. Cette baisse du volume des affaires couplée aux importations jouèrent un rôle décisif dans les difficultés qui déterminèrent la Dosco à abandonner toute production à son usine de Sydney, Nouvelle-Ecosse, en 1967 et à vendre ces installations au gouvernement de Nouvelle-Ecosse qui l'exploitera sous le nom de Sydney Steel Corporation.

Mentionnons en passant que la Sydney Steel est devenue ainsi le quatrième producteur d'acier dans l'ordre d'importance et qu'elle vient avant l'Atlas Steel et la Dosco Steel amputée qui produit encore des lingots d'acier au four électrique à Montréal. Notons également qu'en 1967 une petite aciérie a commencé à produire des barres d'armature fabriquées à partir de ferraille. Il s'agit de la Newfoundland Steel Company, à Holyrood, près de St-Jean, Terre-Neuve. Evidemment, ce nouveau venu approvisionnera une portion du marché relativement restreint qui existe dans les Maritimes.

Il est probable que le projet Sidbec du Québec sera retardé jusqu'à ce que le marché québécois de l'acier retrouve sa vigueur et sa croissance. L'Expo étant terminée et par la suite du resserrement de l'argent et de l'inertie de la construction dans le domaine des mines et des pâtes et papiers, il se pourrait qu'en 1968 la réduction des mises de fonds soit plus manifeste au Québec que dans le reste du Canada.

Les principales perspectives de mises de fonds semblent résider cette année dans le domaine des pipelines pour le pétrole brut et le gaz naturel, le forage et l'exploitation du pétrole, du gaz, de la potasse et du soufre, ainsi que dans la construction d'usines électrogènes un peu partout au Canada.

Les projets aux divers paliers du gouvernement en fait de construction d'édifices publics, d'hôpitaux, d'universités, d'écoles, d'habitations, de routes et de réseaux de transport n'excéderont pas selon toute vraisemblance les volumes respectifs de 1967, si l'on tient compte de la rareté et du coût élevé des emprunts et d'une volonté bien arrêtée à tous les échelons gouvernementaux de réprimer l'inflation en réduisant les dépenses. Hormis la demande d'acier assez vive pour les pipelines et le matériel électrique, nous ne distinguons aucun accroissement de la consommation d'acier au cours de cette année.

Prévisions 1968

On s'accorde à prédire pour 1968 une croissance modérée, peut-être même un peu supérieure à celle de 1967. Le P.N.B. pourrait augmenter de 7 pour cent, dont 3-1/2 pour cent résulteront probablement de la hausse des prix. Mais rien n'est plus hasardeux que d'avancer des prévisions à l'heure actuelle. Ainsi, les mesures adoptées le 2 janvier 1968 par le gouvernement américain en vue d'équilibrer la balance déficitaire des paiements pourrait bien entraver l'afflux de capitaux américains au pays et déprimer l'économie des pays européens vers lesquels le Canada exporte.

Si le rétablissement économique de la Grande-Bretagne, consécutif à la dévaluation de la livre sterling, ne réussit pas à accroître les réserves monétaires internationales, d'autres désordres pourront freiner les exportations canadiennes. L'économie de la France est plutôt précaire et en butte aux importantes restrictions du tourisme et des exportations de capital américain décrétées cette année. Les perspectives d'exportation de blé vers l'U.R.S.S. et les pays communistes sont faibles en raison des bonnes récoltes obtenues dans plusieurs pays qui nous avaient acheté beaucoup de blé en 1966-67.

Marché intérieur favorable

Les pronostics sont relativement favorables pour le marché intérieur du Canada en 1968. Même si les mises de fonds seront probablement restreintes, la situation du marché des biens de consommation semble assez ferme. La construction domiciliaire -- surtout en fait de maisons de rapport -- pourrait égaler celle de 1967, en dépit des taux d'intérêt élevés sur les hypothèques. La demande pour des automobiles, des appareils ménagers, des appareils de radio et de télévision, la réparation des maisons et pour les denrées pourrait être semblable à celle de l'année dernière. Le ralentissement de la construction et un léger déclin de la production de machines et de matériels industriels pourraient entraîner une certaine hausse du chômage ainsi qu'une accalmie dans la poussée des salaires. A mesure que les installations existantes acquièrent un rendement plus élevé, on peut espérer une hausse de la productivité en 1968 qui conduira à une reprise plus ferme et mieux assurée en 1969.

Pour conclure, 1968 sera probablement une année de forte concurrence qui éprouvera la sidérurgie canadienne. La première étape des réductions tarifaires en vertu du Kennedy Round est entrée en vigueur le 1er janvier 1968 et a eu pour effet d'accroître légèrement la concurrence de l'étranger au Canada, tout en rendant le marché américain plus accessible aux ventes d'acier canadien. Déjà la possibilité d'une grève de l'acier aux Etats-Unis, en 1968, a fait dévier quelque peu certaines exportations d'acier européen et japonais du Canada vers les Etats-Unis. La capacité de production accrue dont dispose la Stelco en ce début d'année engendre un léger surplus d'acier au Canada pour la plupart des produits, et le seul marché actif consiste en acier destiné aux pipelines. L'année dernière, nos prévisions se sont révélées trop optimistes; aussi, nous prévoyons une production d'acier canadienne de 9.8 millions de tonnes pour 1968, comparativement aux 9.6 millions de tonnes de l'année dernière; les importations devraient tomber de 2.2 millions de tonnes à 1.9 million et les exportations passer de 1.3 à 1.4 million de tonnes. Même si ces chiffres devaient se confirmer par la suite, il n'en demeure pas moins que cette année sera toute empreinte d'une forte concurrence au sein de la sidérurgie canadienne.

KEYSTONE DU CANADA
FONDS D'ACCUMULATION
KEYSTONE OF CANADA
ACCUMULATION FUND, LIMITED

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner plus amplement sur ce plan d'épargne-retraite communiquez avec nous

AUJOURD'HUI MÊME

DISTRIBUTEUR
SERVICE D'INVESTISSEMENTS DIVERSIFIÉS, LTÉE
SIÈGE SOCIAL — 1 PLACE VILLE MARIE
MONTRÉAL, P.Q.

COMMENT
RÉDUIRE
VOS IMPOTS . . .
ET
AUGMENTER
VOTRE REVENU DE RETRAITE

Grâce au Plan d'Epargne-Retraite du Fonds d'Accumulation de Keystone Du Canada

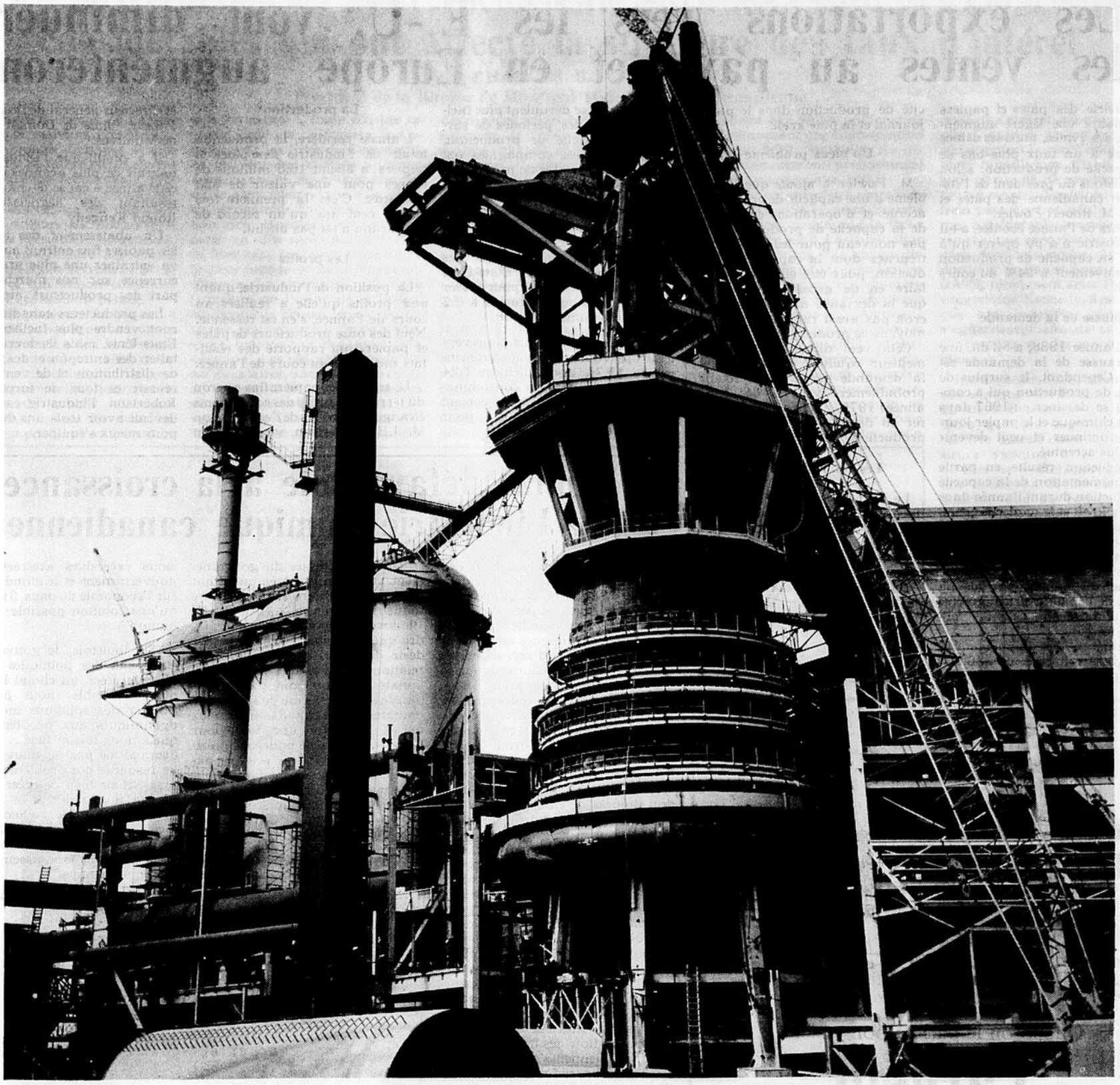

Un cinquième haut fourneau à la Stelco...

...nouvelle contribution au progrès du Canada

La société The Steel Company of Canada, Limited — l'aciérie canadienne dont la gamme de produits est la plus complète et la plus diverse — compte parmi les dix plus gros producteurs d'acier du continent et est à l'avant-garde de l'extraordinaire croissance de la sidérurgie canadienne. Au cours des dix dernières années, le total des mises de fonds de la Stelco a presque atteint 600 millions de dollars. Elle produit actuellement près de 4 millions de tonnes d'acier par an et son chiffre de vente annuel excède le demi-milliard de dollars.

La gamme des produits qu'elle fabrique comprend des tôles fortes, des tôles laminées à chaud, à froid et galvanisées, du fer-blanc, des tuyaux, des pièces de forge, du fil machine et du fil, ainsi que de la visserie. Citons parmi les produits qu'elle a récemment lancés sur le marché: des profilés de charpente creux, un acier de construction de nuance spéciale pouvant être exposé nu aux éléments et l'acier prépeint. Quant aux innovations technologiques, son procédé de refroidissement "Stelmor" pour fil machine et son procédé S.L.R.N. de réduction directe du minerai sont particulièrement réputés dans toute l'industrie de l'acier. Toutes ces activités et progrès sidérurgiques de la Stelco sont secondés par un tout nouveau Centre de recherches, le plus moderne du Canada et probablement du continent. La Stelco possède des bureaux de vente et usines dans tout le Canada et a des représentants dans les principaux centres d'outre-mer.

Le haut fourneau ci-dessus — le cinquième de la Stelco — est actuellement en construction et son débit de fonte atteindra 5,000 tonnes par jour.

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED - Hamilton-Montréal

Dans l'industrie des pâtes et papiers

Les exportations vers les E.-U. vont diminuer; les ventes au pays et en Europe augmenteront

L'industrie des pâtes et papiers va connaître une légère augmentation de ses ventes, mais ses usines opéreront à un taux plus bas de leur capacité de production, selon les prévisions du président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, M. Robert Fowler.

Au cours de l'année écoulée, a-t-il dit, l'industrie n'a pu opérer qu'à 86% de sa capacité de production comparativement à 94% au cours de 1966.

Hausse de la demande

Pour l'année 1968, a-t-il dit, une légère hausse de la demande est prévue. Cependant, le surplus de capacité de production qui a commencé à se dessiner en 1967 dans la pulpe chimique et le papier journal va continuer et peut devenir même plus accentué.

La réduction résulte en partie d'une augmentation de la capacité de production durant l'année dans les pâtes kraft et le papier journal.

La capacité de l'industrie du papier journal a augmenté de 458,000 tonnes pour atteindre 9,336,000 tonnes, selon l'Association canadienne du papier journal. La capacité de la pâte kraft a augmenté d'un million de tonnes à 6.7 millions de tonnes.

Par ailleurs, des augmentations de 239,000 tonnes et de 630,000 tonnes sont prévues pour la capacité de production dans le papier journal et la pâte kraft.

Un vieux problème

M. Fowler a ajouté que le problème d'une capacité de production accrue et d'opérations en-dessous de la capacité de production n'est pas nouveau pour les grandes entreprises dont la capacité de production, pour être efficace, doit se faire en de grosses unités alors que la demande mondiale ne s'accroît pas aussi rapidement que les moyens de production.

Cela veut dire que tant qu'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande ne sera pas rétabli, probablement vers le début des années 1970, l'industrie devra opérer en dessous de sa capacité de production.

Les contrats de travail

Le surplus de capacité de production n'est pas le seul problème auquel doit faire face l'industrie, car à peu près toutes les conventions collectives de travail doivent être renouvelées.

Dans l'Est du Canada, des pourparlers préliminaires ont eu lieu, mais il n'existe encore aucune attitude précise de la part des compagnies et des syndicats.

L'industrie croit que le recours à la grève sera évitée parce que les négociations se déroulent plus facilement dans des périodes de surplus de capacité de production.

Déjà quelques compagnies ont annoncé des baisses de production et d'autres sont prévues.

Les perspectives

L'Association des producteurs de papier journal prévoit que les exportations vers les Etats-Unis vont diminuer de 2.4% pour passer de 6.35 millions de tonnes à 6.2 millions de tonnes en 1968.

Par ailleurs, les exportations vers l'Europe vont sans doute augmenter de 11.7% pour atteindre 1.24 million de tonnes. La consommation domestique doit également augmenter d'environ 3.1% pour atteindre 660,000 tonnes.

La production

L'année dernière, la production totale de l'industrie des pâtes et papiers a atteint 16.5 millions de tonnes pour une valeur de $23 milliards. C'est la première fois depuis neuf ans qu'un record de production n'est pas atteint.

Les profits

La position de l'industrie, quant aux profits qu'elle a réalisés au cours de l'année, s'en est ressentie. Neuf des onze producteurs de pâtes et papiers ont rapporté des résultats moindres au cours de l'année.

Le secteur des papiers fins a perdu du terrain au profit des concurrents étrangers au cours de l'année, selon M. J.H. Robertson, vice-président et directeur général de Domtar Fine Papers, filiale de Domtar Limited, de Montréal.

Il a prédit que l'industrie connaîtrait de plus grandes difficultés cette année à cause de changements résultant des négociations du Round Kennedy.

Un abaissement des tarifs sur les papiers fins entrant au Canada va entraîner une plus grande concurrence sur nos marchés de la part des producteurs américains.

Les producteurs canadiens pourront vendre plus facilement aux Etats-Unis, mais ils devront y installer des entrepôts et des systèmes de distribution et de ventes. Pour réussir ce tour de force, dit M. Robertson, l'industrie canadienne devrait avoir trois ans devant elle pour mieux s'équiper.

Climat défavorable à la croissance de l'industrie chimique canadienne

L'optimisme avec lequel M. Edgar H. Bleckwell, vice-président exécutif de DuPont du Canada Limitée, envisage les perspectives à long terme du marché canadien des produits chimiques est tempéré par des prédictions d'accroissement modéré de la production et de baisse des immobilisations pour 1968. M. Bleckwell a fait ces observations au cours d'une conférence prononcée devant les étudiants en commerce de l'université de Toronto.

Les ventes globales de produits chimiques pour 1967 accuseront, selon M. Bleckwell, une augmentation de près de cinq pour cent, les exportations s'accroîtront de quinze pour cent et les importations, d'un peu moins de sept pour cent. La production chimique canadienne ne progressera donc que de deux et demi pour cent, ce qui est bien en deçà du taux d'après-guerre de huit pour cent et des possibilités de l'industrie. A l'heure actuelle, le Canada importe environ le quart des produits chimiques qu'il utilise. Aux problèmes créés par la concurrence étrangère accrue, l'excédent des stocks mondiaux, les revendications de hausses de salaires, l'augmentation des impôts et d'autres frais, viennent s'ajouter l'abaissement des barrières tarifaires canadiennes et les modifications imminentes du code anti-dumping du Canada. Si le déséquilibre de la balance commerciale continue de s'accentuer, il se peut que la production chimique n'augmente que de deux à trois pour cent en 1968, a ajouté M. Bleckwell.

Les perspectives du marché, alliées à la courbe ascendate des frais de production et au problème de la majoration compensatrice des prix de vente face à la concurrence étrangère, ne pourront qu'entraîner une diminution des investissements de l'industrie chimique en 1968. Par contre, cette situation permettra peut-être d'accroître à court terme le rendement des investissements actuels, étant donné l'absence de frais de mise en activité. Mais en définitive, elle nuira inévitablement aux possibilités d'accroissement des bénéfices de l'industrie chimique.

"La solution de nos difficultés actuelles et prévues dépend avant tout de la mise en oeuvre de politiques nationales plus conformes aux réalités économiques" a poursuivi M. Bleckwell. "Dans dix ans, le produit national brut du Canada pourrait être aussi élevé que celui des Etats-Unis au début des années quarante. Ainsi, le marché intérieur des produits chimiques devrait passer d'environ $2.5 milliards en 1967 à $4.6 milliards en 1975".

"Or les politiques du gouvernement canadien ont créé un climat défavorable à la croissance de notre industrie intérieure" a enchaîné M. Bleckwell. "Il y a tout lieu de craindre que ces politiques, inspirées du désir de favoriser la stabilité des relations économiques internationales, n'aient compromis l'expansion à long terme de l'industrie manufacturière canadienne. Il nous fait comprendre une fois pour toutes que nous ne pourrons poursuivre longtemps nos activités parallèlement à des initiatives publiques qui majorent les coûts, et maintenir notre position concurrentielle dans un climat de libéralisation des échanges".

"Si nous sommes incapables de trouver le moyen de réduire les pressions excessives exercées par le gouvernement et le monde ouvrier sur l'économie du pays, il ne restera qu'une solution possible: la dévaluation".

"Si, toutefois, le gouvernement établissait des politiques susceptibles de créer un climat industriel plus favorable, nous pourrions trouver des solutions encore plus dynamiques aux problèmes auxquels nous faison face... Nous ne demandons pas au gouvernement de résoudre nos problèmes à notre place, mais bien de créer une ambiance favorable où le génie inventif, l'esprit de recherche et le dynamisme de l'industrie chimique pourraient constituer un apport précieux à l'épanouissement économique du pays."

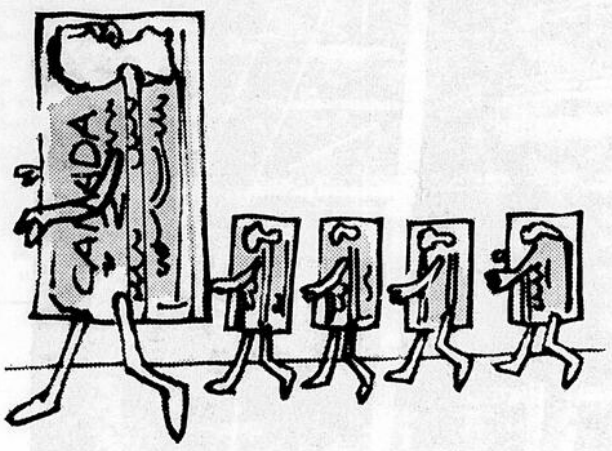

Quand on le place à bon escient,

l'argent fait des petits

Il y a des gens qui *dépensent* leur argent. D'autres qui l'*investissent* pour qu'il se multiplie. Si vous voulez être du second groupe, vous avez tout à gagner à consulter un bon service de placement. Pour vous renseigner sur les moyens de protéger votre avoir et de le faire fructifier, demandez nos brochures gratuites.

Nom_____

Adresse_____ App.____

Ville_____ Prov._____

désire tirer le maximum de son argent. Envoyez-lui des brochures sur vos services de placements.

Montreal Trust

Montréal: Place Ville Marie
Québec: 500 est, Grande Allée
Ottawa/Hull: 96, rue Sparks, Ottawa

Retournez ce coupon au Directeur du Service d'expansion des affaires.

LÉOPOLD MORETTI

arpenteur-géomètre

6955 rue Christophe-Colomb Montréal 273-4267

"CHEZ PERRON TOUT EST BON"

Semence - Plantes ornementales et fruitières - Articles de jardin

W. H. PERRON & CIE LTÉE

GRAINETIERS ET PEPINIERISTES

515, boul. Labelle Chomedey, P.Q.

Sanair inc.

C.P. 222, SAINT-PIE, COMTÉ DE BAGOT, P.Q., CANADA

CONTRÔLE DE LA POLLUTION DE L'AIR

Les fortes dépenses gouvernementales ont nécessité des emprunts considérables qui ont affecté la structure des taux d'intérêt

Par: CHARLES B. NEAPOLE
Président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Nous voici au temps de l'année où, selon la tradition, l'on demande aux hommes d'affaires et aux économistes de faire des conjectures sur la situation économique. Plusieurs des projections sont exprimées en des termes qui indiquent que leurs auteurs les font sous réserves de certaines restrictions, mais il n'en demeure pas moins que ces prévisions servent de guide quant à ce qui semble constituer le principal courant de pensée.

Il existe plusieurs facteurs qui ont modifié la vie économique du Canada, au cours de l'an dernier, et ceux-ci auront un effet direct sur les résultats ultimes de l'an prochain. En premier lieu, les immenses déboursés de capital affectés à l'Expo 67, pendant les dernières années, ont pris fin avec l'ouverture et la fermeture d'Expo 67. Les revenus produits, à travers le Canada, par les Fêtes du Centenaire, ne peuvent être évalués à l'heure actuelle car il nous faut attendre qu'ils aient atteints tous les secteurs de l'économie. Toutefois, la réduction des dépenses aura certainement un effet direct sur la région de Montréal où l'on y trouve déjà le plus fort taux de chômage au Canada. La récente nouvelle de la fermeture de l'usine de la Dosco, en Nouvelle-Ecosse, et sa reprise par le gouvernement de cette province, indique bien la gravité de la situation. Les négociations coûteuses de salaires, intervenues au cours de l'année, et la parité de salaires obtenue plus récemment par les ouvriers de la Chrysler n'aident certainement pas à freiner la spirale des charges salariales. Si les autres ouvriers de l'industrie de l'automobile devaient obtenir des gains similaires, il serait évident que les unions ouvrières auront ignoré le but poursuivi par le Ministre des finances d'Ottawa en cherchant à maintenir les prix. Nombre de projets ont été exécutés et d'autres sont près d'être parachevés tels que, par exemple, les barrages sur la rivière La Paix, en Colombie Britannique, et ceux de la Saskatchewan, qui mettront d'autres travailleurs à pied. L'échec partiel de la conférence sur le logement, les coûts accrus de l'argent et le ralentissement relatif des ventes de blé ont certainement affecté l'économie. Les dépenses en immobilisations, au Canada, se sont élevées à $14,895.8 millions, en 1966, et elles ont atteint $15,593.4 millions, en 1967, marquant une augmentation d'environ 8.7%. En 1968, ces dépenses demeureront pratiquement au même niveau qu'en 1967.

Après avoir enregistré un gain de 12-13%, en 1967, notre marché d'exportation n'aura pas la tâche aussi facile en 1968. La dévaluation de la livre sterling et la hausse des prix des marchandises canadiennes nous placeront dans une situation défavorable, face à la concurrence sur le marché mondial. Alors que nos importations furent en hausse de plus de 10%, en 1967, celles-ci seront vraisemblablement plus élevées, en 1968, ce qui majorera le déficit de notre balance des paiements. L'écart entre la productivité des industries des Etats-Unis et celle de nos industries canadiennes n'a cessé de s'élargir, au cours des dernières années, ce qui compromet sérieusement la vente des marchandises canadiennes. Et pourtant, le coût par unité de production continue à monter. Toutefois, un certain frein peut être imposé dû aux sommes considérables investies dans les rénovations exécutées au cours des deux dernières années. Avec les réductions tarifaires approuvées au GATT récemment sous l'égide des suggestions Kennedy, il est essentiel que nos industries canadiennes s'aguerrissent afin de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

Les dépenses des consommateurs ont marqué une hausse au cours du dernier semestre de 1967 et, alors que des augmentations de salaires ont été obtenues dans plusieurs secteurs, il est probable qu'elles se maintiendront durant une bonne partie de 1968. Il est possible que les consommateurs soient responsables, en grande partie, de l'impulsion qui permettra une croissance continue se poursuivant l'an prochain et au-delà. Selon les projections, les dépenses des consommateurs en 1968 pourraient augmenter de 6% à $40 milliards.

En 1967, le Produit National Brut, en dollars actuels, marquera une augmentation de 8% aux environs de $62 milliards. Le gain réel, pondéré en tenant compte de l'inflation des prix, sera d'environ 4%. On estime que le Produit National Brut, en 1968, enregistrera une hausse de 7-8%, ce qui se traduira, en terme de dollars, par une somme de $68 milliards mais, en raison de la forte inflation des prix anticipée, le gain réel pourrait varier entre un minimum de 2.5% et un maximum de 4%.

Les dépenses gouvernementales, selon la déclaration faite par le Ministre des finances lors de la présentation de son mini-budget, le 30 novembre, seront réduites et nous souhaitons instamment que cette ligne de conduite soit ferme et adoptée par les gouvernements provinciaux et municipaux. Malgré ces mesures, les dépenses du gouvernement fédéral seront plus élevées qu'en 1967 parce que nombre des revisions annoncées ne sont en réalité que des réductions de dépenses projetées.

Les fortes dépenses gouvernementales et les déficits qu'elles ont occasionnés, ont nécessité des emprunts considérables qui ont sérieusement affecté la structure des taux d'intérêt. Ceux-ci ont fortement augmenté, au cours des trois derniers trimestres de 1967, en dépit d'une expansion monétaire. Les cours des valeurs mobilières ont accusé, durant l'année une hausse de 11% ou plus et l'on s'attend à ce qu'ils marquent des gains additionnels, en 1968, par suite des effets de l'inflation.

Nous nous attendons à ce qu'en raison des nombreux impondérables qui agissent dans les secteurs clés de l'économie, et au sein de régions présentant de vastes différences, nous serons témoins d'un nivellement ou d'un déclin de l'activité vers la fin du premier semestre de 1968.

Par contre, en étant quelque peu optimiste, il faut espérer que les mesures visant à stabiliser l'économie, telles que l'augmentation de l'impôt et les réductions de dépenses auront déjà eu quelque effet. Nous espérons que les chiffres de productivité marqueront un progrès et qu'il sera ainsi possible d'au moins marquer le pas au cours du deuxième et dernier semestre de 1968.

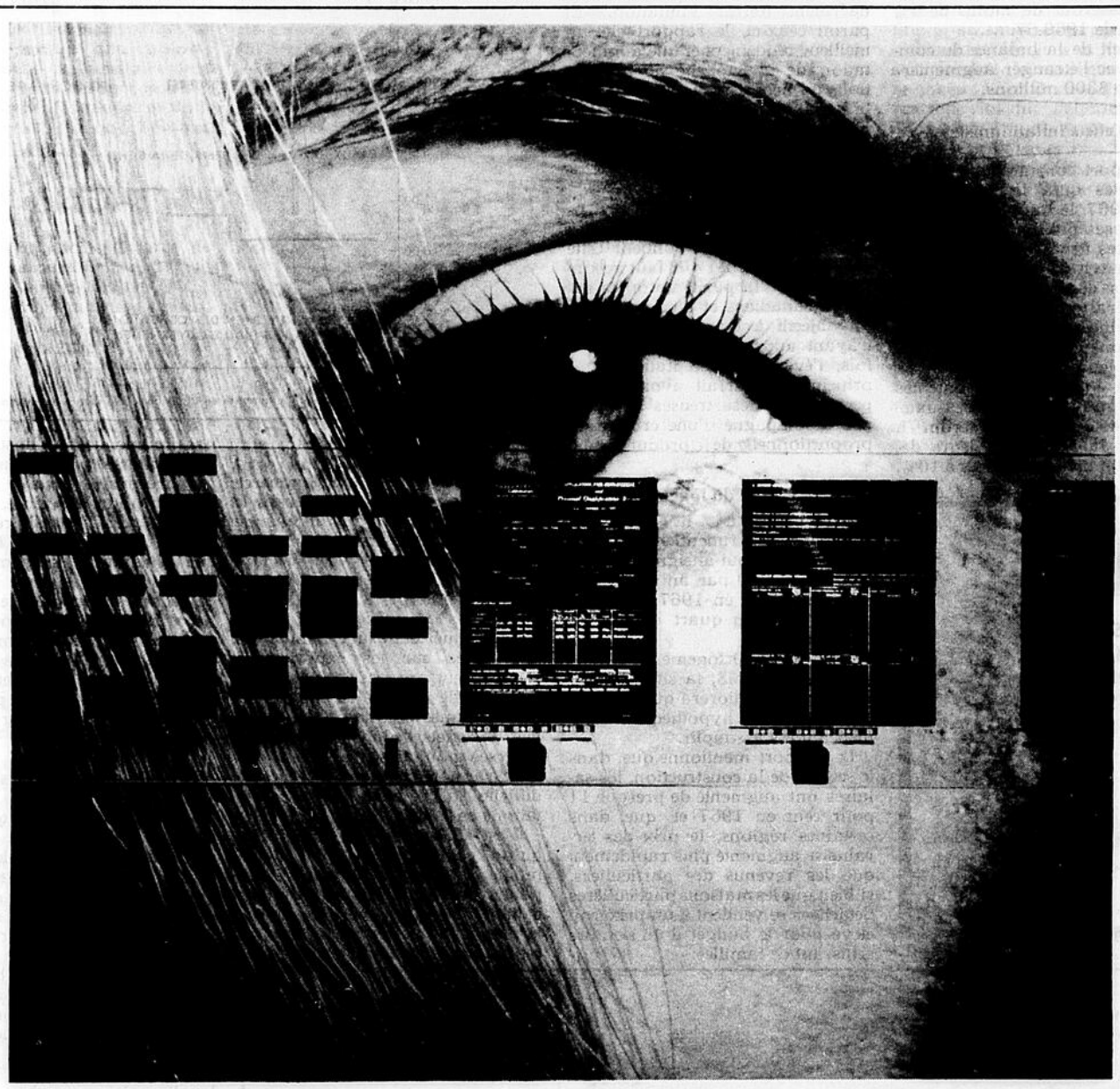

Si vous n'avez pas la mémoire immédiate vous pouvez l'acquérir.

Dossiers, documents, renseignements s'entassent par millions dans les universités. Les classer logiquement et permettre leur récupération instantanée, à la simple pression d'un bouton, tel est le rôle du système MIRACODE RECORDAK. Sa mémoire immédiate consigne tout sur microfilm et en permet non seulement le rappel par ordre alphanumérique, mais encore, d'une manière quasi-humaine, en rappelant les faits par association. En terme de métier cela signifie que l'appareil peut sélectionner les informations par conditions marginales. Les spécialistes du recouvrement des informations s'intéresseront également au fait que les informations peuvent être restituées quelle que soit la succession des ordres donnés. Pour tous détails, écrivez à RECORDAK of Canada Limited, 4988 Place de la Savanne, Montréal, P.Q.

RECORDAK OF CANADA LTD
Kodak

Selon la Prudentielle d'Amérique

L'expansion sera modérée en 1968 mais supérieure à celle de 1967

Cette année, l'économie canadienne se développera à un rythme modéré — supérieur à celui de 1967, mais encore inférieur aux possibilités économiques.

C'est ce qui ressort de la Conjoncture Economique préparée par La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'Assurance, pour 1968, dans un rapport rendu public jeudi dernier par M. Floyd H. Bragg, premier vice-président chargé de la direction des affaires de la compagnie au Canada.

Le Canada, dit la Prudentielle, a évité une récession en 1967 grâce, d'une part, aux exportations, stimulées par l'Expo 67, par l'accord canado-américain sur l'automobile et les besoins stratégiques des Etats-Unis, et d'autre part, à l'augmentation de l'ensemble des dépenses du secteur public.

Escalade inquiétante

Le rapport estime que l'escalade "si inquiétante des prix, des coûts et des taux d'intérêt et cela à une époque de chômage croissant" pose un problème économique immédiat.

Il donne un exemple de la précarité de l'équilibre économique dans son évaluation des conséquences des tendances démographiques. L'accroissement du nombre des familles, dû à la forte natalité au lendemain de la guerre, ainsi que la hausse importante de l'immigration depuis 1962 se traduiront par une augmentation de l'ensemble de la demande de biens et services. Mais l'élément étranger pourrait facilement devenir le point faible de notre structure économique, et l'atout que représente un afflux de jeunes sur le marché du travail pourrait se tourner en désavantage si le nombre d'emplois disponibles n'est pas suffisant.

Sommaire des perspectives

Le produit national brut augmentera de plus de 7 1/2% pour atteindre $66.5 milliards. Environ la moitié de cette augmentation sera attribuable à la hausse des prix, alors que celle-ci a été de 4 1/2% au cours de chacune des deux années précédentes. La croissance réelle sera donc de près de 4%, contre à peine 2 1/2% en 1967.

L'ensemble des dépenses publiques (fédérales, provinciales et municipales) augmentera de 8 1/2% pour atteindre $13.6 milliards.

Les consommateurs dépenseront 7 1/2% de plus qu'en 1967.

La construction de logements atteindra un nouveau record avec la mise en chantier de 175,000 unités; la hausse du prix de la main-d'oeuvre et du prix des terrains se traduira par une augmentation de 13% des dépenses dans le secteur de l'habitation.

Les immobilisations de l'industrie dépasseront de moins de 4% le niveau de 1966-67.

Le déficit de la balance du commerce avec l'étranger augmentera d'environ $300 millions.

Les effets inflationnistes

Le rapport constate les effets inflationnistes qu'a indéniablement eus, en 1967, la hausse continuelle des dépenses publiques. Les récentes mesures fiscales permettront de limiter à environ 6 1/2% l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral par rapport à 1967. Les provinces et les municipalités éprouveront certaines difficultés à modérer leurs dépenses, mais la rareté de l'argent et les ententes entre les gouvernements des différents échelons contribueront à maintenir la hausse de leurs dépenses à un niveau inférieur à 10%.

La viabilisation des nouveaux lotissements et l'augmentation des traitements dans la fonction publique exerceront des pressions particulièrement fortes sur les budgets provinciaux et municipaux.

Au cours des deux dernières années les prix ont, dans l'ensemble, augmenté de plus de 4 1/2 pour cent par an, alors qu'aux Etats-Unis la hausse annuelle était inférieure à 3 pour cent. "Pendant cinq ans" dit le rapport, "la hausse des salaires a dépassé celle des Etats-Unis, alors que notre productivité n'a augmenté qu'à un rythme décevant."

La Prudentielle estime que les pressions salaires - prix qui se manifestent aujourd'hui sont une conséquence à retardement de la forte hausse des immobilisations de 1964-66 et de l'augmentation persistante des prix des produits alimentaires et du logement. "En parallèle avec ce genre de pressions sur l'économie, d'autres facteurs devraient freiner l'inflation." Et parmi ceux-ci, le rapport cite un meilleur rendement et une augmentation de la capacité de production, un accroissement sensible de la main-d'oeuvre ainsi que les possibilités nouvelles sur les marchés étrangers.

La parité des salaires

Sur la question de la parité des salaires, le rapport contient cette mise en garde: Il faut reconnaître que "la parité entre les salaires canadiens et américains est un objectif à long terme fort attrayant auprès du public, Toutefois, l'éventuelle acceptation de ce principe... pourrait avoir des répercussions désastreuses s'il n'est pas accompagné d'une croissance proportionnelle de la productivité."

La crise du logement

Commentant la crise du logement, la Prudentielle fait état des mariages qui atteignent le chiffre de 165,000 par an et de l'immigration, qui en 1967, a amené au Canada un quart de million de personnes.

Avec 175,000 logements mis en chantier en 1968, la situation du logement s'améliorera quelque peu le marché des hypothèques commençant à s'assouplir.

Le rapport mentionne que, dans le secteur de la construction, les salaires ont augmenté de presque 11 pour cent en 1967 et que, dans certaines régions, le prix des terrains a augmenté plus rapidement que les revenus des particuliers, si bien que les maisons particulières détachées se vendent à un prix trop élevé pour le budget d'un nombre croissant de familles.

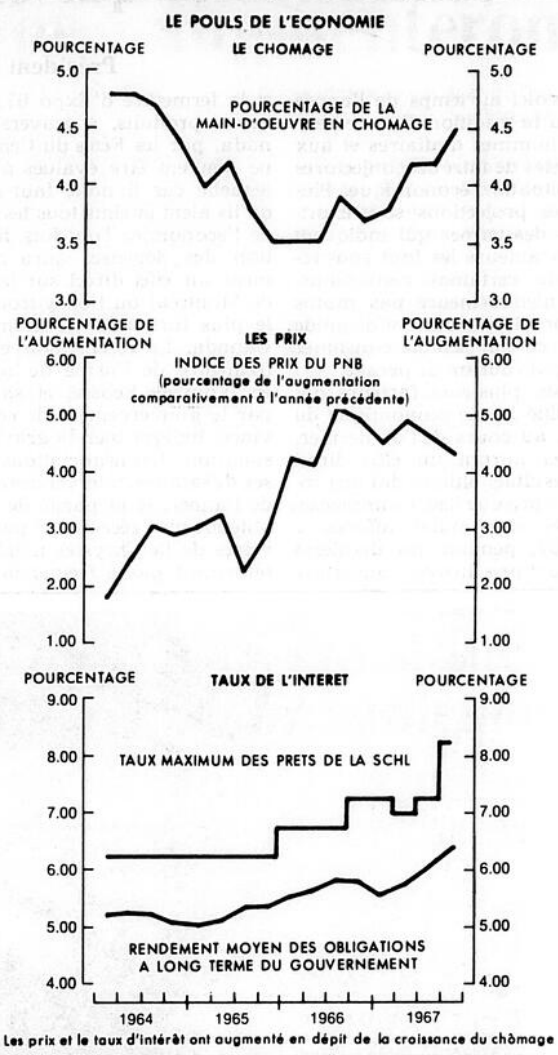

Les prix et le taux d'intérêt ont augmenté en dépit de la croissance du chômage

Le commerce extérieur

En ce qui concerne le commerce en marchandises et en services avec l'étranger, le déficit augmentera de $300 millions pour approcher de $1.2 milliard. En effet, déclare le rapport, le tourisme sera moins actif par suite de la fin de l'Expo et les effets favorables que l'accord canado-américain sur l'automobile a exercés sur les exportations s'émoussent progressivement. La Prudentielle mentionne également, comme cause secondaire de ce déficit, les effets de la dévaluation de diverses monnaies étrangères.

Le rapport prédit qu'il sera plus difficile d'augmenter les exportations en 1968.

C'est à l'accord sur l'automobile qu'on peut attribuer plus de la moitié de l'augmentation de 17 pour cent dont les exportations canadiennes ont bénéficié pendant le premier semestre de 1967, mais cette avance substantielle ne s'est pas maintenue par la suite. Quant aux progrès prévus par suite de l'accord sur le partage de la production pour la défense, ils se sont déjà en grande partie réalisés. En outre, le Canada ne bénéficiera pas cette année du stimulant que l'Expo 67 et les Jeux panaméricains ont exercé sur le tourisme.

La Prudentielle mentionne que la structure des exportations sera favorable si les hommes d'affaires ont la volonté et l'habileté nécessaire pour tirer profit des possibilités offertes par la négociation Kennedy.

Investissements limités en 1967

Le rapport déclare qu'à cause de l'absence de tension sur les capacités de production, les investissements seront limités en 1968 et que, dans ce domaine, on ne peut guère s'attendre à une augmentation réelle par rapport à 1967. L'industrie automobile sera l'un des secteurs les plus faibles car les aménagements prévus à la suite de la signature de l'accord canado-américain sur l'automobile sont généralement achevés; en outre, l'industrie automobile s'inquiète de la disparité entre les salaires et la productivité. L'industrie du papier souffre d'un excès chronique de capacité, et les constructeurs de matériel agricole se ressentent actuellement du fléchissement des exportations de blé. Comme en 1967, l'économie sera surtout soutenue par les dépenses du secteur financier et par les entreprises de communications et de services publics.

En 1968, le climat politique sera également plus favorable aux investissements. Certaines incertitudes relatives aux propositions de la Commission Carter se sont déjà dissipées. Fait plus important encore, il semble évident que les problèmes particuliers au Québec sont mieux connus, de même que les conséquences économiques sérieuses qui peuvent en découler pour tous les Canadiens.

MOH

UN SERVICE
COMPLET
DE PLACEMENT
DANS DES TITRES
ET OBLIGATIONS

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC. LTD.

MONTREAL TORONTO QUEBEC SHERBROOKE

MORRIS & MACKENZIE LIMITÉE

COURTIERS EN ASSURANCE

Servant l'industrie canadienne depuis 70 ans

4141 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal 6, P.Q. Téléphone 931-1851

Selon le président de la Banque de Nouvelle-Ecosse

La conséquence la plus probable de la parité des salaires serait de créer du chômage et d'inciter les manufacturiers à déménager aux E.-U.

"Les Canadiens ont semblé se défaire d'une certaine attitude de manque de confiance envers eux-mêmes et de leur tendance à rechercher toujours en dehors du pays des signes d'approbation de leurs actes", déclarait M. F. William Nicks, président du Conseil et président de La Banque de Nouvelle-Ecosse, dans son rapport aux actionnaires lors de la 136ème Assemblée Annuelle de la Banque.

Parlant des événements de 1967, il ajouta que l'année a suscité un certain réveil de la fierté nationale. "Pourtant, tous les Canadiens savent qu'à l'ombre des célébrations de notre Centenaire, il existe un problème important irrésolu de trouver une entente acceptable entre les populations de langue française et de langue anglaise."

"Parlant au point de vue financier . . . nous avons la ferme intention de continuer de développer et d'augmenter nos affaires au Québec. Je ne partage pas l'opinion d'une minorité de gens des deux langues qui semblent éprouver une certaine inquiétude au sujet de la sécurité de leur actif, ou qui doutent des possibilités favorables de placements dans la province de Québec à cause de l'élément séparatiste."

Parlant des problèmes de contrôle budgétaire du gouvernement, M. Nicks dit, "Le point culminant de la situation est le fait que les deux niveaux supérieurs des gouvernements, fédéral et provinciaux, ont imposé des demandes accrues sur les marchés financiers, à un moment où les besoins du secteur privé sont aussi très élevés. Cette situation est en partie la conséquence d'une surestimation du degré de ralentissement dans l'économie et de sa capacité d'absorber les nouveaux programmes gouvernementaux. En partie, aussi, c'est le résultat des discussions et des conflits qui se poursuivent entre les deux niveaux des gouvernements pour obtenir du crédit pour de nouveaux programmes sans avoir la responsabilité définie de recueillir des fonds."

"Ce n'est pas généralement aussi bien connu, mais les provinces et les municipalités ensemble dépensent à peu près deux fois plus que le gouvernement fédéral pour des produits et services. En 1966, les dépenses fédérales pour des produits et des services furent de $3,880 millions, mais les dépenses provinciales et municipales furent de $7,289 millions."

"Le problème fondemental de l'inflation", ajouta M. Nicks, "est le fait que la politique économique a été poursuivie pour surcharger l'économie, et les politiques budgétaires ont été limitées pour répondre à des objectifs irréalistes d'emploi et de production."

"Bien que je partage l'opinion que le contrôle des salaires et des prix n'a pas beaucoup d'effet direct dans une courte période sur ceux qui sont en mesure d'ignorer ce contrôle, ces barèmes peuvent néanmoins servir pour fins éducatives utiles au cours d'une plus longue période. Ces mesures pourraient aider à rendre un grand nombre de gens plus conscients, avec le temps, que les gains réels de revenu peuvent seulement provenir de l'augmentation réelle de la capacité de production par personne", continua M. Nicks.

Sur le sujet de la parité des salaires avec les ouvriers des Etats-Unis, il a dit "il est bien connu et facilement démontré que le rendement canadien par personne, même dans l'industrie de l'auto, est encore en arrière des niveaux américains et pour toutes les industries, le rendement est probablement de 25% à 30% de moins... On ne peut pas éliminer ces différences avec une baguette magique. Nous pourrons seulement approcher les niveaux de salaire aux Etats-Unis lorsque notre rendement fournira les mêmes marchandises et services qui sont de l'autre côté de la médaille... La conséquence la plus probable de la parité des salaires serait de créer du chômage au Canada et d'inciter des industries manufacturières à déménager aux Etats-Unis."

M. Nicks exprima son appréciation et sa satisfaction générale des discussions longues et ardues qui ont produit la nouvelle Loi des banques. L'un des résultats de la nouvelle loi fut l'élimination du plafond de 6% sur les taux de prêt. Il a fait remarquer que "l'une des conséquences de ce changement fut ... que les taux d'épargne ont tendance à augmenter plutôt que les taux de prêt, mettant ainsi en évidence l'attitude longtemps préconisée par les banques que le plafond de 6% causait nécessairement un taux moindre de récompense aux épargnants. Depuis le 1er mai, la marge entre les taux de prêts et d'emprunts des banques à chartes a eu tendance à diminuer modérément, ce qui, d'après moi, prouve indéniablement que les banques n'ont pas, par aucun moyen, cherché à profiter de cette nouvelle liberté par des actes au détriment du public."

M. Nicks conclut avec la référence au sujet du besoin d'une réforme internationale. "Les dangers de retraiter dans le monde restreint des années "trente" sont suffisamment réels pour prendre toutes les mesures afin d'approcher le problème dans un esprit de coopération. Comme entreprise internationale, nous, à cette Banque, partageons la préoccupation générale d'arriver à des arrangements de réserve internationale mutuelle satisfaisants, qui permettront aux entreprises privées de même qu'aux gouvernements de poursuivre l'objectif d'augmenter les standards de vie partout."

M. Gordon J. Touchie, directeur général en chef, a rapporté aux actionnaires que l'actif total dépasse le niveau de quatre milliards, se chiffrant à $4,139 millions au 31 octobre, soit une augmentation de 12.4% sur l'année précédente.

Les profits, après réserve pour pertes et impôts sur le revenu, se chiffrèrent à $12.9 millions, soit une augmentation de 10.3%. Après l'ajustement pour la répartition des actions de cinq pour une, les revenus furent de 86¢ par action, en comparaison de 78¢ pour l'année précédente.

M. Touchie rapporta un développement substantiel dans toutes les phases des affaires de la Banque. "Cet accroissement se reflète favorablement sur notre position de profit bien qu'avec la situation incertaine des marchés financiers, et la pression grandissante des marges de taux d'intérêt, un tel résultat ne s'avérait pas un fait acquis."

Le pacte de l'auto sera-t-il renouvelé?

Les résultats encourageants du pacte de l'automobile sur les exportations d'automobiles et de pièces d'automobiles pour le Canada, ainsi qu'on peut le constater par notre article intitulé **"L'automobile: principal produit d'exportation en 67"** incitent les dirigeants canadiens et les négociateurs du ministère du Commerce à conserver au moins les mêmes avantages et si possible à étendre les principes du pacte de l'automobile à d'autres industries canadiennes.

Le pacte de l'auto fut "arraché" aux Etats-Unis par suite du geste du gouvernement canadien qui accordait des remises d'accise sur les produits et pièces importées aux fabricants qui exportaient leurs produits finis.

Pour éviter une "crise" entre les deux pays, des négociations aboutirent au pacte de l'automobile.

Réveil des Américains

On sait qu'en vertu des coutumes américaines, c'est ordinairement le Congrès des Représentants qui formule les politiques américaines en matière de commerce. Or, le pacte de l'auto fut entièrement conçu aux niveaux administratifs ou gouvernementaux et il fut ensuite remis au Congrès pour approbation.

Représentants et sénateurs n'ont jamais digéré ce geste qui semblait porter atteinte à leurs prérogatives.

Par ailleurs, les ouvriers américains embrigadés dans les Ouvriers-Unis de l'Automobile, dirigés par Walter Reuther, se sont aperçus que la pacte de l'auto permettait au Canada d'exporter davantage aux Etats-Unis et venait enlever des emplois aux travailleurs américains.

C'est là une des raisons qui ont amené les syndiqués américains à réclamer la parité des salaires pour les travailleurs canadiens de l'automobile. La parité des salaires en obligeant les manufacturiers canadiens à hausser leurs salaires, fait également hausser les coûts de production au Canada, de sorte que les manufacturiers canadiens trouvent plus difficile de concurrencer les Etats-Unis dans le domaine de l'auto.

Plus d'ententes bilatérales

La semaine dernière, deux économistes ont soulevé une partie du voile qui cache présentement les négociations qui se poursuivent pour le renouvellement du pacte de l'auto.

Ils sont tous deux catégoriques: le pacte ne sera pas renouvelé dans sa forme actuelle.

Sperry Bea, directeur du National Pnaning Association, de Washington, a conseillé aux Canadiens de mettre de côté toute intention d'entente bilatérale de commerce libre entre les deux pays et de songer plutôt à considérer une intégration globale de leur économie avec celle des Etats-Unis.

Parlant à Toronto devant les membres de l'American Marketing Association a dit que les membres du Congrès américain n'accepteront plus d'entente comme celle du pacte de l'auto.

En ce qui concerne l'extension du pacte de l'automobile à d'autres industries, il est douteux, a-t-il ajouté, que les Etats-Unis acceptent de telles ententes de nouveau.

Le pacte de l'auto, dit-il viole l'entente général sur les tarifs et le commerce "GATT" et les concessions consenties au Canada exclusivement causent des difficultés aux Etats-Unis.

M. Lea a dit qu'il n'est pas impossible que des accords du genre soient négociés de nouveau, mais elles devront l'être par l'industrie elle-même et elles devront admettre tous les pays du GATT.

Ententes impossibles

De son côté, le professeur Ronald J. Wonnacott, de l'Université Western Ontario, est d'accord pour dire qu'il sera difficile d'étendre le pacte de l'auto à d'autres industries.

A l'exception de l'industrie de l'automobile qui ne comprend que quelques entreprises, la plupart d'entre elles étant des filiales de sociétés américaines, l'administration d'ententes similaires dans d'autres industries serait trop complexe et comme ces ententes sont des mélanges de libre-échange et de protectionisme, en faveur du Canada, l'extension du pacte de l'auto serait inacceptable pour le Congrès américain.

L'intégration

Dans le même ordre d'idées, le président de Warner-Lambert Pharmaceutical, M. McCaskill a déclaré à Toronto, a prétendu que toutes les forces économiques entraînaient le Canada dans une intégration économique avec les Etats-Unis.

L'orateur s'est également demandé si le Canada pourrait demeurer une identité politique définie et forte. Advenant l'entrée du Canada dans une sorte de marché commun, il sera logique de se demander ensuite si le Canada a sa raison d'être comme nation, s'il est sain de soutenir les coûts de gouvernements distincts ainsi que tous les autres coûts inhérents à un pays autonome.

LA COMPAGNIE

QUÉBEC CARTIER MINING

PORT CARTIER — GAGNON

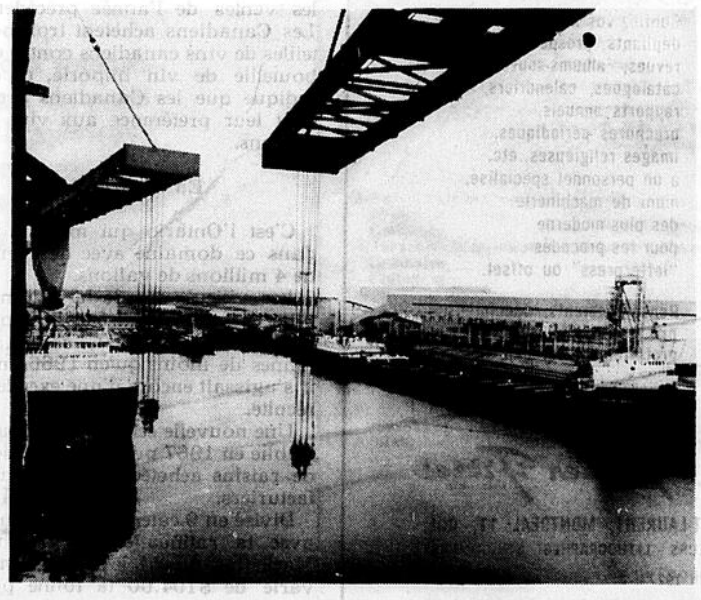

Un des piliers de l'économie du Nouveau-Québec

HAVRE DE PORT CARTIER

Nos facultés d'adaptation seront exploitées en 1968

Par: Robert H. Winters – Ministre du Commerce

On prévoit que les conditions de la demande à l'étranger va s'améliorer durant la prochaine année. Après le ralentissement enregistré pendant les premiers mois de l'année 1967, le rythme de l'activité industrielle aux Etats-Unis indique déjà une tendance à la reprise. La dévaluation de la livre sterling provoquera un bouleversement temporaire dans certains marchés mais elle est destinée, par la suite, à renforcer non seulement l'économie britannique mais à créer une meilleure stabilité monétaire internationale. Les nouveaux progrès économiques prévus en Allemagne de l'Ouest vont donner une nouvelle impulsion à toute l'Europe occidentale. En même temps, l'économie du Japon continue de suivre une courbe ascendante.

A son tour, l'expansion accélérée des pays industrialisés ne peut que renforcer les marchés mondiaux des produits ouvrés et aider, de ce fait, les régions productrices d'aliments et de matières premières. Un relèvement des revenus dans ces régions de production, conjugué à l'extension des programmes d'aide du Canada, doit ouvrir de nouvelles possibilités au commerce avec les pays en voie de développement.

Face à l'amélioration de la situation du commerce international prévue pour 1968, la mise en vigueur de la première série des réductions tarifaires qui seront appliquées aux termes des ententes commerciales du Kennedy Round vont encore améliorer les possibilités d'exportation au cours de cette année.

Il faut que le Canada cherche à bénéficier de ces marchés qui s'ouvrent davantage s'il veut donner à son économie l'impulsion nouvelle qui lui permettra d'atteindre de nouveaux sommets. Afin de tirer parti le plus possible de ces nouvelles possibilités, il faudra beaucoup d'esprit d'invention, d'initiative et de persévérance de la part des exportateurs canadiens, et une bonne dose de sobriété en ce qui concerne des demandes d'augmentation des revenus pour tous les secteurs de la communauté. Plus que tout autre facteur, la concurrence internationale détient la clé qui ouvrira la porte à ce vaste réservoir de possibilités.

Il est dès lors très important, en cherchant les moyens d'encourager l'expansion économique, d'éviter des mesures qui pourraient compromettre notre position concurrentielle sur les marchés mondiaux. Une trop grande stimulation de la demande interne, par exemple, éloignerait inutilement nos ressources et nos énergies des objectifs d'exportation et constituerait un obstacle à l'adaptation nécessaire à un commerce mondial plus ouvert. C'est la raison pour laquelle il est tellement important que les gouvernements et les particuliers modèrent les pressions qu'ils exercent sur l'économie.

Le Canada a devant lui une chance unique de s'implanter sur de nouveaux marchés et d'étendre la base de ses exportations. Si nous réussissons à résoudre ce problème, l'industrie en retirera de grands avantages, de nouveaux emplois seront créés, l'économie sera plus productive et notre position en matière de paiements à l'étranger sera beaucoup plus ferme.

C'est en tenant compte de ces considérations que nous, au ministère du Commerce, avons fixé l'objectif des exportations pour 1968 à 12.3 milliards de dollars. La réalisation de cet objectif nécessitera une augmentation encore plus forte de nos exportations qu'en 1967. Les exportations de produits de l'automobile connaîtront un accroissement beaucoup moins important que celui qui a résulté des phases initiales de la rationalisation. L'objectif de 1968 nécessitera dès lors la réalisation de gains importants dans d'autres catégories de produits d'exportation. L'objectif de l'année prochaine sera difficile à atteindre et il faudra pourtant que nous le fassions si nous voulons que l'économie progresse à une allure proportionnelle à ses possibilités. Cet objectif a été accepté par le Conseil consultatif de l'exportation.

Le ministère du Commerce essaie de son mieux de faciliter la réalisation de cet objectif. Les programmes de stimulation commerciale subissent une adaptation constante aux conditions changeantes du marché. Cette année encore, on demandera à chaque entreprise qui peut vendre sur des marchés étrangers de réexaminer ses programmes d'exportation en tenant compte de l'objectif national. Le Conseil consultatif de l'exportation, établi il y a un an, joue un rôle particulièrement utile dans l'examen des programmes du Ministère en tenant compte des vues des industriels et apporte ainsi une meilleure connaissance des besoins et programmes d'exportation au sein de toute la communauté industrielle. On a accru l'aide financière aux exportations et on est en train d'étudier des programmes supplémentaires destinés à faciliter l'expansion des exportations.

Tout obstacle dans la marche vers un commerce mondial plus libre doit être écarté. Le Canada et d'autres nations commerciales étudient les mesures éventuelles qui pourraient contribuer à un meilleur accès aux marchés internationaux, y compris les moyens de faire participer plus pleinement les nations en voie de développement au commerce international. C'est uniquement au moyen d'une spécialisation internationale et de liens commerciaux plus étroits que les nations du monde pourront récolter tous les fruits d'une technologie hautement spécialisée et des possibilités de production toujours croissantes. Les aménagements du commerce international doivent donner l'occasion de mettre en pratique toutes ces possibilités existantes. Lors d'une réunion ministérielle du GATT qui s'est tenue au mois de novembre, le Canada et d'autres nations commerciales du monde ont marqué leur accord pour une plus grande libéralisation du commerce. Les pays membres ont établi un programme de travail relatif aux problèmes commerciaux qui restent à résoudre et surtout destiné à mettre l'accent sur les barrières commerciales qu'il reste à supprimer et les mesures qu'il faudra prendre pour assurer un progrès constant.

Au moment où le Canada aborde son deuxième siècle d'existence, les facteurs essentiels de notre situation économique se développent et changent de plus en plus rapidement. Les perspectives pour l'année prochaine et pour les années à venir dépendront plus que jamais de l'efficacité avec laquelle nous pourrons nous adapter à ces conditions internationales toujours changeantes.

Selon le Conseil Economique du Canada

Les investissements industriels en baisse d'ici 1972

D'après une étude préparée par le Conseil Economique du Canada à la suite de sondages auprès de 100 importantes entreprises canadiennes, ces dernières anticipaient des investissements moins élevés en 1968 et cette tendance se continuerait pendant quatre ou cinq ans.

L'étude faite au milieu de 1967 fait voir que les investissements, en se basant sur un indice de 100 en 1966, iront en diminuant en ce qui concerne les investissements nouveaux en usines et en équipement à compter de 1968.

Voici comment le CEC trace schématiquement cette situation:

	1966	1968	1969	1970	1971	1972
Nombre de firmes....	100.0	108.4	102.0	99.5	94.6	91.2
	97	100	93	91	85	74

Si une telle tendance allait se traduire dans la réalité, le développement économique du Canada en serait ralenti parce que les investissements projetés n'ajouteraient pas suffisamment à la capacité productive du Canada pour faire face à l'augmentation de la demande et la pleine utilisation de nos ressources.

Toutefois, ces prévisions ne sont que des "intentions d'investir" et non pas de solides engagements.

Elles sont tout de même le signe d'incertitude pouvant découler des négociations Kennedy, des recommandations de la Commission Carter sur la taxation ainsi que le ralentissement de l'expansion économique.

L'étude faite, rappelons-le, couvre un groupe varié des plus importantes entreprises qui ordinairement comptent pour plus de la moitié des investissements au Canada. Elle est semblable à celle qui fut faite par le Conseil en 1964 laquelle, contrairement à la présente, indiquait de fortes augmentations dans les investissements prévus au cours de la période 1963-66.

On sait que ces prévisions optimistes en 1964 furent d'ailleurs dépassées et les investissements au cours de cette période furent supérieurs à celles qui avaient été prévues.

Hausse de la demande pour les vins produits au pays

Le président et gérant général de Chateau-Gai Wines, M. Thomas R. Comery, a dit qu'un sentiment d'optimiste règne chez les producteurs de vins domestiques par suite de l'augmentation de la demande pour la production nationale.

Les plus récentes statistiques fournies par les BFS indiquent que l'année 1966 constitua une année record pour les ventes de vins domestiques.

Un total de 12 millions de gallons fut vendu, soit une hausse de plus de 2 millions de gallons sur les ventes de l'année précédente. Les Canadiens achètent trois bouteilles de vins canadiens contre une bouteille de vin importé, ce qui indique que les Canadiens accordent leur préférence aux vins canadiens.

En Ontario

C'est l'Ontario qui mène le bal dans ce domaine avec des ventes de 4 millions de gallons.

Les viticulteurs de la région de Niagara ont récolté 56,000 tonnes de raisins, en 1967, soit 1,500 tonnes de moins qu'en 1966, mais il s'agissait encore d'une excellente récolte.

Une nouvelle échelle de prix a été établie en 1967 pour les 45 variétés de raisins achetées par les manufacturiers.

Divisé en 9 catégories différentes, avec la ratification de l'Ontario Marketing Board, le prix minimum varie de $104.00 la tonne pour le groupe 1 à $250.00 la tonne pour le groupe 9. Les embouteilleurs ontariens qui ne peuvent s'approvisionner que de raisins produits en Ontario ont payé les plus hauts prix jamais versés pour les raisins de la région de Niagara.

Hausse des ventes

Pour la 17e année consécutive, Chateau-Gai Wines a enregistré une hausse de ses ventes, mais les bénéfices nets ont quelque peu été réduits par suite de la hausse des coûts.

Les champagnes

La demande pour les champagnes canadiens produits par Chateau-Gai a augmenté à un tel point que même les nouvelles installations et l'équipement nouveau suffisent à peine à répondre à la demande.

Au cours de l'année, une action intentée contre Chateau-Gai Wines par les producteurs de champagnes français a été entendue. Les producteurs de champagnes français veulent empêcher Chateau-Gai Wines d'utiliser le mot "champagne" et ils réclament des dommages par suite de la baisse de leurs ventes et de leurs revenus au Canada.

Rappelons que Chateau-Gai utilise le mot "champagne" depuis 1928 et "Champagne Canadien" par suite des directives d'Ottawa.

"UN HOMME AVERTI EN VAUT **DEUX**"

Confiez vos imprimés tels que **dépliants, prospectus, livres, revues, albums-souvenirs, catalogues, calendriers, rapports annuels, brochures périodiques, images religieuses, etc.** a un personnel spécialisé, muni de machinerie des plus moderne pour les procédés "letterpress" ou offset.

Renseignements, spécimens, prix et devis fournis gratuitement sur demande.

Chèques à l'encre magnétique

IL N'Y A QU'UN SEUL NOM: Thérien Frères (1960) LIMITÉE

UNE SEULE ADRESSE:

8125 ST-LAURENT, MONTRÉAL 11, QUÉ.
IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART
Fondée en 1927 388-5781

Thérien Frères (1960) LIMITÉE

Le Fonds Mutuel Champion du Canada Ltée

427 ouest, rue St-Jacques Tél.: 849-5721
Montréal, Qué.

SAVARD ASSURANCE INC.

DEPUIS 1900

757 est, avenue Mont-Royal
Montréal 34
522-3116

Il s'agit maintenant de travailler en étroite collaboration pour rétablir la production sur des bases solides vers une forte expansion

M. A.H. Lemmon, Président de
Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, de Toronto

Les ventes d'assurance-vie en 1967 ont augmenté de 14% principalement à cause de l'accroissement de la population et des revenus. De nombreuses familles ont des besoins d'assurance plus importants et certains détenteurs de polices ont certainement su augmenter leur assurance pour tenir compte de la tendance inflationniste.

Le fait que les compagnies d'assurance-vie aient pu réduire constamment les taux des primes au cours des 20 dernières années constitue un autre facteur de l'accroissement des ventes. Les compagnies ont également pu augmenter les "dividendes" sur polices ou remboursements de primes aux assurés participants, principalement grâce à une étude plus approfondie des indices de mortalité et des placements. En d'autres mots, les primes d'assurance-vie rapportent aujourd'hui, à prix égal, une protection plus étendue que jamais. De plus, les bénéficiaires et les assurés qui utilisent le produit de leurs polices pour se procurer une pension ou un autre revenu, constatent qu'ils en retirent un revenu plus important que jamais depuis le début du siècle.

Les compagnies d'assurance-vie sont néanmoins vivement conscientes des dangers de l'inflation, davantage peut-être que certaines autres entreprises. L'assurance-vie et les rentes sont pour la plupart vendues à tempérament pour un usage futur, peut-être 20 ans, 40 ans ou 60 ans d'avance. Les onze millions de détenteurs de polices au Canada ont un total de quelques 90 milliards de dollars d'assurance-vie en vigueur. Il importe pour eux que leurs bénéficiaires obtiennent la pleine valeur des prestations d'assurance-vie qu'ils recevront.

Ceux qui ont récemment engagé les épargnants à encaisser leurs obligations du gouvernement, leurs fonds de pensions, leur assurance-vie et autres avoirs en espèces, ont rendu un mauvais service au public. Accepter la suggestion de "dépenser maintenant en oubliant l'avenir" serait désastreux pour la plupart des salariés. L'assurance-vie, les régimes de retraite et les obligations d'épargne sont à la portée des gens aux moyens modestes et sont largement utilisés car on peut les acheter par des paiements réguliers relativement modiques. Ce sont les seuls moyens pour la plupart des salariés de compter que le gouvernement leur fournira une pension à l'avenir et de garantir en même temps la sécurité de leurs familles dès aujourd'hui. C'est un mauvais conseil que de suggérer au travailleur d'abandonner ces avoirs aujourd'hui dans l'espoir que quelqu'un d'autre va assurer entièrement sa sécurité à l'avenir.

Ceux qui critiquent l'épargne sous ses nombreuses formes ne tiennent pas compte non plus du rôle essentiel du capital national dans le financement de l'expansion économique, les emplois et l'augmentation et l'amélioration de la production des biens et des services.

Une action concertée est cependant nécessaire de la part des gouvernements, des entreprises et des syndicats, pour la protection du dollar par des mesures visant à augmenter la productivité et à restreindre les dépenses inflationnistes. L'épargne d'assurance-vie et les placements effectués par les compagnies pour répondre aux futures demandes de prestations des assurés contribuent à atteindre cet objectif.

Ces placements d'assurance-vie au Canada, pour le compte des assurés canadiens, représentent un total de 13 milliards de dollars. Le total des dettes envers ces assurés est évalué à 12 milliards de dollars, la différence représentant le montant détenu pour parer à de nombreux imprévus qui peuvent survenir au cours des nombreuses années de maintien en vigueur de la plupart des polices. De plus, les compagnies d'assurance-vie canadiennes et celles des Etats-Unis ont placé au Canada 5 milliards de dollars provenant d'affaires traitées en dehors du pays.

En d'autres termes, les primes d'assurance-vie payées par les assurés canadiens sont placées intégralement au Canada et il se produit par surcroit un afflux de capitaux provenant d'affaires traitées par les compagnies d'assurance-vie dans d'autres pays. Contrairement aux allégations récentes de certains membres du Parlement, les compagnies d'assurance-vie ne placent pas à l'étranger les primes reçues des assurés canadiens.

Grâce à ses placements, l'assurance-vie renforce les moyens de production du Canada. Ces placements ont contribué à l'expansion industrielle et commerciale par des prêts hypothécaires, le financement immobilier et l'achat de titres comprenant des obligations et des actions ordinaires. C'est dans ce secteur de l'économie que se trouve le ressort principal de la prospérité véritable.

Le logement est un autre domaine où les placements de l'assurance-vie jouent un rôle important. Au cours des deux dernières années, les compagnies d'assurance-vie au Canada ont affecté au logement et aux services essentiels pour les habitations plus des trois cinquièmes de l'argent dont elles disposaient pour le placement.

En 1967, les prêts hypothécaires des compagnies d'assurance-vie ont contribué à financer 40,000 nouveaux logements et 11,000 logements existants, et les placements directs des compagnies d'assurance-vie dans les immeubles d'appartements ont fourni des logements supplémentaires. Il semble probable qu'en 1968 les compagnies d'assurance-vie disposeront de plus de fonds pour le financement de logements, notamment pour les prêts de la Loi nationale sur l'habitation.

La taxation sera à l'avenir un facteur déterminant dans le montant des fonds de l'assurance-vie disponibles pour le placement. Bien que l'assurance-vie soit actuellement taxée de façon importante, la Commission royale sur la fiscalité (Commission Carter) a recommandé une augmentation de ces impôts. Les impôts actuels comprennent l'impôt spécial de deux pour cent sur les primes, perçu par les provinces, l'impôt sur le revenu, au taux complet des sociétés, sur les intérêts des actionnaires des compagnies canadiennes et les droits successoraux fédéraux et provinciaux sur le produit des polices.

Dans leurs commentaires sur les recommandations de la Commission touchant les épargnes et le capital, les compagnies d'assurance-vie ont souligné que l'assurance-vie est une des sources principales de capitaux stables et de longue durée. En préparant son livre blanc sur la fiscalité, le gouvernement tiendra certainement compte des effets de ces recommandations sur le besoin constant d'épargnes pour le pays.

Le rapport Carter suggérait une nouvelle série d'impôts sur l'assurance-vie, lesquels frapperaient tous les assurés ou leurs bénéficiaires. C'est la question principale du problème de la taxation. Les assurés et leurs bénéficiaires finiraient par payer de nouveaux impôts, parce que les compagnies d'assurance-vie sont différentes des autres compagnies: dans les mutuelles d'assurance-vie il n'y a personne d'autre pour payer les impôts et dans les compagnies d'assurance-vie canadiennes par actions, l'intérêt des actionnaires est tellement limité par la loi que tout impôt autre que celui qui est placé directement sur cet intérêt frapperait les assurés. Ce sont là des faits parfois mal compris ou ignorés.

En 1968, la principale difficulté consiste, dans tous les secteurs de l'économie canadienne, à travailler en étroite collaboration pour établir la production sur des bases solides qui permettent une vigoureuse expansion. Les compagnies d'assurance-vie espèrent continuer à contribuer de façon importante à atteindre ce but.

TENDANCES DE L'ASSURANCE-VIE — 1967
(en millions de dollars)

	1967 (est.)	1966 (chiffre réel)
Achats d'assurance-vie pendant l'année	$11,400	$ 9,905
Ordinaire	8,200	7,030
Collective	3,200	2,875
Assurance-vie en vigueur à la fin de l'année	$90,000	$81,676
Ordinaire	52,250	48,509
Collective	37,750	33,167
Prestations pendant l'année	$ 1,040	$ 984
Indemnités après décès	355	332
Indemnités d'invalidité	8	8
Dotations échues	77	73
Valeurs d'emprunt	210	194
Versements de rentes (y compris les fonds séparés)	180	191
Dividendes	210	186
Prestations d'assurance-santé payée par les compagnies d'assurance-vie pendant l'année	$ 220	$ 189.3
Actif de l'assurance-vie au Canada (y compris les fonds séparés) à la fin de l'année	$13,300	$12,615
Hypothèques	6,090	5,698
Propriétés immobilières	484	441
Obligations	5,339	5,109
Actions	616	548
Prêts sur polices	507	472
Autres	264	347
Fonds séparés au Canada à la fin de l'année	$ 177	$ 137
Taux de l'intérêt gagné sur l'actif mondial des compagnies canadiennes	5.95%	5.79%
Assurance-vie en vigueur par personne à la fin de l'année	$ 4,300	$ 4,000
Assurance-vie en vigueur par ménage à la fin de l'année	$18,000	$16,100

SOURCE: L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie

Qu'est-ce qui rend une maison de courtage différente d'une autre maison de courtage?

Le personnel, surtout

. . . comme le personnel de Grant Johnston. Nous sommes méticuleux dans le choix de notre personnel, tant du point de vue de la compétence professionnelle que de l'expérience requise. Nous exigeons encore plus . . . cette sorte de personnalité propre à Grant Johnston. Nous vous servons avec la plus grande courtoisie . . . et l'on nous dit que c'est un plaisir de traiter d'affaires avec nous.

Grant Johnston
& CO. LIMITED
1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200
Membre: Bourse de Montréal • Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Selon les "Perspectives de l'OCDE"

Les investissements seront en baisse au Canada alors que la balance des paiements sera plus défavorable

La reprise amorcée à la fin de 1967 devrait s'accélérer en 1968, année sur l'ensemble de laquelle le taux de croissance devrait atteindre 4 à 4.5% dans la zone de l'OCDE. Ce taux résulterait d'une expansion de la demande intérieure plus rapide au Japon (9%) et en Amérique du Nord (4.5%) qu'en Europe occidentale (3.5%).

On peut s'attendre que les écarts entre les taux de croissance diminuent notablement en 1968 en partant de l'hypothèse que l'expansion prendra de l'ampleur en Allemagne et en France ainsi que dans un certain nombre de petits pays industrialisés, que la croissance s'accélérera quelque peu en Grande-Bretagne, mais que la forte progression enregistrée en Italie marquera un certain ralentissement.

Après la dévaluation, la croissance de la demande intérieure au Royaume-Uni devrait être contenue dans d'étroites limites; dans d'autre pays d'Europe, la demande intérieure devrait être plus active sans toutefois atteindre le niveau prévu pour le Japon et l'Amérique du Nord.

"Le retour à un taux de croissance plus normal dans la zone de l'OCDE semble être dû en grande partie à une augmentation plus rapide de la consommation privée, des investissements de l'Etat, de la construction de logements et des opérations de stockage. En revanche, après la quasi-stagnation de 1967, on ne peut escompter qu'une faible accélération des investissements productifs dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, car dans un certain nombre de grands pays la marge de capacité de production inemployée restera probablement appréciable".

"Une forte expansion aux Etats-Unis au premier semestre 1968 pourrait soutenir la demande mondiale pendant une période transitoire assez critique. Mais une telle évolution pourrait bien se produire si les propositions fiscales de l'administration n'entraient pas en vigueur avant un certain temps et (ou) si les dépenses militaires étaient à nouveau augmentees; elle compromettrait la stabilité des prix et aurait des répercussions défavorables sur la balance des paiements. Les mesures qui seraient prises alors pour atténuer de telles tensions pourraient finalement aboutir à une contraction de la demande intérieure plus forte que celle qui s'était manifestée au début de 1967, ce qui aurait des répercussions considérables sur la situation internationale".

L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE, 1960-70

Projections, estimations et prévisions
(Indices 1960 — 100)

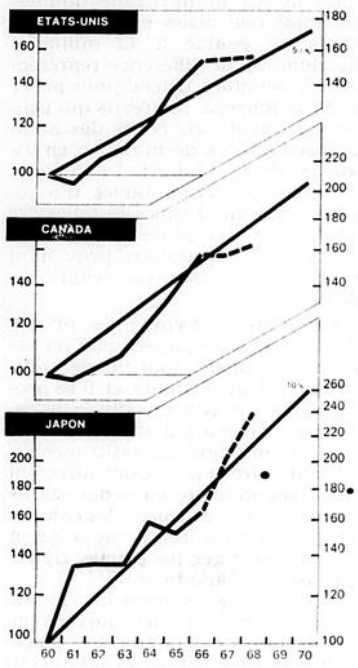

Projection de la tendance pour 1960-70
Résultats 1960-66
Prévisions 1967-68

L'investissement productif comprend l'ensemble des investissements des entreprises, y compris ceux des entreprises publiques, à l'exclusion de la construction résidentielle.

La tendance de l'investissement productif représente la moyenne du taux de variation effectif enregistré de 1960 à 1965 et des projections faites par les gouvernements ou le secrétariat de l'OCDE pour la période 1965-1970 dans "Croissance Economique 1960-1970, Perspectives en milieu d'exercice".

La balance commerciale du Canada devrait être plus défavorable au cours de 1968

Le déséquilibre foncier des paiements internationaux ne semble pas avoir été corrigé notablement en 1967. De juillet 1966 à juin 1967, "le déficit global des deux pays à monnaie de réserve a été de nouveau voisin de 1,6 milliard de dollars, comme pendant les douze mois précédents. Au cours de la même période, l'excédent de la balance des règlements officiels des pays de la CEE n'a été ramené que de 1,5 à 1,2 milliard de dollars... Il est difficile de donner actuellement une image de ce qui s'est passé sur l'ensemble de l'année 1967. Il est très probable toutefois que par suite de ces mouvements spéculatifs l'excédent global des pays de la CEE pour l'année écoulée se révélera sensiblement supérieur au montant qu'il avait atteint du juillet 1966 à juin 1967; dans ce cas, il en irait normalement de même du déficit global des deux pays à monnaie de réserve."

En ce qui concerne les perspectives pour 1968, "si la dévaluation de la livre sterling produit les effets que les autorités britanniques en attendent, il est certain que l'équilibre des paiements internationaux s'en trouvera amélioré sur un point capital... Toutefois, les difficultés auxquelles se heurte le rétablissement de l'équilibre entre les autres grands pays subsisteront... L'excédent courant des Etats-Unis pourrait s'établir à un niveau légèrement inférieur en 1968 ... L'excédent global de la balance des paiements courants des pays de la CEE pourrait être de l'ordre de 3,5 milliards de dollars, c'est-à-dire bien supérieur aux sorties nettes de capitaux les plus fortes que ces pays aient jamais enregistrées et... la balance des paiements courants du Japon, qui est devenue déficitaire au second semestre de 1967, se redressera sans doute, mais certainement pas au point de dégager un excédent dont l'ampleur permette de financer des exportations de capitaux à long terme aussi élevées qu'elles le sont à l'heure actuelle."

"Les mouvements de capitaux seront influencés dans une large mesure par l'orientation que chaque pays donnera à sa politique monétaire. Les perspectives générales sont claires: les taux d'intérêt resteront élevés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, tandis que dans le reste de l'Europe il sera relativement facile d'obtenir du crédit."

Balance commerciale détériorée au Canada

Selon les "Perspectives de l'OCDE", au Canada, l'expansion de l'activité économique qui était demeurée relativement modérée au cours du premier semestre, en partie parce que les entreprises continuaient à rajuster leurs stocks semblait s'être quelque peu accélérée au cours du deuxième semestre.

La hausse des coûts et des prix est restée forte de même que les tensions sur les marchés financiers.

La balance des paiements a été très favorablement influencée par l'accord conclu avec les Etats-Unis sur le matériel automobile et par l'Exposition universelle de Montréal.

"En 1968, l'économie canadienne devrait bénéficier de l'accélération de l'expansion et du raffermissement de la demande aux Etats-Unis. Etant donné cependant les mesures budgétaires proposées par les autorités (1), la demande globale progressera sans doute un peu plus lentement que la capacité (dont le taux de croissance est estimé à 5%); on espère que l'atténuation de la pression de la demande qui devrait en résulter tempérera la course actuelle entre les prix et les salaires."

"Quand bien même la pression de la demande s'atténuerait par rapport à celle qui s'exerce aux Etats-Unis, il semble que l'on doive s'attendre à une détérioration de la balance des paiements courants."

PAIEMENTS COURANTS ET CAPITAUX NON MONETAIRES (Milliards de dollars) Estimations et prévisions

	Paiements courants				Capitaux non monétaires	
	Moyenne 1960-66	1966	1967	1968	Moyenne 1960-66	1966
France [a]	0,58	0,17	−0,3	−0,4	0,18	−0,01
Allemagne	0,01	0,11	2,6	2,5	0,48	0,61
Italie	0,77	2,13	1,5	1,1	−0,37	−1,48
Royaume-Uni	−0,24 [b]	−0,05 [b]	−0,6 [b]	0,3 [b]	−0,39	−0,46
Etats Unis	3,16	2,18	2,5	2,3	−5,39	−4,78
Canada	−0,84	−1,05	−0,7	−1,0	0,95	1,18
Japon	0,01	1,25	0,0	0,0	0,00	−0,94
Autres pays du nord de la zone OCDE	−0,55	−1,05	−0,5	−0.7	1.17 [c]	1.15 [c]
Autres pays du sud de la zone OCDE	−0.36	−0,95	−0,6	−0,3	0,55	0,87
Total, pays de la CEE	1,45	2.12	4,0	3,4	0,35	−0,74
Total OCDE	2,53	2,74	3,9	3,8	−2,83	−3,86

a) Transactions avec les pays n'appartenant pas à la zone franc.
b) Non compris les paiements relatifs aux importations militaires en provenance des Etats-Unis.
c) Y compris les fonds bancaires dans le cas de la Suisse.

72 PAGES DE
MODES • PATRONS
BEAUTE • CUISINE
DECORATION
ROMANS • ARTS
REPORTAGES
RUBRIQUES
OUVRAGES • JEUX

MADAME, VOUS VOUS DEVEZ DE LIRE CHAQUE SEMAINE
la femme canadienne-française
Le SEUL Magazine Féminin CANADIEN-FRANÇAIS Hebdomadaire
En Vente chez TOUS Les Dépositaires de JOURNAUX-REVUES - 20¢

Ça bout dans la marmite!

Parce que nous cherchons tout le temps à faire mieux. C'est ainsi que nous avons accédé au premier rang de l'industrie textile canadienne.
En pensant.
En cherchant.
En innovant.
En améliorant.
Nos réalisations? Une foule de tissus miracle, pour ne parler que des plus récentes. Vous en connaissez déjà quelques-uns: ceux qui servent à fabriquer les draps infroissables et les pantalons à repassage permanent signés Dominion Textile.
Et demain, vous en connaîtrez d'autres.
Car chez nous, la recherche de méthodes, de procédés et de tissus toujours meilleurs se poursuit sans relâche. Tex-Made, les maîtres tisserands.

TEX MADE
LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE

Selon la Banque de Commerce Canadienne Impériale

L'agriculture canadienne profitera du Kennedy Round grâce à la libéralisation des échanges avec les E.-U.

Le Canada, grand exportateur de denrées agricoles, a toujours pris une part active aux grandes négociations sur les tarifs tenues en vertu des accords de GATT et du Kennedy Round.

Le commerce agricole du Canada

En 1966, les exportations de produits agricoles canadiens ont atteint un sommet sans précédent, leur valeur ayant frisé les $2 milliards, soit plus de 18% des recettes globales provenant des exportations canadiennes. D'autre part, le Canada a importé des produits agricoles pour un peu plus de $1 milliard, soit environ le dixième en valeur de l'ensemble de ses importations pour la même année. Il s'ensuit que le Canada est essentiellement un pays exportateur de produits agricoles.

Environ 30% de l'ensemble de la production agricole du Canada sont absorbés par le commerce d'exportation. Cependant, tandis que certaines denrées sont destinées à la consommation intérieure, d'autres, au contraire, sont aux trois quarts exportées.

Les objectifs du Canada

En ce qui concerne l'agriculture, la participation canadienne aux négociations du Kennedy Round avait surtout pour but de libérer autant que possible le commerce agricole mondial. Le Canada y avait cependant certains intérêts bien définis, dictés par le rôle prépondérant que jouent, dans la structure du commerce agricole canadien, les exportations de blé ainsi que la position des Etats-Unis. D'une part, le Canada cherchait donc à mettre sur pied un nouvel accord international du blé, d'une plus grande portée que les précédents et comportant un barème de prix plus élevés, tandis que, d'autre part, l'importance du débouché américain pour l'agriculture canadienne rendait souhaitable toute mesure visant à réduire au maximum les tarifs douaniers appliqués aux nombreuses denrées agricoles échangées avec les Etats-Unis. Le Canada cherchait également à accélérer plus facilement à d'autres marchés étrangers pour y écouler certains de ses produits agricoles.

Ainsi, le but poursuivi par la délégation canadienne dans toutes les négociations du Kennedy Round concordait bien avec les résolutions de la conférence sur le commerce international et sur l'agriculture canadienne, tenue en janvier 1966 sous les auspices du Conseil économique du Canada et du Conseil canadien des recherches sur l'économie agricole. Cette conférence était axée sur la question suivante "Quelle doit être l'attitude du Canada vis-à-vis du libre-échange, à l'échelle mondiale, des produits agricoles?" Les participants sont arrivés à la conclusion que le développement et la libération du commerce agricole seraient dans le meilleur intérêt non seulement de l'agriculture canadienne, mais du Canada en général et, selon leurs recommandations, la réalisation de ces deux objectifs devrait occuper une place prépondérante dans la politique gouvernementale. Cette conclusion se fondait principalement sur la position avantageuse du Canada par rapport au reste du monde quant à la production agricole.

L'accord sur les céréales

Le Canada s'intéressait d'une façon particulière aux négociations du Kennedy Round sur les céréales, puisqu'on attribue au blé, qui est la principale céréale exportée, bien plus de la moitié des exportations agricoles du Canada. Le commerce mondial de cette denrée s'est effectué, au cours des 17 dernières années, conformément aux accords internationaux qui ont été successivement conclus. La durée du plus récent de ces accords, signé en 1962, a été prolongée jusqu'au 31 juillet 1967, en attendant l'issue des négociations du Kennedy Round. Une fois le Kennedy Round terminé, les délégués des pays signataires des précédents accords internationaux du blé se réunirent à Rome où fut conclu un nouveau pacte — l'accord international sur les céréales — adoptant les prix fixés dans l'accord du GATT, ainsi que la plupart des autres clauses des précédents accords internationaux du blé.

Ce nouvel accord entrera en vigueur le 1er juillet 1968. Contrairement aux précédents, où seule la gamme des prix du blé Manitoba 1 était spécifiée, le nouvel accord international sur les céréales englobera les qualités de blé les plus courantes, cultivées dans les principaux pays exportateurs de cette denrée et prévoira un barème de prix plus élevés pour dix qualités parmi les plus importantes. Ainsi, le prix du Manitoba 1, entreposé à la tête des lacs, variera entre un minimum de $ Can. 1.955 par boisseau et un maximum de $ Can. 2.385. Ce nouveau barème comporte une augmentation de $0.21 par boisseau, en plus de celle qui était stipulée dans l'Accord international du blé de 1962. De plus, grâce à l'extension du nouveau barème à un certain nombre de qualités produites dans les principaux pays exportateurs, il y aura beaucoup plus de chances que les termes de l'accord soient respectés par toutes les parties. On a établi, à cet effet, un système de démarches consultatives pour assurer la stabilité du marché et le respect, par les parties, des prix minimums convenus.

L'accord sur les céréales comporte également un programme plurilatéral sans précédent d'aide à l'alimentation. Tous les signataires de l'accord, tant les pays importateurs qu'exportateurs de céréales, ont pris l'engagement de fournir une quantité déterminée de céréales, soit en nature, soit sous forme de contribution monétaire pour l'achat de ces denrées. L'engagement porte sur une quantité annuelle de 4.5 millions de tonnes métriques de blé, de farine et d'autres céréales, pour une période de trois ans. La contribution du Canada, la deuxième en importance, sera de 11% du total, ce qui correspond à 495,000 tonnes par an.

Les effets du Kennedy Round sur les tarifs douaniers

Pour les produits agricoles, les Etats-Unis sont le plus gros client en même temps que le fournisseur le plus important du Canada. C'est donc surtout avec ce pays que le Canada a négocié au sujet des produits agricoles autres que les céréales. Les droits douaniers ont été complètement supprimés des deux parts pour certains produits, tandis que pour d'autres, les tarifs ont été réduits de moitié ou même davantage. Le Canada a également réduit ses taux hors-saison sur une assez grande variété de fruits frais et de légumes, de même que ses tarifs douaniers sur d'autres denrées agricoles, dont les jus d'agrumes, les feuilles de tabac à cigare, les légumes secs, le riz, le raisin sec et le café traité. Les principales exportations passibles de droits et n'ayant pas bénéficié de réductions tarifaires comprennent les bovins sur pied, ainsi que les viandes fraîches ou congelées de boeuf et de veau.

En se basant sur les chiffres de 1966, le ministère canadien de l'Agriculture estime que les réductions tarifaires auraient porté sur des denrées représentant, en valeur, un peu moins de la moitié des $225 millions payés aux Etats-Unis pour leurs produits agricoles. Les droits auraient été entièrement supprimés sur une tranche de $29 millions comprenant le sucre et le sirop d'érable, des fruits frais, des graines de graminées et de plantes fourragères, des peaux de bestiaux et de la pelleterie, ainsi que des produits de minoterie et des provendes. La viande de porc fraîche et congelée, les vaches laitières, certaines confitures, les gelées, fruits, légumes, ainsi que les graines de fourrage, de graminées et autres, constituent une tranche de $65 millions qui aurait bénéficié de réductions tarifaires de 50% ou davantage. D'autre part, aucune réduction n'aurait été accordée sur les droits frappant un groupe de produits d'une valeur de $130 millions environ.

En résumé, lorsque les réductions tarifaires des accords Kennedy seront entièrement mises en applications, 30% environ des produits agricoles canadiens exportés aux Etats-Unis y entreront en franchise et la moyenne des droits sur le reste sera alors de l'ordre de 6%. Quant à la moyenne des droits douaniers canadiens sur les produits agricoles importés des Etats-Unis et assujétis à ces droits, elle sera de l'ordre de 9%. D'autre part, 45% environ de l'ensemble des produits agricoles importés au Canada y entrent en franchise.

Le code antidumping et l'agriculture

Les négociations du Kennedy Round ont également abouti à un code international de mesures antidumping.

L'avenir de la libération des échanges agricoles

L'agriculture canadienne est à même de tirer avantage du Kennedy Round, grâce surtout au nouvel accord sur les céréales et à la libération des échanges agricoles avec les Etats-Unis. Bien que l'on n'ait enregistré aucun progrès réel dans les tentatives destinées à rationaliser les politiques agricoles nationales qui constituent le principal obstacle, tant à la libération des échanges agricoles qu'à une meilleure répartition des ressources naturelles à l'échelle internationale, le Kennedy Round a néanmoins fait converger l'attention sur la nature du problème et a permis d'examiner diverses alternatives qui seront mises à l'étude ultérieurement. Entre autres commentaires émis sur les progrès qui pourront résulter plus tard de la libération des échanges agricoles, voici ce qu'a déclaré l'un des conférenciers à la récente assemblée conjointe de l'Association américaine de l'économique agricole et de la Société canadienne de l'économique agricole: "La question à laquellle il faudra accorder la priorité lors de la prochaine série de négociations est celle d'assurer aux producteurs agricoles la stabilité des prix et du revenu, tout en permettant le développement rationnel du commerce international des produits agricoles. Or, tant que les principaux pays en cause ne seront pas entièrement disposés à accepter quelque restriction à leur liberté d'action dans le domaine de leur politique agricole intérieure, on ne voit pas bien l'utilité de nouvelles négociations importantes sur les échanges agricoles".

Forar

5734, boul. INDUSTRIEL
Montréal-Nord
324-1320

TOOLS & DRILLING CIE LTÉE
COMPAGNIE D'OUTILLAGE ET DE FORAGE LTÉE

FORAGE et SCIAGE dans le BETON
• TROU SECHEUSE • PORTES • FENETRES

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS

bbr

BBR CANADA LTÉE

Système sans perte à l'ancrage
Service complet dans la post-tension

8564, rue ST-DOMINIQUE

381-3985
Telex: 01-20066

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

SOCIÉTÉ DE
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
(fondée en 1880)

Capital et réserves dépassant
$41,000,000

OBLIGATIONS A COURT TERME DISPONIBLES SUR DEMANDE

Coupures de $1,000 et plus.

TAUX COURANTS: 7% pour 2, 3, 4 et 5 ans
6 3/4% pour 1 an

Siège social: 612 rue ST-JACQUES, MONTREAL

Succursales et agences:
Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Winnipeg
Régina - Saskatoon - Edmonton - Calgary - Vancouver

La Société a payé un dividende chaque année depuis 1882.

A ces fruits, bien malin qui reconnaît l'arbre

Chaque jour, les Canadiens utilisent une foule de produits de la forêt aux fins les plus diverses . . . le journal que nous lisons, le bois de construction, les boîtes de carton ondulé pour emballer une infinité de produits. Un dollar sur neuf provient de la forêt et de ses produits. Avec les moissons de ses 22,500 milles carrés de concessions forestières, Consolidated-Bathurst produit du papier journal, de la pâte, du bois de construction, des papiers kraft, des cartons et des emballages. Un personnel hautement qualifié, un réseau de 32 papeteries et usines au Canada, et des filiales aux États-Unis et en Allemagne de l'Ouest en font l'un des plus importants producteurs de pâtes et papiers du pays.

Grâce à une exploitation rationnelle de ses ressources forestières, un vaste programme de recherches et des méthodes de production perfectionnées, Consolidated-Bathurst met au point et améliore des produits qui contribuent au maintien de notre niveau de vie.

CONSOLIDATED - BATHURST LIMITÉE

MONTRÉAL, QUÉBEC

PAPIER JOURNAL ET PÂTE • BOIS DE CONSTRUCTION • PAPIERS KRAFT, CARTONS ET EMBALLAGES